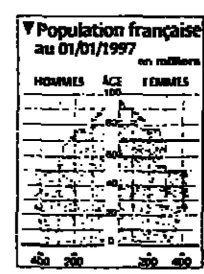
هكذا من الاصل

Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Le vieillissement contre la croissance
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16545 – 7,50 F — MARDI 7 AVRIL 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ **Enquêtes en Corse**

Le nouveau préfet de Corse a rouvert plusieurs dossiers concernant notamment la caisse régionale du Crédit agricole et les passations de marché par le conseil général de Haute-Corse. p. 8

■ **Dialogues Europe-Asie**

De retour de Londres, où s'est tenu le deuxième sommet Asie-Europe, le premier ministre chinois, Zhu Rongji, est reçu en visite officielle à Paris.
p. 2 et 3 et notre éditorial p. 15

■ **Course contre la montre en Ulster**

Le délai donné aux parties en conflit en Irlande du Nord pour parvenir à un accord expire jeudi 9 avril à minuit. p. 5

■ **La stratégie de Bouygues**

Dans un entretien au *Monde*, Martin Bouygues déclare ne vouloir abandonner aucun des métiers du groupe qu'il dirige. Pour lui, Vincent Bolloré est un *actionnaire comme les autres.* p. 18

■ **Double chelem**


REUTERS

L'équipe de France de rugby a remporté pour la deuxième année consécutive le Tournoi des cinq nations sans concéder une seule défaite. p. 23

■ **L'instruction sur l'ARC progresse**

Un témoignage permet au juge Zanoto de mieux comprendre les circuits de l'argent détourné par l'Association pour la recherche sur le cancer. p. 9

■ **Tiraillements dans la majorité**

Les Verts et le Mouvement des citoyens ont plusieurs points de discorde avec le PS et le gouvernement. p. 7

■ **Retours sur le procès Papon**

Selon l'historien Henry Rousso, le procès Papon a fait *« régresser »* les connaissances sur Vichy. p. 14
et le point de vue de Sylvain Kahn p. 13

■ **Quatre ans qui ont changé le jazz**

Columbia édite un coffret de six CD regroupant les enregistrements du quintette de Miles Davis dans les années 1965-1968. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 407 - 7,50 F

La modernisation de la vie publique

● Jacques Chirac et Lionel Jospin confrontent à l'Elysée leurs projets de réformes institutionnelles
● Le chef de l'Etat pousse le premier ministre à limiter plus sévèrement le cumul des mandats
● Le chef du gouvernement évite de demander le quinquennat présidentiel promis par le PS

JACQUES CHIRAC et Lionel Jospin se sont entretenus, lundi 6 avril, à l'Elysée, de leurs projets respectifs de réforme des institutions et des conditions d'attribution et d'exercice des mandats électoraux. Le président de la République avait annoncé, le 23 mars son intention de mener une *« grande réflexion »* sur les réformes nécessaires pour *« moderniser notre vie politique et l'adapter à son époque »*. Il a reçu, dans la semaine du 30 mars, les présidents des Assemblées et les responsables de l'ensemble des formations politiques représentées au Parlement, à l'exclusion du Front national.

M. Jospin avait fait de la modernisation de la vie publique l'un des principaux thèmes de ses campagnes pour l'élection présidentielle de 1995, puis pour les élections législatives de 1997. Il avait donné la priorité, dans sa déclaration de politique générale du 19 juin 1997, à la nécessité de *« renouer le pacte républicain »*. Il avait consulté le premier, à l'automne, les partis républicains sur la limitation du cumul des mandats et des fonctions, qui figure à l'ordre du jour du conseil des ministres du 8 avril, sous la forme de deux projets de loi. Le troisième texte, d'ordre constitutionnel, donne lieu à un désaccord entre M. Jospin et M. Chirac, celui-ci souhaitant étendre l'interdiction faite aux ministres d'exercer en même temps des responsabilités exécutives locales.

Chirac écrit son premier roman

Y A RIEN DE TRÈS NOUVEAU, MAIS ÇA PASSERA À UNE HEURE DE GRANDE ÉCOUTE SUR TF1 !...
JE VOIS !
TOUIC TOUIC TOUIC !
Vive la République

Le premier ministre devait soumettre au président de la République une proposition de révision de la Constitution afin de rendre possible l'inscription dans la loi de mesures destinées à favoriser l'égal accès des femmes aux responsabilités économiques, sociales et politiques. M. Chirac est d'accord sur cette proposition.

La question de la durée du mandat présidentiel ne devait pas être abordée par M. Jospin. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a rappelé, dimanche 5 avril au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », que le PS préconise un mandat de cinq ans renouvelable. MM. Chirac et Jospin devaient discuter, enfin, des modes de scrutin pour les élections régionales, européennes et législatives.

Lire page 6

La justice ordonne une expertise médicale de Roland Dumas

ORDONNÉE par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, une expertise médicale devait être pratiquée, lundi 6 avril, au domicile de Roland Dumas à Saint-Selve (Gironde). Les deux juges, qui ont convoqué le président du Conseil constitutionnel vendredi 10 avril aux fins de mise en examen dans le cadre de l'enquête menée sur les sommes versées par le groupe Elf à Christine Deviers-Joncour, nourrissent quelques doutes concernant l'état de santé exact de M. Dumas.

Les avocats de l'ancien ministre ayant fait part la semaine dernière de *« l'incertitude »* que continuait à faire peser l'état de santé de leur client, les deux juges pourraient, au terme de l'expertise, soit accorder un nouveau délai à M. Dumas, soit décider de se déplacer à son domicile pour le mettre en examen.

Lire page 34

Le sexe en Afrique mis à l'index par l'Union européenne

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

A force de faire du « politiquement correct », l'Union européenne perd parfois le sens du commun. C'est le cas dans le dossier des renseignements demandés aux donneurs de sang. La Commission de Bruxelles, dans le souci d'éviter la collecte des produits sanguins contaminés, notamment par le virus du sida, a rédigé un projet de questionnaire destiné à être utilisé par tous les pays membres.

Le projet de l'exécutif communautaire avait de quoi choquer. Il prévoyait qu'il soit demandé à tout donneur de sang potentiel s'il avait eu des *« activités sexuelles »* en Afrique et dans d'autres zones géographiques en dehors de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Le questionnaire devait être dûment rempli et désigner les pays concernés. A la décharge de la Commission, nombre d'Etats européens, dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, appliquent déjà un tel dispositif.

Le texte que vient de voter le Parlement européen accentue davantage l'ostracisme à l'égard des pays africains. L'Afrique reste l'objet de questions suspicieuses alors qu'elles ne sont plus posées pour les autres continents ou pays.

Le tourisme sexuel est pourtant plus largement pratiqué en Asie qu'en Afrique. Le professeur Christian Cabrol (RPR), rapporteur pour l'Assemblée de Strasbourg, a bataillé en vain pour éviter cette discrimination géographique. Considérant que *« l'activité sexuelle comportait un risque partout dans le monde »*, le cardiologue français a demandé que la question portant sur les voyages puisse concerner tous les pays en dehors de ceux de l'Union. *« Laisser entendre que le fait d'avoir un rapport sexuel est plus dangereux à Pretoria qu'à Bangkok me laisse perplexe »*, a renchéri Pierre Pradier (Radical de gauche).

Christian Cabrol a aussi été battu sur la pratique de l'homosexualité masculine. Selon ses explications, elle comporte *« toujours un risque »*. Aussi son projet portait-il sur l'exclusion permanente du don de sang des *« hommes ayant des relations sexuelles avec des partenaires masculins »*. Toujours prompts à trouver des compromis biscornus, les eurodéputés en ont modifié le libellé qui concerne les *« hommes ayant des relations sexuelles à risque »*.

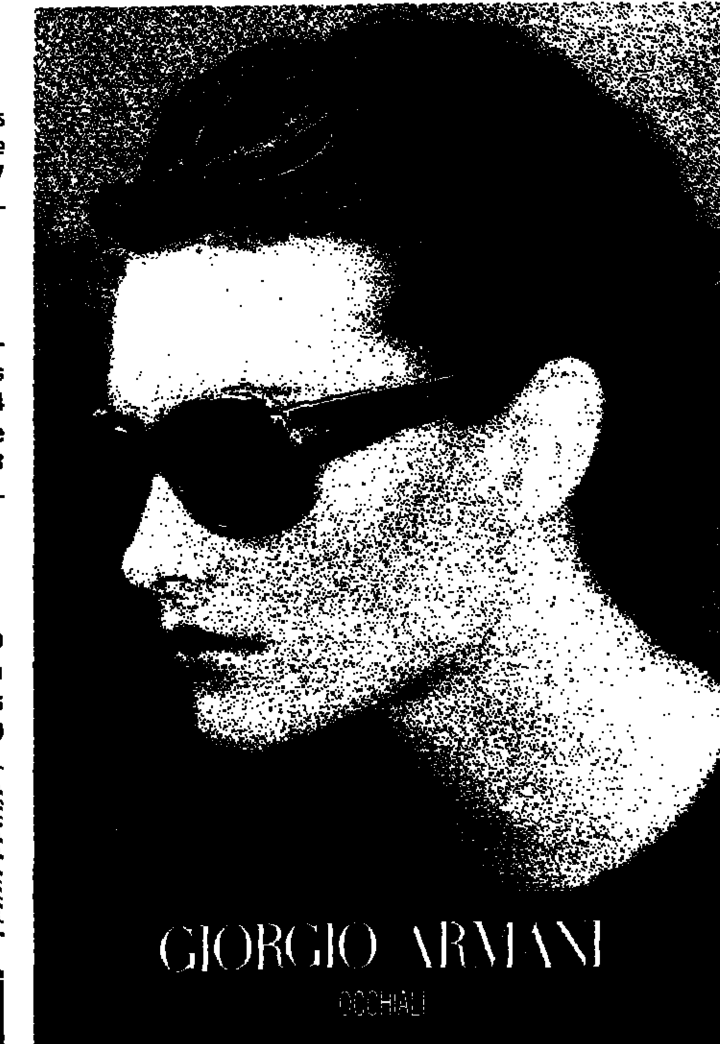
Ce bel embrouillamini a été voté le 2 avril sans coup férir par 389 parlementaires de tous bords, y compris par Jean-Marie Le Pen et ses amis. Seuls 66 eurodéputés, également répartis dans l'ensemble des formations politiques, n'ont pas voulu s'associer à l'opération consensuelle, votant contre ou s'abstenant. Un exemple parmi d'autres : les démocrates-chrétiens se sont prononcés contre le fait que l'Afrique soit ainsi mise à l'index mais n'ont pu s'empêcher de voter le texte final. Au bout du compte, ce sont les radicaux français qui se sont opposés le plus massivement. *« Nous ne pouvons voter un rapport qui s'écarte des préoccupations de santé publique pour donner une valeur juridique normative à des préjugés très discriminants »*, a dit Jean-François Hory.

Marcel Scotto

L'inventaire des sites pollués

COMBIEN y a-t-il de sites pollués en France ? 896, comme l'indique le dernier inventaire national ? Ou entre 200 000 et 300 000, comme le supposent la plupart des spécialistes ? Pour le savoir, le ministère de l'environnement vient de demander à tous les préfets de procéder dans les meilleurs délais au recensement le plus exhaustif possible. Avant d'engager des travaux de protection ou de réhabilitation qui pourraient être gigantesques, il faut connaître l'étendue des dégâts. Une liste de priorités devrait être dressée. Parmi celles-ci, le site de Salsigne (Aude), qui bat tous les records de déchets toxiques.

Lire page 10



L'« exception culturelle » : un consensus pessimiste

LES LIVRES, les films, les œuvres musicales ne sont pas des marchandises comme les autres, qui peuvent être totalement livrées aux lois du marché. L'Etat a son mot à dire, que ce soit par les subventions accordées aux créateurs, le Fonds de soutien au cinéma ou les quotas de diffusion.

S'il existe un consensus dans la classe politique française, c'est bien à ce propos, qu'on résume généralement par l'affirmation d'une nécessaire « exception culturelle » face au règne du libre-échange et de la déréglementation.

Jack Lang, qui a inventé l'expression au début des années 80, a réussi à convaincre pratiquement tout le monde, en France, du bien-fondé de ce système visant à protéger les productions nationales et européennes. L'ennui est que la France reste isolée dans ce combat, et que la question est reléguée au dernier rang des soucis des institutions européennes.

Le colloque qui s'est tenu, mercredi 1er avril à Paris, à l'invitation de l'Union des producteurs de films, sur le thème « Mondialisation et culture » a illustré, une nouvelle fois, cette double réalité. Le consensus d'abord. Les dirigeants des grands partis politiques se sont succédé à la tribune pour dire tout le bien qu'ils pensaient de l'« exception culturelle » : Philippe Séguin pour le RPR, François Hollande pour le PS et Robert Hue pour le PCF. Seule l'UDF, qui a sans doute d'autres chats à fouetter en ce moment, n'avait pas délégué son numéro un, mais le cœur y était, à en croire l'un de ses représentants. Ce fut également un défilé d'anciens ministres de la culture, de gauche et de droite, Jack Lang, Catherine Tasca, Jacques Toubon, Philippe Douste-Blazy ; l'actuelle titulaire du portefeuille, Catherine Trautmann, fermant le ban.

La gauche est fière d'avoir inventé le concept. La droite rappelle qu'elle était aux affaires, en 1993, lorsque le domaine de la culture a été, non sans mal, retiré du cadre des négociations du GATT. Les uns et les autres dénoncent les nouvelles menaces qui sont apparues récemment même si l'AMI, l'Accord multilatéral sur l'investissement, a désormais peu de chances d'être conclu fin avril.

Dominique Dhombres

Lire la suite page 15

L'alchimiste de Sarajevo



FRANCIS BUEB

DIRECTEUR du Centre André-Malraux à Sarajevo, Francis Bueb rencontrera Jacques Chirac lors de la visite que ce dernier devait commencer lundi 6 avril en Bosnie-Herzégovine. Figure emblématique de la culture française pendant le siège de Sarajevo, Francis Bueb l'alchimiste poursuit un combat politique pour une Bosnie multiethnique.

Lire pages 4 et 12

ASIE A l'occasion de sa première tournée à l'étranger, le nouveau chef du gouvernement chinois, Zhu Rongji, effectue, lundi 6 et mardi 7 mars, une visite officielle en France ● APRÈS avoir signé un accord de *« partenariat global »*, Paris et Pékin, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité, souhaitent intensifier leurs relations. Les échanges commerciaux franco-chinois ont triplé depuis 1990. ● M. ZHU rencontrera successivement des patrons, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, Jacques Chirac et le premier ministre, Lionel Jospin. ● A PÉKIN, ce premier ministre réformateur doit faire face à de sérieuses difficultés, notamment au chômage engendré par la restructuration des entreprises publiques. ● LE RALENTISSEMENT économique chinois risque d'être aggravé par la crise asiatique. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

Le premier ministre chinois cherche des appuis à sa politique de réformes

En visite à Paris, Zhu Rongji veut attirer dans son pays les investissements étrangers, qui ont marqué le pas en 1997. La France, elle, veut augmenter ses exportations vers un marché dont elle n'est encore que le dixième fournisseur

APRÈS avoir été la vedette du deuxième Forum Europe-Asie (ASEM) à Londres – il s'agissait là de sa première sortie à l'étranger –, le chef du gouvernement chinois, Zhu Rongji, effectue, lundi 6 et mardi 7 avril, une visite officielle en France où les affaires devraient prendre le pas sur la politique, et notamment sur la question des droits de l'homme.

M. Zhu répond à une invitation de Lionel Jospin, qui devrait se rendre en Chine à l'automne. Sa visite, deux semaines après sa prise de fonctions, *« revêt une portée sans précédent dans l'histoire entre les pays européens, dont la France, l'Europe et la Chine »*, souligne le Quai d'Orsay. Ce déplacement s'inscrit dans un *« partenariat global »* entre Paris et Pékin mis en place par les présidents Jiang Zemin et Jacques Chirac lors de la visite de ce dernier en Chine en mai 1997. Cet accord prévoit des rencontres régulières entre responsables et une concertation accrue sur l'ensemble des questions internationales, diplomatiques aussi bien qu'économiques.

La *« relation étroite »* entre la Chine et la France, tous deux membres permanents du Conseil de sécurité, *« s'intensifie »*, souligne le Quai d'Orsay. Autre signe de l'importance que Pékin – chantre, avec Moscou et Paris, d'un monde « multipolaire » – accorde à ces relations, le nouveau chef du gouvernement chinois est accompagné, outre son épouse, de deux nouveaux et importants ministres : Tang Jiaxuan, chef de la diplomatie, et Shi Guangsheng, en charge du commerce extérieur et de la coopération économique avec l'étranger.

ÉCHANGES MULTIPLIÉS

La France regarde, elle, vers à un marché chinois de 1,224 milliard d'habitants. Cet intérêt peut se mesurer au nombre de visites ministérielles qui se succèdent à Pékin : après le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine en février, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur Jacques Dondoux s'est rendu en Chine en avril ; en juin, ce sera le tour du secrétaire d'Etat à l'industrie Christian Pierret, puis, probablement en juillet, celui du ministre l'économie Dominique Strauss-Kahn, avant le premier ministre.

En 1997, les échanges franco-chinois ont atteint 59 milliards de francs, soit trois fois plus qu'en 1990. Les priorités sont nettement affichées des deux côtés : aéronautique, nucléaire, agroalimentaire, services, transports terrestres. Ces questions seront au centre des entretiens que le premier ministre chinois aura avec ses interlocuteurs français. Un consulat général de France pourrait être ouvert à Wuhan (la ville où s'est implanté Citroën). Il s'agirait du troisième consulat français en Chine après Shanghaï (ouvert en septembre 1980) et Canton (réouvert en avril 1997).

En 1997, les exportations françaises ont augmenté de 60 %, atteignant 18.5 milliards de francs, poussées notamment par la livraison d'Airbus. Pour autant, avec 2,3 % de part de marché, la France ne figure qu'au 10e rang des fournisseurs de la Chine. Et si l'Union européenne est le deuxième exportateur vers la Chine (13,5 % de part de marché) devant les Etats-Unis (11,5 %), elle se situe derrière eux pour les investissements directs.

UN PÔLE DE STABILITÉ

Avec 8 % d'investissements contre 4,5 % pour l'Europe, Washington est sur le continent chinois un sérieux concurrent. Le président Clinton a d'ailleurs annoncé qu'il effectuerait une tournée en Chine fin juin.

Une progression constante

ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA CHINE — en milliards de francs

	1994	1995	1996	1997
EXPORTATIONS FRANÇAISES	12	13,2	12,4	18,5
IMPORTATIONS FRANÇAISES	22,7	25,7	30,6	38,5

La Chine représente le troisième déficit commercial français. Ce chiffre doit être pondéré par la prise en compte de l'excédent de la France vis-à-vis de Hongkong (13 milliards de francs), dont une bonne partie est réexportée ver la Chine.

Pour les Européens, la Chine demeure un pôle de stabilité économique et financière en Asie orientale. Pékin a su jouer son rôle dans la crise financière qui secoue la région. Le gouvernement chinois est intervenu en Thaïlande et en Indonésie, octroyant 1 milliard de dollars à chacun de ces pays. Il a jusqu'à présent résisté à la tentation de dévaluer le yuan, malgré l'impact que l'effondrement des monnaies de ses voisins peut avoir sur ses exportations.

« L'Europe a plus à gagner qu'à perdre d'une Chine forte, ouverte et prospère et elle doit faire preuve de vision à long terme pour aider les Chinois à y parvenir », a déclaré à Londres Leon Brittan, le vice-président de la Commission européenne. C'est la raison pour laquelle les Quinze – et particulièrement la France – appuient la candidature de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce.

Même si Jacques Chirac a assuré, lors du sommet de l'ASEM *(lire page 3)*, que la question des droits de l'homme en Chine *« ne manquerait pas d'être abordée »* au cours de la visite de M. Zhu à Paris, il y a fort à parier qu'elle restera secondaire.

Babette Stern

En disgrâce sous Mao, réhabilité par Deng

Né le 1er octobre 1928 à Changsha, capitale du Hunan (Centre), Zhu Rongji devient ingénieur électricien en 1951. Il se fait remarquer à la commission d'Etat au Plan mais tombe en disgrâce pour avoir critiqué l'irréalisme de ses objectifs. Lors de la campagne des Cent Fleurs (1957), il est exilé quatre ans à la campagne. Il réintègre le Plan, mais, victime de la révolution culturelle (1966), doit passer cinq ans dans une école rurale où il nourrit les cochons.

Réhabilité sous Deng Xiaoping, l'« expert » Zhu devient vice-président de la Commission d'Etat au Plan. Sa carrière ne décolle que lorsque Deng Xiaoping le propulse à la tête de la municipalité de Shanghaï, deuxième ville du pays. M. Zhu y obtient de tels résultats que Deng Xiaoping en fait un vice-premier ministre en 1991. Il préside à la remise en état de l'économie après la relance désordonnée de 1992, s'attirant l'inimitié de beaucoup de barons locaux. Le 17 mars, il a succédé à Li Peng au poste de premier ministre.

Un réformateur face au ralentissement de la croissance

PÉKIN, HONGKONG
de nos correspondants

ANALYSE

On craint l'insuffisance de la demande, quand les entreprises licencient par millions

L'année économique s'annonce délicate en Chine. Comment encaisser le choc d'un essoufflement de la croissance au moment précis où l'accélération des réformes va exacerber les problèmes sociaux ? C'est à cette contradiction que se heurte la nouvelle équipe gouvernementale réunie autour de Zhu Rongji.

L'heure n'est plus où la Chine pouvait se glorifier d'avoir trouvé la voie vertueuse d'une croissance non inflationniste. Si une telle performance mérite d'être saluée pour 1997, elle ne risque pas d'être rééditée en 1998. De 8,8 %, la croissance devrait passer sous la barre des 8 % (des pessimistes prédisent 6 %). De tels taux font rêver en Europe mais ils sont, en Chine, très déstabilisateurs en une période de tensions sociales liées aux licenciements massifs dans les entreprises d'Etat (12 millions en 1997, presqu'autant en 1998).

La nouvelle direction chemine donc sur le fil du rasoir. Il faut, certes, porter au crédit du nouveau premier ministre Zhu Rongji d'avoir réussi à piloter l'atterrissage en douceur des années 1995-1996 après la surchauffe provoquée par la relance des réformes en 1992. Mais le refroidissement a été tel que, conjugué au choc de la crise asiatique, il prend maintenant un tour quasi déflationniste. Les stocks s'accumulent ; des industries entières souffrent de surcapacités. Les prix ont diminué en février pour la première fois depuis une décennie. *« La Chine risque de s'enferrer dans une insuffisance de la demande »*, avertit le très officiel *China Daily*. Un exemple parmi d'autres : les taux d'inoccupation des nouveaux immeubles oscillent entre 40 % et 50 %.

Pour Pékin, le salut ne peut venir que d'une relance de la demande intérieure par le biais d'un plan volontariste que les Chinois comparent volontiers au New Deal américain des années 30. L'objectif officiel est d'investir massivement dans les infrastructures (on parle de 1 000 milliards de dollars sur trois ans) et de refondre le régime de l'accession à la propriété pour encourager l'achat de logements. Cette stimulation de la demande, dont le mode de financement reste obscur, s'impose d'autant plus que deux moteurs traditionnels de la croissance sont grippés.

En premier lieu, les investissements étrangers marquent le pas. Le nombre de contrats signés a chuté de 30 % en 1997. Au regard de la frénésie des années précédentes, le tassement est sensible. Au point que les autorités chinoises, craignant un retournement de tendance, ont décidé en début d'année d'accorder aux investisseurs des exemptions douanières et fiscales.

NOIRCEUR TRÈS POLITIQUE

Autre moteur de la croissance, les exportations vont aussi être affectées. Le rythme de progression de près de 21 % en 1997 ne pourra pas être renouvelé. Mais l'ampleur de ce ralentissement reste inconnu. Après avoir joué la politique de l'autruche, les autorités chinoises ont adopté un ton alarmiste. Il ne se passe pas un jour sans que la presse officielle ne dise que les exportations chinoises vont gravement souffrir de la crise régionale. Or cette dramatisation est aussi suspecte que la langue de bois initiale.

Certes, la Chine va se heurter à une contraction des marchés régionaux, mais l'Asean et la Corée du Sud ne représentent que 11 % de ses débouchés traditionnels. Et sur leurs grands marchés (Etats-Unis, Europe, Japon), les produits chinois qui souffriront des dévaluations compétitives régionales ne sont pas si nombreux (chaussures, électronique bas de gamme...). Les gros postes d'exportation, comme le textile et l'habillement (près d'un quart du total), sont, eux, soumis à un régime de contingentement dans les grands pays importateurs qui fige les parts de marché. Or Pékin n'a pas encore épuisé tous ses quotas, contrairement aux pays de l'Asean. La concurrence de l'Asie du Sud-Est ne devrait donc pas être aussi dramatique, d'autant que la crise bancaire a désorganisé des pans entiers de certaines de ces économies. A Hongkong, où transitent une bonne partie des exportations chinoises, les représentants de bureaux d'achats des groupes de distribution ne sentent pas encore venir un redéploiement sensible des flux commerciaux.

Dans ce contexte, la noirceur du tableau dépeint à Pékin relève peut-être d'une opération très politique, notamment vis-à-vis des Etats-Unis où les excédents chinois créent de multiples crispations. Pékin a tout intérêt à étaler ses souffrances, fruit du « sacrifice » consenti en refusant de dévaluer sa monnaie par esprit de « responsabilité internationale ». Une telle posture peut permettre à la Chine de renforcer ses chances dans les négociations sur son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les dirigeants chinois ont d'ailleurs déjà commencé à « présenter l'addition » de leur sagesse monétaire.

Frédéric Bobin et Valérie Brunschwig

A Wuhan, des lumières et des haillons

WUHAN (province du Hubei)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Yuppies et fast-foods, mendiants et tricycles : un précipité de Chines multiples

Il n'y a pas un côté cour et un côté jardin à Wuhan. Il y a Jianghan Lu, un ruban de lumière qui troue la nuit printanière. On l'appelle « marché de nuit », mais c'est une simple rue où s'écoule le flot jacassant de badauds venus croquer l'ananas et mordiller la brochette épicée. Les Wuhanais ont le tempérament méridional : ils parlent haut, actionnent amoureusement leur klaxon et déambulent tard sur la chaussée.

Alors, Jianghan Lu devient un vrai spectacle, un condensé de Chine, ou plutôt un précipité de ces Chines multiples qui viennent là, sur ces trottoirs encombrés de cireurs de chaussures et de réparateurs de cycles, s'exhiber sans fard. Les amateurs de la Chine réveillée seront comblés. Ici, de jeunes couples modernes, tailleurs roses et cravates aux motifs pop, s'engouffrent dans les boutiques de mode. Ils ont le pas assuré d'apprentis yuppies impatients de rattraper le temps perdu. Là, des familles bien nourries surgissent d'un fast-food. Les enfants ont les babines humectées de crème glacée. Cette Chine-là rêve de fortune et, délaissant les enseignements du matérialisme dialectique, guette fiévreusement les signes de la providence. Que sait-elle du *Petit Livre rouge*, cette midinette pomponnée et perchée sur ses sabots, qui tend les nervures de sa paume à un diseur de bonne aventure ?

Et puis voici l'autre Chine, la Chine noire, la Chine en haillons, la Chine des friches industrielles hâchée par les licenciements massifs dans les entreprises d'Etat. Elle ne surgit pas des faubourgs en rangs compacts, elle vient s'échouer au compte-gouttes sous les néons. C'est une Chine affaissée. A la sortie d'un MacDonald's, un homme enduit de crasse est couché sur le trottoir. Son corps est immobile. Vivant ? Mort ? Nul ne s'en soucie. A côté, des miséreuses emmitouflées dans des vestes moletonnées triturent les poubelles avec leurs perches de bambou. Plus loin, un homme sans âge est assis, le corps entier secoué de tics nerveux, pathétique pantin tressaillant sous un gigantesque poster de Deng Xiaoping montrant la voie d'un avenir hérissé de gratte-ciel.

Jianghan Lu, c'est aussi le repaire de Xiao Wang. Affalé sur le siège de son taxi tricycle bâché de bleu, il attend le client, indifférent au grouillement. Il est plongé dans la lecture de l'édition du jour du *Chutian Dushi Bao*, le quotidien local, qui annonce triomphalement à la « une » : « Wuhan s'attaque au marché africain. » Fine moustache et front mangé par un cheveu abondant, Xiao Wang est un bavard. Les autres ont-ils peur de parler, craignant toujours les oreilles mouchardes ? Lui, il cause et à grandes saccades de souvenirs amers.

FIÈVRES INTERMITTENTES

Il raconte son passé d'étudiant réfractaire, les manifestations fin 1986 sur le campus contre la vie chère, ses difficultés à trouver ensuite un emploi parce que « fiché ». Lors du mouvement de Tiananmen (juin 1989), sa femme monte vibrer à Pékin, assiste au massacre et, de retour à Wuhan, bascule dans la folie. Elle végète aujourd'hui dans un hôpital psychiatrique. Xiao Wang tient bon au gré des petits boulots. Après avoir vendu des vêtements sur les marchés, il pédale sur son tricycle. L'affaire lui rapporte 500 francs par mois, à peine de quoi payer le studio qu'il partage avec sa mère.

En bon Wuhanai, Xiao Wang a le sang chaud et n'hésite pas à la première occasion à se joindre aux attroupements qui, temps en temps, enfièvrent la ville. Si les campus sont rentrés dans le rang, le petit peuple se réveille par intermittences. Il est arrivé que la gare soit bloquée par ouvriers non payés depuis des lustres. La dernière fois que Xiao Wang est sorti hurler des slogans, c'était pour protester contre la destruction de son pâté de maisons. L'affaire a été réglée en douceur. Des fonctionnaires municipaux ont lancé d'habiles promesses. Voilà pourquoi Xiao Wang ne croit pas à un risque d'explosion sociale à Wuhan : *« Les autorités sont très fortes pour nous neutraliser. »*

LE SOUVENIR DE 1911

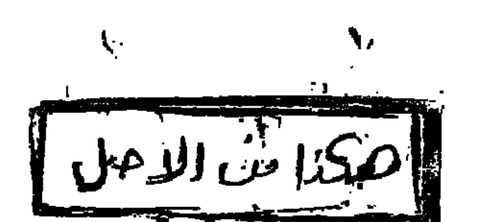
C'est qu'on est obsédé à Pékin par la charge symbolique dont est lesté Wuhan. Aujourd'hui laboratoire des réformes des entreprises d'Etat, Wuhan s'était illustrée au début du siècle (1911) comme le point de départ de la rébellion qui a mis à bas la dynastie mandchoue des Qing. Dans un pays où pèsent fortement les cycles de l'Histoire, ce souvenir reste vif. La capitale du Hubei fait donc partie de ces zones sensibles à surveiller et à soigner. Financées par des prêts de la Banque mondiale, des agences pour l'emploi se multiplient pour recycler la main-d'œuvre licenciée.

Sur un écran électronique géant s'affichent en idéogrammes rouges des offres d'emploi, les chômeurs décryptent et, parfois, vont négocier aux guichets. La pompe à incendie social s'est révélée assez efficace, pour l'instant en tout cas.

La nouvelle Chine est donc confiante. Montrant fièrement les tours de verre qui surgissent des chantiers, les fonctionnaires municipaux parlent de *« marché »* et de *« globalisation »*. Ils y croient. Ces mots leur plaisent. Ils les prononcent avec une application presque scolaire. Joie du marché et de la mondialisation. *Titanic* s'affiche aujourd'hui sur un cinéma des quais qui borde la masse boueuse du Yangzi. Un responsable du bureau du travail de la mairie avoue avoir versé des larmes à la fin du film. Les romances l'ont toujours attendri.

Xiao Wang ne verra probablement jamais *Titanic*. Le revenu de son tricycle ne lui permet pas un tel luxe. A l'heure où l'écran s'allume, il fend la nuit, courbé sur son guidon et ruminant peut-être ses histoires de damnés d'une Chine qui a perdu la partie.

F. B.



Les Européens ont confiance dans l'avenir du Japon

Le nouveau partenariat Europe-Asie s'exprime en termes feutrés

La crise économique japonaise domine les interrogations sur l'avenir de l'Asie et, plus largement, sur l'économie mondiale. Mais les dirigeants européens, réunis en sommet avec leurs homologues asiatiques les 3 et 4 avril à Londres, n'ont pas abordé le problème de front. Une attitude très différente de celle des Etats-Unis.

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

Le contraste est frappant : alors que les Etats-Unis s'impatientent et demandent instamment au Japon d'accélérer les réformes visant à sortir le pays du marasme, les dirigeants de l'Union européenne se montrent plus diplomates et affichent leur confiance dans l'avenir de l'Asie et en particulier de l'archipel nippon, dont le rétablissement est déterminant pour l'avenir de l'économie mondiale.

« Tous les indices fondamentaux indiquent que l'économie japonaise est très puissante », a souligné Tony Blair, samedi 4 avril à Londres, en conclusion du deuxième sommet Europe-Asie (ASEM), qui a réuni pendant deux jours les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, le président de la Commission de Bruxelles, et dix de leurs homologues asiatiques (sept sur les neuf pays de l'Asean ainsi que la Chine, le Japon et la Corée du Sud).

Vendredi 3 avril à Washington, le président américain Bill Clinton avait demandé à Tokyo de manière *« respectueuse mais ferme »* de prendre des mesures pour *« stimuler »* son économie. Tout autre est le discours des Européens, qui *« supportent très fortement les mesures annoncées par le premier ministre Ryutaro Hashimoto pour relancer l'économie japonaise »*, selon Tony Blair. Le document final du sommet de l'ASEM, qui définit les grandes lignes d'un nouveau partenariat global entre les deux continents, ne fait pas plus allusion aux difficultés du Japon qu'à la question des droits de l'homme en Chine.

SATISFECIT FRANÇAIS

Lors d'une conférence de presse, donnée samedi 4 avril à Londres, le président français Jacques Chirac a, lui aussi, salué les *« efforts considérables »* déjà entrepris par le Japon pour relancer son économie (*Le Monde* du 27 mars) et estimé que *« ce n'est pas à d'autres de dire au Japon ce qu'il doit faire »*. *« Quand un pilote négocie un passage délicat, il ne faut pas le perturber »*, a souligné le président français. Lors d'un entretien bilatéral, le premier ministre japonais a indiqué à Jacques Chirac, selon des sources françaises, qu'il espérait *« être porteur de réponses »* sur d'éventuelles mesures de relance, lors du prochain sommet du G 8 qui se réunira à Birmingham du 15 au 17 mai.

A Londres, Ryutaro Hashimoto a confirmé – sans donner plus de précisions – qu'il allait considérer *« une nouvelle série de mesures »* de relance de son économie, une fois que le budget 1998-1999 serait adopté par le Parlement japonais, dans une quinzaine de jours. Ses collègues européens et asiatiques réunis dans la capitale britannique *« ne* [lui] *ont pas posé la question »* des réductions d'impôts, a-t-il précisé. Croyez-vous, a-t-il assené, qu'un pays qui a 800 milliards de dollars d'investissements à l'étranger, 220 milliards de réserves en devises et pas de dette extérieure *« est au bord de l'effondrement »* ?

Sans doute de discrètes demandes ont-elles été néanmoins adressées au Japon dans les coulisses du sommet de l'ASEM. En marge de la rencontre, le vice-président de la Commission européenne, Leon Brittan, a été le seul à appeler ouvertement le Japon à prendre *« des mesures de réduction d'impôt substantielles et inscrites dans le long terme afin de relancer son économie »*. Il rejoignait par avance les propos du gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, qui déclare, dans un entretien publié lundi 6 avril par le *Financial Times* : *« Je pense que, pour le moment, il est plus important de stimuler l'économie* [que de réduire les déficits] ; *si l'économie se développe progressivement, les revenus s'accroîtront et l'impôt fera de même naturellement »*, estime-t-il.

Patrice de Beer et Lucas Delattre

Le gouvernement iranien s'estime visé par l'arrestation du maire de Téhéran

La mise en détention provisoire de Golamhossein Karbastchi pour « escroquerie et mauvaise gestion » est l'épisode le plus spectaculaire de la lutte entre conservateurs et modernistes

DIMANCHE 5 avril, le gouvernement iranien a exprimé son *« étonnement et son regret »* après l'arrestation *« arbitraire »*, la veille, du maire de Téhéran, Golamhossein Karbastchi, pour *« escroquerie et mauvaise gestion »* et son placement en détention provisoire, d'un mois, à la prison d'Evine, dans la partie nord de la capitale. Cette détention, a déclaré le ministre de la culture et porte-parole du gouvernement, Ataollah Mohadjarani, *« affaiblit l'action du gouvernement »* et pourrait avoir *« des effets négatifs sur l'efficacité et la confiance en soi de responsables gouvernementaux »*.

Cette arrestation est l'épisode le plus spectaculaire de la lutte entre les factions au pouvoir en Iran. Elle montre d'une part que les conservateurs n'ont pas jeté l'éponge et entendent user de leur capacité de nuisance pour affaiblir le président « moderniste » de la république, Mohamad Khatami, et révèle d'autre part que les proches de ce dernier, à quelque faction qu'ils appartiennent, portent désormais sur la place publique le conflit qui agitait les seules sphères du pouvoir.

L'indignation des amis politiques de M. Karbastchi, qui est très proche de M. Khatami, est justifiée, mais ils peuvent difficilement prétendre qu'ils n'avaient pas vu venir. Cela faisait en effet un an que la justice – dont le chef est un ultraconservateur, l'ayatollah Mohamad Yazdi –, resserrait l'étau autour du maire, arrêtant à tour de bras ses collaborateurs ou des maires d'arrondissement, les accusant de corruption et/ou de détournement de fonds, de malversation, d'acceptation de pots-de-vin, sans omettre d'y ajouter parfois des accusations de possession de cassettes vidéo *« obscènes »*, ou d'antennes satellitaires de télévision.

En octobre 1997, M. Karbastchi avait été convoqué au Parlement pour s'expliquer à huis clos sur ces accusations. En novembre, il avait été interdit de sortie du territoire national. En février 1998, il avait dû comparaître devant un tribunal dans le cadre d'une affaire de détournement de fonds, dont l'accusé principal est l'un de ses adjoints. Des responsables de la municipalité ont été interpellés et libérés sous caution ou arrêtés. D'autres sont déjà condamnés. D'après la presse conservatrice, un inspecteur de la mairie, Ahmad Ridha Khadémi, aurait réussi à s'enfuir à l'étranger.

Et le 16 mars, le journal *Keyhan*, proche de la branche la plus conservatrice du régime, annonçait qu'un tribunal de Téhéran avait dressé *« l'acte d'accusation »* du maire, lequel, allait jusqu'à préciser le journal, allait comparaître le 4 avril en tant qu'accusé et non plus en tant que témoin. L'intéressé n'a jamais perdu son sang-froid, et a toujours affirmé qu'il faisait l'objet d'une campagne de dénigrement politique.

Dès samedi, le ministère de l'intérieur a *« protesté »* contre l'arrestation du maire. Hossein Marachi, le beau-frère de l'ancien président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani a dénoncé une tentative *« d'affaiblir le gouvernement du président élu et du peuple »*, et appelé la population à *« la vigilance »*. Le groupe des Reconstructeurs auquel appartient M. Karbastchi, a dénoncé une arrestation *« purement politique »*.

TROP DE SUCCÈS

D'après le procureur général de Téhéran, le tribunal dispose de preuves attestant que M. Karbastchi était le donneur d'ordre de certains mouvements de fonds. Ce qui est en tout cas certain, c'est que M. Karbastchi est un gêneur, « coupable » d'avoir doublement réussi.

Personnellement d'abord, en devenant l'un des hommes politiques les plus populaires : il a assaini Téhéran, ville-monstre de dix millions d'habitants, dont il a été nommé maire en 1989, en y créant parcs, centres culturels et sportifs, en y réglementant la circulation automobile – ce qui a sensiblement réduit la pollution –, en sensibilisant les habitants à la notion de citoyenneté, tout en répondant à leurs attentes de citoyens. Son journal, *Hamchahri* (concitoyens), s'est d'emblée voulu informatif, s'écartant des chemins de l'endoctrinement idéologique.

Les habitants se plaignent certes de l'augmentation des taxes municipales, mais comme le fait remarquer Fariba Adelkhah dans son dernier ouvrage, *Etre moderne en Iran* (*Le Monde* du 4 avril), M. Karbastchi a réussi à se mettre à dos un *« ensemble d'institutions et de réseaux qui peuvent avoir le sentiment que la municipalité (...) marche sur leurs brisées et qui en contestent en tout cas l'orientation idéologique ou le style, peut-être tout simplement parce qu'elle devient un centre de pouvoir concurrent ou parce qu'elle gêne les spéculateurs fonciers »*. M. Karbastchi veille aussi, *« grâce à l'augmentation de ses ressources propres »*, *« à gagner en autonomie par rapport à l'Etat central »*, ce qui n'est certes pas du goût de tout le monde. Et puis, M. Karbastchi a réussi politiquement. Lui-même clerc, mais moderniste, il a, lors des législatives de 1996, soutenu avec ses amis les Reconstructeurs des candidats « différents », telle Faezeh Hachémi, la fille de l'ancien président Rafsandjani, désireux de répondre aux aspirations de la population et non de lui imposer des diktats. C'était la première fausse note publique au sein de l'appareil du pouvoir.

C'est d'ailleurs au printemps 1996 que commencent ses ennuis. Les conservateurs, qui ont emporté les législatives d'une courte tête, se sont jurés de le briser. Ils l'avaient déjà affublé d'étiquettes telles que *« libéral »* ou *« capitulard »*, ce qui est un moyen de le désigner à la vindicte des bien-pensants. L'échec d'Ali Nategh Nouri, leur candidat à la présidentielle en 1997, ne les a pas fait lâcher prise. L'affaire de la municipalité de Téhéran était trop bonne pour être abandonnée.

Mouna Naïm

L'Archipel du béton

TOKYO
de notre correspondant

C'est le plus long pont suspendu du monde (3 900 mètres). De quoi être fier. Et pourtant, la jubilation officielle qui a marqué l'inauguration, dimanche 5 avril, de ce chef-d'œuvre de technologie reliant au-dessus de la mer Intérieure l'île principale de l'archipel nippon (Honshu) à la quatrième par la superficie (Shikoku), via celle plus petite d'Awaji, est loin d'être partagée par les populations locales. Le pont Akashi fut un grand rêve : il devait réduire la disparité du niveau de vie entre Honshu et Shikoku et stimuler tourisme et développement. Mais aujourd'hui, écrit l'*Asahi*, il est loin d'être certain que le rêve se réalisera.

Le trafic sur l'autre grand pont reliant Honshu et Shikoku (Seto-Ohashi), achevé en 1988, n'est que de moitié de ce qu'on attendait. Avec, plus à l'ouest, le troisième pont lancé sur la mer Intérieure, qui sera achevé en 1999, les préfectures concernées auront dépensé 3 000 milliards de yens pour des ouvrages dont la durée d'amortissement a dû être allongée de trente-trois à cinquante ans. Ces ponts ont signé l'arrêt de mort des services de ferrys et, s'ils sont endommagés par un séisme de la force de celui de Kobe en 1995, il n'y aura aucun moyen de communication entre Honshu et Shikoku.

LA CONSTRUCTION REPRÉSENTE 17,7 % DU PIB

Alors que le gouvernement Hashimoto argue du déficit budgétaire pour différer des réductions d'impôt, le pont Akashi est révélateur d'une politique de travaux publics dispendieuse, ne tenant aucun compte des leçons du passé. Par exemple le tunnel sous-marin entre Honshu et Hokkaido (54 kilomètres), achevé en 1987 : un projet qui est devenu un gouffre financier. La politique de travaux publics répond moins aux besoins du pays (l'*Asahi* a décrit en 1997 une quarantaine de projets inutiles : routes ne menant nulle part, pont entre villes fantômes, etc.) qu'elle ne satisfait aux intérêts des entrepreneurs du bâtiment et de politiciens, qui alimentent leurs caisses noires à coup d'appels d'offres truqués. Chaque année, le Japon dépense en moyenne 50 000 milliards de yens en travaux publics et 20 000 milliards en bien-être social. Une proportion inverse de celle des autres pays industrialisés.

Cette frénésie bâtisseuse s'est traduite par une destruction de l'environnement sans équivalent dans le monde développé, qui a transformé le Japon en un archipel de béton. Le cinquième plan d'aménagement du territoire (2010-2015), qui vient d'être annoncé, est encore plus grandiose que les précédents. Ces plans, dont le plus fameux, baptisé *« remodelage de l'archipel »* par le premier ministre Kakuei Tanaka, qui le mit en œuvre au début des années 70, lança la flambée des prix immobiliers, sont à l'origine de l'énorme dette publique nippone (500 000 milliards de yens).

Le secteur de la construction (17,7 % du produit intérieur brut, contre 10,7 % en France), dont les travaux publics représentent 44 % (contre 16 % aux Etats-Unis et 22 % en Europe), emploie 10 % de la population active. Il constitue surtout l'un des plus puissants lobbys du Japon. Le nouveau paquet de mesures de relance (16 000 milliards de yens), axé sur les travaux publics, est destiné à donner un ballon d'oxygène aux entreprises du bâtiment : les cinquante-six plus grandes traînent derrière elles des dettes cumulées de 12 000 milliards de yens et leurs cours en Bourse sont en chute. Certaines sont quasiment en faillite. Mais, à la veille des élections sénatoriales de juillet, la majorité libérale démocrate entend ménager ses bailleurs de fonds du bâtiment.

Philippe Pons

Manifestation à Paris « pour l'arrêt des massacres en Algérie »

AU RYTHME des tambours et des youyous, la marche avançait d'un pas vif, entraînée par de très nombreux jeunes, entre la gare de l'Est et la place de la Bastille, samedi après-midi 4 avril à Paris. Le cœur y était, à défaut du nombre, pour cette deuxième édition d'« Un jour pour l'Algérie », organisée par un collectif d'associations algériennes et françaises.

Quelque trois mille manifestants avaient pris le départ, rejoints plus tard par un petit millier pour le concert final avec Idir, Jacques Higelin, d'autres chanteurs et acteurs, après la lecture de lettres d'Algérie récemment publiées par *Le Monde*. Guy Bedos faisait le présentateur, ne mâchant pas ses mots, lui *« né en Algérie, refusant d'y retourner comme d'autres sous protection militaire »*, interpellant Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, qui, *« tout en pleurant sur le sort des Algériens, fournit à coups d'expulsions de la viande fraîche aux couteaux des égorgeurs »*.

La veuve de l'écrivain Kateb Yacine, venue de Grenoble, lut sa *« lettre au président Zeroual »* fustigeant la sécurité militaire, *« la main noire du régime et la bête noire des Algériens »*. *« Vous ne voulez pas partager la rente pétrolière »*, lança l'oratrice. *« Nous n'en voulons pas, mais laissez nous vivre ! »*, ajouta-t-elle, avant de rendre hommage à *« la moitié du ciel »* maintenue comme en détention. Mâles vivats et youyous féminins reprirent de plus belle.

DÉTERMINÉS

Dans le cortège qui avait précédé la fête, un petit groupe de jeunes filles venues de Saint-Denis avait sans répit crié à tue-tête leur *« Cholé ! »* (Allez !), *« Les Algériens dansaient, /Les Algériens chantaient, /On est là pour se battre, /Nous devons les combattre /Pour défendre notre pays, /Notre chère Algérie »*, tout en balançant le drapeau national qui claquait sous les giboulées.

Fut-ce la pluie et le vent froid qui retint d'autres Parisiens de venir défiler ? Peut-être, mais aussi quelques désaccords tenaces : la demande d'une *« commission internationale d'enquête »*, revendiquée par certaines banderoles (mais qui ne figurait pas dans l'appel), froissa plus d'un farouche défenseur de l'indépendance algérienne. Est-ce pour cela que le Parti communiste français avait peu mobilisé, et que les chefs de la gauche plurielle avaient boudé la manifestation ? Enfin, ceux qui fustigent les seuls intégristes et oublient de s'en prendre au pouvoir militaire algérien avaient préféré rester chez eux.

Bref, dans cette marche peu fournie mais si déterminée, *« l'accord s'est fait, comme vous l'entendez dans les slogans, pour l'arrêt des massacres »*, constata Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, qui marchait en tête du cortège avec l'animatrice du collectif, l'historienne Madeleine Rebérioux, et Fodé Sylla, dirigeant de SOS-Racisme.

Ailleurs, à Strasbourg, Lyon, Nice et Toulouse, comme dans certaines capitales européennes, ceux qui ont *« l'Algérie au cœur »* – plusieurs centaines de personnes – étaient aussi descendus dans la rue.

Danielle Rouard

■ **DANS UN ENTRETIEN** publié par le quotidien algérien *Saout el Ahrar*, Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, affirme être revenu d'un bref séjour en Algérie en février avec *« de bonnes impressions, et une conviction que la démocratie a réussi à construire un Parlement pluraliste, un Conseil de la nation, à tenir des élections locales et à donner la parole et la responsabilité au peuple, et la liberté d'expression à la presse à la lumière d'un pluralisme réel et un Etat de droit au sens propre du terme »*. L'ancien ministre a constaté *« une totale maîtrise de la situation sécuritaire par l'Etat »*. – (*Reuters*.)

Jacques Chirac va plaider à Sarajevo pour une Bosnie « unie et démocratique »

Un programme riche en messages et en hommages

Le président de la République, Jacques Chirac, était attendu à Sarajevo, lundi 6 avril en fin de journée. Outre ses entretiens avec les dirigeants bosniaques et le discours dans lequel il plaidera pour une Bosnie « unie et démocratique », M. Chirac veut mettre à profit cette visite pour rendre hommage aux militaires français. Il ira saluer mardi à Mostar ceux qui y sont stationnés dans le cadre de la SFOR.

C'EST UNE VISITE importante que Jacques Chirac entame lundi 6 avril en Bosnie. Le programme à lui seul indique qu'elle devrait être riche en messages et en hommages, et qu'elle est destinée aussi à dissiper certains malentendus.

L'hommage ira d'abord aux victimes de la guerre qui pendant quatre années a déchiré ce pays. C'est le sens de la visite de certains lieux symboles, comme le marché de Markale, où, à plusieurs reprises pendant le siège de la ville par les forces serbes, des obus s'abattirent sur une foule de civils, provoquant un carnage. Celui du 5 février 1994, qui avait fait 66 morts et près de 200 blessés, avait déclenché, à l'initiative de la France, la première réaction de fermeté de la communauté internationale contre les forces serbes. A deux pas, le président de la République visitera les ruines de l'ancienne bibliothèque, éventrée et incendiée au début de la guerre, et dont la destruction avait été perçue comme la mise à mort du symbole même de la Bosnie pluriculturelle.

L'hommage ira aussi aux Français qui, dans l'anonymat ou presque, se sont battus chacun à sa manière pour tenter de sauver cette Bosnie-là ou de porter assistance à sa population. Francis Bueb est de ceux-là qui, au cœur de la guerre, sans tapage médiatique et sans autre moyen que ses quelques économies personnelles, monta de bric et de broc un « centre André-Malraux » qui allait devenir non seulement un lieu de culture française, mais surtout un espace d'espoir et de tolérance au centre de Sarajevo assiégée *(lire aussi page 12)*. Le président de la République lui rendra visite.



FAIT D'ARMES

L'hommage ira enfin, et de façon très appuyée, aux soldats français qui ont servi et servent encore en Bosnie, aux soixante-dix d'entre eux qui y ont laissé leur vie. M. Chirac se rendra notamment au pont de Vrbanja, dont les militaires français délogèrent les forces serbes, le 27 mai 1995, sur son ordre, alors qu'il venait tout juste d'arriver à l'Elysée. Ce fait d'armes avait marqué le tournant de la politique française en Bosnie. Il fut applaudi non seulement par les Sarajeviens mais par bien des militaires : ils sortaient enfin de la mission équivoque et impossible que les pouvoirs politiques leur avaient assignée depuis des années (faire du « maintien de la paix » dans un pays en guerre) et se voyaient rétablis dans leur rôle de soldats.

Ce parcours du président de la République dans Sarajevo vise manifestement à restaurer l'image qu'il avait à ce moment-là. Le discours qu'il prononcera au théâtre national, en direction surtout de la jeunesse bosniaque, devrait en être le prolongement : Jacques Chirac va prêcher pour la tolérance et la réconciliation, pour la renaissance d'une Bosnie unitaire et démocratique. Entre-temps, en effet, la voix de la France s'était brouillée. Le comportement de certains officiers français, leurs relations plus qu'ambiguës avec d'anciens chefs de guerre serbes, notamment au moment de la « réunification » de Sarajevo, y furent pour beaucoup. Ils sont pour beaucoup aussi dans les accusations qui, depuis, se sont abattues pêle-mêle sur la France – qu'on lui impute, entre autres, l'inertie de la communauté internationale face au massacre de Srebrenica ou un défaut de volonté dans l'arrestation des criminels de guerre.

Jacques Chirac, avant de regagner Paris mardi soir, ira rendre visite au contingent français stationné à Mostar. C'est là que sera organisée la cérémonie d'adieux du général Jean-Philippe Douin, qui quitte son poste de chef d'état-major des armées. Il s'agit manifestement de rendre un hommage tout particulier aux hommes qui servent sur des théâtres d'intervention extérieurs. Et sans doute d'apaiser le malaise qu'engendre ces temps-ci chez eux l'amalgame des soupçons, des accusations plus ou moins étayées, et des sollicitations de la justice internationale.

Claire Tréan

Le premier ministre albanais redoute un embrasement des Balkans

Fatos Nano veut « isoler » Slobodan Milosevic

L'ÉVOLUTION de la situation au Kosovo a dominé les entretiens que le premier ministre albanais, Fatos Nano, a eus, vendredi 3 et samedi 4 avril, avec Lionel Jospin et le ministre de la défense Alain Richard. Fatos Nano est venu s'assurer le soutien de la France alors que l'instabilité dans la province voisine du Kosovo, peuplée à 90 % de « frères » albanais, menace le fragile équilibre de son pays.

Il y a un an, l'Albanie était plongée dans un chaos qui allait entraîner la chute du président Sali Berisha. Fatos Nano, en poste depuis le mois de juillet 1997, a expliqué que ces heures troublées sont de vieux souvenirs. Les poussées de violence dans le Nord – fief du Parti démocrate de Sali Berisha – sont de plus en plus rares. Les routes du Sud ne sont pas toujours très sûres. *« Mais globalement, nous tenons l'Albanie »*, a déclaré au *Monde* le chef du gouvernement albanais.

Si l'Etat a rétabli un semblant d'autorité, le pays est encore en convalescence. Le conflit du Kosovo pourrait provoquer une rechute. Fatos Nano évoque un scénario catastrophe. *« Si le président yougoslave, Slobodan Milosevic, venait à entreprendre un nettoyage ethnique au Kosovo, des flots de réfugiés se déverseraient en Albanie et en Macédoine. Il serait inimaginable que les populations albanaises de ces deux pays ne se solidarisent pas avec celle du Kosovo. Ce serait l'embrasement des Balkans »*, avertit M. Nano. *« Mais le plus probable*, poursuit-il, *est un scénario à la nord-irlandaise. »* Personne dans la région ne pouvant affronter la puissance militaire serbe – sûrement pas les 15 000 hommes sous-équipés de l'armée albanaise – la population kosovar opterait pour le harcèlement et les attentats.

ACTEUR RESPONSABLE

L'Albanie aurait du mal à se maintenir en dehors d'un tel conflit. *« Dans le nord du pays, beaucoup ont des liens familiaux avec la population du Kosovo »*, souligne-t-il. Selon les observateurs, les kalachnikovs en circulation au Kosovo proviendraient déjà des armureries albanaises pillées lors des émeutes de 1997. Des rumeurs ont fait état de l'existence de camps d'entraînement de jeunes Albanais et de militants de l'énigmatique Armée de libération du Kosovo (UCK) dans les montagnes du nord de l'Albanie, où la frontière avec le Kosovo n'est pas hermétique. *« C'est de la propagande en provenance de Belgrade et de Moscou »*, dément le premier ministre avant d'ajouter : *« Nous ne donnerons pas l'occasion à Milosevic d'entreprendre de nouvelles actions militaires. »*

Tirana se cherche des alliés. *« Il ne faut pas exclure que des unités militaires de pays membres de l'OTAN soient déployées en Albanie pour éviter la contagion si la situation dégénère au Kosovo »*, a réaffirmé M. Nano. En attendant, Tirana a accueilli avec enthousiasme la récente proposition de l'OTAN d'installer un bureau temporaire dans la capitale albanaise chargé de centraliser l'aide de l'Alliance à l'Albanie via le programme de coopération militaire du Partenariat pour la paix. Elle espère également la prolongation du mandat de la force de prévention de l'ONU déployée en Macédoine depuis 1993, qui expire au mois d'août.

Active auprès des organisations multilatérales, l'Albanie entend également devenir un acteur responsable sur la scène diplomatique régionale. *« Nous prônons fanatiquement la modération et la cohabitation pacifique entre les peuples des Balkans »*, affirme M. Nano. Il cite l'amélioration des relations avec la Grèce et la Macédoine ; les premiers contacts avec le Monténégro depuis que cette République de la RFY (République de la fédération yougoslave) conteste l'autorité de Belgrade. Autant de démentis, selon lui, à ceux qui soupçonnent Tirana de rêver d'une « Grande Albanie ».

Quitte à désespérer ses concitoyens, le gouvernement de M. Nano hésite à soutenir, officiellement du moins, la légalisation de l'université en langue albanaise de Macédoine. *« Nous n'approuvons pas, non plus, l'indépendance du Kosovo*, rappelle M. Nano, *mais un statut identique à celui dont jouit le Monténégro au sein de la RFY ou celui de l'entité serbe de Bosnie, à savoir des Républiques autonomes ne disposant pas du droit de sécession. »*

« En attendant, il faut isoler Milosevic », répète M. Nano. Selon lui, l'homme fort de Belgrade est porteur d'une conception *« conflictuelle et dépassée »* des Balkans. La dissidence monténégrine au sein de la RFY, l'arrivée d'un modéré à la tête de l'entité serbe de Bosnie, la relative stabilité en Macédoine et en Albanie seraient autant de signes favorables au développement de nouvelles relations dans cette région. *« La solution définitive à nos problèmes ethniques est une région sans frontières, comme dans l'Europe de Schengen*, conclut M. Nano. *Cela prendra du temps, mais je ne crois pas que ce soit de la science-fiction que de l'imaginer. »*

Christophe Châtelot

Slobodan Milosevic entre Kosovo et Monténégro

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Alors que la tension au Kosovo ne cesse de s'amplifier, Slobodan Milosevic est aujourd'hui confronté à un double défi. Le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) doit tout d'abord gérer cette crise qui sévit dans la province serbe à majorité albanaise et les multiples pressions de la communauté internationale, qui le presse de trouver une issue à cette situation explosive pour l'ensemble de la région balkanique. Il doit aussi faire face, dans le même temps, à une contestation naissante au Monténégro avec la venue au pouvoir, depuis l'automne dernier, dans cette République voisine, d'un jeune et ambitieux président qui s'oppose de plus en plus à sa politique.

ANALYSE

Le chantre de la « Grande Serbie » doit relever un double défi

La tactique jusqu'ici employée par Slobodan Milosevic, face aux difficultés et aux pressions occidentales, est presque toujours la même. Qu'il s'agisse du soutien longtemps apporté aux ultranationalistes de l'entité serbe de Bosnie et à leur chef, Radovan Karadzic, de son refus de reconnaître la victoire de l'opposition aux élections municipales de l'automne 1996 et, aujourd'hui, de la crise au Kosovo, Slobodan Milosevic refuse de céder et dénonce dans un premier temps toutes les *« pressions extérieures »*. Il multiplie les manœuvres dilatoires et, à la fin, accepte ce qui lui semble être le minimum de concessions.

Ces crises font l'objet d'une même rhétorique : il s'agit toujours d'un *« complot mondial contre la Serbie »* et d'une *« ingérence inacceptable de la communauté internationale »* – qui sont dénoncés avec la plus grande fermeté. La presse étrangère est, elle, très vite accusée de soutenir et d'entretenir ledit complot. Et des accusations diverses sont émises à l'adresse des diplomates ou ministres qui se permettent de multiplier les mises en garde à l'encontre de la RFY.

SAVOUREUSE DIATRIBE

Dernier exemple en date de ce florilège, à propos de la crise du Kosovo : la savoureuse diatribe récemment lancée par le ministre fédéral de l'information, Goran Matic, à l'encontre du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, accusée de représenter... *« le lobby islamique dans l'administration américaine »*. Ou celle adressée à l'encontre de plusieurs organes de presse comme la BBC et la Deutsche Welle, accusés de *« mener la guerre internationale des médias contre la Serbie »*.

Ces anathèmes ne sont pas le fait d'une bourde ministérielle et ne reflètent nullement une quelconque divergence d'appréciations au sein du pouvoir serbe. Slobodan Milosevic est – et demeure – le seul maître à bord quelles que soient ses fonctions, hier à la tête de la République de Serbie et, depuis l'été dernier, président de la RFY. Rien ne se passe ni ne se dit sans son approbation. Et toute la tactique qu'il développe, avec un indéniable talent, ne vise qu'à un seul et unique but : se maintenir au pouvoir, en apparaissant comme l'interlocuteur incontournable et courtisé de la communauté internationale. A l'intérieur du pays, les divisions de l'embryonnaire et souvent pathétique opposition – largement provoquées par Slobodan Milosevic – ont jusqu'ici toujours favorisé ce dessein. Mais, aujourd'hui, la multiplication des attentats contre des policiers dans la province serbe à majorité albanaise, la gestion de la répression menée par les forces de l'ordre de Belgrade et l'accroissement rapide des tensions qui en résultent entre les deux communautés lui posent un problème autrement plus complexe qu'un résultat défavorable aux élections municipales ou l'abandon de son soutien à Radovan Karadzic.

Dans la République voisine du Monténégro, l'élection à la présidence d'un opposant apparemment résolu à sa politique, Milo Djukanovic, apparaît aussi comme un défi d'importance. Cela même si le nouvel élu est au départ issu du sérail et du Parti socialiste et s'il a longtemps entretenu les meilleurs rapports avec l'homme fort de la Yougoslavie. Car le nouveau président du Monténégro, aidé par le soutien appuyé de la communauté internationale – souvent ravie de voir enfin émerger en RFY un homme susceptible de défier Slobodan Milosevic –, semble prendre de plus en plus de distance avec la République de Serbie et même avec la RFY.

Milo Djukanovic s'est ainsi offert le luxe d'annoncer récemment qu'il allait proposer *« une nouvelle politique étrangère pour la Yougoslavie (...) ouverte sur le futur et la prospérité »*, en précisant que, s'il soutenait l'appartenance du Monténégro à la RFY, il refusait de la considérer comme une adhésion *« inconditionnelle »*. Un rappel de la position défendue par son rival malheureux, Momir Bulatovic, ancien président du Monténégro et allié fidèle de Slobodan Milosevic.

CONTRE-POUVOIR

Les élections législatives, qui doivent se dérouler à la fin du mois de mai au Monténégro, peuvent à cet égard être lourdes de conséquences pour le président de la RFY si Milo Djukanovic s'assure d'une majorité à l'Assemblée législative. Ce dernier pourrait alors bloquer toute réforme qui ne lui serait pas favorable à l'intérieur de la République fédérale et empêcher Slobodan Milosevic d'y faire aussi facilement ce que bon lui semble : une majorité des deux tiers est nécessaire à toute modification de la Constitution et les deux Républiques sont également représentées au sein de l'Assemblée fédérale.

C'est sans doute en raison du double défi qu'il est obligé de relever, Kosovo et Monténégro, que Slobodan Milosevic a finalement fait appel aux radicaux ultra-nationalistes de Vojislav Seselj pour entrer en force, il y a une semaine, dans le gouvernement de la République de Serbie. Il lui faut éviter le risque de voir surgir une trop large forme d'autonomie dans la province serbe à majorité albanaise et un contre-pouvoir bien installé dans la République voisine. Faute de quoi Slobodan Milosevic – qui s'est tant battu pour son rêve de « Grande Serbie » – ne serait pratiquement plus qu'un roi nu dans une République exsangue, quel que soit son titre de président fédéral.

Denis Hautin-Guiraut

Un risque de « détérioration tragique », selon Jacques Blot

La persistance de l'absence de dialogue entre Belgrade et les Albanais du Kosovo (sud de la Serbie) pourrait entraîner *« une détérioration tragique de la situation »*, a déclaré, dimanche 5 avril à Belgrade, l'émissaire français, Jacques Blot. Le haut fonctionnaire du ministère français des affaires étrangères a remis, vendredi au président yougoslave, Slobodan Milosevic, un message du président Jacques Chirac sur la crise du Kosovo qui *« demandait instamment aux autorités yougoslaves d'ouvrir un dialogue en vue d'une solution politique »*, a-t-il dit. M. Blot, qui s'est aussi rendu à Pristina, chef-lieu du Kosovo, où il a rencontré le chef de la communauté albanaise, Ibrahim Rugova, a indiqué qu'il avait appelé les deux parties à entamer le dialogue *« sans délai »*. *« Le temps est compté, et tout délai se révélerait dangereux »*.

Tirana souhaite une présence plus visible de l'OTAN

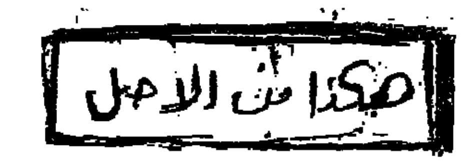
LES DIRIGEANTS albanais ont fait ces dernières semaines des déclarations contradictoires sur l'éventuelle présence d'unités militaires de l'OTAN sur leur territoire, destinées à éviter un débordement du conflit au Kosovo. De part et d'autre, on semble vouloir avancer avec beaucoup de prudence, les dirigeants de l'OTAN ne tenant pas à mettre le doigt dans un engrenage. Il n'en reste pas moins que l'organisation atlantique est de nouveau sollicitée pour contribuer à la stabilité des Balkans, alors que l'Europe – en tant que telle – reste au second plan.

Il y a un an, lorsque le régime de Sali Berisha s'est effondré et que l'Albanie s'est retrouvée plongée dans le chaos, certains membres de l'UEO avaient refusé que l'organisation militaire européenne intervienne pour des missions humanitaires finalement assurées par une coalition *ad hoc* dirigée par l'Italie. *« Une occasion manquée »* pour l'UEO, admet son secrétaire général, le Portugais José Cutileiro, car c'était le moment pour cette organisation de manifester son existence dans une action à la portée de ses modestes moyens.

L'UEO est encore absente des débats actuels alors qu'il s'agit pour la communauté internationale de manifester sa volonté de protéger deux voisins du Kosovo, l'Albanie et la Macédoine, d'une éventuelle contagion. En Macédoine, la force de l'ONU déployée depuis 1993 est composée pour un bon tiers d'Américains ; son mandat arrive à expiration en août. Les Européens pourraient-ils être en mesure de prendre la relève ou laisseront-ils la préséance à l'OTAN ? En Albanie, l'UEO a une centaine d'instructeurs chargés de former la police locale. Il faudrait doubler leur nombre, mais les membres de l'UEO peinent à se mettre d'accord.

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le gouvernement albanais mise plutôt sur l'organisation atlantique. Le mois dernier, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, est rentré d'une visite à Tirana avec une longue liste de demandes albanaises. L'OTAN va ouvrir un bureau temporaire dans le pays pour coordonner la mission des huit équipes d'experts envoyés faire le point sur les besoins dans différents domaines. La surveillance des dépôts d'armes et la formation de gardes frontières sont les deux priorités.

Daniel Vernet



Un accord de paix en Irlande du Nord pourrait être signé

LONDRES
de notre correspondant

C'est jeudi 9 avril à minuit qu'expire le délai donné par Tony Blair aux parties au conflit en Irlande du Nord pour parvenir à un accord. Jusque-là, c'est une véritable course contre la montre pour tenter d'aplanir les ultimes obstacles pour ce qui pourrait être un événement historique dans l'histoire de la province, déchirée par trois décennies de guerre civile et des siècles d'opposition entre protestants et catholiques.

La tension ne cessait de monter à Belfast, comme à Londres et à Dublin, alors que le premier ministre britannique et son homologue irlandais, le *taoiseach* Bertie Ahern, multipliaient les rencontres pour parvenir à un texte commun. Vendredi soir, l'accord semblait imminent, et l'ex-sénateur américain George Mitchell, qui préside les pourparlers de paix, s'apprêtait à le présenter aux négociateurs qui siègent sans relâche dans le palais de Stormont, près de Belfast. Ils ne désespéraient pas, dimanche soir, de parvenir dès le début de la semaine à réduire les dernières divergences.

Nationalistes (catholiques, partisans de l'unification de l'Irlande) et unionistes (protestants, qui veulent maintenir l'Ulster dans le Royaume-Uni) ont fait preuve tour à tour de pessimisme et d'optimisme, de fermeté et de désir de compromis. La situation est d'autant plus complexe que les ultras des deux bords – dissidents de l'IRA et des deux principaux mouvements paramilitaires loyalistes – n'ont pas abandonné leurs efforts pour saboter le processus de paix. Des catholiques ont été pris pour cible tandis que la police de Dublin interceptait une voiture chargée d'explosifs qui s'apprêtait à embarquer pour la Grande-Bretagne.

Tony Blair s'est dit prêt, dimanche, à aller à Belfast pour participer à ce qui pourrait être la dernière ligne droite vers la paix civile, comme le lui demandent les négociateurs. Bertie Ahern a assuré que les deux gouvernements étaient déterminés à *« résoudre les dernières difficultés »*. Il a reçu Gary McMichael, le chef du petit parti loyaliste UDP, puis Gerry Adams, leader du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. Celle-ci estime *« qu'un accord est possible »*, mais l'UDP a mis en garde Dublin sur les *« différences considérables qui persistent »*.

Démentant le pessimisme affiché la veille par son adjoint, David Trimble, qui dirige le Parti unioniste d'Ulster (UUP, principale formation protestante représentée aux négociations), a déclaré dimanche que *« les difficultés peuvent être surmontées »*.

TOUT OU RIEN

L'accord achoppait toujours sur plusieurs points fondamentaux. Les protestants exigent que Dublin abroge les articles 2 et 3 de sa loi fondamentale sur l'unité de l'île Verte. Or, si M. Ahern a donné son accord, le projet de réforme constitutionnelle n'a pas encore été rendu public et fait l'objet d'une forte opposition au Sud. Les catholiques demandent que de futures institutions transfrontalières aient de véritables pouvoirs et ne soient pas de simples lieux de discussion, comme le souhaite M. Trimble. Les unionistes sont vigoureusement opposés à tout ce qui pourrait ressembler à un début de processus de réunification de l'Irlande. Les deux camps ont aussi une vision très différente des institutions qui devront régir la province.

Les négociations se poursuivront jusqu'à la dernière heure. De plus, tant qu'un accord global ne sera pas conclu, à travers un savant équilibre de concessions et de satisfactions mutuelles, rien ne sera joué. Comme on le dit à Belfast, rien n'est décidé tant que tout n'est pas décidé ; autrement dit, il n'est pas possible de se mettre d'accord point par point. Il faudra que tous les détails fassent l'objet d'un consensus qui, s'il semble aujourd'hui dans l'air, n'est toujours pas acquis.

Patrice de Beer

Juan Maria Atutxa, « conseiller à l'intérieur » du gouvernement basque

« Les nouveaux dirigeants de l'ETA sont des fonctionnaires de la terreur »

En première ligne dans la lutte contre le terrorisme de l'ETA (organisation séparatiste basque armée), le « conseiller à l'intérieur » du gouvernement basque, Juan Maria Atutxa, tempère l'optimisme engendré par la récente désarticulation de deux commandos particulièrement meurtriers de l'ETA. D'autant que la situation, après le rejet du plan de paix du chef du gouvernement basque, José Antonio Ardanza, est très confuse.

« Après l'arrestation du *« commando Araba »* et « Andalousie », le ministre de l'intérieur espagnol, Jaime Mayor Oreja, a déclaré qu'il ne restait plus à l'ETA que le « commando Donosti ». Vous êtes d'accord ?

– Ces arrestations sont un coup très dur pour l'ETA, mais il ne faut pas céder à l'optimisme facile et se garder d'affirmations abruptes. Des succès comme celui-là, il y en a déjà eu et même des très brillants comme l'arrestation en 1982 à Bidart de toute la « coupole » dirigeante de l'ETA. Le « commando Donosti » existe, nous le savons, et tout porte à croire que l'ETA, après avoir reconstitué sa direction, s'efforce aussi de reconstituer le « commando Madrid » et surtout son « commando itinérant ». Il ne faut pas oublier que l'ETA a toute une « réserve » prête. Des gens capables de s'intégrer du jour au lendemain dans les commandos, il y en a, je dirai, une cinquantaine. Quant à ceux qui sont prêts à empoigner une arme, à un niveau disons *« moins qualifié »*, ils sont très nombreux.

– Qui sont ces nouveaux dirigeants et quelle est leur idéologie ?

– Avant, des chefs comme Txomin Iturbe avaient une vraie idéologie, aujourd'hui, les nouveaux dirigeants de l'ETA, comme « Inaki de Renteria », « Antza », « Azkoiti », « Josetxo O Kantauri » ou Soledad Iparraguirre « Amboto » n'ont plus rien à voir : c'est celui qui tient le pistolet qui commande. C'est une logique de survie où la violence sert de catalyseur : ce sont des fonctionnaires de la terreur. Ce qui unit ces gens, ce n'est pas une idéologie, même si certains en ont une, vaguement marxiste, trotskiste, ou nationaliste, encore que le nationalisme n'est pas l'élément dominant, ce qui les unit, c'est la peur de leurs coreligionnaires. On ne peut pas parler d'unanimité de vues, mais simplement de discipline : aucune discussion n'est permise. Maintenant quelle est la finalité de l'ETA aujourd'hui ? C'est très confus, ils ont changé plusieurs fois de discours. En ce moment ils semblent privilégier la reconnaissance d'un droit à l'autodétermination comme condition pour mettre un terme à ce qu'ils appellent *« la lutte armée »*.

– Comment dialoguer dans ces *conditions et avec qui ?*

– Il va de soi que réclamer l'autodétermination tout en versant le sang délégitime toute demande. Ensuite, depuis qu'Antxon, qui était désigné comme interlocuteur, a été arrêté, personne ne l'a remplacé. Je ne vois même pas qui, à l'heure actuelle, aurait assez de poids au sein de l'ETA pour négocier des accords que l'ETA honorerait ensuite. Et pourtant, même si aujourd'hui les conditions ne sont pas réunies, il faudra bien dialoguer. Les crimes et les enlèvements ne sont que la partie la plus visible du problème, mais le fait qu'une société ait dû vivre durant plus de trente ans avec le terrorisme, avec pour conséquence cette fracture dans la société basque entre ceux qui adhèrent au système démocratique et ceux qui le dénigrent, me semble aller bien au-delà d'un simple problème policier.

– Que penser de l'échec du plan *Ardanza qui appelait* « au dialogue sans condition » si l'ETA cessait de tuer ?

– Je déplore qu'il ait été repoussé parce qu'il était sérieux, bon et bien intentionné. C'est certain, l'ETA ne va pas s'arrêter de tuer du soir au matin mais quelqu'un doit bien se préoccuper de lui montrer le chemin, de lui prouver que politiquement la violence n'est pas rentable et que l'ETA n'a rien gagné d'autre que d'angoisser la population basque. Il faut que la société leur dise, nous n'oublierons pas, mais nous serons généreux, pas haineux, et nous proposerons une solution.

> « Je reste persuadé que le problème basque n'est pas un problème nationaliste mais un problème de démocratie »

– Le gouvernement Aznar fait-il ce « chemin de préparation ? » ? *Et peut-on compter sur la nouvelle direction de Herri Batasuna (H.B.), la* « vitrine politique de l'ETA » ?

– Le gouvernement s'est enfermé dans une spirale de fermeté, et je suis d'accord qu'il ne faut pas céder au chantage, mais, si la fermeté est nécessaire, elle n'est pas suffisante, il faut la combiner aussi avec une bonne dose d'intelligence ! Et l'intelligence c'est de prévoir la sortie future du conflit. Alors qu'à l'heure actuelle c'est front contre front : ETA-gouvernement, on n'en sort pas. Et H.B. là-dedans ? Ils ont changé les hommes après l'arrestation de leur direction, mais ils sont incapables de défaire le cordon qui les assujettit à l'ETA. H.B. a trouvé un négoce politique rentable dans la terreur, au lieu de représenter démocratiquement ceux qui votent pour elle. C'est pourquoi je reste persuadé que le problème basque, *ce n'est pas un problème nationaliste*, c'est un problème de démocratie : un problème de respect mutuel des opinions des autres à condition qu'elles ne soient pas défendues par la violence.

– On est loin de la grande unité démocratique contre l'ETA de l'été 1997 : n'y a-t-il pas actuellement une récupération politique du terrorisme ? Le gouvernement a longuement insisté sur les cibles du Parti populaire visées par les commandos ?

– Pour commencer, les noms des gens visés, moi, je les ai appris par la presse ! Mais je ne veux pas attiser les polémiques sur la « coordination », la situation est suffisamment crispée. Je crois qu'il reste des grandes manifestations unitaires de l'été, une forte mobilisation. Mais il faut constater, en revanche, que nous, politiciens, avons parfois succombé à la tentation de tirer des bénéfices de cette situation : l'indignation de la société devant la mort et la douleur est aussi un champ propice à la démagogie et à la récupération électorale. Et là, oui, c'est un échec : nous ne sommes pas au niveau que notre société mérite et réclame. Nous devons tous réfléchir et nous reprendre. D'autant qu'à court terme ce qui nous attend, c'est peu d'espérance et beaucoup de violence. »

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

63 mineurs sont tués par un coup de grisou en Ukraine

LE GOUVERNEMENT ukrainien a décrété deux jours de deuil national, dimanche 5 et lundi 6 avril, après le décès de soixante-trois mineurs, samedi, lors du plus meurtrier coup de grisou qu'a connu cette République depuis la disparition de l'URSS. L'explosion, qui a fait au moins soixante et onze blessés, s'est produite dans la mine Skachinskoho de Donetsk (Est), le chef-lieu du bassin minier du Donbass, renommé pour ses installations vétustes et la crise sociale qui y sévit, en raison des arriérés de salaires.

L'explosion a provoqué un violent incendie à plus de 1 100 mètres de profondeur, où travaillaient alors 264 mineurs. Nombre d'entre eux ont étouffé car leurs équipements en oxygène étaient insuffisants. Le vice-premier ministre ukrainien, Mikola Biloblotsky, a qualifié l'accident de *« tragédie nationale »*. *« C'est scandaleux »*, a affirmé le vice-ministre de l'industrie charbonnière, Dmitro Herasimtchouk, *« à cause du manque d'argent, on n'entretient pas les mines comme il le faudrait »*. Le dernier drame de cette ampleur en Ukraine remonte à 1989, quand soixante-cinq mineurs avaient péri dans un coup de grisou dans la région de Lougansk (Est).

En raison notamment du manque de financement, le taux de mortalité chez les 630 000 mineurs ukrainiens est l'un des plus élevés au monde. En 1997, 260 d'entre eux sont morts au fond des puits. En 1996, environ 340 avaient péri – une moyenne d'environ un mort par jour. Outre les coups de grisou, les accidents sont souvent liés à des éboulements de galeries souterraines ou à des pannes de ventilateurs. – *(AFP, AP.)*

Kinshasa critique violemment la Belgique et l'ONU

KINSHASA. La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) s'en est vivement pris, samedi 4 avril, à la Belgique en l'accusant de *« terrorisme »*, et à l'ONU, dont les enquêteurs ont *« un comportement scandaleux »*. Kinshasa avait annoncé, vendredi, la *« dissolution »* de l'Association zaïroise de défense des droits de l'homme (Azaho). Puis la télévision a diffusé, samedi, des images de fusils d'assaut et d'armes de poing destinées, selon la *Voix du peuple*, au consulat belge de Lubumbashi (sud). Selon Bruxelles, les armes devaient être ramenées vers la Belgique. Il s'agissait des armes de militaires envoyés à Lubumbashi en 1997 pour y protéger les ressortissants belges. Kinshasa a également critiqué la mission d'enquête de l'ONU, qui mène actuellement ses investigations sur les accusations de massacres de réfugiés hutus rwandais. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : Boris Eltsine** pense qu'il bénéficie du soutien parlementaire nécessaire pour que le premier ministre par intérim, Sergueï Kirienko, soit confirmé par la Douma dans ses fonctions lors du vote prévu cette semaine, a rapporté dimanche 5 avril l'agence Interfax, citant une source anonyme proche de la présidence russe. – *(AFP, Reuters.)*

■ **SYRIE-FRANCE : le président Jacques Chirac** a reçu, dimanche 5 avril, à la demande de Damas, le vice-président et le ministre des affaires étrangères syriens, Abdel Halim Khaddam et Farouk El Chareh, venus lui exposer leurs vues sur la proposition israélienne de retirer sous conditions son armée du Liban sud. M. Chirac, a-t-on indiqué à l'Elysée, a réaffirmé la *« position constante de la France »*, qui est de souhaiter *« l'application sans condition de la résolution 425 »*, dans le cadre d'un *« règlement global »* du conflit israélo-arabe.

■ **IRAN : les cinquante-cinq habitants du village d'Abkharlabad,** dans le centre de l'Iran, ont péri dans un glissement de terrain qui a enseveli leur hameau samedi 4 avril. Par ailleurs, treize personnes ont été tuées dans des inondations dans le sud-ouest du pays. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : les Arabes israéliens** ont observé, *lundi 6 avril*, une grève générale pour protester contre les violences policières et les destructions de maisons. Des heurts ont opposé, dans la nuit de samedi à dimanche, des policiers à des bédouins près de la localité de Shfar-Am et ont fait quarante blessés. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : la police** a libéré, *dimanche 5 avril*, le Français René Foulquier, enlevé le 16 mars dans le sud-est de la Colombie et dont les ravisseurs réclamaient une rançon de 24 millions de francs. – *(AFP.)*

■ **BOLIVIE : les syndicats paysans** bloquaient, dimanche 5 avril, les dix-huit principales routes du pays, isolant la capitale, La Paz, et les principales villes du pays. Les affrontements entre militants de ces syndicats et les forces de l'ordre ont fait trois morts et une centaine de blessés, la semaine dernière. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : des inconnus** ont attaqué, samedi 4 avril, deux cafés du centre de Kampala, lançant des bombes, tuant 4 personnes et faisant au moins 12 blessés, parmi lesquels des étrangers. Les services secrets soupçonnent un groupe soutenu par le Soudan d'être responsable des attaques. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : Edouard Balladur, premier ministre de 1993 à 1995,** a déclaré, lundi 6 avril, sur Europe 1, que *« l'armée française n'a aucune responsabilité dans le génocide du Rwanda, tout au contraire »*. *« Lorsque j'entends toute cette campagne sur le génocide du Rwanda, dans lequel on veut mettre en cause la France, notamment dans des journaux français, je suis profondément révolté »*, a-t-il ajouté.

INSTITUTIONS A l'invitation du président de la République, Lionel Jospin s'est rendu, lundi 6 avril, à l'Elysée, pour prendre connaissance des premières conclusions des entretiens que Jacques Chirac a eus, dans la semaine du 30 mars, avec les dirigeants des partis politiques républicains sur la modernisation de la vie politique. ● LA RESTRICTION du cumul des mandats et des fonctions, qui figure à l'ordre du jour du conseil des ministres du 8 avril, donne lieu à un différend entre M. Jospin et M. Chirac, ce dernier souhaitant une interdiction plus rigoureuse que celle proposée par le premier ministre. ● LE MODE de scrutin des élections européennes pourrait être régionalisé, selon une formule défendue, depuis plusieurs années, par des responsables politiques de droite et de gauche, et à laquelle MM. Chirac et Jospin ne sont pas opposés.

Les stratégies présidentielles derrière la modernisation politique

Jacques Chirac et Lionel Jospin se sont rencontrés, à la demande du chef de l'Etat, lundi 6 avril, à l'Elysée. Le président de la République poursuit ainsi ses entretiens consacrés à la réforme des institutions

OBJECTIF 2002 ou... un peu avant. Les apparences ne doivent pas tromper : derrière le chantier de la modernisation de la vie politique, dont Lionel Jospin et Jacques Chirac devaient s'entretenir, lundi 5 avril, à midi, au Palais de l'Elysée, *« à la demande du président de la République »*, se profile la prochaine campagne présidentielle. Cette perspective explique l'extrême vigilance avec laquelle le premier ministre et le chef de l'Etat se marquent sur le sujet.

Isolé dans son palais depuis la dissolution manquée de 1997, lâché par une grande partie des dirigeants de la droite, M. Chirac peine à retrouver son influence sur la scène intérieure. Ses relations avec la nouvelle équipe dirigeante du RPR, et en particulier avec Philippe Séguin, restent empreintes d'une grande méfiance réciproque. Et voilà que le résultat des élections régionales et le profond ébranlement de la droite lui offrent une occasion inespérée de *« solder »* lui aussi *« les comptes de la dissolution »*, selon l'expression employée par M. Séguin : à l'égard d'une opposition déboussolée et déchirée en s'imposant comme sa référence ; à l'égard de l'opinion publique en se présentant comme le meilleur rempart contre le Front national.

CASTING « ICONOCLASTE »

Le chef de l'Etat n'a donc pas voulu laisser passer sa chance. Dès le 23 mars, il a occupé le terrain de la modernisation et de la lutte contre l'extrême droite, en intervenant au cours d'une allocution radio-télévisée, pour rappeler chaque camp à son devoir : à la droite, celui de *« convaincre sans se renier »* ; à la gauche, celui de ne *« pas faire le jeu »* de l'extrême droite en *« jetant de l'huile sur le feu »* ; aux électeurs du FN, celui de *« mesurer leurs responsabilités »* ; et... au président de la République de réfléchir à tout cela pour *« adapter »* notre vie politique *« à son époque »* et *« dessiner le visage de la démocratie française de demain »*.

Ce dernier message était surtout destiné à l'Hôtel Matignon : c'est à l'Elysée que va s'établir le portrait de la modernité. C'est là d'ailleurs, que se sont succédé, la semaine dernière, tous les dirigeants des formations politiques *« républicaines »*. Les caméras et les déclarations faites par les chefs de parti étaient là pour en témoigner. A l'invitation du chef de l'Etat vont maintenant défiler dans le bureau présidentiel, sur le même sujet, des *« personnalités qualifiées »* – experts, constitutionnalistes – auxquels on a pris soin d'ajouter des *« personnalités iconoclastes »*. L'enjeu de ce *casting « iconoclaste »* étant bien sûr d'accréditer l'idée que la réflexion de M. Chirac porte sur tous les aspects de la modernisation et non pas sur des simples recettes de cuisine électorale.

Ce souci explique le soin mis par l'Elysée – et par les dirigeants des partis de droite reçus la semaine dernière – à ne pas paraître réduire leurs conversations à la question des modes de scrutin et à insister sur les *« vrais problèmes »*. Jacques Chirac est le premier à se méfier de l'effet de bulle médiatique de certains sujets : la modernisation de la vie politique est de ceux-là, qui suscite un débat passionné dans le monde politique, mais au mieux, l'indifférence, au pis l'hostilité de l'opinion publique.

M. Jospin n'a pas attendu 1998 pour proposer de renouveler les règles du jeu et la classe politique. Il souhaitait en 1995, s'il était élu, soumettre rapidement au peuple, par référendum, trois modifications majeures de la Constitution. En premier lieu, il s'agissait de réduire à cinq ans la durée du mandat présidentiel pour changer les rapports entre le chef de l'Etat, le gouvernement et la majorité parlementaire. Deuxièmement, M. Jospin suggérait d'introduire une dose de représentation proportionnelle dans l'élection des députés, 60 sièges étant ajoutés aux 577 qui sont aujourd'hui attribués au scrutin majoritaire. Enfin, l'interdiction du cumul des mandats pour les parlementaires, et des fonctions pour les ministres, constituaient la troisième proposition de cette consultation populaire.

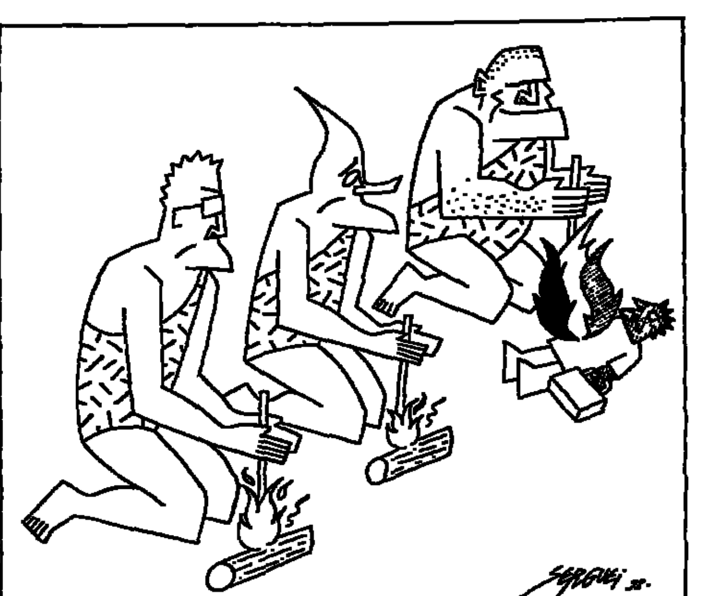
Invité à l'Elysée, le premier ministre n'a, bien évidemment, pas l'intention d'aborder la question de la durée du mandat présidentiel sous ces lambris. Matignon ne veut pas tomber dans le piège de la bulle médiatique. Une précaution que n'a pas prise Laurent Fabius puisque le président de l'Assemblée nationale a rappelé, dimanche 5 avril, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », la position du PS, qui doit donc être la sienne : mandat de cinq ans renouvelable une fois.

Les mêmes réserves valent pour les modes de scrutin, notamment législatif, qui ont fait les choux gras des discussions sur la modernisation. Si M. Chirac a souscrit, selon certains de ses interlocuteurs, à l'introduction d'une dose de proportionnelle, il ne veut pas qu'elle entraîne une augmentation du nombre des députés. Cela revient à dire que si une partie d'entre eux étaient élus sur une liste nationale, il faudrait procéder à un redécoupage des circonscriptions pour les autres. Autant dire que ce projet n'est pas prêt de voir le jour.

Restent les cumuls des mandats et des fonctions qui font l'objet d'une différence d'appréciation générale entre l'Elysée et Matignon. L'opposition se polarise actuellement sur les ministres. L'entourage de M. Jospin considère que, sur cette question, le président est un peu paradoxal. Réticent sur le cumul des mandats des parlementaires, il se veut jusqu'au-boutiste sur le cumul des fonctions des ministres.

Au cours de leur entretien, lundi, MM. Chirac et Jospin auront sans doute en tête un autre face-à-face, public celui-là : c'était le 2 mai 1995 et les deux candidats à l'élection présidentielle s'affrontaient sur les plateaux de télévision. A une longue intervention du premier secrétaire du PS sur la réforme des institutions, le candidat Chirac avait répondu : *« Le problème qui se pose aujourd'hui est un problème de mal-vivre. C'est à cela qu'il faut répondre et ce n'est pas une réforme institutionnelle qui le fera. »*

Olivier Biffaud et Pascale Robert-Diard



Si le mode de scrutin britannique s'appliquait en France...

Si le mode de scrutin britannique à un tour, qui a les faveurs de Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, s'appliquait en France, les élections législatives du... 26 mai 1997 auraient donné la majorité à la droite. Celle-ci aurait eu 351 députés (dont 187 RPR et apparentés, 156 UDF et apparentés et 8 divers droite). La gauche aurait obtenu 214 sièges (dont 164 PS et apparentés, 29 PC et apparenté, 7 radicaux de gauche, 6 Verts, 4 MDC et 4 divers gauche). Le Front national aurait eu 11 députés. Il y aurait eu un élu indépendantiste en Martinique.

Ces résultats sont ceux d'un calcul simple, consistant à considérer comme élus les candidats arrivés au premier tour des élections de 1997. Les partisans d'un scrutin « guillotine » à la française plaident en général pour un scrutin à deux tours, mais n'autorisant à se présenter au second que les deux candidats arrivés en tête au premier.

Les propositions du Parti socialiste pour rénover la démocratie

REVENU, le 14 octobre 1995, à la tête du Parti socialiste, Lionel Jospin avait fait du renouveau de la démocratie une de ses priorités, en reprenant et en enrichissant les propositions qu'il avait faites comme candidat à l'élection présidentielle. Jack Lang avait été chargé d'animer une convention nationale sur les *« acteurs de la démocratie »*, qui s'était tenue les 29 et 30 juin 1996 à La Villette. *« La France connaît aujourd'hui un malaise démocratique »*, soulignait d'emblée l'ancien ministre de François Mitterrand. *« Les citoyens*, affirmait-il, *de plus en plus, se détournent de la chose publique ou se retournent contre elle. Cela s'explique largement par la montée du chômage et des exclusions, conséquences du système économique dominant. C'est la mission historique de la gauche, pour peu qu'elle sache renouer avec ses traditions en leur donnant un visage nouveau, de redonner force et vitalité à l'espérance démocratique. »*

Le texte, approuvé par 92,68 % des militants du Parti socialiste ayant pris part au vote, analysait la crise de la démocratie, en accordant une large place à l'exclusion sociale, et traitait de la démocratie locale, de la participation des citoyens, de l'information, de la sécurité, du droit des étrangers, de la laïcité, des institutions, de la parité, de la justice ou encore des droits sociaux. C'est ainsi qu'il se prononçait pour que les étrangers *« établis depuis longtemps sur notre territoire »* puissent voter aux élections municipales, tout en observant que *« des obstacles constitutionnels »* rendaient impossible sa *« mise en œuvre immédiate »*. Faisant des concessions à son aile gauche – les amis de Jean Poperen et d'Henri Emmanuelli et la Gauche socialiste –, M. Jospin avait accepté *« un véritable contrôle des licenciements »*, avec une saisie obligatoire de l'inspection du travail.

Outre sa prise de position pour l'indépendance de la justice, la convention sur la démocratie avait surtout retenu l'attention pour ses propositions sur la modernisation de la vie politique : révision de la Constitution consacrant le principe de la parité hommes-femmes ; instauration d'un scrutin de liste de type municipal à l'échelle de la région ; instillation d'une dose de proportionnelle pour l'élection des députés ; désignation des électeurs sénatoriaux *« à la proportionnelle des populations »* pour les communes, les départements et les régions. Le PS prévoyait le maintien du scrutin proportionnel pour les élections européennes, mais *« dans le cadre de grandes circonscriptions régionales qui regrouperaient plusieurs régions actuelles »*.

Sur le cumul des mandats, le PS se montrait particulièrement strict en prévoyant plusieurs cas d'interdiction absolue de cumul : entre un mandat parlementaire national et un mandat parlementaire européen ; entre un mandat parlementaire et une fonction exécutive locale ; entre deux fonctions exécutives, et notamment entre la fonction de ministre et une fonction exécutive locale. Il préconisait d'étaler sur huit ans (de 1999 à 2007) l'application de ces dispositions anti-cumul. Favorable à la réduction à cinq ans de tous les mandats – avec pour le président de la République un quinquennat renouvelable une seule fois consécutivement –, le PS se prononçait aussi pour la restauration de *« la souveraineté législative du Parlement »* et un renforcement de sa fonction de contrôle.

Dans sa plate-forme pour les élections législatives de 1997, le PS, qui jugeait que *« la démocratie française reste archaïque »*, reprenait l'essentiel des propositions de juin 1996, afin d'*« accomplir l'indispensable approfondissement de notre démocratie »*. Outre la parité et le cumul des mandats, la plate-forme prônait une limitation du recours à l'article 49-3 (permettant l'adoption d'un texte sauf vote d'une motion de censure) aux lois les plus importantes et s'engageait à *« donner un véritable statut à l'opposition »* et à relancer la décentralisation.

Michel Noblecourt

L'étendue de l'interdiction des cumuls oppose l'Elysée et Matignon

LE PRÉSIDENT de la République et le premier ministre n'ont pas la même appréciation sur la restriction du cumul des fonctions exécutives locales avec celles de ministre ou de parlementaire. Le désaccord se concentre sur le projet de loi constitutionnelle, nécessaire pour modifier les incompatibilités ministérielles et pour lequel le premier ministre a besoin de l'accord du chef de l'Etat. Ce texte ne devrait donc pas figurer à l'ordre du jour du conseil des ministres, le 8 avril.

M. Jospin souhaite que la Constitution interdise aux membres du gouvernement de présider un exécutif local – conseil régional, conseil général ou municipalité –, tandis que M. Chirac estime que cette interdiction doit s'étendre aux fonctions de vice-président, d'adjoint au maire ou, même, de président de communauté urbaine. La question se pose de la même façon – mais, là, le chef de l'Etat ne peut peser sur la décision, puisqu'il s'agit seulement d'un projet de loi organique – pour les parlementaires. Le message que veut adresser M. Chirac est bien celui d'une plus grande rigueur, par rapport au chef du gouvernement, dans le refus des cumuls. L'article 23 de la Loi fondamentale dispose actuellement que *« les fonctions de membre du gouvernement sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, de toute fonction de représentation professionnelle à caractère national et de tout emploi public ou de toute activité professionnelle »*.

REMPLACÉS PAR DES PRÊTE-NOMS

Nommé à l'Hôtel Matignon par M. Chirac, M. Jospin a immédiatement manifesté le désir de respecter les propositions du PS. Dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin 1997, le premier ministre a rappelé que *« limiter strictement le cumul des mandats est ainsi devenu une priorité »*. *« J'ai demandé*, a dit M. Jospin, *aux membres du gouvernement d'appliquer, dès leur nomination, ce principe pour eux-mêmes. La législation sur le cumul des mandats et sur les incompatibilités sera renforcée, notamment en ce qui concerne les fonctions exécutives locales. »*

Devançant les textes, les « ministres-maires » – et, pour Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-d'Armor – ont donc quitté leurs fonctions. A l'exception de Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, qui est resté maire de Saint-Agrève, en Ardèche. Toutefois, s'ils ont abandonné leurs fonctions de maire, ces ministres n'en ont pas moins gardé un œil sur les affaires locales en devenant, la plupart du temps, premier adjoint avec toutes délégations. Rares sont ceux qui sont revenus « à la base », simples conseillers municipaux. Au final, même si M. Jospin a imposé une nouveauté, les « ministres-maires » se sont fait remplacer, en quelque sorte, par des prête-noms.

Après avoir consulté les partis républicains à la fin de l'année et leur avoir fait parvenir ses propositions sur le cumul des mandats, en février, le premier ministre a soumis à l'Elysée les projets de loi ordinaire et organique qui devraient être approuvés par le conseil des ministres le 8 avril. Pour ce qui est du projet de loi constitutionnelle concernant les ministres, M. Jospin a dû constater un désaccord avec M. Chirac.

O. B.

Régionaliser l'élection des députés européens

UN SCRUTIN chasse l'autre. A peine refermée la page des élections régionales s'ouvre celle des européennes de 1999. Sans attendre le résultat des réflexions et consultations actuelles sur la réforme éventuelle du mode de scrutin régional, plusieurs responsables politiques ont évoqué la nécessité de reposer rapidement le problème du mode de scrutin aux européennes.

« Aujourd'hui, la priorité immédiate, ce sont les prochaines élections européennes », déclarait récemment Edouard Balladur (*Le Monde* du 2 avril). Le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a indiqué de son côté, dimanche 5 avril, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », que l'adoption de circonscriptions régionales pour le scrutin européen serait une démarche salutaire *(lire page 34)*. De même, plusieurs des responsables de l'UDF ont évoqué ce sujet lors de leurs entretiens avec le président de la République, la semaine dernière, sur la modernisation de la vie politique. Cela a notamment été le cas d'Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), qui a plaidé pour une réforme rapide du mode de scrutin aux élections européennes.

Ce débat n'est pas nouveau. Depuis qu'en 1976, Valéry Giscard d'Estaing, en accord avec Helmut Schmidt, a obtenu que les membres du Parlement européen ne soient plus désignés par les Parlements nationaux, les quatre-vingt-sept représentants français sont élus à la proportionnelle sur une liste nationale, conformément à la loi du 7 juillet 1977. La proportionnelle est le système retenu par tous les membres de l'Union européenne, à l'exception des Britanniques.

MANQUE DE VISIBILITÉ

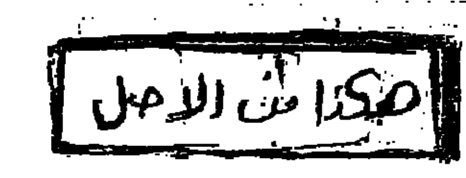
En revanche, nombre d'entre eux ont préféré un système de liste régionale, plutôt que nationale. Or, le principe de la liste nationale a montré, depuis une vingtaine d'années, ses inconvénients. Couplé au scrutin à la proportionnelle, il fait des appareils des partis les véritables « électeurs » des députés européens, qui sont, de ce fait, bien souvent coupés de toute attache locale. La légitimité et la visibilité du Parlement européen en souffrent manifestement.

Pour surmonter ces handicaps, plusieurs hypothèses de réforme ont été échafaudées au cours des dernières années, sans jamais aboutir. En 1993, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur du gouvernement d'Edouard Balladur, avait évoqué trois pistes de réflexion (*Le Monde* du 7 mai 1993) : ou bien le découpage du territoire en quatre-vingt-sept circonscritions, correspondant au nombre actuel de députés français à Strasbourg (proposition reprise actuellement par M. de Charette) ; ou bien le maintien de la proportionnelle, mais avec quatre très grandes circonscriptions régionales ; ou bien encore un système identique, mais sur la base de huit circonscriptions régionales. Devant les réticences de l'UDF, les velléités de réforme avaient alors fait long feu.

Le débat avait ensuite été relancé, début 1997, par le premier ministre de l'époque, Alain Juppé. Celui-ci avait chargé son ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier (RPR), d'une mission d'information à ce sujet (*Le Monde* du 14 mars 1997). M. Barnier proposait de conserver le scrutin proportionnel mais sur la base de huit grandes circonscriptions électorales, regroupant chacune plusieurs régions (Ile-de-France, Nord - Manche, Arc atlantique, Grand Est, Centre - Massif central, Grand Sud-Ouest, Rhône-Alpes - Méditerranée - Corse, DOM-TOM).

De son côté, le Mouvement européen-France avait, dans un rapport de juin 1996, suggéré de retenir les vingt-deux régions métropolitaines actuelles comme circonscriptions de base pour le scrutin européen. Quant au Parlement européen, il envisage depuis des années d'harmoniser les modes de scrutin pour l'élection de ses membres, mais sans aboutir à une solution de consensus.

Gérard Courtois



Bourgogne : M. Soisson (UDF) veut retrouver la présidence en contournant le FN

Après sa démission, il rêve d'une « majorité de gouvernement »

EN BOURGOGNE, « *tout est ouvert, tout est possible* », résume François Rebsamen, porte-parole de la gauche « plurielle ». Depuis la démission de Jean-Pierre Soisson, élu, le 20 mars, président du conseil régional avec les voix du Front national, rien n'a vraiment bougé. Mardi 7 avril, M. Soisson (UDF) sera de nouveau candidat avec, assure-t-il, le soutien du RPR et de l'UDF. La gauche continue à revendiquer la présidence au nom de sa majorité relative (24 élus sur 57). Le Front national (9 élus) veut faire barrage « *à la coalition socialo-communiste* », et les deux Chasseurs s'en tiennent à leur défense de la ruralité.

Le seul vrai changement est venu d'Auxerre : réuni dimanche, le conseil municipal a désigné son nouveau maire, Jean Garnault. Agé de 72 ans, conseiller municipal (divers droite) depuis 1965, M. Garnault succède à M. Soisson (*Le Monde* daté 29-30 mars). L'ancien ministre de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand est désormais 11e adjoint, chargé du développement économique, et reste président de la communauté des communes de l'Auxerrois.

C'est pour anticiper sur loi sur le cumul des mandats que M. Soisson, député (apparenté UDF) de l'Yonne, a quitté le fauteuil de maire d'Auxerre qu'il occupait depuis 1971. Il lui faut maintenant retrouver la présidence du conseil régional, exercice fort compliqué. Les 22 conseillers régionaux RPR, UDF et divers droite ne marchent pas tous du même pas. Une minorité d'entre eux souhaite, comme le Front national, que la gauche ne présente pas de candidat ; une autre minorité refuse la moindre compromission avec l'extrême droite.

Dans une récente « Lettre aux Bourguignons », M. Soisson souligne qu'« *en l'état actuel des positions des uns et des autres, la seule majorité qui existe est celle formée par l'addition de la droite républicaine et de l'extrême droite* ». Estimant que si « *un président de gauche était élu le 7 avril, il subirait le poids de cette arithmétique implacable* », M. Soisson en a appelé à « *une majorité de gouvernement (...), indépendamment des considérations partisanes* ».

Affirmant « *ne plus avoir de contact avec le Front national* », M. Soisson espère ainsi bénéficier de l'attitude bienveillante des deux Chasseurs, voire de certains conseillers de gauche.

UN CANDIDAT SOCIALISTE

La gauche tient à la « clarté ». M. Rebsamen affirme que l'hypothèse d'une candidature de Jean Cordillot, maire (PC) de Sens (Yonne), qui, à soixante et onze ans, peut être élu au bénéfice de l'âge en cas d'égalité, « *n'a pas été envisagée* ». Le socialiste Eugène Teisseire (Nièvre) sera donc de nouveau candidat. M. Rebsamen compte aussi sur « *la confusion* » qui règne à droite pour, éventuellement, grappiller quelques abstentions ou non-participations au vote.

Pierre Jaboulet-Vercherre, chef de file du Front national, cherche à « *rassurer* » en annonçant que le FN ne fera pas partie du prochain exécutif, mais ce « *sacrifice* » a une contrepartie : il incite « *la gauche socialo-communiste* » à « *suivre l'exemple de sa sœur en Franche-Comté* », où la plupart des élus de gauche n'ont pas pris part au vote afin de permettre l'élection de Jean-François Humbert (UDF-PPDF). « *Dans l'hypothèse inverse,* prévient M. Jaboulet-Vercherre, *nous saurons faire ce qu'il faut pour éviter à la région Bourgogne une situation de blocage.* » Le candidat de la droite serait alors élu avec les voix de l'extrême droite...

Bruno Caussé, avec Vincent Roussot à Auxerre

Les Verts et le Mouvement des citoyens montrent des signes de mauvaise humeur

M. Chevènement dénonce le « manquement » du PS à ses engagements électoraux

Le conseil national interrégional des Verts a demandé, dimanche 5 avril, au gouvernement de « *réorienter en profondeur sa politique économique* ». Les députés Verts voteront contre la réforme du statut de la Banque de France. Jean-Pierre Chevènement a comparé la marche à l'euro au *Titanic*, en souhaitant se tenir près de « *la proue du navire* », pour, si « *une banquise* » apparaissait, avoir le temps de « *l'éviter* ».

EST-CE LE BILAN d'une victoire sans panache, d'une « *majorité de rejet* », selon l'expression de Robert Hue ? Ou de simples crispations des partenaires du PS qui ont vu, lors des élections régionales et cantonales, la force de ce dernier renforcée ? Des signes de mauvaise humeur se sont manifestés dans la majorité sans qu'aucun ne tire à conséquence. Réunis ce week-end, les communistes, les Verts et les chevènementistes ont tiré un bilan positif de leur participation à des listes électorales communes aux élections régionales. Ils ont continué à saluer leur participation au gouvernement.

C'est du côté du Mouvement des citoyens que la grogne a été la plus grande. Samedi 4 avril, à la Mutualité, le conseil national du MDC a dressé le procès du PS. Devant ses troupes, Jean-Pierre Chevènement a commenté en termes vifs l'élection de Jean-François Humbert (UDF-PPDF) à la tête de la région Franche-Comté, comme il l'avait fait, quelques heures plus tôt, sur le perron de Matignon.

« *On a offert la Franche-Comté à l'UDF contre un plat de lentilles* », au nom du « *TSP : Tout Sauf Proust, Tout sauf le MDC* », s'est exclamé M. Chevènement, qui avait manifesté son soutien, toute la journée de vendredi, à son ami Christian Proust, notamment lorsque celui-ci a été mis en minorité, dans la soirée, au sein de la gauche franc-comtoise, sur sa proposition de présidence tournante. « *L'objectif est atteint, M. Moscovici peut être content* », a-t-il ajouté.

Comme Jean-Luc Laurent, responsable des élections, M. Chevènement a inscrit cette défaite dans le cadre « *d'un manquement général du PS aux engagements tenus* ». « *Dans un tiers des départements concernés par l'accord Verts-PS, il n'y a pas eu respect des engagements souscrits* », a affirmé M. Chevènement. M. Laurent a jugé « *scandaleux* » le « *lâchage* » des socialistes, indiquant que « *le PS était d'autant plus combatif face à l'alliance droite-FN qu'il était lui même en situation d'exercer géographiquement des responsabilités* ».

« LE PS A PRÉFÉRÉ LA DROITE »

Dans les couloirs du conseil national, le président du conseil général de Belfort ne décolérait pas : « *Je vais m'occuper personnellement et sérieusement de Pierre Moscovici à Montbéliard. Je « tracterai » dans ses cités pour expliquer aux habitants que les aides qu'ils n'ont pas, c'est parce que le PS a préféré la droite* ».

Aucune critique, en revanche, n'a visé le premier ministre. Lors de la réunion de ministres consacrée à la réforme de la justice, samedi matin, Lionel Jospin avait glissé un petit mot à son ministre de l'intérieur pour lui dire, « *sans rapport avec le sujet traité* », qu'il ne s'était « *pas tenu informé de la situation en Franche-Comté* ».

Le premier ministre a pris en effet grand soin de ne pas intervenir sur ce sujet. Même si, après la démission de M. Humbert, le 20 mars, il avait indiqué clairement à son ministre des affaires européennes et à Yves Colmou, second sur la liste jurassienne et directeur de cabinet de Daniel Vaillant, que, puisque la victoire semblait hors de portée, mieux valait ne pas faire de M. Humbert un « *martyr* », en tâchant de préserver leurs places, et sans faire de « front républicain ».

« *Soyons raisonnable. Chacun doit reconnaître ses erreurs et reprendre le travail en commun,* a répondu, lundi 6 avril, M. Moscovici. *La donnée de base, que le MDC n'a jamais voulu reconnaître, c'est que nous avions perdu la région. M. Humbert est le seul type à avoir un comportement digne, alors qu'un " vieux " aurait été encerclé plus facilement dans une alliance avec le FN* ». Une position totalement partagée avec le PS, puisque M. Moscovici est resté toute la journée de vendredi en contact avec le directeur de cabinet de François Hollande. « *L'accord signé avec Jean-Pierre Chevènement,* a-t-il déclaré, *c'était avant le 15 mars, et en cas de victoire, comme l'a rappelé le bureau national du PS, le 17 mars* ».

Dominique Voynet, qui participait, samedi, au conseil national des Verts, a repris à son compte cette analyse. La ministre de l'aménagement du territoire, qui avait félicité M. Humbert, après son refus d'être élu avec les voix du FN, a expliqué que les Verts avaient refusé « *que le choix du président de la région repose sur des tractations souterraines dans les couloirs* » et de « *donner un rôle exorbitant aux élus du FN* » alors que « *le candidat de la droite était auréolé d'une image particulière* ».

Le conseil national des Verts a également décidé de parrainer 500 sans-papiers (*Le Monde* du 3 avril). En réunion de ministres, jeudi, après les réserves formelles de Jean-Claude Gayssot, Marylise Lebranchu, et Martine Aubry, Mme Voynet avait critiqué les « *expressions malheureuses* » de M. Chevènement (*Le Monde* du 4 avril). Vendredi, le directeur de cabinet de M. Chevènement a téléphoné à la ministre pour exiger des excuses. Qu'elle n'a pas adressées.

Ariane Chemin

Jean-Marie Le Pen déclare la « guerre » à la gauche et à la monnaie unique

LA « *GRÈVE DE L'EURO* » pour l'obtention d'un référendum, une campagne d'affichage « *contre la gauche* » : le Front national, dont le conseil national était réuni samedi 4 avril, a présenté les armes qu'il compte utiliser dans la nouvelle « *guerre* » qu'il entend mener dans les prochains mois.

En fait, quand on parle avec le délégué général du parti d'extrême droite, Bruno Mégret, des futurs rapports entre la droite et son parti, il utilise une image. « *Un tremblement de terre,* dit-il, *est souvent suivi de répliques qui sont parfois plus destructrices que la première secousse.* » On ne peut être plus explicite. Le Front national n'a pas l'intention d'arrêter au milieu du chemin son entreprise de désintégration de l'opposition parlementaire. L'objectif est inchangé : forcer la droite à choisir son camp, avec ou contre le Front national.

Devant le conseil national, le délégué général a fait le bilan de la méthode de la « *main tendue* », qu'il avait préconisée pour les élections régionales et cantonales de mars. « *Si elle est une grande victoire sur le plan des résultats, sur le plan du fonctionnement de notre organisation à la fois professionnelle et bénévole, elle a surtout été une grande victoire par ce qu'elle a provoqué chez les concurrents du FN* », a résumé le président du parti, Jean-Marie Le Pen, au cours d'une conférence de presse organisée après la réunion du conseil.

Pour M. Le Pen, « *le Front national a littéralement (...) bouleversé l'échiquier politique français* » et il n'a pas « *fini de mesurer ce que cette campagne va* [lui] *apporter d'électeurs déçus ou révoltés, du RPR et de l'UDF. Révoltés de voir que leurs mouvements politiques ont été contraints de remettre des régions à la gauche, alors que celles-ci auraient pu et dû lui être enlevées, à condition d'accepter les voix du FN* ». Bien décidé à attiser les braises, le Front national lance une campagne contre « *la gauche* ». Une des affiches prévues clame : « *Contre la Gauche, avec le FN* », avec un G en faucille et marteau. Sur une autre, on peut lire « *Communisme = 85 millions de morts. Une erreur selon M. Hue ?* ». Le parti de M. Le Pen n'hésite pas à agiter le chiffon... rouge de l'anticommunisme pour affoler les électeurs et les élus de droite. Non sans succès, comme l'a prouvé l'élection, vendredi 3 avril, d'un vice-président Front national, Dominique Chaboche, au conseil régional de Haute-Normandie. « *J'ai prévenu les élus de droite que je ferais une très grande publicité s'ils laissaient passer un élu communiste* », a expliqué M. Chaboche après la réunion du conseil national.

« L'EURO VA TUER LE FRANC »

Grandiloquent, M. Le Pen a également déclaré qu'il avait « *décrété la guerre de l'euro, la grève de l'euro* ». Une affiche est déjà prête. On y voit un Gaulois moustachu exhiber ses muscles et arborer une pièce de 1 franc en forme de bouclier. Deux slogans sont inscrits : « *Exigeons un référendum contre la monnaie unique* » et « *Contre la gauche, le Front national* ». « *L'euro veut tuer, va tuer le franc, et le franc, c'est notre histoire (...). Il s'agit de la bataille fondamentale de notre peuple et de notre histoire* », s'est exclamé M. Le Pen.

Le FN va donc faire la « *grève de l'euro* » et il demande de « *refuser de faire figurer dès maintenant par des étiquettes la double tabulation, la double numérotation* », jusqu'à l'obtention d'un référendum qui devrait, selon lui, distinguer « *ceux qui entendent rester français et ceux qui entendent cesser de l'être* ».

Christiane Chombeau

Aéroport de Roissy : manifestation anti-expulsion

Environ 200 militants et responsables politiques, syndicaux et associatifs se sont retrouvés, lundi 6 avril au matin, à l'aéroport de Roissy, avant le départ, à 11 heures, d'un vol d'Air France pour Bamako. A l'appel de Droits devant !!, ils protestent contre les expulsions de sans-papiers et dénoncent l'interpellation de neuf passagers qui s'étaient interposés (*Le Monde* du 4 avril).

Parmi les manifestants, étaient présents Jean-Claude Amara (Droits devant ! !), Mouloud Aounit (MRAP), Henri Noguères (LDH), Jean-Luc Bennahmias, Alain Lipietz, Yves Cochet et Noël Mamère pour les Verts, des élus communistes – dont Patrick Braouezec, député de Seine-Saint-Denis – emmenés par Serge Guichard, chargé de l'immigration au PCF, et Alain Krivine (LCR). Des syndicalistes étaient aussi présents (SUD, CGT). Guy Ferrer (SNPL-IT) a appelé les pilotes de ligne à refuser d'embarquer les sans-papiers. Un entretien a été demandé à Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France.

526 millions de francs d'aides publiques pour les partis en 1998

UN DÉCRET publié au *Journal officiel* du samedi 4 avril fixe le montant des aides attribuées aux partis et groupements politiques pour l'année 1998, en application de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique. Cette somme qui s'élève, au total, à 526,5 millions de francs est divisée en deux fractions égales, de 263,2 millions. La première correspond au financement des partis et groupements, en fonction de leurs résultats aux élections législatives ; la seconde au financement des partis et groupements représentés au Parlement. Au titre, respectivement, de la première et de la seconde fraction, l'association Parti socialiste, radicaux-socialistes et apparentés devrait toucher 69,2 millions et 99,2 millions, le RPR 43,6 millions et 68 millions, l'UDF 38 millions et 67 millions, le PCF 26,5 millions et 14 millions. Le Front national percevra 41 millions au titre de la première fraction et 294 463 francs au titre de la seconde. Les Verts toucheront 10,2 et 1,1 million de francs.

■ **35 HEURES : Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité**, a estimé, dimanche 5 avril, qu'il n'y avait « *pas un grand mouvement de soutien* » aux 35 heures, en indiquant que les syndicats devaient être « *aussi capables de se mobiliser* ». Pour Mme Aubry, invitée du « Club de la presse » d'Europe 1, « *il y a une inquiétude* » des entreprises et des salariés concernant les 35 heures « *qui a été nourrie par le discours du CNPF* ». Pour la ministre, les relations entre le patronat et le gouvernement sont « *revenues dans la normale* ». Interrogée sur la représentation des associations de chômeurs, Mme Aubry s'est déclarée favorable à « *des comités d'usagers (...) à côté de l'Unedic* ».

■ **FRONT NATIONAL : Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS chargé des fédérations et des relations extérieures**, a reproché « *à la droite de ne pas mener le combat contre le FN* » et de « *n'avoir qu'une position morale* ». Interrogé, dimanche 5 avril sur Radio J, à propos des alliances entre la droite et le FN, il a estimé que Charles Millon, élu président en Rhône-Alpes avec les voix de l'extrême droite, a « *introduit le FN dans l'espace public plus qu'il ne l'était* ».

■ **REFONDATION : les Adhérents directs de l'UDF ont réaffirmé**, samedi 4 avril, leur volonté d'une refondation de l'UDF par la création d'un « *nouveau mouvement politique unifié* ». Ils ont réclamé l'organisation, « *avant le 15 juin* », d'un référendum « *ouvert à tous les adhérents* ».

■ ***ÉDITION* : le Prix du livre politique 1998 a été décerné**, samedi 4 avril, à Régis Debray pour son ouvrage *Par l'amour de l'art* (Gallimard).

JUSTICE Deux mois après l'assassinat du préfet Claude Erignac, les enquêtes judiciaires s'accélèrent en Corse. Les policiers du SRPJ d'Ajaccio travaillent en particulier sur la base des informations fournies, le 15 octobre 1997 dans une note confidentielle, par le préfet adjoint délégué à la sécurité, Gérard Bougrier, à la directrice adjointe du cabinet du ministre de l'intérieur, Catherine Delmas-Comolli. ● PLUSIEURS institutions financières sont en particulier visées par les enquêteurs, parmi lesquelles la caisse régionale du Crédit agricole et la Caisse de développement économique de la Corse (Cadec). ● DES PERSONNALITÉS de l'île sont également inquiétées. Parmi elles, le nouveau président du conseil d'administration de la caisse régionale du Crédit agricole, l'ancien député européen (RPR) François Musso, et Paul Natali, ancien président (RPR) du conseil général de Haute-Corse.

La justice enquête sur plusieurs institutions financières corses

Travaillant sur la base d'une note confidentielle adressée au ministère de l'intérieur en octobre 1997, les policiers du SRPJ d'Ajaccio examinent les comptes de la caisse régionale du Crédit agricole. Le parquet a été saisi d'une affaire de passation douteuse de marchés publics

BASTIA
de notre correspondant

Le feu couvait sous la cendre depuis des années. Les actions violentes des nationalistes clandestins constituaient un écran de fumée bien pratique pour ceux qui, soit en qualité d'élu politique, de responsable consulaire ou d'acteur économique douteux, avaient pris l'habitude de détourner les procédures d'affectation et d'emploi des fonds publics en Corse.

Il aura fallu l'assassinat du premier représentant de l'Etat en Corse pour commencer à briser une entente dont le pricipe premier revenait à violer les règles élémentaires de l'Etat de droit. Bernard Bonnet, le successeur de Claude Erignac, profite de la réorganisation des services de l'Etat et du choc provoqué par l'assassinat de son prédécesseur pour accélérer les enquêtes lancées depuis plusieurs mois.

En octobre 1997 avant son départ définitif de Corse, Gérard Bougrier, préfet adjoint délégué à la sécurité, avait informé, dans une note confidentielle, dont *Le Monde* détient une copie, le cabinet du ministre de l'intérieur sur la poursuite nécessaire de certaines investigations,Q en direction d'organismes financiers locaux et même de personnalités anciennement connues dans le milieu du grand banditisme et aujourd'hui reconverties dans le monde des affaires.

L'une des institutions financières visées est la Caisse de développement de la Corse (Cadec) dont la recapitalisation à hauteur de 140 millions de francs avait été décidée, en 1996, à parité entre l'Etat et la collectivité territoriale de Corse. Le préfet Erignac avait alors alerté ses partenaires locaux sur la situation préoccupante de cumuls de non-remboursement des prêts accordés aux collectivités et entreprises locales par la Cadec.

L'autre institution visée est la caisse régionale du Crédit agricole, la plus importante banque de Corse, dont le déficit est chiffré à environ 900 millions de francs. Le 17 mars au matin, sept inspecteurs des finances investissaient les locaux du siège ajaccien de la caisse régionale et poursuivaient leurs investigations jusqu'au vendredi 3 avril.

2,5 TONNES DE DOCUMENTS

Des policiers du SRPJ d'Ajaccio venaient alors prendre en charge 2,5 tonnes de documents, dont des microfilms et des microfiches, portant sur dix ans de mouvements de fonds journaliers. L'ensemble était transféré dans la nuit à Paris par avion militaire *« pour éviter tout risque éventuel de destruction »*. Le lendemain, Jacques Dallest, procureur de la République à Ajaccio, ouvrait une information pour *« escroqueries »* et *« détournements de fonds publics »* contre la caisse du Crédit agricole de la Corse. Le magistrat complétait son information pour *« faux et usage de faux »*, *« complicité en matière de faux et usage de faux »* et *« abus de biens sociaux »*. Selon les enquêteurs, ces documents *« seront exploités à la fois par la justice, la commission bancaire et la caisse nationale du Crédit agricole »*.

APRÈS LES 2 TONNES DU CRÉDIT AGRICOLE, IL Y A AUSSI 200 GRAMMES DE DOCUMENTS À ALLER CHERCHER AU PALAIS DE JUSTICE.

Deux niveaux d'incriminations pourraient être ainsi déterminés. Il s'agirait, d'une part, de l'examen approfondi de données saisies concernant les dossiers de bénéficiaires de prêts, notamment agricoles, ayant été constitués avec des faux documents et ayant bénéficié des mesures successives d'allégement ou d'effacement de dettes décidées par le ministère de l'agriculture depuis dix ans. D'autre part, d'évaluer l'implication personnelle de certains administrateurs ou responsables hiérarchiques de la Caisse régionale du Crédit agricole. L'ancien député européen (RPR) François Musso, élu président du conseil d'administration de la banque depuis quelques jours, estime qu'*« il s'agit là d'une manœuvre politique du nouveau pouvoir »*. L'ancien directeur général de la banque régionale, Jean-Claude Guazzeli, aujourd'hui conseiller exécutif après son élection à l'assemblée de Corse sur la liste de Jean Baggioni (RPR), estime que le quitus accordé à sa gestion par le conseil d'administration lui permet d'attendre avec sérénité la suite de l'enquête.

Toutefois l'examen des dossiers saisis pourrait bien déboucher sur des mises en cause tous azimuts. *« Une quarantaine de dossiers ont déjà fait l'objet d'une première vérification*, indiquent des enquêteurs. *Elle met en cause des représentants des syndicats agricoles, des comités de défense de la profession et d'exploitants agricoles nationalistes sur qui pèsent de lourdes présomptions de détournements, d'escroqueries et d'abus de biens sociaux »*. Tout l'enjeu de cette enquête sera de déterminer les véritables responsabilités du dossier agricole, qui a toujours été le plus sensible en Corse. L'endettement de ce secteur avait été évalué en 1995 à 1,682 milliard de francs.

Le préfet de Corse a également décidé de saisir le parquet sur les présomptions de passations douteuses de certains marchés publics de l'île. Il indique avoir été alerté par le Service de la concurrence et de la consommation sur d'éventuelles irrégularités de procédures d'attribution mettant en cause Paul Natali, l'ancien président (divers droite) du conseil général de la Haute-Corse au sujet de marchés publics décidés par l'assemblée départementale au bénéfice d'entreprises du BTP appartenant à la famille de l'élu.

ENQUÊTE SUR TROIS MARCHÉS

Mercredi 1er avril, Patrick Vogt, procureur de la République à Bastia, a ouvert une enquête préliminaire concernant trois marchés passés en 1995 et 1996, et visant la construction d'une gendarmerie à Borgo, commune dont le maire est l'épouse de Paul Natali. Le deuxième marché concernait l'élargissement d'un pont sur la route départementale 81 et le troisième dossier concerne la deuxième phase d'aménagement du port de Centuri dans le cap Corse.

Ces travaux ont été dévolus, après appel d'offres public, au groupe d'entreprises que dirigeait Paul Natali avant 1992 et dont la direction a été, depuis, confiée à certains de ses proches. Si l'enquête préliminaire conclut à une présomption de délit d'ingérence ou de délit d'initié, une instruction sera ouverte.

« Cette procédure, curieusement décidée au lendemain de ma défaite à la présidence du conseil général, ressemble à une cabale politique, a déclaré, dimanche 5 avril, Paul Natali. *Je suis surpris car les marchés publics invoqués ont été soumis au contrôle de légalité de la préfecture. Je suis étonné car ni les services de l'Etat, ni la chambre régionale des comptes n'ont fait de remarque »*.

Paul Natali fait ainsi allusion aux conséquences que devrait avoir son éventuelle mise en cause sur les carences du contrôle de l'Etat. Des manquements que Bernard Bonnet n'exclut pas puisqu'il prône le principe de *« l'automaticité du contrôle de légalité »*, laissant entendre que, par le passé, la règle a pu ne pas être systématiquement appliquée.

« Je veux bien qu'on ouvre les dossiers du conseil général que je présidais jusqu'ici, mais alors qu'on mette cartes sur table et qu'on se plonge dans tous les appels d'offres réalisés à ce jour, réplique M. Natali. *Si je suis serein pour ce qui me concerne, il pourrait en revanche y avoir des surprises à gauche »*.

Michel Codaccioni

Quatre nationalistes mis en examen

L'impasse apparente dans laquelle se trouve l'enquête sur les auteurs de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février à Ajaccio, contraint les policiers à prendre en compte toutes les affaires susceptibles d'apporter des indications au dossier dont a la charge Gilbert Thiel, juge d'instruction antiterroriste. Un groupe de militants nationalistes, tous membres d'A Cuncolta, organisation légale proche du FLNC-canal historique, a été mis en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, samedi 4 avril, après avoir été transféré dans la nuit d'Ajaccio à Paris. Ils sont soupçonnés d'avoir entretenu des relations étroites avec des personnes déjà mises en examen et écrouées pour leur implication dans plusieurs attentats à l'explosif commis en Corse, en 1995 et 1996, et revendiqués par le FLNC-canal historique.

Trois hommes ont été immédiatement écroués. Il s'agit de Jean-Luc Ottavi, Paul Istria et Olivier Sauli. Le quatrième, Jean-Michel Emmanuelli, directeur général de l'hebdomadaire *Le Journal de la Corse*, a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

Paul Natali, l'autodidacte devenu l'un des plus puissants patrons de l'île

BASTIA
de notre correspondant

PORTRAIT
Il a été à la tête d'un groupe toile d'araignée

Respectueusement appelé *« Président »* par ses interlocuteurs ou, plus familièrement, *« Popol »* par ses intimes, Paul Natali (RPR) était jusqu'au lundi 30 mars, président du conseil général de la Haute-Corse. Sa défaite s'est jouée au troisième tour de scrutin, alors que la droite et la gauche départementales étaient à égalité de votes, quand un des membres de son groupe a décidé de voter blanc, donnant ainsi la victoire à Paul Giacobbi (MRG). Cet échec a fragilisé la position politique de celui qui a la réputation d'être solidement aidé hors de l'île. Ainsi, Charles Pasqua le soutenait lors de la phase initiale de la course à l'investiture du RPR pour les dernières élections régionales. Philippe Séguin, lui-même, avait tenté d'imposer Paul Natali comme tête de liste devant le délégué régional du RPR, Jean Baggioni. L'échec de ce « parrainage » avait conduit le RPR à ne donner son investiture à aucune liste.

La situation de Paul Natali n'est toutefois pas encore gravement hypothéquée. Il a su limiter le risque de marginalisation en jouant l'alliance, au deuxième tour des élections de l'assemblée de Corse du 22 mars, avec les listes de Jean Baggioni (RPR) et José Rossi (UDF). Le risque d'instabilité de cet équilibre fragile contraint aujourd'hui les alliés libéraux insulaires à une solidarité autour de Paul Natali dont certains se seraient passé.

Cet autodidacte âgé de soixante-quatre ans a mené une carrière professionnelle et politique atypique. Embauché très jeune en qualité de conducteur d'engins de chantier dans l'une des plus importantes entreprises de BTP du département, Paul Natali a gravi rapidement les échelons d'une hiérarchie professionnelle moins sensible aux diplômes qu'au sens de l'organisation et de la persévérance au travail.

Après avoir été admis dans l'encadrement et avoir épousé la fille du PDG, Paul Natali prend la direction de l'entreprise qui deviendra en quelques années la plus puissante de Corse. Diversifiant les activités de ce qui sera appelé le « groupe », le nouveau patron développera avec succès le principe de la « mise en réseaux » des entreprises concurrentes en difficulté. Ainsi, chaque société rachetée par le groupe conservera son effectif et l'ancien PDG en prend le titre le directeur. Cette toile d'araignée, dont personne ne peut sérieusement évaluer la surface financière, permet à son dirigeant principal de devenir président de la Chambre de commerce et d'industrie du département, poste qu'il occupe toujours, et de s'essayer à la politique.

Succédant à son beau-père au siège de maire de Borgo, aujourd'hui l'une des communes les plus influentes de la périphérie de Bastia, Paul Natali, conquiert en 1992 la présidence du conseil général de Haute-Corse où il bat le père du vainqueur actuel du département, le sénateur François Giacobbi (MRG), élu à ce poste depuis la création du département en 1975.

Ce cumul de mandats le contraint à quitter formellement la direction du groupe d'entreprises qu'il a constitué. Les-responsabilités sont alors partagées entre différents membres de sa famille et amis de longue date. En février 1992, Michel Charasse, alors ministre du budget, fait le déplacement à Bastia pour consulter, en compagnie de Jean-Louis Nadal, procureur général à Bastia, l'épais dossier constitué sur plainte des services fiscaux. L'affaire sera dépaysée à Paris et ne sera jugée que le 4 décembre 1996. Paul Natali devra s'acquitter d'un retard de 8,7 millions de francs d'impôts sur les sociétés et sera condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 150 000 francs d'amende. Mais pour lui, au grand dam de ses adversaires, l'essentiel est sauf : ses droits civiques ne sont pas atteints.

M. C.

La fête de l'Aïd oppose associations musulmanes et pouvoirs publics

LA FÊTE de l'Aïd-el-Kébir est l'un des principaux révélateurs des tensions liées à l'intégration de l'islam en France et des divisions internes à une communauté de près de quatre millions de personnes. Fixée cette année au mardi 7 avril, l'Aïd s'appelle, dans la tradition musulmane, la « grande fête ». Elle commémore l'acte d'Abraham, prêt à sacrifier son fils pour plaire à Dieu, qui lui envoie au dernier moment un animal. Pour les musulmans, le mouton doit être abattu rituellement, dépecé, découpé, partagé avec la famille, les pauvres et les amis.

Lié à la progression de la population musulmane et à la dimension religieuse et culturelle de cette fête, l'abattage du mouton porte en France, le jour de l'Aïd, sur une quantité croissante, estimée à 120 000 têtes de bétail. Au fil des années, l'Aïd-el-Kébir est devenu le prétexte à des polémiques et des campagnes xénophobes où s'illustrent, outre Brigitte Bardot, de plus en plus d'associations de défense des animaux, en France et en Europe.

Sous leur pression et celle des instances européennes – qui militent pour une réglementation plus sévère des sites d'abattage –, un décret daté du 1er octobre 1997, portant la signature des ministres de l'agriculture, de l'intérieur et de l'environnement, interdit *« la mise à disposition de locaux, de terrains, d'installations matérielles et d'équipements, en vue de procéder à un abattage rituel, en dehors d'un abattoir »*. Pour faire cesser les abattages clandestins de moutons, les préfets mettent en effet à la disposition des associations musulmanes des sites d'abattage, dits « dérogatoires », équipés de systèmes de collecte et d'évacuation du sang, de points d'eau et de contrôles vétérinaires de la qualité de la viande. Ces sites sont une centaine environ.

Depuis longtemps, les abattoirs publics ne peuvent plus faire face au surcroît de demande d'abattage le jour de l'Aïd. Tous les départements ne sont pas pourvus de tels équipements. Un abattoir comme celui des Alpes-Maritimes n'a qu'une capacité de « production » de quatre cents têtes abattues par jour. Aussi le décret d'octobre 1997, mettant fin aux « sites dérogatoires », crée-t-il une situation toute nouvelle. Il plonge dans l'embarras les autorités préfectorales et vétérinaires. Quant aux associations musulmanes, elles dénoncent la chasse aux abattages rituels.

Pour calmer les craintes des unes et des autres, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, est intervenu sous la forme d'un courrier de son conseiller, Didier Motchane, daté du 13 mars, autorisant exceptionnellement, pour 1998, la reconduction des « sites dérogatoires ». Cette lettre rappelle que la mise en place de ces sites est, depuis toujours, une *« tolérance »* accordée à l'occasion d'une fête à laquelle les musulmans sont *« profondément attachés »*. Elle ajoute surtout qu'*« il conviendra, pour les années ultérieures, de mener une réflexion, au sein des différentes instances musulmanes, en vue de trouver les moyens de résoudre ce problème délicat »*.

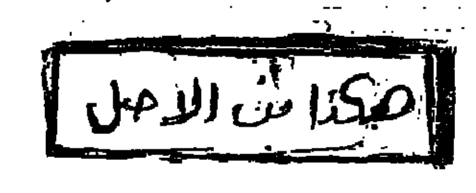
SOUS-ÉQUIPEMENT

Si, en raison d'instructions données aux préfets, les incidents devraient être évités cette année, le sous-équipement en abattoirs place les musulmans en situation de hors-la-loi virtuels. Aussi, un collectif national d'associations s'est-il réuni, samedi 4 avril à Paris, sous la direction de responsables locaux, comme Abdelkrim Mansouri (Nord) ou Abdelrazak Fetnan (Sud), pour exiger que *« la dignité collective des citoyens musulmans soit respectée »* et lancer un appel aux pouvoirs publics en vue de mettre fin à des *« dysfonctionnements »* qui portent atteinte *« aux valeurs républicaines »*.

Mais, habituée aux pratiques d'abattage clandestin, la communauté musulmane est loin d'être également mobilisée dans cette affaire. L'un de ses porte-parole, Soheib Bencheikh, mufti de Marseille, s'était déjà distingué, en 1997, en rappelant que l'Aïd n'est pas un pilier de l'islam, c'est-à-dire une obligation majeure comparable à la prière ou au jeûne du ramadan. Cette année, interrogé par l'Agence France-Presse, il demande aux musulmans qui ne peuvent sacrifier leur mouton dans des conditions normales de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Il estime théologiquement correct de fêter l'Aïd *« par procuration »*, c'est-à-dire en envoyant aux plus pauvres, dans les pays musulmans, la somme d'argent équivalant au prix d'achat du mouton. Mais ces déclarations sont loin de faire l'unanimité.

Absence de dialogue régulier avec les pouvoirs publics, rivalité entre porte-parole : les maux de l'islam de France se trouvent récapitulés dans ce cas d'école. Une telle confusion encourage les idées xénophobes qui se répandent ici sous l'alibi de la défense des animaux. La temporisation du ministère de l'intérieur, qui consulte beaucoup à propos du statut de l'islam de France, n'en paraît que plus étrange.

Henri Tincq



Un holding basé à Jersey au cœur du circuit d'évaporation des sommes récoltées pour l'ARC

La déposition de Maud Grüber, demeurant à Genève, relance l'instruction du juge Zanoto

Venue spontanément se confier au juge Jean-Pierre Zanoto, chargé de l'instruction de l'affaire de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), Maud Grüber, demeurant à Genève, a révélé les étranges pratiques des sociétés sous-traitantes de l'ARC. Aujourd'hui hôtelière, elle a, en outre, fourni d'importantes précisions sur le rôle joué dans cette gigantesque escroquerie par un imprimeur belge, Michel Hocquet.

CONDUITE par le juge Jean-Pierre Zanoto, l'instruction de l'affaire de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) s'accélère. Elle permet aujourd'hui de mieux comprendre les circuits des sommes qui, initialement versées à partir des années 80 par des centaines de milliers de donateurs français, ont servi à tout sauf au financement de la recherche sur le cancer. Le scandale de l'ARC conduit ainsi à mettre en lumière, à l'échelon européen, des pratiques qui dépassent la seule association fondée et présidée par Jacques Crozemarie pour impliquer de nombreuses autres sociétés et secteurs d'activité.

Cette accélération résulte pour l'essentiel du témoignage fourni par Maud Grüber. Née le 25 juin 1946 à Bâle, exerçant aujourd'hui la profession d'hôtelière et demeurant à Genève, M[lle] Grüber est venue spontanément témoigner, au début février, devant le juge Zanoto, expliquant avoir découvert, en lisant la presse, le scandale de l'ARC et s'être ensuite inquiétée de son éventuelle implication dans cette gigantesque escroquerie.

Maud Grüber a ainsi raconté au juge dans quelles conditions elle avait repris les activités de son père, mort à la suite d'un accident de la circulation en 1985. William Grüber avait bâti et développé un système ingénieux permettant de faire disparaître – au moyen de fausses factures et de travaux fictifs, grâce aux particularismes fiscaux et bancaires helvétiques – des sommes importantes des comptes de certaines firmes européennes.

Le soir des obsèques, Michel Hocquet (un imprimeur belge client de son père) et Alfredo Boratto (un ami de son père, responsable de la société Minerva, de Milan) avaient demandé à Maud Grüber de prendre la suite des activités de William Grüber à la tête de la société de droit suisse Prototec SA. Maud Grüber accepta et, lorsque le fisc genevois se fit menaçant, elle transforma cette société en Prototec Ltd., basée à Jersey. En 1990, déclara-t-elle au juge, elle créa trois sociétés (Colourmix, Block Ltd. et Tchass Company) réunies au sein du groupe Evolution Trust et domiciliées à Jersey par la société Abacus.

« Ces sociétés m'appartiennent ainsi qu'à mon frère, a expliqué Maud Grüber. *Elles interviennent comme agents. En d'autres termes, elles perçoivent des sommes d'argent de leurs clients et reversent l'intégralité de ces sommes moins une commission qu'elles gardent. Je suis la seule salariée de ces sociétés, qui ne produisent aucune prestation. »* M[lle] Grüber a expliqué au juge Zanoto que Prototec fonctionnait toujours aujourd'hui, travaillant pour Elf Atochem et Minerva, mais que Block et Colourmix avaient cessé toute activité vers la fin de l'année 1996 ou le début de 1997.

« En janvier 1996, Michel Hocquet m'a expliqué à Monaco que nos relations étaient terminées et m'a recommandé de ne plus lui écrire, de ne plus l'appeler. Il avait des coupures de presse qui faisaient état du scandale de l'ARC. Je lui ai posé la question de savoir s'il était mêlé à tout cela. Il m'a répondu négativement et m'a annoncé ne pas vouloir payer la dernière facture de Colourmix, équivalant à 6,5 millions de francs français », a-t-elle ajouté.

Des diverses investigations diligentées par le juge Zanoto, il ressort que Prototec a perçu, en provenance de Graphing Grafossard, l'imprimerie de Michel Hocquet – mis en examen pour recel, complicité d'abus de bien social et complicité d'abus de confiance commis au préjudice de l'ARC – 26 millions de francs entre 1983 et 1990. Colourmix a, de la même manière, perçu plus de 52 millions de francs entre 1990 et 1995. Si l'on ajoute d'autres mouvements financiers impliquant des sociétés satellites, ce sont plus de 80 millions de francs qui se sont, de la sorte, évaporés. Initialement fixée à 5 %, la commission retenue par M[lle] Grüber devait passer à 3 % lorsque, à partir des années 1992-1993, les affaires de l'ARC et des sociétés sous-traitantes prirent de l'ampleur. En pratique, Michel Hocquet dictait à sa secrétaire ou à Maud Grüber les courriers et les factures correspondant à des travaux fictifs.

AU BAR DE L'HÔTEL SAINT-JAMES

Les déclarations divergent pour ce qui est de la suite des événements. Maud Grüber soutient qu'elle restituait les 95 ou 97 % restants en argent liquide à Michel Hocquet.

« J'ai toujours remis l'argent à M. Hocquet, le plus souvent moi-même, a-t-elle déclaré lors de l'instruction. *Il est aussi arrivé que les sommes en espèces soient remises soit par M. Haelin* [comptable de son père, aujourd'hui âgé de soixante-dix ans et vivant à Bâle], *soit par mon frère. Les versements se faisaient soit au Luxembourg, soit à Charleroi, soit à Namur, soit à Paris. Il s'agissait toujours de versements en liquide. Je venais le plus souvent de Suisse avec les fonds. Parfois les fonds étaient virés au Luxembourg sur le compte de la société Block ouvert au Crédit européen. À deux ou trois reprises, c'est M. Hocquet lui-même qui a retiré l'argent sur ce compte. Etant malade, je lui avais alors donné une procuration. »*

Alain Grüber, le frère de Maud, historien travaillant notamment pour le compte de lord Jacob Rothschild, a expliqué, quant à lui, avoir, à deux reprises, remplacé sa sœur et remis à Michel Hocquet, *« face à l'hôtel Lenox, rue de l'Université à Paris »* et à Bruxelles, en octobre 1995, des sacs plastiques remplis de billets de banque dont il ignorait le montant exact.

Michel Hocquet conteste cette version des faits. *« Je ne nie pas avoir perçu des fonds que Pascal Sarda* [l'un des dirigeants, avec Michel Simon, des sociétés sous-traitantes de l'ARC, aujourd'hui décédé] *venait chercher en Belgique, mais, la plupart du temps, ces sommes étaient remises directement à Sarda. Maud Grüber me faisait savoir qu'elle serait à Paris tel jour et j'en informais Sarda. Le plus souvent il y avait ensuite un dîner auquel je participais avec Michel Simon. »*

M[lle] Grüber se souvient, quant à elle, avoir remis, *« peu avant Noël 1991 »*, 2,5 millions de francs en espèces à Michel Hocquet, qui les avait ensuite remis à Michel Simon à son domicile du boulevard Raspail ; et 1 million de francs, en juin 1992, à Michel Simon et Pascal Sarda au bar de l'hôtel Saint-James de Paris.

D'autres sommes ont été versées vers les comptes « Arlette » (2 millions de francs le 12 février 1991) et « Acteur » (1 million de francs le 7 juillet 1991) détenus par Michel Simon et Pasal Sarda à la banque Pictet de Genève à partir des sociétés de M[lle] Grüber sans que cette dernière *« sache qui était derrière »*.

A quoi – à qui – servait tout cet argent ? *« Je l'ignore »*, affirme Maud Grüber. Célibataire comme son frère, sans enfant, elle explique enfin avoir prévu sa succession en créant deux sociétés de bienfaisance sous la houlette de son peu banal holding. Elle a baptisé l'une d'entre elles... Jersey Cancer.

Jean-Yves Nau

La partie belge de l'escroquerie

LE TÉMOIGNAGE spontané de Maud Grüber permet de mieux saisir la dimension belge de l'affaire de l'ARC. Elle conduit notamment à mettre en lumière le rôle de plusieurs personnalités importantes de ce pays, au premier rang desquelles Etienne Bertrand, député du Parti libéral, aujourd'hui décédé.

Mis en examen depuis peu et soumis à un strict contrôle judiciaire qui lui interdit de se rendre à Genève, à Jersey ou à Ibiza, Michel Hocquet, proche d'Etienne Bertrand, correspond pleinement au portrait-robot du self-made-man. *« Enfant sans parents »*, il explique s'être fait *« tout seul »*. Cours du soir, accession tardive à l'université, obscur comptable d'une petite société d'imprimerie, il a réussi en trente ans à bâtir et à diriger un important groupe d'imprimerie travaillant notamment pour le groupe Dassault ou Aerospatiale ; un groupe qu'il a cédé en 1992 pour 1,5 milliard de francs belges (240 millions de francs) à Etienne Bertrand tout en restant, au titre de la *« maintenance de clientèle »*, au sein de la firme. Après le décès, le 4 août 1997, d'Etienne Bertrand, M. Hocquet reprendra la direction des Imprimeries belges réunies.

M. Hocquet a expliqué au juge Zanoto que le mécanisme qu'il avait mis en place conjointement avec des sociétés sous-traitantes de l'ARC a continué à exister du temps d'Etienne Bertrand. *« Il était parfaitement au courant du système*, a-t-il expliqué. *Je ne pense pas que les fonds remis directement par Maud Grüber à Bertrand aient pu profiter aux activités politiques de ce dernier. C'est même impossible car ces fonds devaient revenir à International Development* [société sous-traitante de l'ARC]. » M. Hocquet a aussi précisé ne pas avoir participé à un tel mécanisme sans prendre certaines garanties. Il a ainsi fait valoir que, lorsqu'en 1983 Pascal Sarda lui a proposé *« le marché de l'ARC »*, il a demandé quelques jours de réflexion.

« J'en ai parlé au ministre belge du commerce extérieur, Etienne Knoops, lors d'un déjeuner réunissant différents industriels de Charleroi. Il m'a renvoyé devant le contrôleur des contributions qui m'a dit que c'était possible à la condition que les factures adressées à Graphing Graphossart le soient par une société étrangère », précise-t-il. Il a alors pris contact avec William Grüber, dont il avait déjà utilisé les services et organisé ensuite une rencontre entre MM. Grüber, Sarda et Simon.

« APPEL D'OFFRES DE FAÇADE »

M. Hocquet reconnaît avoir, lors de la campagne d'appel de fonds de l'ARC du printemps 1994, avoir participé à un *« appel d'offres de façade »* chiffrant, en accord avec Pascal Sarda, à 27,2 millions de francs le montant de la campagne. *« J'étais d'accord*, reconnaît-il. *Cela se faisait assez couramment dans le métier. Les différents concurrents s'entendent pour protéger les parts de marché. »*

Dans un communiqué publié au lendemain de l'annonce de sa mise en examen (*Le Monde* du 28 mars), Michel Hocquet déclare qu'il est *« totalement étranger aux malversations qui sont actuellement reprochées aux dirigeants de l'ARC »*. Soulignant que Graphing Grafossart *« n'a jamais été le fournisseur de l'ARC »* et que cette société *« n'a jamais eu aucune relation avec ses dirigeants »*, il prend soin de préciser que la société de droit français ID Communications (la principale société sous-traitante de l'ARC, dirigée par MM. Simon et Sarda) revendait *« à ses conditions »* les imprimés produits par les imprimeries belges. Il laisse ainsi entendre que le scandale de l'ARC ne résiderait en fait que dans les étranges liens commerciaux qui existaient entre l'ARC et ID.

J.-Y. N.

Des sans-papiers s'installent dans une église à Bobigny

ENVIRON 300 sans-papiers se sont installés, dimanche 5 avril, en fin d'après-midi, dans une salle du presbytère de l'église Saint-André de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Soutenus par le « Collectif 93 », qui regroupe plusieurs associations et syndicats, ils avaient occupé l'église pendant une partie de la journée. Les prêtres de la paroisse ont qualifié la situation d'*« accueil »* plutôt que d'*« occupation »*. *« La Maison de Dieu est aussi celle des hommes, vous êtes ici à votre place ! »*, leur a ainsi déclaré l'ancien curé de Saint-André, Georges Arnold, actuel chargé de communication de l'évêché.

De leur côté, les seize Maliens sans papiers qui avaient entrepris une grève de la faim, samedi 4 avril, dans un local annexe de la cathédrale de Créteil (Val-de-Marne), qu'ils occupent depuis le 23 mars, ont mis fin, dimanche, à leur mouvement. Les responsables de l'église qui les soutenaient avaient indiqué leur opposition à ce mode d'action.

Ségolène Royal n'est pas opposée aux fouilles des élèves

INTERROGÉE, dimanche 5 avril sur France 2, sur les mesures de répression de la violence qu'il convenait de prendre à l'entrée des établissements scolaires (fouilles, portiques de détection d'armes), la ministre déléguée aux enseignements scolaire a estimé qu'elles étaient envisageables *« dans certains cas, sur des opérations ponctuelles »*. *« Je ne vois pas pourquoi on fouillerait à l'entrée de certains grands magasins et pas à l'entrée des établissements scolaires où il y a eu des signalements de détention d'armes »* a ajouté M[me] Royal.

La ministre a cependant déclaré qu'il n'y avait *« pas de fatalité à la violence et que si l'on commence à mettre des portiques partout, cela veut dire que l'on a abdiqué »*. Vendredi 3 avril, Bernard Lehideux, président du groupe UDF au conseil régional d'Ile-de-France, avait demandé au président Jean-Paul Huchon (PS) que la région se constitue partie civile après les *« mises à sac »* de deux lycées de Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis).

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : l'Assemblée générale des établissements en lutte de Seine-Saint-Denis** a appelé, dimanche 5 avril, à une septième manifestation à Paris, mardi 7 avril, à 14 h 30 au métro Saint-Michel, en direction de l'Assemblée nationale. A la suite de la sixième manifestation, vendredi 3 avril, l'AG souhaite la poursuite et l'extension du mouvement de grève et demande *« un collectif budgétaire »* ainsi qu'un *« engagement ferme et financé pour un plan pluriannuel »*.

■ **Pascal Jardin, inspecteur d'académie, a été nommé directeur de l'académie de Paris**, par un décret du 2 avril, paru au *Journal officiel* du 4 avril, en remplacement de Jacques Crémadeills.

■ **RWANDA : une dizaine de représentants d'associations ont manifesté**, dimanche 5 avril, sur le parvis de l'église Notre-Dame aux Andelys pour que *« la justice se fasse »* dans l'affaire du Père rwandais Wenceslas Munyeshyaka, prêtre de cette localité de l'Eure. Il est soupçonné d'avoir participé en avril et mai 1994, à Kigali, à des massacres de Tutsis. La cour de cassation avait ordonné, fin janvier, la reprise des poursuites engagées en France en 1995 contre le Père Wenceslas pour génocide, poursuites dont la cour d'appel de Nîmes avait décidé l'abandon le 20 mars 1996.

■ **RELIGIONS : le pèlerinage annuel à Chartres** a attiré, ce week-end des Rameaux, samedi 4 et dimanche 5 avril, 7 000 étudiants, soit 20 % de plus qu'en 1997.



Le gouvernement relance l'inventaire des sites pollués

Comme à Salsigne (Aude), où des milliers de tonnes de déchets toxiques sont stockés, la France compte officiellement 896 lieux contaminés. En réalité, il en existe 200 000 à 300 000, de nature et d'impact différents. Les préfets sont invités à les recenser et à engager la dépollution

CARCASSONNE
de notre envoyée spéciale

Passage obligé des candidats de la gauche « plurielle » dans le département – lors de la campagne des élections régionales, Georges Frèche pour le PS et Yves Pietrasanta pour les Verts y avaient fait tour à tour un pèlerinage pour y dire leur indignation devant ces montagnes de déchets toxiques –, le complexe industriel de Salsigne est devenu le symbole des sites souillés dont on ne sait que faire. Inscrit à l'inventaire des sites et des sols pollués en 1994, puis à nouveau en 1997, Salsigne n'en finit pas d'empoisonner les débats sur son devenir (*Le Monde* du 9 novembre 1996).

REPORTAGE
« Dès qu'il pleut, ça ruisselle partout ! ». La vallée de l'Orbiel (110 km²) est menacée

Le 25 mars, la préfecture de l'Aude et la direction départementale de l'action sociale et de la santé (Ddass) rendaient publics les premiers résultats de l'enquête épidémiologique menée en octobre 1997 auprès des habitants de la vallée de l'Orbiel, pour connaître les conséquences sanitaires de la contamination de la chaîne alimentaire.

Les résultats sont pour l'instant *« plutôt rassurants »* : « seuls » 39 cas de dépassements des normes en arsenic et en plomb ont été détectés. Les analyses effectuées régulièrement par la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) sur les légumes, la terre, les eaux sont quant à elles plus inquiétantes.

Les prélèvements sur les salades, opérés en mars, montrent toujours la présence persistante d'arsenic et de plomb ; les eaux de l'Orbiel – la rivière qui sépare les coteaux des vignobles du Minervois et du Cabardes – et les ruissellements de la mine d'or sont aussi chargés d'arsenic.

La pollution des sols, massive, fait de Salsigne un véritable casse-tête administratif et technique. Ce sont 65 000 mille tonnes de résidus industriels (essentiellement arséniés) qui ont été recensés sur les terrains de l'ancienne usine de traitement de déchets industriels, la Société d'exploitation de la pyrométallurgie de Salsigne (SEPS) ; près de 1 million tonnes de scories issues de la mine d'or ont été entassées, formant de sordides montagnes réparties sur les 600 hectares du site industriel ; sans parler des déchets enfouis dans d'anciennes galeries au fil du temps.

RISQUE MAJEUR

C'est toute la vallée de l'Orbiel qui est menacée, soit une superficie de 110 kilomètres carrés². *« Personne n'est capable de dire quelle est la réalité de la pollution ! C'est un des sites les plus difficiles à gérer car la pollution active peut partir dans l'ensemble du réseau hydrographique »*, reconnaît Christian Massinon, secrétaire général de la préfecture. Devant la mobilisation des écologistes et des associations de riverains et les pressions des élus locaux, les autorités publiques se sont saisies du dossier.



	ARSENIC	PLOMB
TERRE	2 241	201
THYM	1 487	46
MÂCHE	378	102
SALADES	39	18
FRAISES	8	1

A la suite d'un risque de pollution majeure lors des inondations de novembre 1996, deux arrêtés interministériels avaient interdit la vente des salades et du thym contaminés à l'arsenic par l'eau de la rivière. En avril 1997, la préfecture lançait un plan d'action pour l'étude et la surveillance de la vallée de l'Orbiel qui, pour la première fois, programmait une étude globale du site afin de mieux cerner l'ampleur de la pollution du site : surveillance des végétaux, des poissons, de la qualité des eaux, étude des sols, enquête épidémiologique étaient lancées en parallèle.

Mais pour mettre en branle le dispositif, les fonds manquent. Devant l'incapacité de l'ex-SEPS à assurer la sécurité du site et sa dépollution, le ministère de l'environnement et le secrétariat d'Etat à l'industrie prennent le relais : Christian Pierret débloque 11 millions de francs pour assurer les travaux d'urgence.

Deux lagunes sont récurées de leur fond plein d'arsenic et l'ancienne usine de traitement de l'arsenic entame sa dépollution. Le préfet prenait début janvier une série d'arrêtés enjoignant les entreprises clientes de l'usine de retraitement de reprendre leurs déchets présents sur le site. Mais les opérations prennent du temps. Trop, aux yeux des riverains.

Sous le panneau provocateur de l'ancienne SEPS – « Nous travaillons pour protéger l'environnement » –, les bâtiments de l'usine bourrés de résidus de cyanure et de polluants de toutes sortes menacent de s'effondrer ; des fûts percés et des sacs éventrés jonchent le sol. *« Dès qu'il pleut, cela ruisselle de partout »*, assure Jean-Claude Thomas, président du syndicat d'arrosage de Conques-sur-Orbiel.

FONDS PAS DÉBLOQUÉS

En surplomb, les bassins de décantation des eaux polluées, joliment appelés « plages de l'Artus », gardent encore leurs fissures vieilles de l'hiver 1996. Ni barrière ni pancarte empêchent le promeneur de s'approcher de ces bassins pollués à l'arsenic et au plomb. *« L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie dispose de fonds pour traiter les sites pollués. Rien n'a encore été engagé »*, s'emporte Pitch Bloch, président de l'association Ecologie des Corbières et du littoral audois.

Les lenteurs des travaux s'expliquent par la difficulté à trouver un responsable. D'après le ministère de l'environnement, l'Etat ne peut intervenir que si le site est déclaré orphelin. Ce qu'il n'est pas : la mine d'or est toujours en activité, et une procédure de consignation a été engagée contre la SEPS pour déterminer la responsabilité des actionnaires de la société dans la pollution actuelle.

Le cabinet de Dominique Voynet souligne également la responsabilité du ministère de l'industrie dans l'histoire du site : le BRGM fut propriétaire de la mine pendant trente ans. Du côté du cabinet de M. Pierret, on trouve que le ministère de l'environnement se désengage trop facilement de sa responsabilité de gestion des sites pollués.

A la demande de Matignon, les deux ministères ont dépêché, le 6 mars, deux inspecteurs généraux pour une mission d'inspection spécialisée de l'environnement. D'ici à la fin avril, ils devront avoir *« déterminé les travaux à mettre en œuvre rapidement pour préserver la sécurité environnementale du site »*, proposer une structure juridique adaptée et *« une démarche de traitement durable des pollutions »* et surtout *« proposer une structure juridique susceptible d'assurer la maîtrise des travaux »*. En clair, déterminer qui, des ministères de l'environnement ou de l'industrie, doit prendre en charge le site.

Reste la question du devenir du site. La dépollution, aux yeux de beaucoup, ne peut s'envisager sans repreneur. *« Si l'activité s'arrête ici, personne ne viendra dépolluer. Il faut trouver une activité industrielle propre »*, assure Pitch Bloch. *« La seule véritable issue, c'est transformer le site en décharge de classe 1* [centre de stockage de déchets industriels spéciaux]. *Quel autre industriel est prêt à venir avec obligation de dépolluer un tel site ? »*, estime le secrétaire général de la préfecture. L'opposition des riverains a jusqu'à présent fait échouer cette solution. Selon le secrétariat à l'industrie, *« la voie n'est pas fermée, mais la porte est étroite »*.

Sylvia Zappi

Les préfets rappelés à leurs obligations de recensement et de traitement

LE MINISTÈRE de l'aménagement du territoire et de l'environnement a décidé de prendre l'épineuse question de la gestion des sites pollués à bras le corps. Une circulaire vient d'être envoyée aux préfets afin de leur rappeler leurs obligations dans l'application des mesures de dépollution des sites répertoriés comme pollués.

Le 6 novembre 1997, Dominique Voynet rendait public le troisième inventaire des sites et sols pollués, en précisant qu'il n'était pas *« exhaustif »* : 896 sites étaient répertoriés contre 669 en 1994 et 500 en 1992. Quelques mois plus tard, devant le manque de zèle de certains préfets à recenser les sites pollués et à agir pour leur résorption, le ministère a décidé de les rappeler à l'ordre en listant les procédures à suivre sur les sites pollués.

La ministre insiste sur la nécessité de *« poursuivre activement et rapidement cette démarche rationnelle »* et exige *« avant le 1er mai 1998 »* un bilan des actions entreprises pour nettoyer les sites inscrits à l'inventaire et les perspectives à six mois envisagées pour ces sites. *« Quand on voit que certains départements n'ont aucun site pollué répertorié, ça laisse rêveur ! »*, remarque un membre du cabinet.

REMISE À PLAT

Mais, au-delà de l'inventaire lui-même, c'est toute la méthodologie du recensement qui est aujourd'hui remise à plat. En décembre 1993, Michel Barnier, ministre de l'environnement d'Edouard Balladur, demandait aux directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) d'organiser le lancement d'*« inventaires historiques régionaux des anciens sites industriels »*. Réalisés dans 42 départements seulement par le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) ou des équipes du CNRS, ces inventaires ont recensé de manière inégale les sites industriels présents ou passés sur le territoire régional. Les plus complets listaient en moyenne 3 000 sites *« potentiellement pollués »* par département !

Devant l'ampleur du nombre de sites répertoriés, de nombreux comités de pilotages régionaux (regroupant les services de l'Etat, les collectivités locales, le BRGM) ont préféré garder ces inventaires dans leurs tiroirs. Au grand dam des écologistes. *« Ces inventaires permettent une totale transparence démocratique des risques potentiels : on peut voir si les autorités prennent leurs responsabilités »*, explique Lionel Brard, président de la fédération France nature environnement. Et éviter la construction d'une école ou la culture agricole sur des sols pollués, mais oubliés.

La grogne conjuguée de certains spécialistes, de services administratifs et des écologistes a amené le cabinet de Mme Voynet à revoir la méthode d'inventaire ; un groupe de travail a été mis en place à cet effet au ministère. *« C'est une gigantesque mélasse. Nous essayons de mettre en place un vrai pilotage sur la gestion des sites pollués »*, explique un conseiller technique. L'idée est de mettre à jour, parallèlement à l'inventaire déjà existant, un *« inventaire des sites industriels du passé »* reconstituant l'histoire industrielle des départements.

« LE CHAMP DU POSSIBLE »

Il s'agit ainsi de *« définir quel est le champ du possible »*. Pas question cependant pour le ministère de substituer cet inventaire exhaustif au premier, comme le demandent les associations écologistes. Rendre public un inventaire fort de 200 000 ou 300 000 sites susciterait une trop grande inquiétude et ouvrirait une somme de contentieux ingérable pour les collectivités locales, explique le cabinet.

Des comités de pilotage régionaux seront donc chargés sous l'impulsion des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) de déterminer, selon des critères précis, quels sites devront ensuite entrer dans l'inventaire national des sites pollués. *« On ne doit pas considérer de même manière une ancienne station-service avec une cuve enfouie de quelques mètres cubes d'hydrocarbures et une cuve de produits chimiques dangereux à proximité d'une nappe phréatique »*, explique-t-on au cabinet de Mme Voynet. Les risques environnementaux doivent s'apprécier selon la dangerosité des produits trouvés, la proximité d'un point d'eau, l'usage futur du site, etc.

Sur cette base, la circulaire demande aux préfets de *« veiller à ce que ces inventaires (...) soient rendus publics sans restriction »*. L'inventaire de Rhône-Alpes devrait être rendu public, le premier, dans les jours qui viennent.

Enfin, le programme d'étude des sites industriels en activité, annoncé en novembre, démarre maintenant : 1 500 installations classées potentiellement polluées vont faire l'objet de mesures sur les sols. Les sites les plus dangereux seront intégrés au prochain inventaire national. En rappelant les préfets à leur devoir, l'objectif du ministère est d'*« enclencher une dynamique de traitement et pas seulement d'affichage »*.

S. Z.

Douarnenez à la recherche d'un nouveau statut pour son port-musée

LUNDI 6 AVRIL, un conseil municipal extraordinaire doit décider du sort de Port-Rhu, le musée maritime de la ville de Douarnenez (Finistère). Cet ancien fief sardinier, bastion déchu du royaume de la conserve, a fait le choix du tourisme pour pallier la baisse de son activité économique. En 1993, un port-musée municipal est donc né à Port-Rhu, avec une collection de bateaux qui compte près de deux cent cinquante modèles, dont une douzaine d'unités spectaculaires.

Un ancien port de cabotage est transformé en bassin à flot par l'adjonction d'une écluse. Des bâtiments industriels vides sont réaménagés. L'établissement, qui a nécessité 75 millions de francs d'investissements, était géré par une société d'économie mixte (SEM). Moins de trois ans après son ouverture, en septembre 1995, la SEM déposait son bilan. L'ambition de la petite ville (17 000 habitants), ancrée à gauche dans un département et une région de droite, était sans doute trop grande. Elle a joué seule, en plaçant la barre trop haut : il fallait plus de 250 000 visiteurs pour rentabiliser l'entreprise surdimensionnée, mal gérée. Pourtant, l'échec n'est que relatif. En 1994, Port-Rhu accueillait 180 000 curieux. En 1997, alors que le musée a « explosé », 60 000 personnes se sont encore déplacées.

La ville se débat aujourd'hui pour liquider un passif qui se monte à 15 millions de francs, sans perdre le bénéfice de cet équipement. En 1995, les déboires du musée ont vraisemblablement coûté son mandat au communiste Michel Mazéas, maire de cette commune depuis vingt-cinq ans. Pour la nouvelle équipe municipale, aujourd'hui emmenée par Jocelyne Poitevin (divers droite), la relance doit impérativement passer par une délégation de service public, autrement dit par le recours à un gestionnaire privé.

Un appel d'offres a donc été lancé. Deux noms restent en piste, la société Parc Astérix et une triple association – favorite – Daniel Jouvance (une filiale d'Yves Rocher), Musée Grévin-France miniatures et Harmattan, spécialiste de scénographie.

MARINS ET BRETONS

« Nous voulons d'abord évoquer des hommes – bretons si possible, marins bien entendu – qui ont navigué pour conduire des conquêtes, pour pêcher, pour mener une guerre ou des recherches océanographiques », annonce Philippe Maquaire. Ce directeur d'une filiale de Daniel Jouvance, qui fabrique des cosmétiques en s'inspirant de la mer, imagine déjà le cheminement depuis le port de plaisance réservé aux voiliers au fond de la ria, puis le musée lui-même, *« modernisé, interactif, doté de supports audiovisuels »*, en passant par les quais, *« qu'il va falloir animer »*, et un nouvel espace dédié à l'activité maritime de demain, avec peut-être des prototypes de bateaux.

Détente, commerces, activités autour des vieux gréements : l'environnement de ce nouvel équipement touristico-culturel s'esquisse. Un lieu de présentation des entreprises de la région pourrait compléter l'ensemble. Mais déjà la direction des Musées de France (DMF) s'émeut. La collection de bateaux est classée (donc inaliénable). La DMF contribue financièrement à son entretien et à sa restauration : 12 millions de francs ont déjà été dépensés à ce titre. Elle a donc son mot à dire. Elle estime que le musée *« n'a pas à être un simple intermède au milieu d'un spectacle »*, que *« la politique patrimoniale ne doit pas être évacuée »* et que, si *« les repreneurs se chargent de tout, il n'y aura plus besoin de conservateur »*.

Jocelyne Poitevin admet les appréhensions de la DMF, *« un partenaire pour nous incontournable »*. Elle comprend que celle-ci veuille des garanties pour l'avenir : *« Il s'agit d'un projet novateur qui doit concilier les ambitions culturelles de la DMF, les désirs des repreneurs privés et les exigences de la ville, garante de ce lieu ouvert sur le domaine public. »*

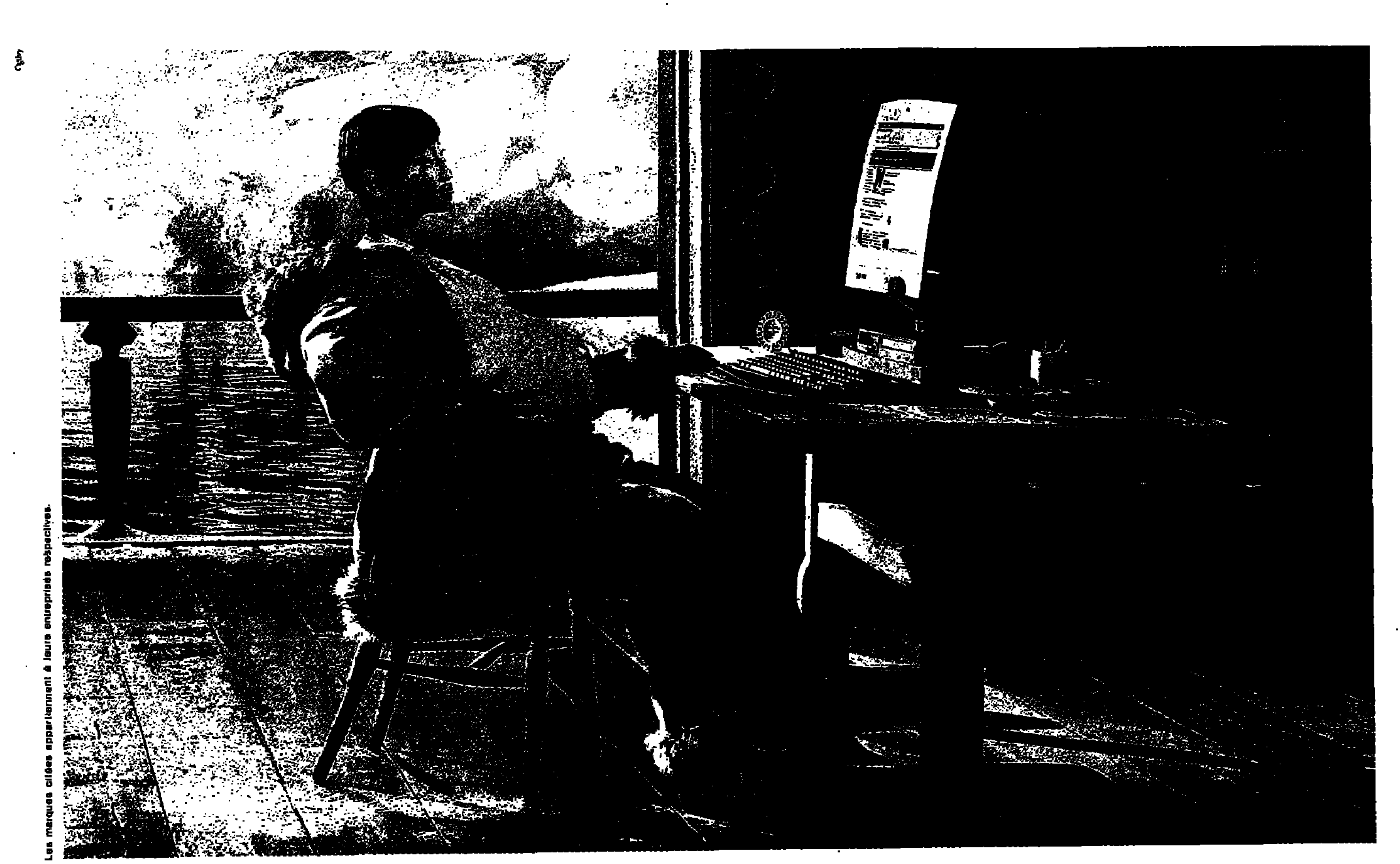
Françoise Mousset-Pinard, conservatrice du musée, a hâte de sortir de l'impasse. Elle aussi veut tourner la page de la seule approche technologique pour raconter une histoire, celle des hommes, en montrant *« leurs outils, leurs costumes, leurs chansons »*, peu utilisés pour le moment, et celle des bateaux : l'*Anna-Rosa*, qui a récemment fêté ses cent ans, le vapeur *Saint-Denys*, *L'Aiglon-des-mers*, un chalutier de Douarnenez, ou le bateau-phare *Scarweather*, le favori des visiteurs. Seulement, ajoute-t-elle, *« on ne peut pas ici raisonner en termes de salles d'exposition. Repenser cet espace, c'est forcément repenser l'ensemble »*. Et il faut aller vite, la vingtaine de bateaux à flot se dégradent rapidement.

« Il nous faut un point de vue extérieur, plaide Serge Hilbert, directeur de Douarnenez-port de mer, une association paramunicipale destinée à préparer l'avenir de Port-Rhu. *La ville est exsangue, financièrement et intellectuellement. Nous avons usé trop de discours. »* Si un accord est trouvé, le contrat pourrait être signé à l'automne et les premiers travaux, estimés à 12 ou 15 millions de francs, démarreraient peu après pour livrer un nouveau port-musée au printemps 1999.

Emmanuel de Roux et Martine Valo



lIués



Où trouver de nouveaux clients ?

Pour tout savoir sur le e-business



www.ibm.fr

IBM a ouvert pendant 2 mois une galerie marchande expérimentale sur Internet, SurfAndBuy. 57 marchands dont Décathlon, Kronenbourg ou Guy Degrenne ont ainsi pu s'initier au commerce électronique. Résultat : 185 000 visiteurs et plus de 1 800 commandes.

Grâce aux solutions Internet d'IBM, Supervox, grossiste français du bricolage, a réussi à augmenter son chiffre d'affaires en touchant de nouveaux distributeurs qu'il ne pouvait atteindre avec les méthodes traditionnelles de vente.

Cinq minutes après le démarrage de son serveur Web, Cyrillus enregistrait sa première commande ! Grâce à IBM, Cyrillus propose à ses clients son catalogue complet ainsi qu'une boutique virtuelle, avec interrogation de la disponibilité des articles en temps réel.

Votre site Web peut vous servir à présenter votre entreprise, vos produits, à aiguiser l'appétit de vos clients. Et si vous l'utilisiez pour vendre ?

IBM aide des milliers d'entreprises à transformer leur site Internet en une véritable boutique électronique accessible en toute sécurité par leurs clients. En résumé, IBM fait marcher le e-commerce.

Quel que soit votre métier, IBM peut vous conseiller, mettre son expertise à votre service, et vous fournir tout ce dont vous avez besoin pour faire de votre site Internet un outil de vente dynamique.

IBM et ses Partenaires ont déjà aidé des milliers d'entreprises à utiliser Internet pour mieux servir leurs clients. Grâce à votre site Web, vous pourrez même tout connecter : les commandes, le stockage, la facturation, les expéditions... la totale quoi. Afin que votre entreprise profite enfin du e-business, qu'elle fasse des affaires sur Internet.

Recherchez : www.ibm.fr

Rendez-nous visite pour obtenir des études de cas sur le e-business, des exemples concrets et des solutions de e-business adaptées à vos besoins. Vous pouvez aussi appeler le 0 801 800 801. On vous attend.



e-business

IBM

Solutions pour une petite planète

HORIZONS

PORTRAIT

Francis Bueb, l'alchimiste de Sarajevo



Bouleversé par la tragédie bosniaque, l'ancien directeur culturel de la FNAC s'est engagé à sa façon en partant créer une librairie à Sarajevo. Puis, en 1996, il fonde le Centre André-Malraux. A l'heure de la « pax americana », il rêve d'une « Maison de la France » pour stopper le désengagement de Paris

IL aime Sarajevo, la nuit. Marcher, écrivait André Malraux, *« sous l'indifférente sérénité des étoiles, qui rend le combat des hommes plus poignant encore »*. Le canon tonne au loin, des balles traçantes zèbrent le ciel. Francis Bueb a rendez-vous au café Indi, son repaire. Il est en retard, bien entendu. Ses amis bosniaques bavardent autour d'un café sans saveur. L'un, journaliste, raconte qu'une rotative a rendu l'âme dans l'après-midi ; un autre parle de l'électricité, qui est revenue dans son quartier pendant une heure, et de sa femme, qui a mis en marche la télévision, la radio, le sèche-cheveux, a passé l'aspirateur, fait cuire du riz, mais a oublié d'allumer la lumière.

Le Français s'assoit, tire de sa poche un paquet de cigarettes, annonce que le film de Jacques Tati *Jour de fête* arrive et sera projeté dans une salle, en version colorisée, et lit un fax de Sophie Tatischeff, la fille du réalisateur : *« Nous continuerons à aider ceux qui font exister ce pont culturel entre Paris et Sarajevo. Nous vous souhaitons un agréable moment avec ce* Jour de fête. *» « S'il aimait le french cancan, il ferait venir les filles des Folies-Bergère »*, lâche un journaliste.

Léos Carax, le réalisateur des *Amants du Pont-Neuf*, blême et aphone, est assis dans un coin, à l'écart du groupe. Son film, diffusé la veille, a séduit la jeunesse désemparée de la capitale. Léos Carax fuit la discussion qui s'engage, où il est question d'abandon et de futures négociations vouées, d'ores et déjà, à l'échec. Il a déniché une bande de gitans, passe du temps à leur côté, les filme, pense à eux. *« Chacun avait sa propre histoire, tout seul ici, souvent impossible à transmettre »*, se souvient Francis Bueb.

Il fut pendant quinze ans le directeur culturel de la FNAC. En 1992, la tragédie bosniaque l'accapare. Il se rend aux meetings, signe des pétitions, publie des auteurs bosniaques. Cela ne suffit pas. Sarajevo est exténuée et la France, qui a pourtant envoyé là-bas des « casques bleus », ne défend pas, selon lui, les valeurs de démocratie et de liberté qu'elle se doit d'incarner. Il est indigné, parle à un ami poète qui fut un proche d'André Malraux. *« Nous, plus jeunes, on y serait allés »*, lui dit le vieil homme.

Francis Bueb, quarante-cinq ans, voue depuis son adolescence une admiration à l'œuvre et à l'engagement de Malraux, *« l'écrivain le plus représentatif d'une grandeur française »*. Il fut lié à Clara, son épouse, entretient une profonde amitié avec Florence, sa fille. Il s'en va donc à Sarajevo, *« mandaté par personne, mais sous le parrainage emblématique de Malraux »*. Avec des milliers de bouquins « colisés » au nom d'un général à qui l'on a longtemps caché que son adresse onusienne avait aussi servi de boîte postale au dénommé Bueb.

SITÔT posé sur le tarmac, le courrier est happé par des officiers français complices qui ne supportaient plus de ne rien faire dans cette ville *« où 'il y avait tant à faire »*. D'autres ouvrages transitent dangereusement par la piste du mont Igmar, qui surplombe l'aéroport de la capitale bosniaque. Chargés dans des véhicules blindés de « casques bleus », ils sont acheminés en ville, où Francis Bueb vient d'ouvrir une librairie. Les journalistes français sur place la baptisent immédiatement *« petite FNAC »* et se moquent parce qu'*« on ne lit pas sur les lignes de front. On se bat »*. *« Je ne sais pas faire de l'humanitaire, et l'idée émise par certains de monter des brigades internationales a tourné à la chimère. Cette librairie a été mon arme pour agir »*, justifie-t-il.

Les Bosniaques, dans leur grande majorité, sont indifférents. Leurs préoccupations sont ailleurs. Ils luttent pour leur survie quotidienne, font la corvée d'eau, brûlent des chaussures pour se réchauffer, sont fatigués. A 17 heures, chaque soir, ils sont sous la couette, à l'écoute du silence entre deux averses d'obus. Une jeune fille, pourtant, entre dans la librairie. Elle emprunte un livre et dit : *« J'ai appris votre langue en lisant un manuel de français. Je le connais par cœur. Je serais devenue folle sans lui. »* Elle repart en longeant les façades meurtries, le livre collé à elle comme un gilet pare-balles. Trois cents Bosniaques prennent l'habitude de pousser la porte du 29 de la rue du Maréchal-Tito, des francophones pour la plupart.

« La venue de Francis Bueb a produit sur nous un effet anti-siège immédiat. Ici, tout semblait figé, surtout les institutions internationales. Il a représenté le mouvement, ce fut humainement réconfortant, explique Srdjan Dizdarevic, un ancien diplomate qui préside en Bosnie le comité d'Helsinki pour les droits de l'homme. *Plus simplement, il fut notre premier réel contact avec le monde extérieur. Nous avions enfin des nouvelles du dehors. Il a partagé notre sort sans contrainte. On l'a reconnu. Il n'était pas de ceux qui passaient vingt-quatre heures en ville et sortaient un bouquin sitôt de retour à Paris. »* Francis Bueb vit aujourd'hui encore à Sarajevo. Il n'a pas publié de livre, mais a écrit une belle page dans l'histoire récente de la francophonie.

Il y a ce lieu, le Centre André-Malraux, inauguré le 22 octobre 1996 en présence d'Antoine Gallimard et de Florence Malraux. La terrasse donne sur le marché Markale, *« lieu du massacre de nos âmes et des naufrages du monde »*, dit un poète local. C'est un bel appartement : les canapés sont en cuir, les fauteuils ont un design contemporain, une table Le Corbusier trône dans une pièce. Un chat en bronze, *« déesse égyptienne de la tranquillité »*, veille sur une étagère. *« La réplique exacte de celui qui fut exposé dans la cour du Louvre lors des obsèques d'André Malraux, un cadeau personnel du bronzier du Louvre »*, précise Francis Bueb. Dans une autre pièce, on trouve une collection complète de la Pléiade, une vidéothèque, un téléviseur et un magnétoscope, des CD. *« Ce goût affiché du luxe m'a paru déplacé, dans cette ville dévastée. J'ai compris ensuite que Francis éprouvait un immense respect pour les Sarajeviens. Il leur a offert un endroit à la hauteur de sa considération »*, dit Wolfgang Beihard, l'attaché culturel de l'ambassade de Suisse. Du beau dans le chaos, selon la formule qu'affectionne Francis Bueb.

> « Je ne sais pas faire de l'humanitaire, et l'idée émise par certains de monter des brigades internationales a tourné à la chimère. Cette librairie a été mon arme pour agir »

Les Bosniaques y découvrent le parler français et le goût du pastis autour d'une table en verre. On y croise une étudiante timide en quête d'un ouvrage de Paul Claudel traitant de *« la mystico-poétique de la Bible »*, un lycéen qui cherche la cassette du *Grand Bleu* de Luc Besson, une Sarajévienne dont la fille a épousé, pendant la guerre, un « casque bleu », et qui désire apprendre le français pour parler avec son gendre. Des films français sont à l'affiche dans la ville (*For ever Mozart*, *Level 5*, *On connaît la chanson*, *La Vie de Jésus*), des interprètes s'en vont suivre un stage au collège international de traduction d'Arles, des médecins francophones perfectionnent leur savoir dans un hôpital de Strasbourg. Durant trois jours, le Salon du livre de la jeunesse de Montreuil s'installe à Sarajevo : 8 000 livres sont offerts aux écoles. *« Cette somme d'actions a provoqué de grands changements. Le Centre André-Malraux suscite chez nos étudiants un intérêt pour la France qui allait se perdre »*, résume Fahudin Krelo, maître de conférences à la faculté de français.

En état de faillite permanent, le centre menace d'agoniser à tout moment. Penché sur son carnet d'adresses, un verre à la main, Francis Bueb harcèle Paris de coups de téléphone et de fax. Ses économies personnelles ont déjà été englouties. Le réseau d'amitiés qu'il a tissé au fil des ans fonctionne, ses fidèles pourvoyeurs répondent à ses appels, les ministères mettent au bout. Mais ce n'est pas assez. Les larmes lui montent aux yeux, puis la fureur éclate, soudaine. *« Le bricolage, c'est fini ! »*, lâche-t-il.

Dehors, Sarajevo, en paix depuis la signature des accords de Dayton, se reconstruit. La capitale vit à l'heure de la *pax americana*, les dollars affluent. La France, frileuse, est absente ; l'argent aussi. Francis Bueb est accablé. Il relate l'assaut du pont de Vrbanja, repris aux Serbes par les « casques bleus » français, en plein cœur de Sarajevo. Il rappelle que la création de la Force de réaction rapide, qui allait appuyer, plus tard, les frappes aériennes de l'OTAN, fut une initiative française. Le désengagement français, l'attribution aux seuls Américains du traité de paix représentent une défaite. Il menace de partir, puisque l'image de la France qu'il véhicule, différente de celle offerte par les diplomates, n'est pas reconnue dans les hautes sphères parisiennes. Deux lettres d'encouragement de Jacques Chirac n'ont pas permis au Centre André-Malraux de rompre avec son isolement.

Il reste pourtant beaucoup à faire. La faculté de français est moribonde, tandis que des ordinateurs flambant neufs ornent les bureaux du département des langues germaniques. Dans l'ancienne enclave de Gorazde, les élèves désertent les cours de français, faute de professeurs et de matériel. A Banja Luka, la ville la plus importante de l'entité serbe de Bosnie, un groupe de francophones esseulés attend sa visite.

FRANCIS BUEB, militant de la cause bosniaque, n'a jamais voulu *« aller dîner chez les assassins »*. Il se rend pourtant à Banja Luka, où flotte un air de liberté depuis qu'un nouveau premier ministre, décrit comme un modéré, y siège. Il souhaite montrer, là-bas, le film *Marius et Jeannette*. La projection est annulée à la dernière minute. L'initiative porte un peu trop le label Sarajevo. Plus que certaines résistances nationalistes locales, c'est un cartel d'officiers de réserve français aux idées proches du Front national qui a fait capoter le projet. *« Bueb, le musulman, n'est pas bienvenu ici »*, confie l'un d'entre eux. L'histoire reflète toutes les ambiguïtés françaises en Bosnie.

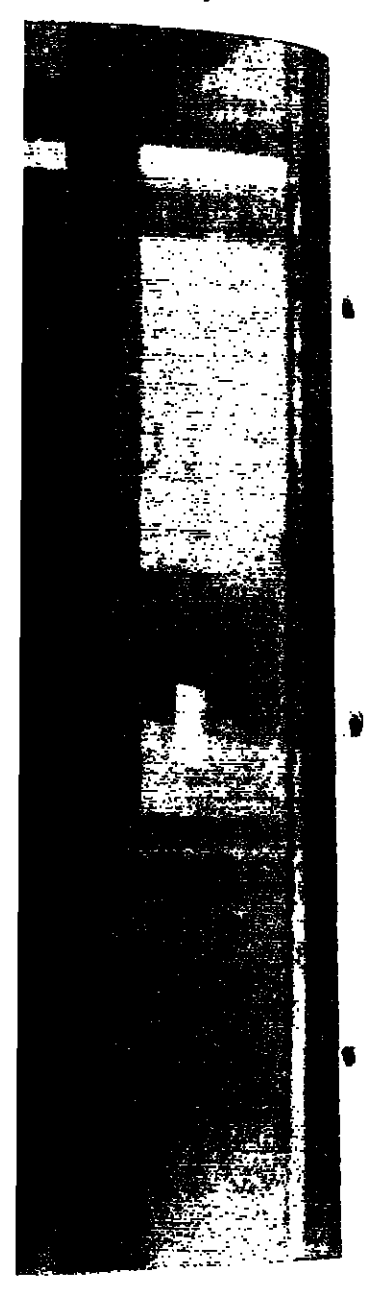
Le dos s'est voûté. Les yeux sont tristes. Ziba, l'amoureuse, prévient la défaillance. Il se tait. Le personnage, on l'aura compris, est peu loquace. Les raisons de son engagement demeurent, au fond, inconnues. Il y a, bien sûr, Malraux. *« Il fallait être là et vivre avec son cœur »*, lâche-t-il en le citant. *« L'avenir ne dépend plus de moi, la suite appartient à d'autres »*, poursuit-il. Il rêve d'une « Maison de la France » qui serait l'étape ultime dans son voyage sarajévien.

L'ambassade de France soutient le projet. On fait table rase des dissensions passées. La singularité de Francis Bueb s'est mal accordée à la raideur administrative du monde des diplomates. Ses états d'âme perpétuels, son autisme occasionnel, ses coups de gueule assénés à la face du monde trahissent une fragilité qui perturbe les conseillers d'ambassade, élevés dans le respect du devoir de réserve. Une alchimie, pourtant, s'opère, inattendue. L'homme aux jeans élimés rencontre ses interlocuteurs en costume-cravate autour de la légendaire table en verre du Centre André-Malraux.

On parle de cette « Maison de la France ». L'Etat français consentirait à faire un effort, tandis que le réseau d'amitiés entretenu par Francis Bueb (la Fondation Hachette, la Fondation GAN pour le cinéma, le CCFD, le Centre national du cinéma et du livre, *Télérama*, *Le Monde*, Agnès B., les éditeurs, etc.) maintiendrait le cap. *« Il faut qu'il reste ici le plus longtemps possible*, supplie Zlata, directrice d'un lycée. *Cela fait deux mois que je ne l'ai pas vu, mais cela importe peu. Je sais qu'il est là, dans la ville. J'aime le savoir tramant des choses. »*

Des gamins courent dans les couloirs du centre. Ils viennent apprendre le français chaque samedi matin. Deux d'entre eux furent les acteurs principaux du film *Le Cercle parfait*, du Bosniaque Ademir Kenovic. Francis Bueb les a retrouvés dans un faubourg de la capitale, plongés dans la pauvreté. Il tente de les en sortir. Ce geste, au même titre que tous les autres, n'a rien d'exceptionnel. C'est lui qui le dit. *« La légitimité du centre revient en premier lieu aux Bosniaques »*, ajoute-t-il. Les Sarajéviens disent simplement qu'il a construit là où tout était en train de se détruire.

Christian Lecomte
Photo : Gérard Rondeau



Une haine mal dissimulée

par Daniel Accursi

IL est temps de tordre le *cou à une légende* que ceux, qui, comme Denis Tillinac, ont toujours haï mai 68, se plaisent à répandre. Les acteurs de ce printemps-là sont devenus aujourd'hui de fieffés cyniques, nous expliquent-ils, une génération pourrie qui vénère le veau d'or, ne songe qu'à spéculer, a retourné sa veste dans tous les sens, trahi tous ses idéaux et qui est, bien sûr, responsable du désastre actuel.

La belle affaire ! Moi aussi, monsieur Tillinac, j'ai eu vingt ans en 68. J'étais maoïste, tendance... disons dadaïste. Alors, que sont mes amis devenus, comme dirait Villon ? Non, ils ne sont pas banquiers ou politiciens comme les vôtres, monsieur Tillinac. Désolé. Nombre d'entre eux – les plus brillants – sont morts, suicidés de la société, dans le désespoir crépusculaire qui s'ensuivit, vous savez, ce conformisme pompidolien de triste mémoire que vous devez certainement regretter.

Ceux qui sont encore vivants sont instituteurs, éducateurs, professeurs de philosophie, d'histoire, etc. Ce sont eux qui luttent pour l'intégration dans des écoles abandonnées au vent et à la pluie dans des banlieues blafardes. Ils sont en première ligne, monsieur Tillinac. Ce sont eux qui se battent pour le savoir et la connaissance au cœur de ces cités funéraires déjà en ruine que vos amis ont construites n'importe comment, il y a vingt-cinq ans, dans un mépris sidérant.

C'est là qu'ils résistent au nom des valeurs républicaines de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, des droits de l'homme. C'est là qu'ils colmatent les brèches, qu'ils empêchent que le feu n'embrase la plaine. C'est là, dans ce désert de terre brûlée, qu'ils sacrifient leur vie pour qu'il y ait encore de la dignité dans ce pays et non pas le spectacle de l'ignominie qu'ont su donner certains de vos amis il y a peu.

Vous étiez déjà vieux à vingt ans, monsieur Tillinac, et vous n'avez pas su rajeunir

Non, mes amis, eux, ne sirotent pas une petite bière au coin d'une cheminée dans le palais douillet du facteur Chirac, monsieur le représentant personnel du président de la République. Ceux dont vous parlez et que vous fustigez avec une telle bassesse n'ont jamais existé que dans votre tête. Vous construisez un fantasme à votre mesure, un fantasme qui vous arrange et vous dédouane de ne pas avoir participé à un mouvement qui aurait pu faire danser votre vie, l'illuminer, la grandir. En 1968, vous étiez contre. Trente ans après, vous prolongez votre haine pour vous donner bonne conscience. Quelle longue rancoeur et quel ressentiment pour une si grande culpabilité !

La génération qui eut vingt ans en 68 (pas vingt-cinq, pas quinze ans) est une génération d'irréductibles. Sachez-le, vous qui êtes passé à côté de l'essentiel et n'avez rien compris. Seulement, vous étiez déjà vieux à vingt ans, monsieur Tillinac, et vous n'avez pas su rajeunir. Pour vous donner de l'allure, vous adoptez la posture du dandy provincial corrézien, pur de toute compromission, les pieds dans la bouse, luttant contre les puissants, la mondialisation, héros du Bien, du juste..., ultime comédie pour mieux masquer votre imposture. Laissez-nous rire. Vous, le confident de votre héros, le Prince élyséen, vous, le pourfendeur des intellectuels parisiens, vous, le chantre de *la « francité »* comme vous dites sans gêne, vous, le romancier du terroir corrézien (un bon plan marketing, « *l'école de Brive* », félicitations), vous, le PDG-actionnaire germanopratin des Editions de la Table ronde.

Ce n'est pas Tillinac qu'il faut vous appeler, mais Rastignac. Vous dites que vous êtes prêt à monter sur votre vieux Solex et à vous enfuir très loin. Encore une pause pompiéresque à faire se pâmer les pharmaciennes corréziennes ! Mais faites donc, monsieur Tillinac, faites donc si vous osez. Et du haut de la colline, on dira en vous voyant passer sur votre machine pétaradante : *« Tiens, une bonne sœur dans le vent ! »*

Daniel Accursi *est professeur de philosophie en Seine-Saint-Denis.*

Riesel, celui qui ne s'est pas renié

par Gérard Guégan

« *LIBÉREZ nos camarades !* » Combien d'entre nous se souviennent encore de ce mot d'ordre que nous hurlions dans le Paris de 68 ? Combien, d'ailleurs, en reste-t-il de ces camarades qui ne prirent la rue que pour détruire le Vieux Monde ? Allez savoir, les survivants ne donnent pas toujours de leurs nouvelles. D'où cette tendance qui nous vient avec l'âge de ne pointer que les démissions, de ne vitupérer que le reniement, voire la forfaiture...

Eh bien, pour une fois, faisons la part belle à l'éloge de l'opiniâtreté, surtout quand elle s'attire, comme autrefois en mai, les foudres de la justice d'Etat. Et parlons de René Riesel, aujourd'hui paysan de Lozère, hier enragé à Nanterre et situationniste quand il fallait l'être, sans penser – dès lors que la bataille, et non la guerre, fut perdue – à en tirer la moindre rente.

Or donc, le 6 mai 1968, le conseil de l'université de Paris se réunissait pour juger de la conduite de huit étudiants. Parmi eux, Dany Cohn-Bendit, qui ne détestait pas les caméras, et René Riesel, qui les tenait en suspicion. En sorte que le sourire de Cohn-Bendit face aux CRS effaça le rictus dédaigneux de Riesel. Tout ne fut pas effacé : la plupart des slogans extrémistes qui fleurissaient déjà sur les murs de la capitale attestaient de son ardeur iconoclaste. Par exemple, le « *Vivre sans temps mort/Jouir sans entraves* » qui enflamma plus d'un coeur adolescent.

Quatre jours plus tard, le 10 mai, René Riesel signait une adresse à ce même conseil qu'il intitula « Le château brûle ! » En ouverture, on y lisait ceci : « *Votre ignorance crasse de la vie ne vous autorise à rien. (...) De fait, personne ne vous respecte plus. Pleurez donc sur votre vieille Sorbonne.* » Et encore, en conclusion : « *La liberté est le crime qui contient tous les crimes. Gare à la justice seigneuriale quand le château brûle !* »

Le temps se charge de momifier les rebelles. Conformément à cette loi ordinaire, René Riesel, disparu de la circulation, aurait dû, et pu, finir dans la peau d'un gentil expert en conflits sociaux. Mais non ! Il faut se rendre à l'évidence, l'émeutier n'a pas voulu jeter le manche après la cognée.

Le 8 janvier de cette année 1998, un fort groupe de manants détruit à la lance d'incendie des sacs de maïs transgénique, propriété de la multinationale Novartis. Aussitôt, on en rend responsable la Confédération paysanne, singulièrement son secrétaire national... un certain René Riesel, ainsi que deux de ses camarades, José Boyer et Francis Roux.

Jugés le 3 février à Agen (un record de célérité, tout à l'honneur des services de Mme Guigou), ils sont, quinze jours plus tard, condamnés, Boyer et Riesel, à huit mois de prison avec sursis, Roux à cinq mois de la même peine. Ce n'est pas tout : la société Novartis se voit accorder 500 000 francs de provision pour dommages. Comme quoi, mieux vaut taquiner ses souvenirs que de bousculer l'agro-industriel.

Pour autant, la Confédération paysanne ne s'avoue pas vaincue. Au contraire, après avoir relevé qu'on ignore les conséquences « *de la mise en culture et de la consommation* » de ce maïs génétiquement modifié « *tant pour la santé humaine que pour l'environnement* », ce groupuscule d'énervés ose une comparaison des plus scandaleuses. « *Qu'aurait-on prononcé comme sanction,* écrivent-ils dans un communiqué qu'on aura assez peu répercuté, *si un commando de syndicalistes médecins avait saccagé, il y a quelques années, au nom du principe de précaution, des stocks de sang contaminé, lorsque celui-ci était encore légalement inoculé aux hémophiles, car prétendu sans danger ?* »

Parlons de lui, aujourd'hui paysan de Lozère, hier enragé à Nanterre et situationniste quand il fallait l'être

Diable ! En voici qui n'ont rien compris à l'air du temps. Qui continuent de penser que « *l'agresseur n'est pas celui qui se révolte mais celui qui réprime* » (*graffito* lu à Paris sur un mur de la rue Saint-Jacques, à la mi-mai 68).

En voici qui nous obligent, en agissant ainsi, à reprendre le cri du Riesel de nos 20 ans : « *La liberté est le crime qui contient tous les crimes.* »

Gérard Guégan *est journaliste et écrivain.*

Denis Tillinac, pur et effaré

par Cornelius Crowley

SOUS le titre « Le printemps de l'an de disgrâce 1998 », Denis Tillinac raconte une belle histoire de la pureté perdue (*Le Monde* du 28 mars). En 1968, il avait vingt ans et des copains qui coloraient leur rimbaldisme en rouge et noir, alors que le sien n'était pas moins absolutiste, mais préférait le bleu du ciel, le vert des pâturages, le blanc argenté du soleil sur le givre. Questions d'esthétisme. « *Tous,* nous dit Tillinac, *partageaient la hantise d'un univers high-tech régi par l'ordre des possédants.* »

C'est l'histoire d'une pureté perdue, car maintenant les rimbaldiens de gauche ne rêveraient que mondialisation, jetons de présence, fonds de pension. Pureté perdue de tous, hormis Denis Tillinac qui a toujours vingt ans, aux apparences près, et qui est prêt à enfourcher son vieux Solex pour fuir loin, très loin des faux moralistes de toutes obédiences qui nous rapprochent du désastre sous couvert de nous acclimater à leur « *réalité* ». Il donne un dernier conseil à ses anciens amis, *maintenant* compromis, soumis à l'ordre mondialisé, *celui d'inculquer* à leurs enfants une vérité salutaire : l'avenir appartiendra aux résistants.

Je ne vois pas en quoi ce printemps de 1998 serait plus disgracieux que celui d'il y a trente ans

Résister à quoi ? Au Front national, j'imagine, car son texte est publié à côté de ceux de Jean Vautrin et Jean Viard, textes dont la visée est d'emblée plus claire, celui de Viard proposant au lecteur une bonne analyse – sans simplisme économiste, c'est à noter – du réel politique *de ce pays*. Viard écrit donc un texte de résistance aux purs simplismes du Front national. Celui de Tillinac emprunte en revanche une bien mauvaise option : le regard en arrière, le constat effaré de la perte de la grâce.

Qui ne rêve pas, à ses moments de délectation masochiste, de retrouver ou de sauvegarder la pureté de ses vingt ans ou d'être l'exception à la règle générale ? Qui n'est pas en mesure, avec un peu d'esprit, de voir que non seulement tous les autres se trompent, mais qu'ils sont tous ligués contre nous ? Nous qui sommes seuls en mesure de dénoncer la compromission de tous les autres : classe politique, experts, énarques, commissaires européens, anglo-américains, intellectuels, moralistes – on peut élargir la liste à l'infini –, car pureté, vérité, capacité critique et éternelle jeunesse nous appartiennent.

Méfions-nous du jeu de l'ombre et de la lumière, de l'opposition entre pureté absolue et abyssale compromission. Laissons cela au Front national, qui confond politique et quelque chose qui s'y ressemble, mais qui n'en est que le faux frère : mythe, fiction, contemplation narcissiste de l'absolue grandeur ou, mieux encore, de l'absolue abjection de soi.

Comment en vient-on à organiser le débat politique autour d'un homme qui se fait écouter en ne cessant de dire que tout est foutu et que les Français sont des nuls ? La prétention à l'absolu obstinément préservé, la pure nostalgie de ses vingt ans, dans la mesure où cette dernière fait trop facilement passer le présent pour un temps disgracieux, peuvent conduire à un tel résultat. Pas facile, en tout cas, d'y résister dans ces conditions.

Je ne vois pas en quoi ce printemps de 1998 serait plus disgracieux que celui d'il y a trente ans. C'est en tout cas ce moment qu'il faut faire vivre, maintenant, dignement. La grâce de l'absolu est virginale, mais la virginité de l'esprit est une condition qu'il est souhaitable de perdre pour faire efficacement de la politique. Tout acteur politique conséquent le sait : la politique est affaire d'opportunité et de vertu. C'est ainsi qu'elle peut se pratiquer comme intervention constructive. Aussi, pour résister au Front national, ne *confondra-t-on* pas la politique et l'histoire de ses vingt ans, âge où on risque la bêtise, à trop vouloir la condition de l'ange.

Résistons à l'attrait du masochisme, à l'hypothèse d'une communauté politique française qui serait livrée corps et âme à une mondialisation aliénante. Comme s'il n'existait pas des occasions neuves de *peser sur* le cours du monde. A condition d'avoir la bonne analyse critique, la bonne appréciation des forces en présence, de ce qui peut être gagné, comme de ce qui se perd. Beaucoup d'injuste et d'indigne soumission a été heureusement perdue, depuis le printemps supposé de grâce de 1968. A condition de trouver l'articulation la plus efficace entre un principe d'action – la justice : dignité, reconnaissance, droits – et les opportunités qu'offrent un moment, une conjoncture donnés.

Finissons-en avec les états de grâce et de disgrâce. La politique n'a rien à voir avec cette illusoire *opposition*. Elle *ne connaît pas* l'état de grâce, mais des actions susceptibles de garantir la dignité des gens, citoyens et habitants d'un pays, ou du monde.

Cornelius Crowley *est maître de conférences à l'université Paris-X-Nanterre.*

L'ombre portée de Papon

par Sylvain Kahn

TRAGIQUEMENT prisonniers de vieux mythes qu'ils sont incapables de réactualiser, bon nombre de leaders, de droite comme de gauche, qui sacralisent la continuité, la souveraineté et le pouvoir de l'Etat, ont symboliquement préparé, lors de l'ouverture du procès Papon, la sinistre mais bien réelle farce du 20 mars, après les régionales.

Les commentateurs ont loué le courage et la droiture des dirigeants *des formations de droite* qui se sont opposés à la prostitution des valeurs universelles de la République par des responsables et des élus locaux RPR-UDF sans scrupules. La métamorphose de quelques hobereaux en maquereaux a pourtant été facilitée par des barons du gaullisme et Philippe Séguin lui-même.

Rappelons-nous, c'était dans les premières semaines du procès Papon. « *Assez, assez, assez !* », s'indignait l'héritier du gaullisme dans les colonnes du Figaro. Assez d'autoflagellation franco-française. Se rebellant contre le salutaire travail de deuil du mythe d'une France tout entière résistante commencé par l'actuel président de la République – leur chef pourtant ! –, de grands vieillards de la France libre se sont succédé à la barre pour décerner à Papon un brevet de patriotisme et de résistance.

Tiens ? On peut être patriote et, ayant contribué à la déportation de 1 600 juifs, complice de crimes contre l'humanité ? On peut être patriote en ayant servi jusqu'à la Libération un régime antidémocratique, xénophobe, raciste et collaborant avec l'occupant ? On peut être gaulliste et s'opposer au procès d'un haut fonctionnaire vichyste ?

Les élus RPR qui ont mêlé leur voix à ceux du FN sont plus cohérents que leur secrétaire général. Si Papon dit vrai quand il se prétend patriote, Mégret, qui veut sauver la France de l'insécurité et de la préférence étrangère, l'est tout autant. Philippe Séguin en rejouant, au nom de la grandeur nationale, la partition de la dénégation et de l'oubli, a tout simplement oublié qu'ils conduisent au retour du refoulé. Le vendredi noir qui a suivi les régionales le lui a cruellement rappelé.

Dans les jours suivants, le même Séguin, certains de ses collègues, et, encore une fois, Jacques Chirac, ont vaillamment fait face aux ravages de la syphilis frontiste, non sans succès. Les partis républicains avaient encore de beaux restes. Allions-nous sortir de cette crise par *le haut ? C'était compter sans la* gauche !

Allait-elle se réjouir, pousser un ouf de soulagement, prendre la mesure de la catastrophe à laquelle la démocratie venait d'échapper ? Surtout pas. Le numéro deux du PS, M. Cambadélis, déclara en toute modestie : « *La droite doit dire : mieux vaut la gauche que le Front national.* »

Mais pour qui se prennent ces leaders d'un parti qui ne représente pas même 25 % de l'électorat ? Si la démocratie française est malade, elle n'en est pas moins adulte. Le désistement républicain face au danger d'extrême droite mérite autre chose qu'un oukaze d'apparatchik. Il appelle la formalisation d'un pacte républicain, des arguments offerts aux électeurs, un débat de fond sur les valeurs républicaines et les modalités de leur actualisation. Mais non ! La gauche a préféré manifester seule son indignation en excluant les organisations de droite. Cette grave faute politique procède, elle aussi, d'une mythologie qui tourne à vide. Celle, pitoyable de mesquinerie, d'une gauche seule dépositaire des idéaux de la Révolution française.

Si Papon dit vrai quand il se prétend patriote, Mégret, qui veut sauver la France de l'insécurité et de la préférence étrangère, l'est tout autant

Ainsi, le premier ministre s'autorise à dire que la droite était esclavagiste en 1848 et tout entière antisémite en 1898, tandis que la gauche d'alors aurait été uniment antiesclavagiste, puis dreyfusarde. La gauche plurielle fait comme *si* la poussée du Front national ne l'engageait pas. Cette attitude procède du même sectarisme aveuglé des Poniatowski, Baur et Millon pour qui la droite doit préférer être l'otage du FN plutôt que du PCF. Comme si nous étions encore dans les années 50, en pleine guerre froide, entre stalinisme et maccarthysme.

De la *droite* hagarde à la gauche ringarde, de la tentation fascisante à l'instrumentalisation de l'antifascisme, la classe politique française, empêtrée dans ses débats politiques et ses mythes d'un autre âge, peine à approfondir et à réactualiser la démocratie. Et ce n'est pas une modification technique du mode de scrutin qui suscitera un renouveau républicain.

Pour notre génération, celle, dite « morale », qui a été vaccinée contre l'illusion idéologique dans ses versions communiste et fasciste, cette situation est consternante.

Sylvain Kahn *est agrégé d'histoire.*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Roger Garaudy

Après la publication du point de vue de Robert Redeker « Roger Garaudy est-il un philosophe ? » *(Le* Monde *du 13 mars), M. Garaudy nous a fait parvenir la lettre suivante :*

J'ai lu avec admiration mon excommunication de la philosophie par Robert Redeker. Il pose une question capitale pour tout notre peuple, en particulier pour ses « *philosophes* » : « *Le négationnisme est-il une philosophie ?* » Répondant non à cette question, j'étais automatiquement exclu comme porteur de cette « *idéologie* ».

Je me suis précipité sur le Grand Robert pour trouver une définition du « *négationnisme* ». Pour mon malheur ce mot n'y figurait pas. Je me suis mis donc à chercher dans mon passé ce qui pouvait me valoir telle mésaventure. Mon éminent censeur étant rédacteur des *Temps modernes*, je relus d'abord mes débats avec Sartre : il n'y s'agissait que de « *dialectique* ». Dans ma correspondance avec Lévi-Strauss sur le « *structuralisme* » je ne trouvais pas non plus trace de ce critère « innominé » autant qu'ignominieux départageant ceux qui sont philosophes et ceux qui ne le sont pas. Pas davantage dans les lettres de mon maître Bachelard sur les rapports de la science et de l'esthétique, ni dans la postface de Jean Wahl à mon étude sur Hegel.

Je ne trouvais aucune allusion à ce néologisme dans les quinze thèses consacrées à mon œuvre dans onze pays. A quel moment avais-je contracté cette maladie mystérieuse qui me faisait chasser du prestigieux Panthéon redekérien ? Je finis par dénicher ce vocable dans le langage ésotérique de certains avocats de la partie civile lors de mon récent procès. J'essayais d'en trouver une définition ; seule celle-ci me parut vraisemblable : « *Terme employé pour désigner ceux que l'on n'aime pas et que l'on se dispense de lire.* »

Pour essayer de préciser le sens de ce terme qui n'appartenait ni aux dictionnaires ni à la langue des Français, je remarquais pourtant qu'il englobait le mot « *négation* ». Mais qu'est-ce que j'avais donc nié ? Même pas, comme ce pauvre Galilée, l'évidence du Soleil tournant autour de la Terre, ni même comme Einstein, cette autre évidence millénaire de la valeur absolue du postulat d'Euclide, ni même mis en « *doute* », comme Descartes, « *tout ce que je tenais jusque-là en ma créance* », mais simplement quelques événements historiques dont certains ne veulent pas discuter, donnant ainsi, comme dit justement Mme Veil à propos de la loi Gayssot et de ses interdits, « *l'impression que nous avons quelque chose à cacher* ».

Toute « contestation » était assimilée à une négation. Pauvre Descartes !

Henry Rousso, directeur de recherche au CNRS

« Le tribunal de l'Histoire a jugé Vichy depuis longtemps »

Pour ce spécialiste, le procès Papon a marqué une « régression » de la connaissance historique des années noires

« La cour d'assises de la Gironde vient de condamner Maurice Papon à dix ans de réclusion criminelle. Comment analysez-vous cette peine et sera-t-elle, selon vous, lisible plus tard ?

– Il est difficile de prévoir comment la postérité appréciera ce verdict. A chaud, il peut être lu soit comme le résultat d'une hésitation, à l'instar d'autres verdicts émanant de jurys populaires, soit – et c'est mon sentiment intuitif d'historien – comme le reflet des ambiguïtés du dossier. Même s'il marque un tournant, ce procès et ce verdict sont la traduction de ce que furent la France de Vichy et le "syndrome de Vichy". La perplexité qu'il suscite aura au moins la vertu de nous obliger à réfléchir, à nous interroger, à débattre de ce passé sans nous abriter derrière une décision de justice et sans considérer que la chose jugée ferme définitivement le dossier historique, alors qu'elle clôt le dossier juridique.

– Le procès a été exceptionnellement long. Comment l'avez-vous reçu ?

– Ce procès nous a parlé des attentes actuelles à l'égard de la justice, des médias, de l'état de notre société. En somme, il nous a parlé du présent, pas de l'Histoire.

» Le procès s'est vu finalement assumer quatre missions, remplies de manière très inégale. D'abord, une mission de justice. Mais le caractère exceptionnel de l'événement a donné le sentiment qu'il y avait deux procès : le procès réel et le procès "virtuel", fait hors des prétoires par l'entremise des médias, des commentateurs, des déclarations politiques. C'est ce procès-là qui a frappé l'opinion (et ceux qui, comme moi, n'y ont pas assisté), avec des déformations inévitables, source de confusion accrue.

La cour a accepté ensuite, malgré elle, que se déploie aux audiences un rituel commémoratif. On l'a vu avec certains témoignages, la projection sur écran de photos des victimes, l'énoncé de leur nom. Et ce rituel s'accommodait parfois mal du rituel judiciaire.

La troisième dimension, ce fut la vengeance. La mise en liberté de Maurice Papon fut un choc. Nous étions pris dans l'idée qu'on ne pouvait pas voir un inculpé de crimes contre l'humanité libre dans le box. Les magistrats en ont décidé autrement, et beaucoup ont refusé leur décision. Des parties civiles ont déclaré que le procès était fini. C'était récuser d'entrée de jeu tout ce qu'un procès a d'ouvert, d'incertain.

L'attitude de Serge et Arno Klarsfeld a été, à cet égard, significative. Instruments de la mémoire et de la vengeance, au sens noble du terme, ils ont voulu tenir la main de la justice pour qu'elle écrive l'histoire qui, selon eux, devait être écrite. C'était nier la légitimité même du procès : si l'on a recours à la justice, c'est précisément pour qu'elle tranche en toute indépendance.

– Iriez-vous jusqu'à dire que cette indépendance a été bafouée ?

– Elle a été menacée. La pression était telle, l'enjeu était si lourd, les péripéties si nombreuses que la cour d'assises a eu grand-peine à les assumer. L'impression donnée était que la justice ne pouvait arriver qu'à un seul et unique verdict. C'est l'une des raisons du profond malaise qu'a suscité le procès.

» Dès lors qu'on rouvre le dossier, on lui redonne une incertitude. Et là, je crois que beaucoup n'ont pas bien mesuré au départ le risque encouru. On ne l'a pas mesuré parce que Maurice Papon apparaissait, dès le départ, comme coupable de manière totale et absolue. On a sous-estimé le fait que si la justice tranchait autrement, c'est tout le dispositif de l'exemplarité qui allait être mis à mal. C'était l'une des tensions majeures de ce procès.

» Enfin, quatrième mission prise en charge par ce procès : la grande leçon d'Histoire à l'échelle nationale sur Vichy. Mes critiques, ici, sont beaucoup plus vives.

– Voulez-vous dire que le procès Papon n'a pas eu de vertus pédagogiques ?

– Je crois franchement qu'il n'en a eu aucune. Bien sûr, nous avons appris beaucoup de choses sur l'Occupation à Bordeaux, mais comme historien, je n'ai pas le sentiment que notre connaissance de la période a progressé. J'ai, au contraire, l'impression très forte d'une régression. Le tribunal de l'Histoire a jugé Vichy depuis longtemps. C'est aujourd'hui une période honnie, de manière bien plus nette que dans les années 50-60, Tous les sondages le montrent. Le jugement de la postérité est massif.

» Or, qu'a fait le procès ? Il a rouvert le dossier. Il a remis en question cette vision à travers un cas individuel complexe, dont l'"exemplarité" est très relative. Les historiens, face aux interrogations que va laisser le procès Papon et à la confusion qui s'est propagée, vont réellement avoir un travail de pédagogie à entreprendre à nouveau. Il va nous falloir réexpliquer, tenir compte des effets négatifs d'un tel procès. Le dispositif même du procès a fragilisé la connaissance historique diffuse que pouvait avoir l'opinion sur cette question parce qu'il mettait en délibéré ce que l'Histoire avait jugé.

– Dès le début du procès, vous avez déclaré qu'un historien n'avait pas sa place dans un prétoire. Avez-vous changé d'opinion à ce sujet depuis six mois, ou plus simplement évolué ?

– Au contraire ! La raison essentielle en est simple : les historiens ont été d'entrée de jeu instrumentalisés, leur présence s'est insérée dans le cadre de stratégies judiciaires de l'accusation, de la défense ou des parties civiles. Chacun entendait avoir "ses" historiens, donc affaiblir les historiens cités par les autres. On les a fait comparaître dans le dispositif théâtral d'une cour d'assises où ce qui joue, c'est la rhétorique, l'impression faite aux jurés. Ce dispositif ne permet pas une expertise historique.

» Toute démarche historique suppose au préalable un questionnement. Dans un procès, c'est la cour qui le possède, et il est strictement binaire : Maurice Papon est-il coupable ou innocent, dans le cadre des qualifications juridiques retenues ? La plupart des historiens qui ont déposé ont été pris, malgré eux, dans la logique de l'accusation.

» Je prends un exemple : Maurice Papon était-il au courant de la "Solution finale" ? Savait-il ou ne savait-il pas ? Qui savait quoi ? Eichmann savait. Papon... Cela relève d'une analyse historique extrêmement fine. L'arrêt de renvoi et les débats se sont embourbés dans ce débat alors qu'il suffisait de dire que Maurice Papon participait à un crime en mettant des enfants, des femmes, des vieillards dans des wagons plombés. Le parquet et la plupart des parties civiles ont voulu à tout prix dire que l'accusé "savait" alors que cette question ne peut pas être formulée ainsi. Que signifie savoir ? A quel niveau ? On peut très bien posséder l'information et ne pas l'intégrer. Aujourd'hui, une vision anachronique et moralisante des choses rend difficile le fait d'expliquer que, posée de manière aussi simple, la question n'a pas grand sens.

» L'Histoire n'est pas une science exacte. L'historien procède par une somme d'analyses particulières, par l'addition de cas précis qui permettent d'avoir un tableau général. On n'a jamais une certitude absolue qu'un énoncé historique général puisse s'appliquer à un cas particulier, et inversement. Sauf à connaître le dossier, ce qui était légalement impossible. C'est même l'une des absurdités de la situation : les historiens n'ont pas été, ou très peu, sollicités durant l'instruction, seul moment où leur "expertise" aurait pu être de quelque utilité ; ils l'ont été dans un cadre où seule compte l'oralité des débats, et non la critique des documents. Et lorsqu'un historien connaissant le dossier, Michel Bergès, est venu à la barre, il a été attaqué parce qu'il empiétait sur les prérogatives de la justice. A Bordeaux, le "bon" historien était celui qui ne connaissait rien au dossier...

– Estimez-vous qu'il aurait mieux valu que le procès Papon n'ait pas eu lieu ?

– Une fois la justice saisie, il fallait bien qu'elle aille jusqu'au bout. Cela ne veut donc rien dire que de soutenir, aujourd'hui, qu'il ne fallait pas faire ce procès. A partir de quand est-on entré dans l'engrenage ? En 1981 ? Lorsqu'il fut inculpé ? A chaque étape ?

La véritable question est celle de l'imprescriptibilité. C'est un débat qui n'a pas eu lieu en France. La loi a été votée en décembre 1964, dans un contexte particulier où l'on craignait de voir les crimes de guerre nazis prescrits, et alors que pas un seul moment on n'a imaginé qu'elle puisse s'appliquer à des Français, autrement dit qu'elle ait pour conséquence la réouverture de l'épuration. Cette loi fut votée à l'unanimité. Or parmi les parlementaires, beaucoup avaient, une décennie auparavant, voté les lois d'amnistie.

» Dès l'instant où l'on admet que l'imprescriptibilité va de soi, tout le reste est secondaire. La procédure est lancée : c'est soit le non-lieu (et on a vu avec Touvier que ce n'était pas envisageable), soit la condamnation. Le non-lieu, même s'il avait été fondé juridiquement dans le dossier Papon – et le ministère public a un temps incliné en ce sens –, était insupportable pour l'opinion. On aurait dit qu'il s'agissait de réhabiliter Vichy – ce qu'on a dit pour Touvier.

» Dès lors qu'une partie de l'opinion avait été convaincue qu'un procès était la seule façon d'évacuer la question de Vichy et donc de faire à la fois de la mémoire, de l'histoire et de la justice, la société française était prise dans un piège : il fallait, au regard de l'Histoire, que ce procès soit incontestable. Pouvait-il l'être ?

– Vous venez d'évoquer l'épuration après la seconde guerre mondiale, dont on connaît aujourd'hui les lacunes concernant les persécutions raciales. Pourquoi êtes-vous si suspicieux sur la capacité de la justice de la fin du XXe siècle à faire son travail ?

– Il ne s'agit pas d'une suspicion à l'égard de la justice mais d'un doute quant à la possibilité d'une société tout entière à pouvoir combler, cinquante ans après, les lacunes d'une épuration politique qui ne peut être jugée et appréciée qu'à la mesure du contexte de l'époque et non en fonction de notre temps, d'un *autre* temps. Quelle que soit l'opinion portée sur les procès récents, ils ont constitué une sorte de "seconde épuration", fondée sur d'autres qualifications pénales, d'autres procédures, d'autres enjeux. Les procès d'aujourd'hui, comme celui de Maurice Papon, ont été investis d'une charge symbolique autrement plus forte que la plupart des procès d'après-guerre, sauf peut-être celui de Pétain.

– Avec le procès de Maurice Papon, le "devoir de mémoire" a-t-il été rempli et qu'en reste-t-il ?

– On a tendance à oublier que la notion de "devoir de mémoire" a été forgée par les survivants des camps d'extermination, à commencer par Primo Levi. C'était le devoir que les rescapés s'imposaient à eux-mêmes : témoigner. Ils craignaient de ne pas être entendus et également de ne pas avoir le courage de parler, de succomber à la tentation d'oublier pour se reconstruire une vie. C'est cela le devoir de mémoire, qui rejoint une tradition juive profonde, moins tournée vers le ressassement du passé que vers sa transmission, pour engager l'avenir.

» Or ce devoir de mémoire s'est transformé en une injonction formulée par des générations qui n'ont pas connu le drame et qui demandent soit à leurs contemporains, soit à des gens qui sont plus âgés qu'eux, d'y souscrire. Il y a là quelque chose d'absurde. Davantage encore quand le devoir de mémoire devient une sorte d'idéologie, de morale de substitution avec ses tabous et sa langue de bois. De ce point de vue, le procès Papon aura eu au moins le mérite de nous ouvrir les yeux sur les limites du devoir de mémoire dans son acception actuelle.

» Le devoir de mémoire ne peut pas s'opposer longtemps au devoir de vérité. En fait, l'hypermnésie, le "trop-plein" de passé, est aussi inquiétant que l'amnésie. Pour échapper à l'une comme à l'autre, je pense avec Paul Ricœur qu'il faut substituer à la notion de "devoir de mémoire" celle de "travail de mémoire".

– Dans quelle nouvelle phase l'après-procès Papon va-t-il nous faire pénétrer ? Est-on sorti de ce que vous avez appelé la période d'"*obsession*" ?

– Avec le procès Touvier, en 1994, avec le discours de Jacques Chirac en 1995, j'ai cru qu'on en était presque sorti, qu'on avait obtenu ce qui était demandé... Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'on a atteint un sommet. Le procès Papon va-t-il mettre un terme au "syndrome de Vichy" ? Je l'espère. Mais il demeure quelques dossiers pendants, dont celui des spoliations. Je ne nie pas la légitimité de ces réparations mais encore une fois, qu'on réfléchisse bien : s'agit-il d'un dol réparable ?

» Du point de vue de la façon dont le procès a été présenté, c'est-à-dire pas seulement comme la réparation effective due aux victimes, mais comme un procès de la mémoire, un procès historique, la question se pose, en tout cas, de savoir si la surenchère militante est la seule manière d'assumer le passé.

– Pourquoi la société française a-t-elle été incapable de faire accepter l'irréparable comme tel ?

– La singularité du Génocide a entraîné une mémoire elle aussi singulière, porteuse de tensions. Peut-on réparer l'irréparable ? Peut-on considérer l'événement à la fois comme unique et exemplaire ? Peut-on réclamer justice, donc un verdict qui par définition ferme un dossier, tout en espérant que le crime reste inoubliable ? Peut-on résoudre après coup les conflits de l'Histoire ? Nous devons à la fois nier toute légitimité *politique* au régime de Vichy et reconnaître qu'il en a eu une sur le plan *historique* : c'était bien la condition préalable du procès Papon. La légitimité de la Résistance s'est imposée dans la lutte et, heureusement, c'est elle qui l'a emporté. Mais cela n'effacera pas le fait qu'il y avait bien, durant la guerre, deux "France", et même plusieurs, et qu'elles n'étaient pas étanches l'une à l'autre : que l'on songe au parcours d'un François Mitterrand. Il faut donc assumer la complexité du passé pour s'armer contre l'incertitude du présent et l'inconnu de l'avenir. »

Propos recueillis par Laurent Greilsamer et Nicolas Weill



DESSIN NOËLLE HERRENSCHMIDT

« L'hypermnésie, le "trop-plein" de passé, est aussi inquiétante que l'amnésie. Pour échapper à l'une comme à l'autre, je pense, avec Paul Ricœur, qu'il faut substituer à la notion de "devoir de mémoire" celle de "travail de mémoire" »

La distance et la passion

À QUARANTE-QUATRE ANS, Henry Rousso représente bien cette nouvelle génération d'historiens qui a pris en charge l'étude des années noires en France. Son livre de référence, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, a provoqué un choc, voilà dix ans, par ses qualités d'analyse de l'ombre portée de l'Occupation sur la France contemporaine. Une grande rigueur ainsi qu'un mélange de distance et de passion contenue lui ont permis une lecture lucide de la mémoire blessée des Français.


HENRY ROUSSO

Nommé directeur de recherche au CNRS en 1992, il dirige depuis 1994 l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP). De ce poste, il continue de se frotter à une période dont les braises ne sont pas encore éteintes : *« C'est une histoire où les témoins sont vivants, ou des acteurs sont vivants, avec le problème de la mémoire qui joue. Et puis c'est une histoire qui n'est pas terminée. Si on me demande aujourd'hui : "La seconde guerre mondiale est-elle terminée ?", je répondrai : "Je n'en suis pas sûr." Nous sommes toujours pris dans ses séquelles à long terme. »*

Parce que l'histoire contemporaine entre en résonance avec le présent, Henry Rousso prend aussi la plume pour écrire des articles de presse. En 1994, il suit le procès de l'ancien chef milicien Paul Touvier et donne ses chroniques au quotidien *Libération*. La même année, il publie avec un journaliste de *L'Express*, Eric Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas*. Ce livre, au ton plus polémique, est placé sous l'invocation de Cioran : *« L'intérêt que nous portons au Temps émane d'un snobisme de l'Irréparable. »* Il marque un tournant dans sa réflexion.

Rousso prend notamment ses distances avec ce qu'il appelle *« la tentation du "judéocentrisme" »*. Autrement dit, il considère que la singularité du génocide n'autorise pas à placer cette tragédie du XXe siècle au centre de toute réflexion sur la seconde guerre mondiale. Il met aussi en garde contre les perversités de l'anachronisme.

Dans son dernier livre, *La Hantise du passé* (Textuel, 143 p., 79 F), un dialogue avec Philippe Petit, Henry Rousso revient sur tous ces thèmes, affinant sa réflexion sur le rôle et la place de l'historien.

L. G.

هكذا من الأصل

L'illusion indonésienne

LE JEU s'est calmé en Indonésie. Le président Suharto y négocie une révision du programme du FMI. Les étudiants ne sont pas descendus dans la rue et, à quelques débordements près, les manifestations sur les campus prennent, pour le moment, l'allure de monômes. Depuis des semaines, il n'est plus question de casser du commerçant chinois.

Il ne s'agit, toutefois, que d'une pause. Les forêts, à Kalimantan, continuent de flamber. La récession met des millions de gens au chômage. A l'origine d'un fort mécontentement, l'inflation subsiste. Des réformes politiques figurent moins que jamais à l'ordre du jour. Le vaste archipel qui abrite la quatrième population de la planète n'a pas encore amorcé sa conversion au monde moderne.

Au début de la crise, la communauté internationale a eu tendance à proposer à l'Indonésie les remèdes adaptés à une économie émergente, avec ce que cette notion comporte d'ouverture et de flexibilité, y compris dans le domaine politique. Elle s'est trompée.

UN SYSTÈME FERMÉ

En provoquant l'effondrement de la roupie, la crise ouverte en juillet dernier a été le brutal révélateur d'un système fermé et rigide. Il a fallu attendre le contre-effet du deuxième plan d'austérité du FMI, annoncé le 15 janvier, pour se rendre compte que le système, conforté au fil de trois décennies, se repliait d'abord sur lui-même. En retirer une seule planche menaçait d'ébranler l'ensemble de l'échaffaudage.

En effet, le rite de la réélection de Suharto, le 10 mars, s'est déroulé selon le réflexe, familier dans le tiers-monde, de la réaffirmation préalable de l'autorité du prince. Tout en s'assurant que les populations auraient de quoi se nourrir – 600 000 tonnes de riz sont actuellement importées chaque mois –, le patriarche indonésien a repris les pleins pouvoirs et nommé un cabinet de fidèles, de partisans qui traduiront ses volontés sans manifester d'états d'âme. Il a choisi de mener cette opération à son terme avant toute reprise du dialogue avec les partenaires étrangers.

Autre indice révélateur, dans les couloirs du pouvoir, ce processus s'est accompagné d'accents nationalistes avec, notamment, la dénonciation de l'*« humiliation »* subie par un président auquel le FMI aurait voulu imposer sa loi.

L'entourage de Suharto s'est demandé si la communauté internationale n'avait pas pour objectif de faire tomber le régime. Certains partisans du président en sont même encore convaincus. Serrer les rangs pour mieux faire face à la tempête, tel a été le réflexe logique d'un pouvoir monolithique.

Autre réflexe significatif : la tentation du recours au coup de baguette magique, représenté par un projet de parité fixe de la roupie, l'a un moment emporté sur l'évidence économique.

Les Indonésiens, qualifiés de « technocrates », parce qu'ils ont assuré sagement le décollage économique de l'archipel, ont dû s'incliner devant les recettes, peu réalistes compte tenu des circonstances, de gens qui ne parvenaient pas à se faire à l'idée que des ambitions nourries de longue main étaient remises en cause.

En effet, comme ailleurs dans la région, la crise est à l'origine d'un cimetière de grands projets. Pendant encore quelque temps, l'Indonésie devra se passer d'un avion à réaction « national », d'une voiture « nationale » et des infrastructures dignes d'une puissance régionale. Les programmes des années 90, parfois bien avancés, sont reportés au XXI[e] siècle. Il ne s'agit plus, objectif plus modeste mais déjà difficile à atteindre, que de remonter une pente que quatre mois d'atermoiements n'ont fait qu'accentuer.

Qu'on en juge. Dans le seul secteur industriel, selon le BIT, 4 millions d'emplois ont été supprimés. Plus de 32 millions d'Indonésiens, sur 202 millions, se retrouvent en dessous du seuil de pauvreté, contre 22 millions en 1996. Les coffres de l'Etat sont vides. Le secteur bancaire est au bord du chaos. La dette extérieure s'élève à 134 milliards de dollars, dont 74 milliards pour le seul secteur privé. Elle est devenue ingérable quand la roupie a perdu plus de trois fois de sa valeur par rapport au billet vert. Le pouvoir d'achat moyen, quant à lui, a chuté d'au moins 30 %.

DES ÉCARTS CRIANTS

Certes, même quand l'Indonésie connaissait, avant la crise, un taux solide d'expansion de 7 % à 8 % par an, tout n'allait pas pour le mieux. Le taux de sous-emploi était évalué à 41 % d'une force de travail de 90 millions de gens. Le système bancaire, fort opaque, était déjà fragile et pâtissait d'une absence de système légal. La dette extérieure s'élevait à une centaine de milliards de dollars. Les projets « nationaux », mal conçus ou trop ambitieux, avaient déjà du plomb dans l'aile. Les retards, par rapport aux voisins, dans le domaine de l'éducation ou celui des infrastructures, étaient déjà perceptibles. Les écarts de revenus étaient devenus criants.

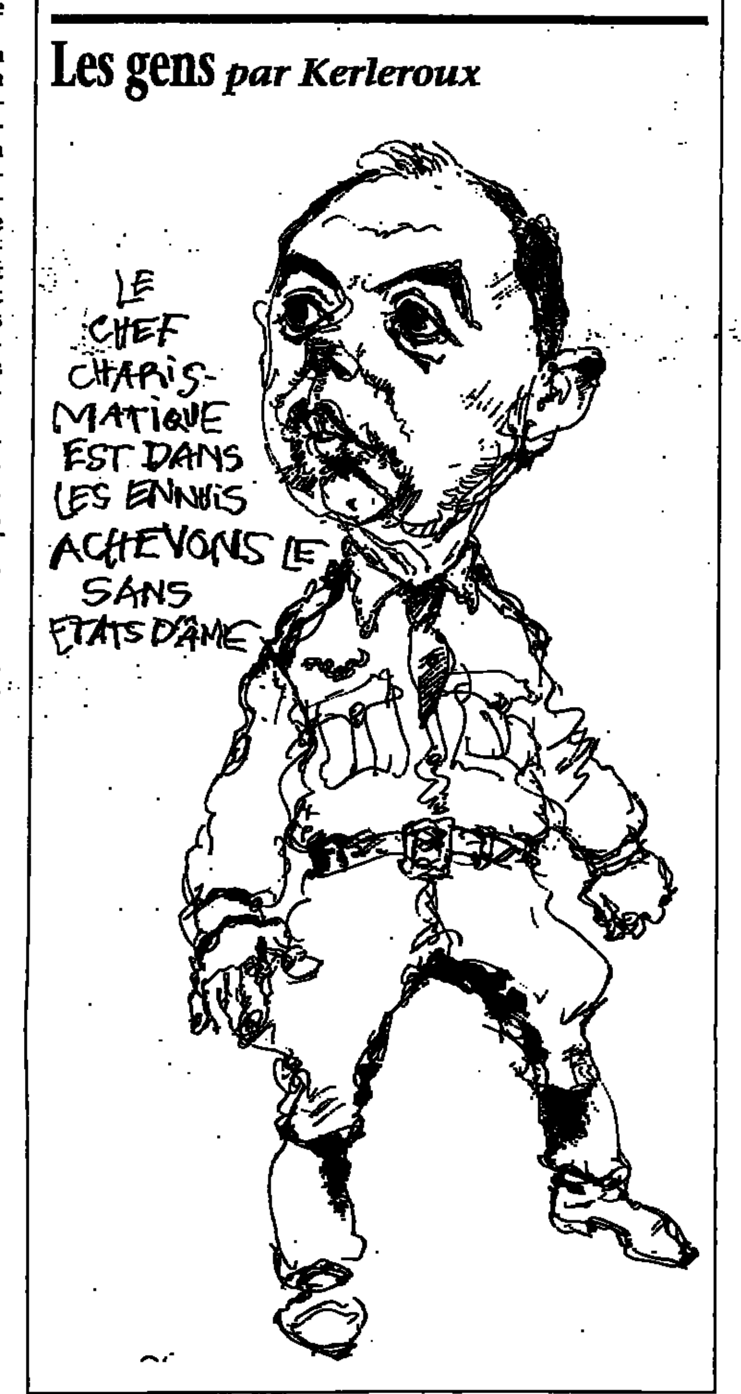
C'est justement le problème. A un adolescent réfractaire, le FMI a voulu, au départ, dispenser un traitement de cheval. Une élite dominante, très réduite et qui associe étroitement politique et affaires, ne pouvait que se rebiffer. C'est ce qui s'est passé. *« Nous ne bénéficierons plus jamais d'une croissance économique comme celle dont nous avons fait l'expérience pendant plus d'un quart de siècle »*, a constaté Suharto, le 11 mars, en acceptant un septième mandat présidentiel consécutif. En effet, tout est à reprendre à zéro.

Les effets les plus durs de la crise ne s'étant pas encore fait sentir, le climat social devrait donc continuer de se dégrader. La menace d'une hyperinflation n'est pas encore écartée. Les étudiants devraient continuer de réclamer des réformes politiques.

La question est donc de savoir quelle sera la durée de la pause actuelle. Entre-temps, la capacité du pays, qui traîne également le boulet du Timor-Oriental, à occuper rapidement une place de choix dans l'échiquier régional, n'aura été qu'une illusion.

Jean-Claude Pomonti

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe trop discrète en Asie

L'Europe est présente en Asie, très présente même. Mais ça ne se sait pas ou pas assez. L'Europe est le continent qui « paye » le plus pour aider les pays asiatiques en crise. Mais ça ne se voit pas ou pas beaucoup. Le sommet Europe-Asie, l'ASEM, qui vient d'achever ses travaux à Londres a, de ce point de vue, été un utile révélateur. Qu'il s'agisse du volume d'investissements en Asie ou de celui des échanges avec cette région – qui garde, on l'oublie trop, un fort potentiel de croissance –, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) ont pu faire valoir que l'Europe était devant les Etats-Unis. Entre 1985 et 1992, les échanges entre l'UE et l'Asie orientale ont triplé. Ils représentent aujourd'hui près de 25 % du commerce extérieur de l'UE, contre 18 % de celui des Etats-Unis.

L'avance européenne est plus frappante encore quand il s'agit de l'aide. La crise financière qui, depuis quelque mois, a conduit certains des « dragons » asiatiques au bord de la faillite, est très largement prise en charge par l'Europe. La contribution des Quinze au financement du Fonds monétaire international (FMI) étant supérieure à celle des Etats-Unis, les premiers apportent mécaniquement à l'Asie en difficulté une assistance supérieure à celle de l'Amérique. On ne le sait pas ou ne le dit pas assez. Sur les 53 milliards de dollars (environ 320 milliards de francs) consentis ces derniers mois par le FMI et la Banque mondiale à quatre pays menacés par la banqueroute – Thaïlande, Corée du Sud, Indonésie, Philippines –, la contribution de l'Europe s'est élevée à 16 milliards de dollars, celle des Etats-Unis à moins de 10 milliards.

Pourtant, l'Europe a des allures de nain politique en Asie. L'influence dominante – culturelle et politique – y est celle de l'Amérique. Ce n'est pas seulement parce que les Etats-Unis ont maintenu, en Corée et au Japon, une présence militaire qui fait d'eux un partenaire privilégié de la région. C'est aussi la faute de l'Europe. Ce qui est en cause, là comme au Proche-Orient où elle « paye » sans être à la table de négociation, c'est la difficulté éprouvée par l'Europe à avoir un profil politique, un affichage culturel à la hauteur de son poids économique. L'Europe n'a pas de visibilité politique. Quand la crise financière déferle sur l'Asie, ces derniers mois, les Etats-Unis y dépêchent des politiques de haut niveau ; l'Europe, des fonctionnaires, et encore en ordre dispersé.

Craignant le face-à-face avec les Etats-unis, les Asiatiques sont les premiers à le regretter. Ils sont venus en force à l'ASEM, notamment la Chine dont le nouveau premier ministre, Zhu Rongji, a fait le voyage de Londres avant de venir, ce lundi, à Paris.

L'ASEM a permis de commencer à tisser un canevas de relations euro-asiatiques dans des domaines importants, de la culture à l'environnement. C'est un premier pas pour marquer plus avant la présence de l'Europe en Asie. Ce ne doit pas être le dernier.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

L'« exception culturelle » : un consensus pessimiste

Suite de la première page

Discrètement préparé depuis deux ans au sein de l'OCDE et brutalement sorti de l'ombre par les soins de quelques militants, l'AMI, encore en cours d'élaboration, vise l'ouverture totale des frontières aux investissements directs et impose l'égalité de traitement des investisseurs dans les pays signataires.

Les *« majors »* américaines pourraient ainsi demander à bénéficier des aides accordées au cinéma français. Paris a fait savoir qu'une telle perspective était inacceptable. *« L'AMI est mort, mais l'idéologie qui le soustend est sans cesse renaissante »*, remarque Jack Lang.

Un nouveau sigle a en effet surgi, le NTM, le *New Transatlantic Market*, le *« nouveau marché transatlantique »*. Il s'agit d'une initiative de Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne chargé de la politique commerciale, visant à constituer, d'ici à la fin de 1999, une vaste zone de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Europe.

Là encore, le projet remet en cause le système français de protection du cinéma national, ou des principes acquis à grand-peine, tel le prix unique du livre, destiné à maintenir l'existence de petits libraires indépendants. Le NTM remettrait d'autre part en question le droit français en matière de propriété intellectuelle. Les milieux culturels se sont de nouveau mobilisés. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont récemment brandi, à Londres, la menace d'un veto.

Cette unanimité, symbolisée à merveille lors de ce colloque par la longue procession des ministres de la culture successifs, laisse pourtant comme une impression de malaise. A force de répéter qu'ils ne mènent pas un combat d'arrière-garde, les défenseurs de l'*« exception culturelle »* finissent par susciter un doute.

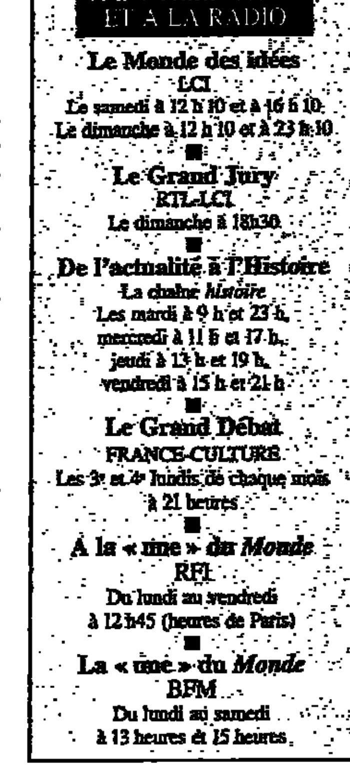
Ils en ont d'ailleurs conscience. *« Beaucoup doivent éprouver une impression de déjà-vu. C'est, apparemment, toujours la même menace. Toujours le même combat. Avec toujours la même perspective : que le danger soit une fois de plus repoussé, pour qu'il se présente à nouveau dans deux, trois, cinq ans. Et il faudra, une fois de plus, nous mobiliser. Et il faudra, une fois encore, lancer les mêmes pétitions, énoncer les mêmes arguments, formuler les mêmes évidences »*, constate par exemple Philippe Séguin.

LIGNE DE FRACTURE

Même Jack Lang semble parfois saisi par la lassitude. *« Rien n'a bougé depuis quatre ou cinq ans en faveur de l'Europe culturelle »*, remarque-t-il. Cette inquiétude est partagée par un autre ancien ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui relève la *« faiblesse de l'identité culturelle européenne »* et compare l'émiettement des moyens, sur le Vieux Continent, avec le quasi-monopole américain en matière de satellites diffusant des images. Mais là réapparaît une ligne de fracture entre la droite et la gauche. *« Il nous faut créer deux, trois ou quatre grands groupes européens de communications »*, affirme M. Douste-Blazy, alors que M[me] Trautmann entend lutter *« contre la concentration et les positions dominantes »* dans ce secteur.

Ce n'est pas pour rien que la comparaison avec Astérix luttant contre l'envahisseur romain s'impose régulièrement aux défenseurs de l'*« exception culturelle »*. Malgré tous leurs efforts, ceux-ci vivent la montée du libre-échange et de la déréglementation comme une marée quasiment irrésistible. Le consensus français est certes impressionnant, mais il est fortement teinté de pessimisme en ce qui concerne l'avenir.

Dominique Dhombres



RECTIFICATIFS

CRIME IRLANDAIS

Le film *Irish Crime*, de Paddy Breathnach, est, par sa production, sa réalisation, son interprétation et son scénario, un film entièrement irlandais, et non britannique comme indiqué par erreur dans la critique publiée dans *Le Monde* du 26 mars.

LE RÉSULTAT NET DES NMPP

Une coquille s'est glissée dans l'article titré « Les NMPP s'engagent dans un quatrième plan de modernisation » publié dans *le Monde* du 3 avril : le résultat net des Nouvelles Messageries de la presse parisienne en 1997 est de 20,4 millions (et non pas milliards) de francs.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

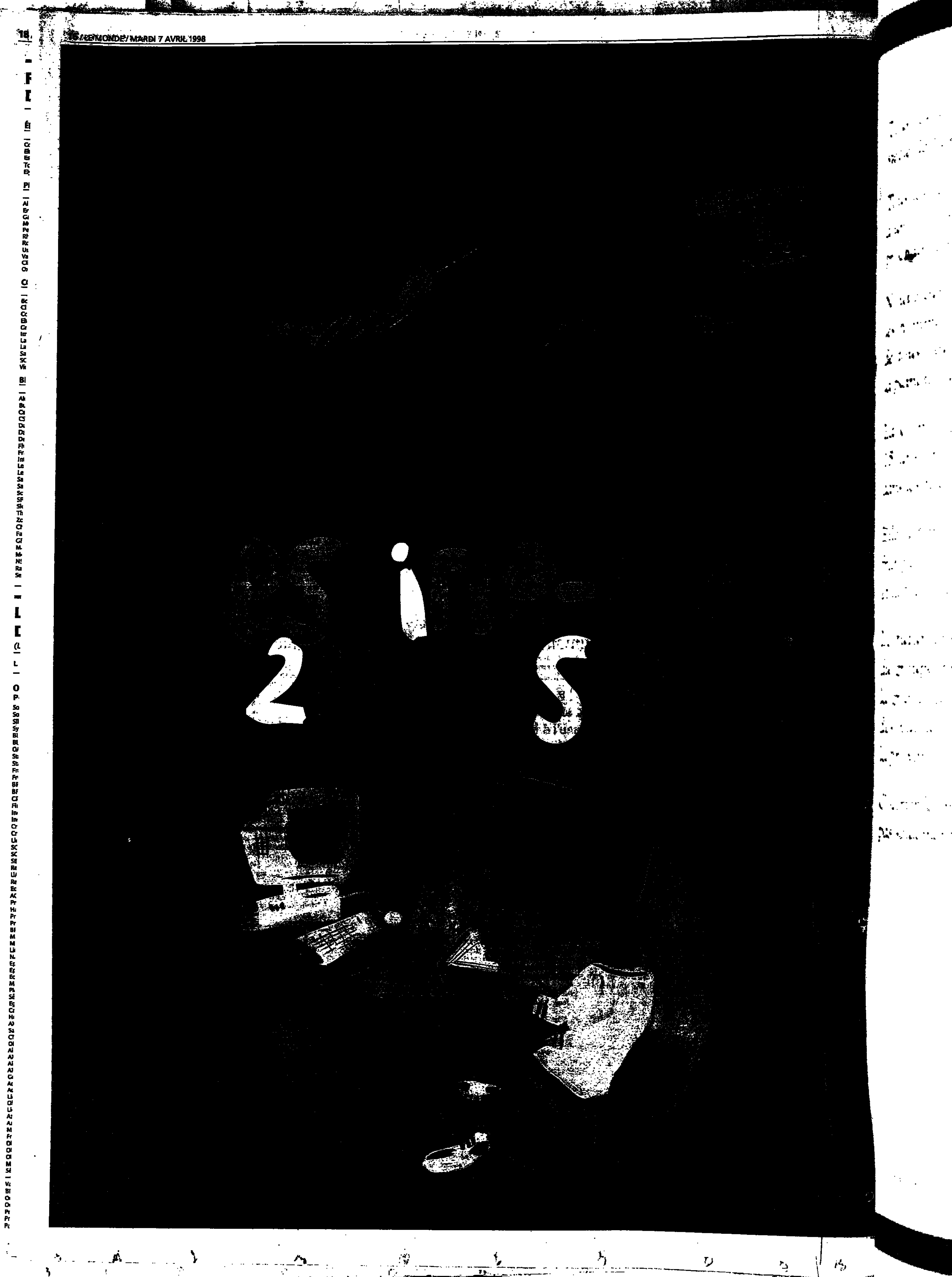
Autour des féminins

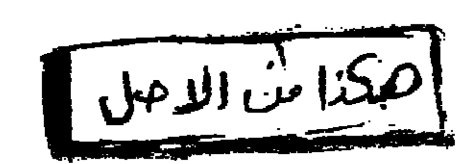
SI LES PROBLÈMES de grammaire devaient être plébiscités, l'extension du féminin aux noms de professions récemment exercées par les femmes bénéficierait d'une majorité écrasante, à en juger par le courrier que j'ai reçu. Sans violenter l'usage, il n'est pas interdit de le guider. Pour les mots terminés par un e muet, ce n'est qu'une question d'habitude. Puisque propriétaire, secrétaire et tant d'autres sont des deux genres, pourquoi n'en serait-il pas de même pour ministre ? On me rappelle qu'en 1946 M[me] Viénot était appelée officiellement la sous-secrétaire d'Etat.

Je suis convaincu que l'avenir ajoutera à député un e muet pour former un féminin normal et nécessaire, et je ne serais pas surpris si ingénieur et professeur, sur le modèle de prieur-prieure, suivaient la même voie. Nous avons accueilli le féminisme dans les fonctions : il faut l'accepter dans les mots. Pour les masculins encore irréductibles, ce qu'il faut éviter, c'est l'accouplement dans un groupe grammatical de discordances entre substantif et appellatifs, comme madame le docteur, ou, pire encore, la docteur. La langue française offre assez de ressources pour tourner les écueils grammaticaux.

Sait-on que le problème avait intéressé Jules Renard, qui l'avait résolu dans son *Journal* (6 mars 1905) par une boutade de misogyne : *« Les femmes cherchent un féminin à auteur : il y a bas-bleu... A moins qu'elles n'aiment mieux écrivaine : la rime n'aurait rien d'excessif. »* Inutile d'ajouter que le signataire du présent article ne s'associe pas à ces conclusions.

Albert Dauzat
(7 avril 1948.)


2
S



Tous les siècles ont une histoire : siècle du Nouveau Monde, siècle des Lumières, siècle de la révolution industrielle...

Tous les siècles ont une histoire, et cette histoire n'a jamais attendu la date fatidique d'un 1er janvier pour commencer à vivre. Aujourd'hui, nul n'ignore que le siècle prochain sera celui de la communication, de la société de l'information.

Nouveaux médias et médias traditionnels évoluent, se connectent pour relier les hommes entre eux, faciliter l'accès à la connaissance, en un mot rendre la vie de tous plus simple, plus riche, plus chaleureuse. Chacun, d'un bout à l'autre de la planète, attend ce siècle de rencontres, d'échanges et de dialogues.

La Compagnie Générale des Eaux a participé à ce mouvement depuis plus de 15 ans en investissant dans le câble, la production d'images et plus récemment dans les télécommunications et Internet.

Elle a participé à la création de Canal+ aux côtés du groupe Havas, 1er groupe français de communication développant ses activités dans l'édition, le multimédia et la publicité.

Le futur ensemble né de l'union des compétences de la Compagnie et de celles du groupe Havas trouve non seulement sa place dans le Club de ceux qui vivront la grande aventure du 21ème siècle, mais il s'y inscrit en ayant en tête et au cœur des valeurs essentielles : la dimension culturelle, le croisement des talents et la proximité humaine.

Colorier les mots, faire chanter les images et vibrer la voix de l'autre, cela ne représente pas seulement pour le Groupe un marché considérable, mais une mission exaltante.



dessinent l'avenir

Informations : N° Vert 0800 055 566 - www.generale-des-eaux.com

Un document de référence et une note d'opération visés par la COB seront tenus à la disposition du public au siège de la Compagnie Générale des Eaux, 42 avenue de Friedland - 75584 Paris Cedex 08, et au siège d'Havas, 31 rue du Colisée - 75008 Paris

ACTIONNARIAT Martin Bouygues, PDG du groupe de BTP et de communication, considère que l'abstention de son nouvel actionnaire, Vincent Bolloré, lors du vote des comptes, n'est pas une déclaration de guerre. Il rappelle que le pacte d'actionnaires qui les lie ne donne à Vincent Bolloré *« aucune prérogative particulière »*. ● LES RÉSERVES émises par Vincent Bolloré sur les comptes du groupe ne sont pas justifiées, selon lui. Les commissaires aux comptes se disent prêts à les certifier sans réserve. ● LE GROUPE estime qu'il est capable d'assurer le développement de ses six métiers et que l'important n'est pas leur nombre mais la manière de les exercer. ● LE PDG du groupe exclut toute vente de Bouygues Telecom, qui devrait apporter une forte contribution au résultat du groupe dans les prochaines années. ● UNE CESSION de TF 1, malgré les « convoitises », est aussi écartée.

Pour Martin Bouygues, Vincent Bolloré est un actionnaire comme les autres

Le président du groupe, dans un entretien au « Monde », se dit capable de développer ses six métiers. Il n'envisage pas de céder aux pressions de son nouveau partenaire, qui s'est abstenu de voter les comptes 1997, et ne veut pas se séparer de Bouygues Telecom ou de TF 1

« En décembre, vous qualifiez d'amicale l'entrée de Vincent Bolloré dans votre capital. Au cours de votre dernier conseil d'administration, il s'est abstenu lors du vote sur l'arrêté des comptes 1997. Est-ce la guerre ?

– Aucunement. Vincent Bolloré a souhaité que nos relations soient amicales. Il l'a fait en toute connaissance de cause, compte tenu de l'importance de cet investissement pour son groupe. A cette occasion, il a manifesté *« sa confiance dans le management de Bouygues et dans le potentiel de ses activités »*, pour reprendre son expression. Aujourd'hui, il émet des réserves. C'est son droit. Il s'agit de divergences de vues entre un administrateur et le reste du conseil.

» Le fait qu'il existe un pacte d'actionnaires entre Vincent Bolloré, mon frère Olivier et moi-même ne change pas la situation. Ce pacte ne donne aucune prérogative particulière au groupe Bolloré et à ses représentants. Tous les administrateurs sont égaux et ont les mêmes responsabilités au sein du conseil. Ils sont d'ailleurs censés représenter non leurs intérêts, mais ceux de la communauté des actionnaires. J'exécute, en tant que président et selon les règles du gouvernement d'entreprise, la stratégie qui est débattue et arrêtée en conseil.

– Vincent Bolloré émet des réserves sur vos comptes. Votre politique de provisions est-elle adaptée aux risques encourus notamment dans le BTP ?

– Le comité des comptes a donné un avis positif sur l'ensemble des comptes du groupe et les commissaires aux comptes ont déclaré être prêts à les certifier sans réserve. Depuis des années, nous travaillons dans le BTP et nous sommes habitués à évaluer ses risques.

> « Bouygues Telecom enregistrera encore des pertes en 1998, mais devrait gagner 1,3 milliard de francs en l'an 2000 et plus de 5 milliards en 2005. Alors, pourquoi vendrais-je ? »

» Nous avons changé de normes comptables cette année dans ce secteur. Celles-ci ont été recommandées par le Conseil national de la comptabilité et soumises à la COB [Commission des opérations en Bourse]. De même, les risques en Asie ont été soigneusement examinés, et les commissaires aux comptes, qui se sont rendus sur place, ont été totalement d'accord avec notre politique de provision.

– A l'instar de Vincent Bolloré, Jean-Marie Messier remet lui aussi en cause vos méthodes comptables dans le téléphone. Comment réagissez-vous ?

– Je ne souhaite pas polémiquer. La part de marché de Bouygues Telecom doit se calculer sur la zone de couverture commune aux trois opérateurs : Bouygues Telecom a alors environ 30 % de part de marché, ce qui, vingt mois après son lancement, est exceptionnel.

» Quant aux règles de comptabilisation des frais d'acquisition d'abonnés, nous avons fixé la durée d'amortissement de ces coûts à quatre ans, ce qui correspond à la durée d'abonnement moyen constatée chez les autres opérateurs. Mais des frais généraux tels que la publicité sont pris en charge dans les comptes de l'année. Les commissaires aux comptes vérifient chaque semestre que le taux de résiliation réel n'évolue pas défavorablement par rapport aux prévisions. Si c'était le cas, la durée d'amortissement serait revue et des provisions seraient constituées. Cette méthode a l'avantage d'alerter immédiatement l'actionnaire en cas de détérioration et n'affecte pas la valorisation de Bouygues Telecom, qui est liée à son cash-flow actuel et futur.

– Quelles seraient les conséquences si Vincent Bolloré ne vote pas les comptes lors de l'assemblée générale du groupe ?

– Aucune. C'est la majorité des actionnaires qui décide et qui vote les comptes. Ceux-ci étant réguliers et sincères, j'ai entière confiance quant à leur approbation.

– Votre actionnariat est-il aussi stable que vous le pensez, alors qu'un de vos actionnaires importants, le CDR (Consortium de réalisation), a vocation à sortir du capital ?

– Le CDR est un partenaire fidèle. Je suis persuadé qu'il saura organiser sa sortie. A côté des grands actionnaires, il y a aussi les fonds de pension étrangers. Ils possèdent désormais 30 % du capital du groupe. Enfin, le personnel, qui a 9 % des droits de vote, souhaite encore progresser.

– Bouygues peut-il continuer à avoir des métiers aussi différents que le BTP, l'audiovisuel et les télécommunications ?

– Nous ne sommes pas le seul groupe à avoir plusieurs métiers. L'important n'est pas leur nombre, mais la manière de les exercer. Au cours de ces dix dernières années, le groupe a dû faire face à la crise du BTP, à celle de l'immobilier, et, en même temps, nous nous sommes repositionnés sur des métiers porteurs. Aujourd'hui, les bénéfices du groupe, qui atteignent 755 millions, sont en augmentation. Les équilibres de notre bilan sont excellents. Notre endettement net s'élève à 4,5 milliards de francs, soit à peine plus du tiers de nos capitaux propres.

» Et puis Bouygues, ce n'est pas uniquement des chiffres, mais aussi des hommes et une organisation. Sa force repose sur sa capacité à réunir des équipes autour de projets, à créer des activités *ex nihilo*, comme Bouygues Telecom ou TPS. Beaucoup de salariés sont passés d'un métier à l'autre dans le groupe, sans difficultés. Si un jour, nous ne sommes plus capables d'assurer ces changements, si la culture de l'entreprise se fige, c'est là qu'il faudra s'interroger sur notre capacité à gérer l'ensemble de nos métiers.

MARTIN BOUYGUES

– Néanmoins, avec 12 milliards de francs de capitaux propres, avez-vous les moyens de développer Bouygues Telecom ?

– Le financement de Bouygues Telecom ne pose aucun problème. La société dispose de 8 milliards de capitaux propres, dont 2 milliards apportés par Bouygues et une capacité d'endettement de 15 milliards. Le nombre des abonnés a dépassé 650 000, et la couverture de la population atteindra 85 % dès la fin de l'année. Ce développement plus rapide que prévu entraîne une augmentation des investissements et des pertes comptables supplémentaires. Mais cette accélération permet de développer notre part de marché et améliore son potentiel de profit.

– Le désengagement annoncé de Cable & Wireless de Bouygues Telecom ne va-t-il pas bouleverser cet équilibre ?

– Je n'ai pas d'inquiétude sur les possibilités de Cable & Wireless de reclasser sa participation. Bouygues Telecom est une belle aventure entrepreneuriale. La société enregistrera encore des pertes en 1998, mais devrait gagner 1,3 milliard de francs en l'an 2000 et plus de 5 milliards en 2005. Alors, pourquoi vendrais-je ? Cet actif ne cesse de se valoriser et va apporter une contribution significative au résultat du groupe. J'ai rencontré récemment des investisseurs étrangers actionnaires du groupe. Le téléphone est une des activités qui les ont incités à investir dans Bouygues.

– Mais vous vous êtes aussi engagé dans le téléphone fixe, qui est un secteur très gourmand en capitaux...

– Nous sommes entrés dans le téléphone fixe parce que nous avons besoin de comprendre les évolutions futures. Mais notre engagement dans ce domaine est prudent. Nous accompagnons la Stet [opérateur italien], à hauteur de 10 % environ sur les segments du haut débit, des entreprises et des réseaux, et nous développerons au sein de Bouygues Telecom la convergence fixe-mobile (bas débit) pour le grand public. En 1998, les investissements de Bouygues dans la téléphonie fixe représenteront 200 millions de francs.

– A côté de la téléphonie, la Saur (services collectifs) demande aussi beaucoup de capitaux. Comment comptez-vous assurer son développement ?

– L'an dernier, la Saur, avec la reprise de la Cise, a réalisé un bénéfice net de 309 millions, avec un cash-flow de plus de 1 milliard. Nous avons un partenariat très efficace avec EDF pour nous développer ensemble sur les marchés étrangers. Pour renforcer les capacités industrielles et commerciales de la Saur, nous discutons, en plein accord avec EDF, avec un partenaire étranger. Nous pensons aboutir cette année.

– Pourquoi ne vendez-vous pas TF 1, qui semble être désormais sur un marché mûr et est la cause de nombreux ennuis ?

– TF 1 n'est pas une source d'ennuis, mais de satisfaction et aussi, il faut le dire, l'objet de quelques convoitises. Cette chaîne est une grande réussite. Ses diversifications dans LCI, Eurosports, Odyssée et bientôt TPS le sont aussi. Il n'y a donc aucune raison de s'en séparer. D'ailleurs, nous venons de racheter la participation de Worms dans TF 1, ce qui nous a fait passer de 39 à 4[illegible] % du capital.

– N'êtes-vous pas prisonnier de l'histoire familiale, en refusant toute cession dans le groupe ?

– Pas du tout. J'ai dû, il y a quelques années, me séparer de Maison Bouygues, que j'avais créé. Cela a été un déchirement, mais je l'ai fait, car il n'y avait pas d'autre issue. Si, demain, j'avais le sentiment qu'une de nos activités est en danger, je proposerai au conseil les décisions qui s'imposent. La pérennité de Bouygues importe plus que tout. »

Propos recueillis par Claire Blandin et Martine Orange

Les six métiers du groupe

● **BTP** : 34,1 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997, 523 millions de francs de résultat net
● **Route** : 26 milliards de chiffre d'affaires, 232 millions de résultat net
● **Immobilier** : 3,9 milliards de chiffre d'affaires, 22 millions de résultat
● **Services aux collectivités** : 13,6 milliards de chiffre d'affaires, 338 millions de résultat
● **Communication** : 10,1 milliards de chiffre d'affaires, 262 millions de résultat
● **Télécommunications** : 1,4 milliard de chiffre d'affaires, 504 millions de perte.

La banque d'affaires ING Barings limite ses ambitions

LONDRES
de notre correspondant à la City

Trois ans après avoir été ruinée par son courtier Nick Leeson, la banque d'affaires britannique ING Barings, filiale du groupe néerlandais de bancassurance Internationale Nederlanden Groep, se porte mal. Après une période d'expansion frénétique, nourrie par l'essor des marchés émergents, sa principale source de revenus, en particulier l'Asie, et la hausse des marchés boursiers, l'heure est à l'austérité et à la redistribution des cartes.

Réduction de la présence en Amérique latine et dans le sous-continent indien, fermeture du département des produits dérivés sur actions, intégration progressive de la banque d'affaires londonienne au sein de la maison-mère d'Amsterdam, départ de quatorze experts à la Société générale..., le nouveau patron d'ING Barings, Arjun Mathrani, a tiré brutalement les conclusions de la bourrasque asiatique qui a fortement ébranlé une maison très active dans le courtage financier sur les marchés d'Extrême-Orient. Le groupe, qui s'était fixé comme objectif de rattraper à tout prix les grands de la profession, les Goldman Sachs, Morgan Stanley ou Merril Lynch, doit revoir ses ambitions à la baisse. Le gonflement démesuré des frais généraux a fini par peser sur les résultats du groupe. Cela, même si ING dans son ensemble a affiché en 1997 une progression de 23,6 % de ses bénéfices à près de 9 milliards de francs (*Le Monde* du 3 avril). Mais la décision, révélée dimanche 5 avril par des indiscrétions, prise par le groupe néerlandais de vendre ses activités d'immobilier et d'assurance-dommages aux Etats-Unis pour 6 milliards de francs confirme le changement de stratégie.

REPRISE EN MAIN

Ainsi sur le marché américain, malgré de gros investissements, ING Barings n'a pas réussi à bâtir une capacité de placement digne de ce nom. De surcroît, après deux années triomphales en tête du classement annuel des banques d'affaires les plus actives de la City dans le secteur très rémunérateur des fusions-acquisitions d'entreprises, la maison est tombée en 1997 au septième rang du hit-parade de la revue spécialisée *Acquisitions Monthly*. Enfin, la retraite prochaine d'Aad Jacobs, le président d'ING Group, qui fut l'architecte de la reprise de la plus vieille banque d'Angleterre et qui avait injecté 660 millions de livres sterling (6,75 milliards de francs) pour lui permettre de poursuivre ses activités, a conduit à une reprise en main de la filiale britannique par le « centre ».

Comme bon nombre d'établissements européens ayant racheté des enseignes britanniques au cours de la dernière décennie, ING subit aujourd'hui les contrecoups de la course au gigantisme. Il y a également urgence à maigrir pour les Deutsche Morgan Grenfell, Dresdner Kleinwort Benson ou ABN Amro, conscientes d'avoir enflé trop vite. Barclays pour sa part s'est tout simplement retiré de certaines activités de marché alors que SBC Warburg Dillon Reed procède à des dégraissages dans le cadre de la fusion avec l'UBS.

A l'instar des problèmes d'ING Barings, ces récents revers soulignent les limites du modèle britannique d'alliance entre une banque commerciale et une banque d'affaires. Le refus d'Arjun Mathrani, par exemple, de payer la totalité des primes annuelles dues aux stars de Barings, qui représentent jusqu'à trois ou quatre fois leur confortable salaire, tout comme la réduction draconienne des notes de frais et des autres éléments du train de vie professionnel soulignent ces différences « culturelles ». Ces tiraillements entre le directeur-général, ancien directeur financier de la banque commerciale américaine Chase, et le reste de l'état-major ont provoqué un vif malaise parmi les troupes.

Malgré ces aléas, ING Barings conserve, outre ses lambeaux de gloire, quelques brillants atouts comme son immense savoir-faire, ses moyens financiers considérables et un beau réseau planétaire de relations. Si les marchés émergents resteront au cœur de sa stratégie, la banque s'efforce aujourd'hui de se refaire en Europe de l'Ouest. Aux yeux de M. Mathrani, l'essentiel est que le développement d'une présence sur ce marché – où, à part la Grande-Bretagne et le Benelux la firme n'est ni très active, ni reconnue – se révèle moins coûteux et moins risqué que l'expansion vers les terres plus lointaines.

Marc Roche

La justice précise les liens complexes entre vie professionnelle et vie privée

Un employé d'un magasin d'alimentation avait considéré comme incompatible sa confession musulmane avec sa mutation au rayon « boucherie », *parce qu'il y manipulait du porc. La Cour de cassation l'a débouté*

L'EMPLOYÉ d'une boucherie peut-il refuser de manipuler de la viande de porc parce qu'il est musulman ? Loin d'être anecdotique, cette question vient de donner l'occasion à la chambre sociale de la Cour de cassation de publier un important arrêt sur les liens complexes entre la vie professionnelle et la vie privée.


EXPERTISE

L'affaire se passe à Mayotte. Un employé embauché dans un magasin d'alimentation en 1984 est muté au rayon « boucherie » en 1992. Après deux années passées dans ce rayon, il s'est avisé qu'il était en contact avec de la viande de porc. Estimant cette situation incompatible avec sa confession musulmane, il demande à son employeur à être muté dans un autre rayon. Comme celui-ci refuse, le salarié cesse son travail et saisit le tribunal en réclamant des indemnités de rupture et des dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Un premier jugement lui donne tort. Mais, en appel, le salarié obtient gain de cause. Le juge d'appel estime que dans un territoire essentiellement voué à l'islam, comme Mayotte, l'employeur aurait dû respecter les convictions religieuses du salarié. En l'affectant au rayon « boucherie », il aurait dû l'informer qu'il allait avoir à manipuler du porc. La Cour de cassation, dans un arrêt rendu le 24 mars 1998 (*Azad c/ Chamsidine*), a cassé ce jugement de la cour d'appel. Au cours d'une audience présidée par M. Gélineau-Larrivet, le président de la chambre sociale de la Cour de cassation, cette haute juridiction estime que *« s'il est exact que l'employeur est tenu de respecter les convictions religieuses de son salarié, celles-ci, sauf clause expresse, n'entrent pas dans le cadre du contrat de travail et l'employeur ne commet aucune faute en demandant au salarié d'exécuter la tâche pour laquelle il a été embauché dès l'instant que celle-ci n'est pas contraire à une disposition d'ordre public »*. La Cour de cassation remarque également que le salarié avait accepté d'occuper le poste de boucher et qu'il n'a jamais soutenu devant les magistrats qu'une clause de son contrat de travail ou une disposition du statut local prévoyait qu'en raison de ses convictions religieuses il serait dispensé de traiter de la viande de porc.

> Un employeur n'a pas le droit de demander à un salarié, lors de l'entretien d'embauche, quelles sont ses convictions religieuses

Cet arrêt est l'un des rares prononcés sur ce sujet. Considérer comme une faute la non-prise en compte des convictions religieuses d'un salarié, comme l'a fait la cour d'appel, paraît d'autant plus paradoxal qu'un employeur n'a pas le droit de demander à un salarié lors de l'entretien d'embauche quelles sont ses convictions religieuses. Une telle demande tomberait sous le coup de l'article 225-1 du code pénal, qui précise que *« constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs mœurs, de leurs opinions politiques, de leurs activités syndicales, de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »*. Une telle discrimination peut être punie de deux ans d'emprisonnement et de 200 000 francs d'amende. L'employeur n'étant pas fondé à effectuer une telle demande, les juges estiment que c'est au salarié – s'il en ressent la nécessité – d'évoquer cette question lors de son entretien d'embauche ou lors d'une mutation.

Dans *Les Cahiers sociaux du barreau de Paris* (nº 64, novembre 1994), Philippe Waquet, conseiller à la Cour de cassation, explique dans un article consacré à *« la vie personnelle et la vie professionnelle du salarié »* que, *« dans l'entreprise et pendant le temps du travail, le salarié est soumis à l'autorité de l'employeur. Il ne fait donc plus ce qu'il veut et doit obéir à des ordres et à des directives. Alors qu'a priori l'employeur n'a pas à intervenir dans la vie personnelle du salarié, il est l'agent principal de sa vie professionnelle. La vie de travail consiste à exécuter un contrat en vertu duquel l'un des cocontractants commande l'autre et peut le sanctionner en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des ordres. »*

Néanmoins, précise-t-il, *« cette subordination n'est pas absolue. Le salarié demeure un homme libre. »* Cette liberté s'exerce dans au moins trois domaines : conformément à la Déclaration des droits de l'homme, un salarié *« n'a pas à professer la même foi, les mêmes convictions, les mêmes orientations que son employeur »*. Par ailleurs, au nom du respect de la vie privée, un employeur ne peut pas intercepter les lettres ou les communications téléphoniques d'un salarié ni le filmer à son insu. Enfin, les libertés collectives et individuelles peuvent seulement être *« réglementées proportionnellement au but recherché et en fonction de la nature de la tâche à accomplir »*. De son côté, l'employeur peut exercer son autorité sur le salarié hors temps de travail au nom d'au moins deux principes : la loyauté et l'intérêt de l'entreprise. Au nom de la loyauté, un salarié ne peut pas, hors de son temps de travail, faire concurrence à l'entreprise qui l'emploie ou révéler à l'extérieur des documents dont il a connaissance durant son travail. Enfin, au nom de l'intérêt de l'entreprise, la jurisprudence semble autoriser un employeur à licencier un salarié dont le comportement, même hors temps de travail, crée un trouble caractérisé dans l'entreprise et lui nuit.

L'arrêt de la Cour de cassation sur le boucher de Mayotte constitue donc une pièce importante de la jurisprudence sur les liens complexes qu'entretiennent la vie personnelle et la vie professionnelle. Il met plutôt l'accent sur les devoirs de l'employé, même si, comme l'analyse M. Waquet, *« la vie professionnelle ne constitue en aucun cas un espace où l'arbitraire et le pouvoir discrétionnaire peuvent s'exercer sans frein »*.

Frédéric Lemaître

Le « respect », nouvel emblème de la RATP contre la violence

La Régie adopte un message « citoyen »

*« **ON ARRÊTE** tous notre film. Le bus, ce n'est pas une diligence. »* Le slogan est clair ; l'image l'est aussi. Quatre cow-boys prêts à dégainer s'affichent, à partir du lundi 6 avril, pour une dizaine de jours sur les grands panneaux 4 × 3 de Paris et de sa région. Et à l'intérieur même des 4 000 bus de la RATP, le thème est décliné sur des affichettes de façon encore plus directe sous la photo d'un engin carapaçonné comme dans le film *Mad Max*, et qu'on devine poursuivi par une horde sauvage : *« Prendre le bus, ce n'est pas le prendre d'assaut. »*

Sur ces affiches comme dans les publicités diffusées dans deux cents salles de cinéma d'Ile-de-France sur le thème de l'attaque de la diligence, mais aussi sur celui des règles à respecter... sur un terrain de football comme dans la vie de tous les jours, un mot revient en grandes lettres vertes : *« respect »*. La nouvelle campagne de communication de la RATP est agressive. Elle est aussi risquée. Pour la première fois, la Régie sort de son rôle de transporteur pour lancer un message. Autant à l'adresse de ses neuf millions de voyageurs quotidiens qu'à ses 38 000 agents.

« Les actes de violence contre les bus posent un problème de société et nuisent à notre image ainsi qu'à notre fonctionnement. Nous avons décidé de prendre nos responsabilités et de devenir un acteur de la ville », explique Jean-Paul Bailly, président de la RATP, en présentant cette campagne. La RATP avait refusé jusqu'à présent d'aller au-delà des campagnes de prévention et de dissuasion pour tenter de réduire l'insécurité dans les transports en commun de la région parisienne. Pour cela, elle met en place des centaines d'agents spécialisés, des réseaux de surveillance vidéo, un gigantesque PC de contrôle en commun avec la police. Avec l'appui de l'éducation nationale, une centaine de ses agents se rendent dans les lycées de banlieue pour tenter de convaincre. Ses machinistes sont formés pour faire face aux situations difficiles.

Malgré ce dispositif et les « comités de liaison » qui réunissent agents, police, justice, élus, services publics et associations locales dans ses 23 centres bus, la situation continue à se détériorer sur le réseau de banlieue. Sept cent vingt agressions contre des machinistes ont été recensées officiellement en 1997 en Ile-de-France. Les autres incidents – jets de pierre, crachats, injures... – se comptent par milliers. Dans les dépôts, l'exaspération reste vive. C'est au centre Flandres qu'a été imaginée la campagne lancée lundi. Le personnel, les syndicats et les différentes directions de la Régie ont travaillé ensemble depuis dix-huit mois comme ils ne l'avaient jamais fait. Les slogans semblent avoir été acceptés et compris par les usagers de la banlieue nord.

En s'étendant à toute la région, la campagne a changé de ton. On s'est rendu compte à la RATP que le mot *« respect »* est également le plus utilisé par les usagers quand ils estiment faire les frais des conflits sociaux. *« Le respect doit être la règle de base entre les agents du service public et les usagers »*, affirme Jean-Paul Bailly, qui considère que la RATP se lance ainsi dans une *« révolution culturelle »*.

Christophe de Chenay

Canal Plus veut ancrer son essor international en Italie et en Espagne

Le groupe français de télévision à péage a indiqué, à l'occasion du MIP TV à Cannes, qu'il introduira en Bourse 20 % du capital de Telepiù, en attendant la reprise des négociations en vue de la création d'une plate-forme numérique unique en Italie

CANNES
de notre envoyé spécial

L'édition 1998 du Marché international des programmes de télévision (MIP TV), organisée à Cannes du 3 au 8 avril, a été l'occasion pour Canal Plus d'affirmer sa stature de groupe européen. Premier opérateur de télévision numérique en France, le groupe dirigé par Pierre Lescure l'est aussi sur tout le continent. Toutefois, au-delà de la présence de Canal Plus de la Scandinavie à l'Afrique grâce à la fusion avec NetHold, c'est *« le triangle méditerranéen »* constitué par la France, l'Espagne et l'Italie qui a été à l'honneur. Pour preuve, à la tribune, Pierre Lescure et Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international pour la chaîne cryptée, étaient entourés de Juan Luis Cebrian, patron de la Sogecable, opérateur de Canal Satélite Espagne, et de Mario Rasini, administrateur délégué de Telepiù.

Selon Pierre Lescure, au 31 mars, le groupe Canal Plus rassemblait *« plus de 1,5 million d'abonnés numériques »* dont 866 000 en France, 440 000 en Espagne, 271 000 en Italie et 120 000 aux Pays-Bas. En Italie, objet de toutes les attentions de Canal Plus, *« le grand travail de restructuration »*, mené sous la houlette de Michel Thoulouze, semble toucher à sa fin. Grâce à *« une nouvelle politique commerciale, à l'amélioration du réseau de distribution et surtout à la mise en location des décodeurs numériques »*, la chaîne cryptée italienne a réuni *« 263 000 nouveaux abonnés numériques »*, a précisé Mario Rasini. Au total, Telepiù et son bouquet numérique D Più rassemblent 1,12 million de souscripteurs. Un résultat qui se situe *« 30 % au-delà des prévisions »*.

Seul point noir : les négociations avec les opérateurs italiens pour constituer une plate-forme unique sont toujours au point mort. Une interruption demandée par la RAI et Telecom Italia, dont les directions viennent d'être renouvelées. Toutefois, Canal Plus a décidé d'agir sans attendre le bon vouloir de ses éventuels partenaires. Selon Michel Thoulouze : *« Tout en continuant les négociations, 20 % du capital de Telepiù seront introduits à la Bourse de Milan à la fin de 1998 ou au début de 1999. »* C'est la banque d'affaires Lehman Brothers qui a été chargée de procéder à cette introduction. Pour le directeur général chargé de l'international : *« Ce sera une façon élégante d'italianiser la chaîne »*, comme le souhaitent les autorités et les opérateurs transalpins.

BATAILLE GAGNÉE EN ESPAGNE

Selon lui, aucun investisseur ne pourra acquérir, en bloc, les 20 % mis sur le marché. De même, cette première opération ne sera pas un obstacle à la modification du tour de table de Telepiù si un accord était trouvé avec partenaires italiens. Pour Michel Thoulouze, il existe *« une volonté des autorités politiques comme des opérateurs d'avoir une plate-forme unique ou principale »*. *« RAI, Mediaset et Canal Plus sont en faveur de cette plate-forme »*, précise-t-il.

Seul Telecom Italia n'a pas fait connaître sa décision. Toutefois, l'opérateur public du téléphone ne paraît pas avoir choisi de concurrencer Canal Plus. Telepiù, dont les droits du football arrivent à expiration à la fin de la saison 1998-1999, est seule lors de ses négociations avec les clubs du calcio. Pour le directeur général chargé de l'international, la solution pourrait être d'accueillir *« des bouquets complémentaires sur une même plate-forme de distribution »*.

En Italie, Canal Plus ne semble pas craindre une possible concurrence. A la différence du marché français où le lancement de Télévision par satellite (TPS) avait un peu pris de court la direction de la chaîne cryptée, Telepiù a pris les devants. *« Aujourd'hui, nous savons avec la concurrence qu'il vaut mieux avoir négocié les droits de retransmission avant l'arrivée de compétiteurs qu'après »*, a précisé Michel Thoulouze. Ainsi, Telepiù a signé avec les plus grandes majors américaines des accords exclusifs, tant pour la chaîne cryptée que pour les services de paiement à la séance. Seul, le football peut encore être l'enjeu de surenchères. Telepiù prévoit *« d'atteindre sa rentabilité à la fin de 1999 »*, a réitéré le directeur général chargé de l'international.

L'Espagne est l'autre satisfaction de Canal Plus. Selon Juan Luis Cebrian, la chaîne cryptée a *« gagné la guerre du numérique »* menée à son encontre par le gouvernement espagnol et Via Digital, le bouquet numérique concurrent. D'après le patron de la Sogecable, *« Canal Satélite Digital revendique 500 000 abonnés »*, tandis que Via Digital en rassemblerait moins du tiers. Optimiste, Pierre Lescure précise que Canal Satélite Digital a *« fait la différence* [avec son concurrent] *et ne peut plus être rattrapé dans un avenir prochain »*. Selon Juan Luis Cebrian *« Canal Satélite possède une liste d'attente de 100 000 souscripteurs et recrute de 800 à 1 000 abonnés quotidiens »*. A la fin de 1998, le bouquet numérique espagnol prévoit de réunir de 700 000 à 800 000 abonnés. A ce rythme, la rentabilité est attendue pour la fin de 1999 ou le début de l'an 2000.

Guy Dutheil

Une loi en trois axes

A l'occasion du MIP-TV, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a confié, samedi 4 avril à Cannes, que la future loi sur l'audiovisuel devrait être *« adoptée en juin par le conseil des ministres et discutée à l'automne à l'Assemblée nationale pour être adoptée en première lecture avant la fin de l'année »*.

Lundi 6 avril, devant les acteurs de l'audiovisuel, Mme Trautmann devait tirer le bilan des tables rondes organisées ces dernières semaines, et se prononcer pour un équilibre de la loi sur trois axes, avec un cadre de régularisation aussi libéral que possible, notamment pour le câble et le satellite. Le projet de loi prévoirait aussi le renforcement des missions et des moyens du service public. Pour le secteur privé, le Conseil de la concurrence aura toute compétence, tandis que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) veillera au respect du pluralisme.

L'interactivité pour toutes les chaînes de CanalSatellite

DÉJÀ CHEF DE FILE européen de la télévision numérique, Canal Plus souhaite aussi être le premier en matière de services interactifs : depuis quinze jours, 200 abonnés de CanalSatellite testent un accès à Internet à vitesse rapide, a annoncé Bruno Delecour, directeur général chargé des activités commerciales et patron de CanalSatellite. Selon lui, ce « turbo Web » est *« dix à vingt fois plus rapide que l'accès à Internet par téléphone »*. Le lancement commercial est prévu pour la rentrée prochaine.

A cette occasion, CanalSatellite mettra en ligne le « Forum des boutiques », une galerie marchande où les abonnés pourront faire leurs courses avec leur seule télécommande pour équipement. Pour les aider à surfer, Canal Plus les guidera vers les services qu'ils souhaitent consulter. Si *« les services seront gratuits, pour la plupart »*, selon Alexandre Michelin, directeur des programmes numériques, tout est fait pour que l'abonné se transforme en client et vienne *« flâner sur les grands boulevards de CanalSatellite »*.

Ainsi, il peut déjà payer ses achats grâce à sa carte bancaire introduite dans le terminal numérique. Selon Bruno Delecour, *« Canal Plus possède le plus important parc de terminaux disposant du paiement sécurisé par carte bancaire ayant obtenu l'agrément du Groupe d'intérêt économique (GIE) carte bancaire »*. Selon lui, le système développé par la chaîne cryptée *« permet d'enregistrer 20 000 commandes à la minute »*.

A terme, le Forum des boutiques pourrait constituer un formidable relais de croissance pour la chaîne cryptée. Nombre de fabricants et d'industriels ne devraient pas ignorer l'accès direct au portefeuille d'abonnés de Canal Plus et CanalSatellite. Dès septembre, l'accès à Internet à haut débit sera facturé autour de 150 francs par mois. Un tarif situé *« entre celui du téléphone et celui du câble »*, a précisé Bruno Delecour.

Preuve de la montée en puissance de l'interactivité, *« toutes les nouvelles chaînes lancées sur CanalSatellite seront associées à des services interactifs »*, a annoncé le PDG du bouquet numérique. La chaîne Voyage mettra en ligne, en juillet, la commande de billets d'avion. Quant à Spectacle, pionnière en matière de services interactifs sur CanalSatellite, elle pourrait survivre au lancement de la galerie marchande et, selon Pierre Lescure, être reformatée en télévision culturelle et *« people »*. Spectacle pourrait alors remplacer Paris Première, dont l'exclusivité sur CanalSatellite prend fin en septembre.

G. D.

Les tendances 1998 de la radio confirment la prépondérance de l'information

MOINS DE MUSIQUE et plus de divertissement : telles sont les deux tendances relevées par l'étude 1998 de l'Observatoire de la radio, réalisée par la régie publicitaire IP France et présentée vendredi 3 avril. Le paysage radio ne subit pas de profonds bouleversements, mais des évolutions méritent d'être notées. Selon les auteurs de l'étude, *« l'information reste un enjeu d'audience et d'image »*. Elle est le deuxième thème radiophonique, représentant 19 % des programmes. Parmi les stations, RTL et France Inter consacrent respectivement 13 % et 12 % de leur temps d'antenne à l'information alors que la part d'audience qui leur revient sur ce secteur est respectivement de 31 % et 21 %. Le phénomène est inverse pour Europe 1, qui a augmenté son temps d'antenne de 20 % mais attire 19 % d'auditeurs.

L'étude d'IP cherche aussi à mesurer l'impact des émissions en fonction de leur style et notamment de la relation entre l'animateur et l'auditeur. Elle divise les émissions en quatre *« registres »* : mise en ondes, mise en scène, consultatif et participatif, selon la place plus ou moins importante de l'animateur ou du journaliste et celle laissée à l'intervention du public sur l'antenne. Cette classification montre *« la surconsommation des registres consultatif et participatif, apportant la preuve que la radio est bien le média de l'interactivité »*. En effet, l'écoute des émissions dans lesquelles l'intervention des auditeurs est sollicitée de manière plus ou moins importante recueille 30 % de l'audience alors qu'elles représentent seulement 22 % de l'offre.

La partie consacrée à la programmation des radios musicales met en évidence le succès du rap, devenu le troisième genre musical après le soft rock et les variétés francophones. La diffusion de cette musique où les groupes français sont particulièrement créatifs représente 15 % des programmes musicaux.

Contrairement à une idée reçue, l'analyse des titres diffusés montre que les stations musicales ont chacune une relative spécificité. Sur les cent premiers disques diffusés dans chacune de ces huit radios, aucun n'est commun à six stations ou plus. Seuls cinq titres se retrouvent dans cinq stations et dix dans quatre stations. En outre, plus de la moitié des titres diffusés sur une station le sont en exclusivité.

Enfin la combinaison de sept critères (genres majeurs, poids de la francophonie, année des titres diffusés, duplication des titres, exclusivité, concentration et dosage des genres) permet de mesurer les ressemblances et les différences des stations entre elles. Ces critères confirment que RFM et Skyrock n'ont pas grand-chose en commun, à la différence de Chérie FM et de Nostalgie qui présentent une certaine proximité. Déjà propriétaire de Chérie FM, NRJ – en train d'acquérir Nostalgie (groupe RMC) – souhaitera certainement réduire cette parenté, qui fait que les deux radios visent des auditorats semblables. L'étude estime enfin qu'*« à travers les distances qui existent entre stations, il devient réaliste de définir trois pôles de musicales : les adultes, les jeunes et les jeunes adultes auxquelles appartiennent RTL 2 et Europe 2 »*. Une analyse plus fine qui s'adresse, d'abord, aux annonceurs.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **NMPP : Jean-Marie Le Guen, député (PS, Paris) et rapporteur spécial du budget de la communication,** s'interroge, dans un communiqué publié vendredi 3 avril, sur le *« coût global »* du nouveau plan de modernisation des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) (*Le Monde* du 3 avril). Il appelle le gouvernement à *« obtenir des engagements »* auprès de l'opérateur des NMPP, le groupe Hachette, afin que celui-ci soit *« impliqué »* dans l'effort financier déployé par l'Etat pour assainir les comptes de l'entreprise dont il est gestionnaire.

■ **PUBLICITÉ : Publicis a acquis, pour un montant non dévoilé, l'agence suédoise Welinder,** qui sera fusionnée avec l'ancienne agence locale du groupe. Le groupe français possède désormais 60 % du capital de l'agence, rebaptisée Publicis Welinder, qui réalise 30 millions de francs de marge brute.

■ **HAVAS : Jean-Marie Messier, patron de la Compagnie générale des eaux, a déclaré,** vendredi 3 avril, que les sociétés d'affichage Avenir et de presse gratuite Comareg, deux filiales d'Havas Média Communication, n'étaient pas à vendre. *« Il n'y a pas de projet de cession de l'affichage à court terme »*, a-t-il indiqué, tout en reconnaissant qu'Avenir n'est pas au cœur des métiers d'Havas.

■ **PRESSE : le groupe Excelsior Publications a racheté,** vendredi 3 avril, les éditions en langue française du mensuel *Max* et de ses dérivés *Max Mixte* et *Fit Max*, au groupe italien Rizzoli Corriere della Serra (RCS). Pour Excelsior (*Biba, Vingt ans, Science et Vie*, etc.), cette acquisition permet de rassembler des titres qui s'adressent aux *« modes de vie et aux valeurs »* des 18-30 ans. La diffusion payée de *Max* est de 84 000 exemplaires.

Jean-Pierre Teyssier, président de l'INA

« Il faut inventer l'économie du numérique »

ALORS QUE les enjeux de la mondialisation de l'audiovisuel sont débattus au sommet de Birmingham (*Le Monde* du 5-6 avril) et que Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, tire les enseignements de la concertation qu'elle a organisée autour de son projet de loi, Jean-Pierre Teyssier, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), a présenté, dimanche 5 avril à Cannes, dans le cadre du MIP TV, un ouvrage sur cette période charnière de l'audiovisuel, intitulé *La télévision change de siècle*. Pour lui, le prochain millénaire sera numérique, une révolution qui n'est pas seulement technologique.

« Après avoir fait le bilan d'un demi-siècle de télévision, vous posez plus de questions que vous n'apportez de réponses sur l'avenir de ce média

– La télévision connaît un changement fondamental avec le numérique : j'ai souhaité l'expliquer, en m'appuyant sur vingt-cinq ans d'expérience personnelle dans l'audiovisuel et sur le poste d'observation extraordinaire que m'offre l'INA, à la fois en direction du passé par les archives et du futur par la recherche. Mais comment être péremptoire ? Ce serait malhonnête et dangereux, tant la visibilité est réduite sur ce qui peut se produire. En écrivant, m'est venue une ambition : montrer que les leçons du passé peuvent nous aider à gérer le changement que nous impose le numérique. La principale leçon, c'est que la technologie n'est que le point de départ ; l'important, c'est l'usage. On n'a pas assez entendu le téléspectateur, or c'est lui qui décide. Si l'audiovisuel français a connu certains fiascos, comme le satellite TDF 1 ou le plan câble, c'est que, sous l'influence d'une certaine technostructure, on a surestimé la plate-forme technologique au détriment des programmes.

> « On a surestimé la plate-forme technologique au détriment des programmes »

– Le numérique, ce serait la revanche des contenus sur les tuyaux ?

– Dans l'analogique, la technologie imposait une télévision de masse, avec une offre de programmes réduite. D'où le divorce entre la télévision et l'élite culturelle. Avec le numérique, on passe de la rareté à l'abondance. Certes, la télévision généraliste restera dominante, car elle a un rôle de fédérateur social irremplaçable. Mais s'y ajoutera une télévision de complément correspondant à des usages nouveaux et à des publics segmentés.

» Toutefois, pour ce marché du numérique très demandeur de programmes, on ne peut appliquer les recettes économiques de l'analogique. Il n'y a pas de production et les tarifs sont ridicules. Le contenu devient irremplaçable, mais, en même temps, il perd de sa valeur. C'est le paradoxe de ce marché. Il faut inventer l'économie du numérique, trouver de nouveaux modes de financement des programmes, en évitant de plaquer les raisonnements antérieurs.

– Est-ce à l'Etat de réglementer ce marché ?

– Là aussi, il faut tirer les leçons du passé : c'est l'esprit d'entreprise qui a fait les plus grands succès de la télévision en France, comme ceux de Canal Plus ou des plates-formes satellitaires. Actuellement, nous sommes dans une période de transition délicate, où il faut investir fortement sur un secteur dont les ressources sont faibles, et les marges réduites. Il faut laisser les entreprises libres de leur stratégie. L'Etat doit fixer le contexte réglementaire, mettre en place la régulation, veiller à l'équilibre entre public et privé. Son action doit être guidée par une réflexion stratégique, et non, comme souvent dans le passé, par des impulsions politiques. Le poids de la technostructure peut ressurgir : que va-t-il se passer, par exemple, pour le numérique terrestre, soutenu par certains, mais qui mettrait en danger la télévision par satellite ?

– Les pouvoirs publics conservent donc une responsabilité politique forte sur l'évolution de l'audiovisuel ?

– La décision publique doit faire l'objet d'une attention d'autant plus grande que notre industrie et même notre culture sont en jeu. Si nos programmes sont insuffisamment présents sur les réseaux de demain, notre identité ne sera pas défendue. D'où l'urgence nationale qu'il y a à développer une recherche multimédia, les Français étant parmi les meilleurs créateurs du monde. D'où l'urgence qu'il y a aussi à réformer notre gestion individuelle des droits d'auteur qui pénalise la diffusion de notre patrimoine audiovisuel. Il faut passer à une gestion collective de ces droits, sous peine de voir le système du copyright se répandre partout.

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

★ ***La télévision change de siècle*, de Jean-Pierre Teyssier, Le Cherche-Midi Editeur, 190 pages, 98 francs (A paraître le 14 avril).**



AGENDA

MARDI 7 AVRIL

● **Allemagne** : prix à la consommation pour le mois de mars, chiffres du chômage (mars), production industrielle (février).
● **Etats-Unis** : crédit à la consommation (février).
● **MG-France** : le syndicat de médecins dresse le bilan des réformes de modernisation du système de soins et présente ses propositions.
● **Union des industries textiles** : bilan chiffré pour 1997 et perspective des 35 heures dans les entreprises du secteur.
● **Accor** : résultats annuels.
● **Caisse des dépôts et consignations** : *résultats annuels.*

MERCREDI 8 AVRIL

● **Suède** : *prix à la consommation* pour mars.
● **Norvège** : prix à la consommation pour mars.
● ***L'Oréal*** : *résultats annuels.*
● **CNP assurances** : résultats annuels.

JEUDI 9 AVRIL

● **France** : enquête de conjoncture de l'INSEE auprès des ménages pour le mois de mars.
● **Etats-Unis** : prix à la production pour le mois de mars, demandes hebdomadaires d'allocations chômage (au 3 avril).
● **Legris Industries** : résultats annuels.
● **KPN (Pays-Bas)** : résultats annuels.

VENDREDI 10 AVRIL

● **France** : balance des paiements (janvier, ministère de l'économie), prix à la consommation (mars, provisoire, INSEE), réserves de changes (mars, ministère de l'économie).
● **Pays-Bas** : prix à la consommation (mars).

AFFAIRES

INDUSTRIE

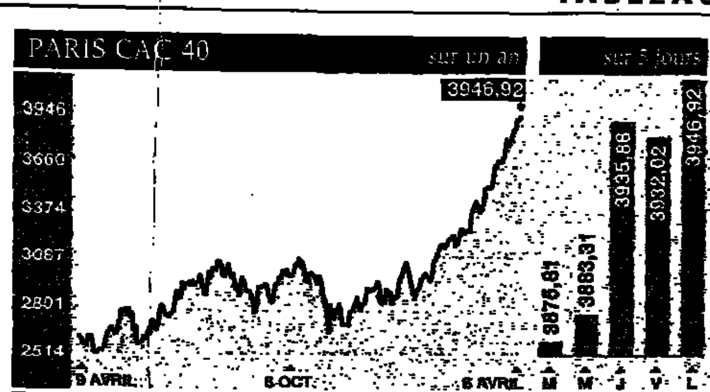
● **SCA : le groupe industriel suédois SCA (bois, papier)** a décidé de restructurer ses usines en France. Deux sites seront fermés, celui de Pontchâteau (Loire-Atlantique), employant 220 personnes et produisant du duvet, et celui de Croisset (Seine-Maritime), employant 175 personnes et produisant des produits en tissu de papier.
● **VPC : le groupe Pinault-Printemps-Redoute** a annoncé, lundi 6 avril, avoir acquis pour un montant de 408,6 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs) 43,7 % de Brylane, quatrième société de vente par correspondance américaine.
● **ENDESA : l'Etat va céder la totalité de sa participation (41,9 %)** dans le groupe Endesa, l'« EDF » espagnole, dès le mois de juin. Cette opération devrait rapporter 1 300 milliards de pesetas (51,35 milliards de francs) à l'Etat espagnol.
● **TELECOM DEVELOPPEMENT** : la filiale de la SNCF et de Cegetel ne recevra pas l'aval de la Commission européenne tant qu'elle n'offrira pas à ses concurrents l'accès à son réseau, a indiqué la Commission.
● **FRANCE TÉLÉCOM** : des mouvements de grève affectent, depuis le 27 mars, la maintenance des centraux téléphoniques. Les techniciens protestent contre les projets de centralisation de ces services et les conditions de compensation du travail de nuit.
● **RAVENSBURGER : le groupe allemand, numéro un européen des puzzles**, a ouvert le 5 avril son premier parc d'attractions, à Ravensburg. Il y a investi 33 millions de marks (110 millions de francs).

FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS : un conseil d'administration extraordinaire** a été convoqué lundi 6 avril pour faire le point sur les négociations en cours entre le gouvernement et la Commission européenne sur le dernier plan de sauvetage de la banque. Répondant au président de la Deutsche Bank, prêt à prendre une participation dans le Lyonnais à l'occasion de sa privatisation, Jean Peyrelevade, le président de la banque publique, a déclaré vendredi 3 avril : *« La Deutsche Bank montre de l'appétit envers le Crédit lyonnais, mais elle ne fait pas partie des invités ».*

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40 · sur un an · sur 5 jours



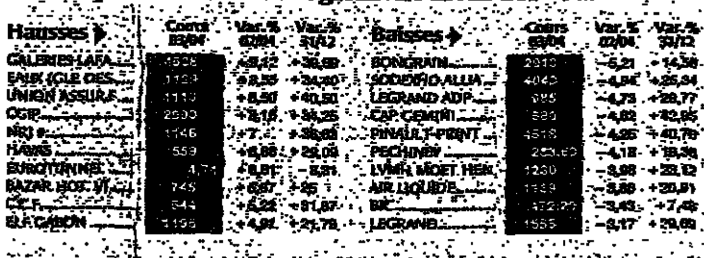
Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 06/04	Var. % 03/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3946,92	0,38	31,81
- SBF 120	2570,42	0,32	30,16
- SBF 250	2519,48	−0,04	28,54
- SECOND MAR.	2279,33	0,30	25,93
- MIDCAC	1647,22	0,21	22,69
LONDRES FT100	6061	−0,05	18,02
AMSTERDAM AEX	1175,49	1,14	28,65
BRUXELLES BEL	3060,64	0,82	26,14
FRANCFORT DAX	5281,76	1,11	24,29
MADRID IBEX35	10897,70	−1,18	47,44
MILAN MIB30	[illegible]	0,54	48.
SUISSE SMI	7755,40	0,43	23,84
STOXX 666	205,47	0,30	—
EURO STOXX 326	300,16	0,68	—
STOXX 50	3355,56	0,47	—
EURO STOXX 50	3202,54	0,78	—

Monde ▶	Cours 03/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,04	13,60
- SP 500	1122,70	0,24	16,69
- NASDAQ	1855,49	0,13	18,15
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−3,11	−0,52
JOHANNESBURG	[illegible]	1,51	25,45
MEXICO BOLSA	[illegible]	−1,41	−5,77
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,17	−6,81
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−1,88	14,08
TORONTO TSE I.	7612,73	0,92	13,83
ASIE 10h15	06/04	03/04	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−2,65	22,84
HONGKONG H.	[illegible]	−1,22	3,08
SÉOUL	[illegible]	−1,75	17,69
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,65	0,85
SYDNEY ALL O.	2795,60	0,90	6,85
TOKYO NIKKEI	15705,99	1,21	2,93



Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses ▶	Cours 03/04	Var. % 02/04	Var. % 31/12	Baisses ▶	Cours 03/04	Var. % 02/04	Var. % 31/12
GALERIES LAFA.	[illegible]	+8,42	+38,69	BONGRAIN	2010	−5,21	+14,38
EAUX (CIE DES)	[illegible]	+8,55	+34,40	SODEXHO ALLIA	4040	−4,84	+26,34
UNION ASSUR.F.	[illegible]	+8,50	+40,50	LEGRAND ADP	[illegible]	−4,73	+28,77
CGIP	2900	+8,16	+34,25	CAP GEMINI	[illegible]	−4,62	+42,85
NRJ #	1146	+7,[illegible]	+38,68	PINAULT-PRINT	4518	−4,25	+40,78
HAVAS	559	+6,88	+29,09	PECHINEY	253,60	−4,18	+19,39
EUROTUNNEL	4,74	+6,81	−8,31	LVMH MOET HEN.	1230	−3,98	+28,12
BAZAR HOT. VI	745	+6,87	+25	AIR LIQUIDE	[illegible]	−3,88	+20,91
CCF	344	+5,22	+81,87	BIC	452,20	−3,43	+7,49
ELF GABON	1155	+4,91	+21,79	LEGRAND	1555	−3,17	+29,69

PARIS SBF 250 · 3 mois: 2519,48 (2520, 2391, 2261, 2132, 2002, 1873 · 8 JANV., 20 FÉV., 6 AVRIL)

NEW YORK Dow Jones 3 mois: 8983,41 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 · 8 JANV., 20 FÉV., 3 AVRIL)

LONDRES FT100 3 mois: 6061 (6189, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 · 8 JANV., 20 FÉV., 6 AVRIL)

FRANCFORT DAX 30 3 mois: 5281,76 (5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 · 8 JANV., 20 FÉV., 6 AVRIL)

TOKYO Nikkei 3 mois: 15705,99 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 · 8 JANV., 20 FÉV., 6 AVRIL)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris progressait sans réelle conviction, lundi 6 avril, vers le niveau des 4 000 points, objectif qui devrait être franchi très prochainement, selon les milieux financiers. En hausse de 0,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,16 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,41 %, à 3 948,08 points. A la veille du week-end, l'indice CAC 40 avait terminé sur un repli de 0,10 % après avoir atteint en cours de séance le record absolu des 3 987,82 points. L'activité se ralentissait : le chiffre d'affaires représentait 3,6 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.
Le repli du dollar expliquait en grande partie l'hésitation de la Bourse, expliquaient les opérateurs. Le billet vert s'échangeait à 6,1785 francs, contre 6,20 francs en fin de journée vendredi.

FRANCFORT

LE MARCHÉ francfortois cédait du terrain lundi 6 avril. Dès les premières transactions informatisées, sous l'effet des prises de bénéfice, l'indice Dax Xetra perdait 0,18 %, à 5 244,91 points. Ces ventes bénéficiaires étaient jugées tout à fait normales, après une semaine qui a vu l'indice vedette battre quatre records en cinq séances. Vendredi, l'indice DAX avait terminé la séance sur une hausse de 1,45 %, à 5 254,32 points.

LONDRES

LES VALEURS britanniques ont terminé la semaine, vendredi 3 avril, sur un nouveau record. L'indice Footsie a clôturé à 6 064,2 points, en hausse de 11,4 points par rapport à la veille, soit un gain de 0,19 %. Cette progression s'est effectuée grâce à une amélioration des perspectives monétaires au Royaume-Uni.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé la séance en nette hausse, lundi 6 avril. La cote nipponne a été dopée par les propos du premier ministre Ryutaro Hashimoto, qui a promis devant le Parlement de prendre des *« mesures énergiques »* pour relancer l'économie de l'Archipel. L'indice Nikkei a finalement gagné 1,21 % pour finir à 15 705,99 points.

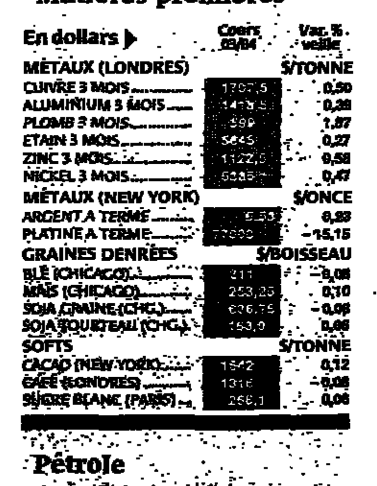
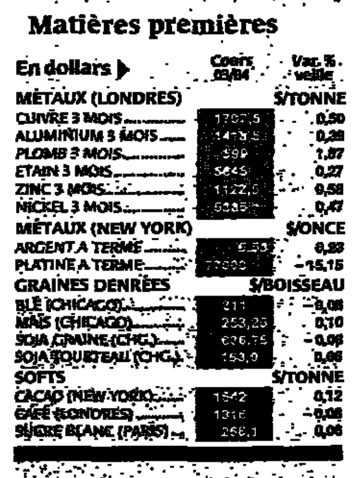
NEW YORK

LE MARCHÉ américain a manqué de peu une clôture au-dessus des 9 000 points, vendredi 3 avril. Après une matinée hésitante, l'indéfectible courant d'achat qui soutient le marché depuis des mois a fait grimper l'indice Dow Jones des valeurs vedettes jusqu'à 9 030,49 points. Mais des prises de bénéfice sont apparues et l'ont fait reculer. Il a finalement fini en baisse de 3,23 points (0,04 %), à 8 983,41 points.

Valeur du jour : le Crédit foncier excite les convoitises

LE TITRE Crédit foncier continue de flamber à la Bourse de Paris. La valeur a même été réservée à la hausse, vendredi 4 avril, avant de finir la séance sur un gain de 10,2 %, à 153,20 francs. Les candidats à la reprise de l'établissement ont jusqu'au 22 avril pour examiner les comptes et pour éventuellement décider ensuite de déposer une offre ferme. Le choix final est prévu pour le mois de mai. Pour l'heure, les groupes américains semblent bien placés, avec au premier rang l'offre de GMAC (General Motors Acceptance Corporation), la filiale financière de General Motors, qui aurait une longueur d'avance face à celle de son compatriote General Electric. Ce dernier est décidément très offensif en France. Il a signé une lettre de confidentialité pour accéder aux salles d'information sur le rachat du GAN, a indiqué *La Tribune*, lundi 6 avril.

Cours de l'action Crédit foncier de France

Parallèlement, l'hypothèse d'un tour de table, récemment évoquée par Daniel Lebègue, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, qui réunirait GMAC, La Poste, l'assureur GMF et *« une banque française commerciale de taille moyenne »*, semble bien partie, indique une source citée par l'AFP. La Poste a réaffirmé qu'elle avait bien été autorisée par l'Etat à examiner le dossier pour une éventuelle participation au tour de table, mais avec une part ne dépassant pas 20 %. Pour le gouvernement et la direction du Foncier, qui veulent éviter de nouvelles turbulences dans le choix du repreneur du Foncier après l'expérience désastreuse de la candidature du Crédit immobilier de France, les deux critères de choix seront la qualité du projet industriel et du projet social. Mais le prix entrera aussi en ligne de compte. La Caisse des dépôts, qui a lancé à la demande de l'Etat une offre publique d'achat de 2,4 milliards de francs (70 francs par titre) pour acheter 90 % des titres du Foncier en décembre 1996, se refuse pour sa part à entrer dans le capital du Crédit foncier.

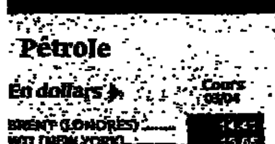
L'établissement, dirigé par le gouverneur Jérôme Meysonnier, qui fonctionne depuis deux ans avec des fonds propres en dessous de la moyenne, a besoin au minimum d'être recapitalisé à hauteur de 4 à 5 milliards de francs. Ses fonds propres, qui atteignaient 19,5 milliards de francs fin 1994, ont été depuis engloutis. Sans compter que le ou les repreneurs devront également rembourser les fonds versés par la Caisse des dépôts. Après les pertes de 10,7 milliards en 1995, le Foncier a affiché un résultat net de 856 millions en 1996 et de 855 millions en 1997.

Pascale Santi

Matières premières

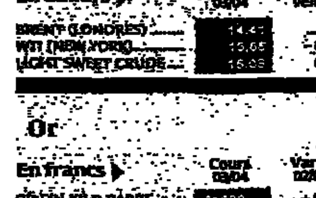
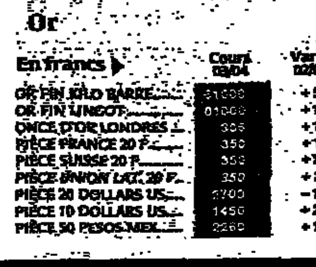
En dollars ▶	Cours 03/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1707,5	0,50
ALUMINIUM 3 MOIS	1413,5	0,28
PLOMB 3 MOIS	599	1,87
ETAIN 3 MOIS	5645	0,27
ZINC 3 MOIS	1122,5	0,58
NICKEL 3 MOIS	5035	0,47
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,50	0,83
PLATINE A TERME	72000	−15,15
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	311	−0,08
MAÏS (CHICAGO)	253,25	0,10
SOJA GRAINE (CHG.)	626,75	−0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	159,0	0,06
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1642	0,12
CAFÉ (LONDRES)	1316	−0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	268,1	0,06

Pétrole



En dollars ▶	Cours 03/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	14,41	—
WTI (NEW YORK)	15,65	−0,00
LIGHT SWEET CRUDE	15,68	0,12

Or

En francs ▶	Cours 03/04	Var % 02/04
OR FIN KILO BARRE	61000	+5,17
OR FIN LINGOT	61000	+1,24
ONCE D'OR LONDRES	305	+1,90
PIÈCE FRANCE 20 F	350	+1,46
PIÈCE SUISSE 20 F	353	+2,34
PIÈCE UNION LAT. 20 F	350	+1,18
PIÈCE 20 DOLLARS US	2700	−1,82
PIÈCE 10 DOLLARS US	1450	+2,84
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2260	+1,57

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert était en légère baisse contre le yen, lundi matin 6 avril, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 134,72 yens contre 135,25 yens vendredi 3 avril à New York. Les analystes expliquaient le raffermissement de la monnaie nippone par les espoirs de réduction massive d'impôts au Japon et par le redressement observé à la Bourse de Tokyo.
Face aux devises européennes, le dollar cédait également du terrain lundi matin. Il cotait 1,8450 mark et 6,1820 francs, contre 1,8550 mark et 6,22 francs vendredi soir.
● **Franc suisse** : le franc suisse est *« encore élevé par rapport aux autres monnaies européennes »*, mais cette force est compensée en partie par l'appréciation actuelle du dollar face au franc suisse, a estimé, lundi 6 avril, Burno Gehrig, membre de la direction de la Banque nationale suisse (BNS), à Bâle.

Cours de change

06/04 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,21	6,66	10,32	4,05	2,98	4,61	0,34	3,35	—
DM	1,84	1,99	3,06	1,21	0,89	0,14	0,09	—	0,30
LIRE	1817,25	1958,18	3015,71	1193,38	875,87	1347,54	—	986,20	294,40
YEN	134,85	145,29	223,82	88,56	65,04	—	7,42	73,23	21,86
FLORIN	2,07	2,24	3,44	1,36	—	1,54	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,52	1,64	2,53	—	0,73	1,13	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,65	—	0,40	0,29	0,45	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	—	1,54	0,61	0,45	0,69	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	—	1,08	1,65	0,66	0,48	0,74	0,06	0,54	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/04 ▶	Taux j. j.	Taux 3 m.	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ALLEMAGNE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GDE-BRETAG.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ITALIE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
JAPON	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ÉTATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUISSE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PAYS-BAS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 06/04	Dernier prix	Premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 03/04	[illegible]	Achat	Vente 03/04
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AUTRICHE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BELGIQUE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
CANADA	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
DANEMARK (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ESPAGNE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ÉTATS-UNIS	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
FINLANDE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GDE-BRETAGNE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
GRÈCE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
IRLANDE	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ITALIE (1000)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
JAPON (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
NORVÈGE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PAYS-BAS (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
PORTUGAL (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUÈDE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SUISSE (100)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère baisse, lundi 6 avril. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 7 centièmes, à 104,31 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à *dix ans s'inscrivait* à 4,90 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.
● **Etats-Unis** : les emprunts d'Etat américains avaient terminé la séance du vendredi 3 avril en forte hausse, stimulés par la publication des statistiques du chômage au mois de mars, qui ont éloigné la perspective d'une hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale.
Alors que les analystes attendaient 220 000 créations d'emplois, ce sont au contraire 36 000 emplois qui ont été détruits. Le rendement du bon du Trésor à 30 ans s'était inscrit à 5,80 % *en clôture.*

ÉCONOMIE

Vers des réductions d'impôts massives au Japon

LE GOUVERNEMENT japonais prévoit d'inclure pour 4 000 milliards de yens (180 milliards de francs) de réductions d'impôts dans son plan de relance économique attendu pour la fin du mois d'avril, selon la presse japonaise du lundi 6 avril.
Le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a pour sa part réclamé des baisses de l'impôt sur le revenu et sur les sociétés dans un entretien paru, lundi 6 avril, dans le quotidien britannique *Financial Times* *(lire page 3)*.
■ **Les constructeurs automobiles étrangers** ont immatriculé 34 432 véhicules neufs au Japon en mars, soit 30,4 % de moins que lors du même mois de 1997, a annoncé, lundi 6 avril, l'Association des importateurs automobiles japonais (JAIA) dans un communiqué diffusé à Tokyo.

■ **INDONÉSIE : le troisième programme de réformes de l'économie** en cours d'élaboration sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI) ne pourra pas plus réussir que les précédents, car les autorités ne le mettront pas en œuvre, estime Econit, l'un des principaux centres d'études et recherches économiques indonésien.
■ **Les autorités indonésiennes** ont suspendu, samedi 4 avril, les activités de sept banques du pays et placé sept autres sous tutelle en raison de leurs problèmes massifs de liquidités.

■ **ASIE : le chancelier allemand Helmut Kohl** a estimé, samedi 4 avril, lors de la clôture du deuxième sommet Europe-Asie (ASEM-2), que *« si l'Asie va mal aujourd'hui, l'Europe ira mal demain »*, en ajoutant que l'Allemagne, très grand pays exportateur, avait un intérêt *« vital »* à entretenir *« une étroite coopération avec l'Asie ».*
■ **Le président de la République, Jacques Chirac**, a souhaité samedi 4 avril qu'*« une grande réflexion »* soit menée sous l'égide du Fonds monétaire international pour *« renforcer »* le système monétaire international et *« maîtriser la spéculation dans ce qu'elle peut avoir de nocif ».*

■ **CHINE : la récente baisse des taux d'intérêt** ne conduira pas à une dévaluation du yuan, ont affirmé, dimanche 5 avril, les responsables de la Commission de planification du développement.

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Helmut Kohl** a indiqué, samedi 4 avril, qu'il y a de *« bonnes chances d'arriver à une décision »* sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), après avoir eu des entretiens à ce sujet avec le premier ministre néerlandais Wim Kok.
■ **Le gouvernement allemand et la Bundesbank** seraient en conflit sur la désignation du représentant *de l'Allemagne au directoire de la* future Banque centrale européenne (BCE), affirme l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* dans son édition du lundi 6 avril. Le ministre des finances, Theo Waigel, s'opposerait à la nomination du chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing.
■ **La coordination des sans-emploi** a appelé, dimanche 5 avril, les chômeurs allemands à descendre dans la rue pour protester contre leur situation, mardi 7 avril, jour de la publication des chiffres de l'Office fédéral du travail pour mars.
■ **Le chômage aurait baissé en Allemagne** de quelque 193 000 personnes en mars, selon l'hebdomadaire *Focus* dans son édition du lundi 6 avril. Le taux de chômage serait ainsi passé de 12,6 % à 12,1 % de la population active entre février et mars.

■ **RUSSIE : le gouvernement** va verser aux salariés du secteur public une partie de leurs salaires impayés, a annoncé, samedi 4 avril, le premier ministre par intérim Sergueï Kirienko.

NOMINATIONS

■ **ALIOR : François d'Helly** est nommé responsable du développement international du réseau Alior-CGIS (Compagnie générale d'immobilier et de services).

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 6 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,37 %
CAC 40 : 3946,38

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1035	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Renault (T.P.)	2460	[illegible]	- 1,99	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2525	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1268	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	991	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Accor	1581	[illegible]	+ 3,41	[illegible]
AGF	366	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Air Liquide	1139	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Alcatel Alsthom	1178	[illegible]	- 3,05	[illegible]
Altran Techno. #	765	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Atos CA	979	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Axa	650	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Bail Investis	900	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	745	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Bertrand Faure	438	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
BIC	472,20	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
BIS	605	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
B.N.P.	522	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Bollore Techno.	977	[illegible]	+ 7,47	[illegible]
Bongrain	2910	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Bouygues	1043	[illegible]	- 1,72	[illegible]
Bouygues Offs.	269,80	[illegible]	- 1	[illegible]
Bull#	65	[illegible]	+ 2	[illegible]
Canal +	1119	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Cap Gemini	680	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Carbone Lorraine	2426	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Carrefour	3821	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Casino Guichard	415	[illegible]	- 1,44	[illegible]
Casino Guich.ADP	298	[illegible]	- 1,67	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	997	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
C.C.F.	544	[illegible]	- 1,65	[illegible]
Cegid (Ly)	885	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Cerus Europ.Reun	42,50	[illegible]	- 5,88	[illegible]
CGIP	2900	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Chargeurs	386	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Christian Dalloz	762	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Christian Dior	812	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Ciments Francais	325	[illegible]	- 1,84	[illegible]
Cipe France (Ly) #	210	[illegible]	- 0,95	[illegible]
Clarins	569	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Club Mediterranee	535	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Coflexip	792	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Colas	1071	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Comptoir Entrep.	15,60	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Comptoirs Mod.	3309	[illegible]	- 1,17	[illegible]
CPR	485	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Cred.Fon.France	139	[illegible]	+ 11,51	[illegible]
Credit Lyonnais CI	561	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	322	[illegible]	- 1,24	[illegible]
Damart	3900	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Danone	1496	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Dassault-Aviation	1755	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Dassault Electro	655	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Dassault Systemes	245	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
De Dietrich	409	[illegible]	+ 2,68	[illegible]
Deveaux(Ly)#	914	[illegible]	- 1,31	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	72	[illegible]	- 3,12	[illegible]
Dexia France	777	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	146	[illegible]	+ 3,76	[illegible]
Dynaction	199	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Eaux (Gle des)	1129	[illegible]	+ 1,68	[illegible]
Ecia	1614	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Eiffage	440	[illegible]	- 0,79	[illegible]
Elf Aquitaine	788	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Eramet	260	[illegible]	+ 5,38	[illegible]
Eridania Beghin	1288	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Essilor Intl	2280	[illegible]	- 1,75	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1985	[illegible]	- 2,56	[illegible]
Esso	595	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Eurafrance	3260	[illegible]	- 2,45	[illegible]
Euro Disney	9,45	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Europe 1	1658	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Eurotunnel	4,74	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Fimalac SA	745	[illegible]	- 1,20	[illegible]
Finextel	122	[illegible]	- 1,55	[illegible]
Fives-Lille	436	[illegible]	+ 1,51	[illegible]
France Telecom	346,70	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Fromageries Bel	4909	[illegible]	- 0,69	[illegible]
Galeries Lafayette	4638	[illegible]	- 0,38	[illegible]
GAN ex.dt sous	180,60	[illegible]	+ 4,37	[illegible]
Gascogne (B)	565	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Gaumont #	425	[illegible]	- 1,52	[illegible]
Gaz et Eaux	3341	[illegible]	- 0,62	[illegible]
Geophysique	834	[illegible]	- 0,71	[illegible]
G.F.C.	612	[illegible]	—	[illegible]
GrandVision	237,60	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Groupe Andre S.A.	738	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Groupe GTM	491	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	178	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Guilbert	1055	[illegible]	- 2,18	[illegible]
Guyenne Gascogne	2093	[illegible]	- 1,57	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1600	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Havas	539	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Havas Advertising	990	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Imetal	806	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Immeubl.France	465	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.	241	[illegible]	- 3,94	[illegible]
Ingenico	175	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Interbail	156	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Intertechnique	1684	[illegible]	- 2,61	[illegible]
ISIS	693	[illegible]	- 1,29	[illegible]
Jean Lefebvre	449	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1016	[illegible]	- 1,57	[illegible]
Labinal	2190	[illegible]	+ 4,10	[illegible]
Lafarge	501	499,50	- 0,29	+ 28,93
Lagardere	262,50	256	- 2,47	+ 28,64
Lapeyre	432	440,80	+ 2,03	+ 32,97
Lebon ●	293	296,50	+ 1,19	+ 2,95
Legrand	1555	1608	+ 3,40	+ 34,11
Legrand ADP	985	1025	+ 4,06	+ 35,04
Legris Indust.	281	281	—	+ 34,44
Locindus	845	845	—	+ 14,08
L'Oreal	2901	3007	+ 3,65	+ 27,68
LVMH Moet Hen.	1230	1228	- 0,16	+ 22,92
Marine Wendel	1061	1070	+ 0,84	+ 56,43
Metaleurop	71	74,50	+ 4,92	+ 38,74
Metrologie Inter.	15,50	15,70	+ 1,29	- 1,87
Michelin	362,80	368,50	+ 1,57	+ 27,61
Moulinex #	159,40	162,40	+ 1,88	+ 9,21
Natexis ●	420	438,30	+ 4,35	+ 24,87
Nord-Est	135,10	136	+ 0,66	+ 13,33
Nordon (Ny)	508	501	- 1,37	+ 25,25
NRJ #	1145	1136	- 0,78	+ 35,66
Olipar	69,10	67	- 3,03	—
Paribas	647	651	+ 0,61	+ 34,47
Pathe	1263	1270	+ 0,55	+ 8,73
Pechiney	283,60	284,50	+ 0,31	+ 19,73
Pernod-Ricard	431	433,80	+ 0,64	+ 22,54
Peugeot	1069	1076	+ 0,65	+ 48,76
Pinault-Print.Red.	4518	4562	+ 0,97	+ 42,07
Plastic Omn.(Ly)	845	850	+ 0,59	+ 7,85
Primagaz	515	515	—	+ 2,38
Promodes	2964	2986	+ 0,74	+ 19,58
Publicis #	745	766	+ 2,81	+ 56
Remy Cointreau	117,50	117,50	—	+ 4,63
Renault	296,50	298,10	+ 0,53	+ 76,02
Rexel	2350	2340	- 0,42	+ 24,80
Rhone Poulenc A	311,60	313,20	+ 0,51	+ 16,17
Rochette (La)	29,15	29,20	+ 0,17	+ 16,80
Rue Imperiale(Ly)	7090	6970	- 1,70	+ 34,69
Sade (Ny)	245	245	—	+ 25,64
Sagem SA	3880	3790	- 2,31	+ 41,41
Saint-Gobain	1004	999	- 0,49	+ 16,84
Salvepar (Ny)	531	534	+ 0,56	+ 14,96
Sanofi	705	700	- 0,70	+ 4,47
Sat	2210	2145	- 2,94	+ 38,21
Saupiquet (Ns)	528	530	+ 0,37	+ 7,01
Schneider SA	452	454	+ 0,44	+ 38,92
SCOR	375	368,20	- 1,81	+ 27,93
S.E.B.	925	935	+ 1,08	+ 11,44
Selimeg CA	427,90	422,30	- 1,30	+ 40,76
SEITA	268,80	258,50	- 3,83	+ 19,67
Selectibanque	73,60	73,70	+ 0,13	+ 10,82
SFIM	1164	1140	- 2,06	+ 14
SGE	223	220	- 1,34	+ 41,02
Sidel	485	483	- 0,41	+ 21,05
Silic CA	1032	1035	+ 0,29	+ 27,77
Simco	518	510	- 1,54	+ 25,92
S.I.T.A	1440	1400	- 2,77	+ 21,73
Skis Rossignol	120	118,20	- 1,50	+ 10,05
Soc.Fonc.Lyonnai.#	992	985	- 0,70	+ 39,32
Societe Generale	1315	1303	- 0,91	+ 58,90
Sodexho Alliance	4040	4248	+ 5,02	+ 31,64
Sogeparc (Fin)	440	443	+ 0,68	+ 12,15
Sommer-Allibert	280	279	- 0,35	+ 33,55
Sophia	259	262	+ 1,15	+ 14,66
Spir Communic. #	478,50	477	- 0,31	+ 26,19
Strafor Facom	551	547	- 0,72	+ 31,80
Suez Lyon.des Eaux	896	900	+ 0,44	+ 35,13
Synthelabo	920	923	+ 0,32	+ 22,73
Technip	747	748	+ 0,13	+ 17,79
Thomson-CSF	247	247	—	+ 30,20
Total	756	757	+ 0,13	+ 15,57
UIF	468,10	465	- 0,66	+ 6,48
UIS	218	217,20	- 0,36	+ 2,93
Unibail	795	796	+ 0,12	+ 32,44
Union Assur.Fdal	1110	1050	- 5,40	+ 32,91
Usinor	103,90	100,10	- 3,65	+ 15,18
Valeo	573	579	+ 1,04	+ 41,84
Vallourec	478,50	479	+ 0,10	+ 33,42
Via Banque	205	206	+ 0,48	+ 19,21
Worms & Cie	389	384,90	- 1,05	+ 18,50
Zodiac ex.dt divid	1595	1576	- 1,19	+ 12,49
Elf Gabon	1196	1190	- 0,50	+ 21,18

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	147,70	150,90	+ 2,16	+ 27,88
Adecco S.A.	2344	2338	- 0,25	+ 37,52
Adidas AG #	1098	1087	- 1	+ 37,59
American Express	619	611	- 1,29	+ 16,15
Anglo American #	304	305,90	+ 0,62	+ 24,85
Anglogold Ltd #	290	313	+ 7,93	+ 28,27
Amgold #	289	298,80	+ 3,39	+ 29,91
Arjo Wiggins App.	20,10	20	- 0,49	+ 25,28
A.T.T. #	412	408,70	- 0,80	+ 10,13
Banco Santander # ■	315	314	- 0,31	+ 37,47
Barrick Gold #	140,20	142,80	+ 1,85	+ 28,64
B.A.S.F. #	274,50	274,50	—	+ 29,42
Bayer #	282,80	286	+ 1,13	+ 27,11
Crown Cork ord.#	326	325	- 0,30	+ 9,15
Crown Cork PF CV#	301	281	- 6,64	+ 12,40
Daimler Benz #	605	633	+ 4,62	+ 48,83
De Beers #	148	145	- 2,02	+ 17,59
Deutsche Bank #	488	485	- 0,61	+ 13,68
Diageo PLC reg.#	80,05	81,50	+ 1,81	—
Dresdner Bank	289	286	- 1,03	+ 4
Driefontein #	41,50	43,80	+ 5,54	+ 10,46
Du Pont Nemours #	430	424,30	- 1,32	+ 18,15
Eastman Kodak #	408	400,90	- 1,74	+ 11,05
East Rand #	1,37	1,46	+ 6,56	+ 18,49
Echo Bay Mines #	15,40	17	+ 10,38	+ 16,48
Electrolux #	524	531	+ 1,33	+ 27,95
Ericsson #	312	326,40	+ 4,61	+ 43,22
Ford Motor #	391,40	403,90	+ 3,19	+ 37,14
Freegold #	31,50	35	+ 11,11	+ 32,07
Gencor act.regr	12,75	14,20	+ 11,37	+ 49,47
General Elect. #	552	542	- 1,81	+ 20,71
General Motors #	417,10	417	- 0,02	+ 18,36
Gle Belgique #	807	809	+ 0,24	+ 43,95
Harmony Gold #	24	28,55	+ 18,95	+ 105,39
Hitachi #	44	42,90	- 2,50	- 1,03
Hoechst #	246,90	246,20	- 0,28	+ 15,85
I.B.M #	653	645	- 1,22	+ 3,28
I.C.I #	115,30	115	- 0,26	+ 33,85
Ito Yokado #	313,50	309	- 1,43	+ 2,48
Kingfisher plc #	112	113,90	+ 1,69	+ 30,91
Matsushita #	97,75	98,50	+ 0,76	+ 12,31
Mc Donald's #	390,50	391,20	+ 0,17	+ 37,35
Merck and Co #	817	816	- 0,12	+ 27,30
Mitsubishi Corp.#	45,20	44,85	- 0,77	- 0,33
Mobil Corporat.#	495	485,60	- 1,89	+ 10,36
Morgan J.P. #	828	831	+ 0,36	+ 25,15
Nestle SA Nom. #	11920	11960	+ 0,33	+ 33,78
Nipp. MeatPacker #	77,50	81	+ 4,51	- 1,21
Nokia A	690	713	+ 3,33	+ 65,81
Norsk Hydro #	308,10	307,50	- 0,19	+ 5,30
Petrofina #	2205	2260	+ 2,49	+ 3,19
Philip Morris #	248	247,60	- 0,16	- 8,05
Philips N.V #	444	443,40	- 0,13	+ 20,19
Placer Dome Inc #	85,10	90,05	+ 5,81	+ 22,51
Procter Gamble #	546	541	- 0,91	+ 12,47
Quilvest	367	372	+ 1,36	+ 23,54
Randfontein #	13,45	16,25	+ 20,81	+ 88,95
Rio Tinto PLC #	84,55	83,60	- 1,12	+ 12,21
Royal Dutch #	364,60	362,40	- 0,60	+ 11,43
Sega Enterprises	107	108,90	+ 1,77	- 1
Schlumberger #	480,90	467,40	- 2,80	- 4,39
SGS Thomson Micro.	466,40	473,50	+ 1,52	+ 27,11
Shell Transport #	46,30	45,75	- 1,18	+ 4,57
Siemens #	406,80	411,80	+ 1,22	+ 14,70
Sony Corp. #	523	520	- 0,57	- 3,34
Sumitomo Bank #	57,55	57,65	+ 0,17	- 14,46
T.D.K #	478	468,60	- 1,96	+ 6,06
Telefonica #	289,70	292	+ 0,79	+ 62,22
Toshiba #	24,95	24,75	- 0,80	+ 1,64
Unilever act.Div.#	463,10	480	+ 3,64	+ 29,20
United Technol. #	591	585	- 1,01	+ 32,95
Volkswagen A.G #	5230	5300	+ 1,33	+ 62,52
Volvo (act.B) #	199	201	+ 1	+ 23,31
Western Deep #	143,40	160	+ 11,57	+ 51,65
Yamanouchi #	141,10	136,50	- 3,26	+ 8,33
Zambia Copper	12,65	12,35	- 2,37	- 3,89

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 6 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,18	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,52	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,08	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,98	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,40	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	107,48	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,59	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,51	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,65	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99,30	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,22	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	0,711
OAT 8,125% 89-99 #	104,60	7,308
OAT 8,50%90/00 CA#	108,13	0,279
OAT 85/00 TRA CA#	—	3,158
OAT 10%5/85-00 CA#	111,67	8,685
OAT 89-01 TME CA#	100,50	0,675
OAT 10% 90-01 ecu	—	1,351
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	5,301
OAT 8,5% 91-02 ecu	114	6,582 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,62	3,144
OAT 8,50% 89-19 #	141,10	3,866
OAT 8,50%92-23 CA#	143,35	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,65	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1010	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	48,60	49,90
Baccarat (Ny)	800	800
Bains C.Monaco	780	750
Bque Transatlantl	259,90	234,70
B.N.P.Intercont	1310	1310
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 7,60	—	
Centenaire Blanzy	581	586
Champex (Ny) ◆	19,20	19,20
CIC Un.Euro.CIP	610	609
C.I.T.R.A.M. (B)	2920	3010
Generali Fce Assur	1500	1500
Continental Ass.Ly	604	599
Darblay	476	499,80
Didot Bottin	864	865
Eaux Bassin Vichy ◆	3070	3020
Ent.Mag. Paris ◆	1405	1405
Fichet Bauche	45,50	45,45
Fidei	40	42
Finalens	300	304
F.I.P.P.	210	215,10
Fonciere (Cie) ◆	825	825
Foncina #	600	608
Francarep	315	377,80
France S.A. ◆	1572	1572
From. Paul-Renard ◆	1000	1000
Gevelot ◆	1300	1300
G.T.I (Transport)	349	347
Immobail	205	206
Immobanque	730	729
Lucia ◆	56,15	56,15
Monoprix	430	430
Metal Deploye ◆	415	415
Mors	8,40	8,80
Navigation (Nle) ◆	150	150
Optorg	444,10	449
Paluel-Marmont ◆	441	441
Exa.Clairefont(Ny)	976	975
Parfinance	419	415
Paris Orleans	285	281
Promodes (CI)	2250	2245
PSB Industries Ly ◆	630	630
Rougier #	385,10	383,90
Saga ◆	160,10	160,10
S.I.P.H. ◆	255	255
Sofragi	5200	5000
Taittinger	4100	3910
Tour Eiffel	399	399
Vicat	576	571
Caves Roquefort	1980	2000
Elyo	328	323,60
Finaxa	534	526
Gaillard (M) ◆	1501	1501
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	251,30	251,30
Gd Moul.Strasbourg ◆	2010	2010
Hotel Lutetia	470,10	493
Hotels Deauville	850	840
L.Bouillet (Ly)	320	325
Lloyd Continental ◆	10490	10490
Matussiere Forest	64	62,10
Moncey Financiere	3011	3011
M.R.M. (Ly)	457,50	450
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	103	103
Poliet	523	521
Sabeton Ly	760	759
Samse (Ly) ◆	1118	1118
Sechilienne (Ly)	1359	1359
Sucr.Pithiviers	3216	3216
Tanneries Fce (Ny)	269	231
Teleflex L. Dupont	105	110
Union Gle Nord(Li)	310	310

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	423	423
Fiat Ord	27,95	27,95
Gold Fields South	69	83,80 d
Kubota Corp	17,10	17,10
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	46,40	46,40
Robeco	677	679
Rodamco N.V.	169,50	167
Rolinco	634	631
Sema Group Plc #	241,50	249
Solvay SA	460	460

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 6 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	45,80	45,80
AFE #	748	[illegible]
Algie #	480	[illegible]
Albert S.A (Ns)	210	210
Arkopharma#	417,50	[illegible]
Montaignes P.Gest	2001	[illegible]
Assystem #	295	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	890	890
Bque Tarneaud(B)#	409	405
Bque Vernes	170	172
Beneteau CB#	508	[illegible]
B I M P	140	[illegible]
Boiron#(Ly)	435	426
Boisset (Ly) #	450	450
But S.A.	315	310
C.E.E #	82	80
Change Bourse (M)	243	[illegible]
CNIM CA#	255	[illegible]
Codetour #	354	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	303	[illegible]
Conflandey #	320	[illegible]
C.A. Hte Normandie	350	[illegible]
C.A. Paris IDF	885	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	306,10	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	297	[illegible]
C.A.Pas de Calais	558	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	505	[illegible]
C.A. Oise CCI ■	329,40	[illegible]
C.A. Somme CCI	344	[illegible]
C.A.Toulouse(B)	425	[illegible]
Devanlay	722	[illegible]
Devernois (Ly)	579	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	42	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	423	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	500	[illegible]
Expand s.a	1050	[illegible]
Factorem	740	[illegible]
Faiveley #	268	270
Finacor ◆	67,10	[illegible]
Fininfo	942	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	684	[illegible]
Gautier France	338	[illegible]
Gel 2000	40,50	40
GEODIS #	410	420
GFI Industries #	1449	1450
Girodet (Ly) #	25	24
GLM S.A.	230	230
Gpe Guillin # Ly	253	[illegible]
Kindy #	183,50	[illegible]
Guerbet	280	[illegible]
Hermes internat.1#	470	[illegible]
Hurel Dubois	890	[illegible]
ICBT Groupe #	229	[illegible]
I.C.C.#	165	[illegible]
ICOM Informatique	490	[illegible]
Idianova ◆	68	68
Int. Computer #	58	[illegible]
IPBM	66	[illegible]
M6-Metropole TV	867	[illegible]
Manitou #	926	[illegible]
Manutan	540	[illegible]
Marie Brizard #	587	[illegible]
Maxi-Livres/Profil	36,80	[illegible]
Mecelec (Ly)	85,95	[illegible]
MGI Coutier #	355	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	170	169,90
Naf-Naf #	105	[illegible]
Norbert Dentres.#	875	[illegible]
NSC Groupe Ny	852	[illegible]
Onet #	936	[illegible]
Paul Predault	129	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy # ◆	91,95	91,95
Phyto-Lierac #	265	266
Pochet ◆	871	871
Poujoulat Ets (Ns)	220	225
Radiall #	777	780
Robertet #	1259	1260
Rouleau-Guichard ◆	254	254
Securidev #	110,20	[illegible]
Smoby (Ly)#	573	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	11	[illegible]
Softbus	368	[illegible]
Sopra #	1654	[illegible]
Steph.Kelian #	81,90	[illegible]
Sylea	640	[illegible]
Teisseire-France	209,90	[illegible]
TF1	780	[illegible]
Thermador Hol. #	410	[illegible]
Trouvay Cauvin #	128,50	[illegible]
Unilog	1444	[illegible]
Union Fin.France	780	[illegible]
Viel et Cie #	180	[illegible]
Vilmorin et Cie #	580	[illegible]
Virbac	562	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 6 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	45	44
Belvedere	1040	[illegible]
BVRP	337	[illegible]
Coil	160	[illegible]
Electronique D2	130	[illegible]
FDM Pharma n.	135	[illegible]
Genset	576	[illegible]
Guyanor action B	9,90	[illegible]
High Co	284	285
Infonie	85	85
Joliez-Regol	97	[illegible]
Mille Amis	62	62
Naturex	89,50	91,50
Olitec	1000	1005
Picogiga	255	[illegible]
Proxidis	22	[illegible]
R21 Santé	499,90	[illegible]
Stelax ◆	6,70	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 6 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	187,70	169
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	168,33	160,31
Agipi Actions (Axa)	154,39	147,04
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14516	14516
Natio Epargne	2278,33	2255,77
Natio Oblig. M.T. C/D	891,72	882,89
Natio Ep. Croissance	4213,21	4130,60
Natio Ep. Patrimoine	173,36	169,96
Natio Epargne Retraite	202,98	199
Natio Epargne Trésor	11582,47	11559,35
Natio Euro Valeurs	1443,45	1415,15
Natio Euro Oblig.	1068,21	1057,63
Natio Euro Opport.	1508,16	1478,59
Natio Inter	1164,22	1141,39
Natio Opportunités	247,01	242,17
Natio Revenus	1131,46	1120,26
Natio Sécurité	11390,54	11390,54
Natio Valeurs	1811,23	1775,72
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94548,39	94548,39
Oblig. ttes caté.	292,30	287,98
CDC-GESTION GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS		
Livret Bourse Inv. D PEA ◇	1121,68	1089,01
Nord Sud Dévelop. C ◆	2731,62	2726,17
Nord Sud Dévelop. D ◆	2581,09	2575,94
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	321,62	315,31
Patrimoine Retraite D ◇	311,88	305,76
Sicav Associations C ◇	2465,39	2465,39
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C ◇	20112,65	20112,65
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19728,25	19708,54
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	382,58	375,08
Écur. Capitalisation C ◇	269,53	269,53
Écur. Expansion C ◇	85038,59	85038,59
Écur. Géovaleurs C ◇	4489,61	4401,58
Écur. Investis. D PEA ◇	304,87	298,89
Écur. Monépremière ◇	11589,57	11589,57
Écur. Monétaire C ◇	13278,25	13278,25
Écur. Monétaire D ◇	12307,53	12307,53
Écur. Trésorerie C ◇	325,83	325,83
Écur. Trésorerie D ◇	305,51	305,51
Écur. Trimestriel D ◇	2104,47	2104,47
Éparcourt-Sicav D ◇	198,68	198,68
Géoptim C ◇	13679,98	13477,81
Géoptim D ◇	12565,61	12379,91
Horizon C ◇	2903,76	2846,82
Prévoyance Ecur. D ◇	110,77	110,77
Sensipremière C ◇	14217,59	14182,83
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12468,49	[illegible]
Écur. Sécuripremière C ◇	12294,76	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	122293,69	122293,69
Atout Amérique	229,68	224,08
Atout Asie	88,90	86,73
Atout France Europe	1161,68	1122,02
Atout France Monde	281,15	274,29
Atout Futur C	1127,59	1100,09
Atout Futur D	1050,39	1024,77
Coexis	2033,96	[illegible]
Dièze	2682,12	[illegible]
Elicash ◇	971878,21	971878,21
Eurodyn	3552,42	[illegible]
Indicia ◆	2394,21	[illegible]
Indocam Convert. C ◆	15578,95	[illegible]
Indocam Convert. D ◆	14656,42	[illegible]
Indocam Europe Nouv. ◆	16326,93	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C ◆	1238,91	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D ◆	1238,91	[illegible]
Indocam Multi Oblig. ◆	1016,68	[illegible]
Indocam Orient C ◆	216,25	[illegible]
Indocam Orient D ◆	198,25	[illegible]
Indocam UniJapon ◆	910,99	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	1993,77	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1426,32	[illegible]
Moné.J C ◇	12181,22	[illegible]
Moné.J D ◇	11539,55	[illegible]
Oblifutur C	580,91	[illegible]
Oblifutur D	535,40	[illegible]
Oraction	1636,30	[illegible]
Revenu-Vert	1207,72	[illegible]
Sévéa ◆	727,36	[illegible]
Synthésis	19660,50	[illegible]
Uni Associations ◇	120,27	120,27
Uni-Foncier	1822,74	[illegible]
Uni-Régions	2018,61	[illegible]
Univar C ◇	315,69	[illegible]
Univar D ◇	302,54	[illegible]
Univers Actions	308,92	[illegible]
Univers-Obligations	265,97	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	—	
Indocam Val. Restr. ◆	—	
Optalis Dynamiq. C ◆	123,75	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	123,75	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	117,83	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	117,83	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	112,91	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	112,91	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	109,61	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	109,61	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	513,39	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	542,39	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	206,99	[illegible]
Francic Pierre	175,04	[illegible]
Europe Régions	298,67	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1098,41	1098,41
Cicamonde	1989,99	[illegible]
Converticic	478,88	[illegible]
Ecocic	2060,10	[illegible]
Mensuelcic	10126,58	[illegible]
Oblicic Mondial	4246,56	[illegible]
Oblicic Régions	1241,80	[illegible]
Rentacic	167,03	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1410,37	[illegible]
Lion 20000 C	17477,89	[illegible]
Lion 20000 D	16352,10	[illegible]
Lion-Associations C	11328,29	[illegible]
Lion-Associations D	10735,82	[illegible]
Lion Court Terme C	27007,01	[illegible]
Lion Court Terme D	23793,46	[illegible]
LionPlus C	1658,23	[illegible]
LionPlus D	1581,79	[illegible]
Lion Trésor	2605,97	[illegible]
Oblilion	2340,02	[illegible]
Sicav 5000	977,53	[illegible]
Slivafrance	1676,24	[illegible]
Slivam	684,63	[illegible]
Slivarente	264,92	[illegible]
Slivinter	1003,69	[illegible]
Trilion	5143,16	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2710,69	[illegible]
CM Option Dynamique	175,30	[illegible]
CM Option Equilibre	304,37	297,67
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	196,46	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	948,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	201,48	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23397,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	2083,13	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1958,17	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1098,23	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	111,14	108,95
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	577,37	[illegible]
Saint-Honoré Capital	21101,86	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	734,46	[illegible]
St-Honoré Pacifique	637,18	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2337,83	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1864,91	1864,91
Stratégie Actions	1287,45	[illegible]
Stratégie Rendement	2131,62	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ◇	145	141,46
Amplitude Europe C ◇	226,03	220,52
Amplitude Europe D ◇	222,24	216,82
Amplitude Monde C ◇	1258,50	1227,80
Amplitude Monde D ◇	1200,62	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◇	91,29	89,06
Elanciel D PEA ◇	260,17	253,82
Émergence Poste D PEA ◇	195,66	190,89
Géobilys C ◇	702,76	692,37
Géobilys D ◇	664,90	655,07
Kaleis Dynamisme C ◇	1322,27	1296,34
Kaleis Équilibre C ◇	1192,96	1169,57
Kaleis Sérénité C ◇	1115,78	1104,73
Latitude C ◇	151,43	151,43
Latitude D ◇	137,96	137,96
Oblitys D ◇	661,15	651,38
Plénitude D PEA ◇	270,70	264,10
Poste Gestion C ◇	15201,50	15201,50
Revenus Trimestr. D ◇	5292,35	5239,95
Solstice D ◇	2369,44	2363,53
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	33767	33767
Actimonétaire D	30713,58	30713,58
Cadence 1 D	1077,68	1067,01
Cadence 2 D	1065,43	1054,88
Cadence 3 D	1054,99	1044,54
Capimonétaire C	418,36	417,94
Capimonétaire D	377,48	377,10
Sogeoblig C/D	9682,35	9586,49
Interoblig C	318,98	315,82
Intersélection France D	474,30	465
S.G. France opport. C	2757,65	2703,58
S.G. France opport. D	2610,42	2559,24
Sogenfrance C	2758,91	2704,81
Sogenfrance D	2504,75	2455,64
Sogépargne D	306,57	303,53
Soginter C	355,39	348,42
Sogenfrance Tempo D ◆	336,03	329,41

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS C'est en marquant sept essais et en totalisant 51 points sans en concéder un seul que l'équipe de France de rugby s'est imposée face aux Gallois, dimanche 5 avril, sur la pelouse du stade de Wembley à Londres pour le dernier match du tournoi des Cinq Nations. ● CETTE VICTOIRE permet à l'équipe emmenée par Raphaël Ibanez de réaliser le grand chelem pour la deuxième année consécutive, une première dans l'histoire du rugby national. ● POUR L'ENTRAÎNEUR, Jean-Claude Skrela, cette performance est le fruit d'une profonde remise en cause de l'équipe après la lourde défaite concédée face aux Springboks en novembre 1997. ● POUR L'ARRIÈRE du XV de France, Jean-Luc Sadourny, qui a été de la série victorieuse de huit matches en tournoi, il s'agit maintenant de ne pas reproduire les mêmes erreurs afin de pouvoir disputer la finale de la Coupe du monde en 1999.

Le XV de France signe un très grand « grand chelem »

En marquant sept essais et en totalisant 51 points sans en concéder un seul, l'équipe emmenée par Raphaël Ibanez s'est imposée avec une marge record contre des Gallois trop faibles en défense. L'entraîneur Jean-Claude Skrela peut envisager la Coupe du monde plus sereinement

LONDRES
de notre envoyé spécial

Une belle victoire, un grand chelem, ça se fête à tue-tête et à grands sauts de cabri, mais que faire d'un triomphe sans précédent, d'une humiliation de l'adversaire ? Les joueurs du XV de France, qui rêvent parfois de savoir punir un opposant sans état d'âme, à la manière des Néo-Zélandais ou des Sud-Africains, semblaient bien embarrassés par l'ampleur de leur succès sur le Pays de Galles, dimanche 5 avril à Wembley. Au coup de sifflet final, c'est presque machinalement qu'ils se sont réunis au milieu du temple du football britannique, privé de son rond central, le temps d'un dimanche anglais avec averses et déluge de rugby français.

Vingt-deux hommes en bleu roi, les remplacés et les remplaçants, vingt-deux joueurs joyeux, repus de jeu, gavés d'attaque, saoûlés de défense âpre et de vives contre-attaques, formaient là le cercle des bienheureux. Raphaël Ibanez et sa jeune troupe voulaient savourer l'instant, humer l'air de la gloire et ne songer à rien d'autre. Ils venaient d'empocher un deuxième grand chelem consécutif (une première dans l'histoire du rugby français) et de faire tomber quelques nouveaux records (nombre de points et d'essais inscrits par une équipe française dans le Tournoi, écart record dans cette compétition). La manière, sept essais, avait été incontestable, le style, aérien, irréprochable, et la défense, intraitable, inviolable.

Et pourtant... *Les vingt-deux* se remémoraient parfaitement la leçon apprise au lendemain du grand chelem de 1997, avec son équation terrible : champions de l'hémisphère Nord égalent *« champions du quartier »*. Un grand chelem, c'est beau, une victoire sur l'Angleterre, c'est parfait, une pluie d'essais à Murrayfield et à Wembley, c'est magnifique, mais ce n'est pas assez en 1998. Un petit quelque chose dans leurs regards semblait atténuer le plaisir de ces jeunes gens gâtés du rugby moderne. La moitié du joyeux attroupement qui venait de dévaster quinze Gallois peu en jambes se souvenait sans doute d'un *autre* cercle, aux mêmes proportions, qui s'était plusieurs fois formé sous les poteaux du Parc des Princes, quelques mois plus tôt – c'était alors pour pleurer son impuissance face à la tornade sud-africaine.



PAUL HACKETT / REUTERS

Échappé au ras de la mêlée, le numéro 8 Thomas Lièvremont marque le troisième essai français

FLÈCHES ASSASSINES

Les gens heureux, dit-on, n'ont pas d'histoire. Mais les vingt-deux du cercle vertueux qui a terrassé le dragon gallois hors d'âge à Wembley ont déjà assez vécu pour savoir relativiser. *« Nous sommes à la fois jeunes et responsables »*, avance Thomas Castaignède. C'est donc avec un air légèrement emprunté, à la demande du public, qu'ils ont finalement consenti à se lancer dans un timide tour d'honneur pour célébrer leur large succès sur le Pays de Galles : 51 points à 0 sur un terrain adverse, du jamais vu dans le Tournoi des cinq nations.

D'un tour d'honneur à l'autre, du Parc des Princes à Wembley, le XV de France de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux a fait sa révolution en un hiver. Le concept de la polyvalence semble parfaitement assimilé, la théorie qui veut que *« la meilleure attaque, c'est d'abord une bonne défense »*, s'est éclaircie : sur un terrain de rugby aussi, ce qui se conçoit bien s'énonce bien. A Wembley, la garde française n'a jamais failli devant les assauts roboratifs de Gallois incapables d'exploiter leur surnombre de ballons, et de derrière ce mur sont parties des flèches assassines.

Avant cette rencontre, qui n'en était pas à un paradoxe près, on attendait les Français dominateurs en mêlée et les Gallois plus dangereux dans les percussions. Il n'en fut rien. Après sa déconvenue face aux Irlandais, le mois dernier à Paris, le pack français a une nouvelle fois souffert, du moins dans les mêlées fermées, alors que la ligne défensive galloise, *privée de Scott Gibbs, blessé, et* d'Allan Bateman, resté au chevet de sa petite fille gravement malade, a étalé, elle, de sérieuses lacunes. Une fois, deux fois, sept fois, la défense des Rouges s'est laissée surprendre par la vitesse d'exécution des Français.

COURSES FOLLES

Vitesse dans les transmissions de balle, notamment sur les contre-attaques, mais, surtout, vitesse de course. Départ arrêté, Raphaël Ibanez, le talonneur, s'est ainsi surpris à distancer les centres gallois sur une vingtaine de mètres ! *« Il n'y a pas que le courage qui compte dans le rugby*, se félicite Max Godemet, le préparateur physique du XV de France. *Nous avions pris conscience de notre retard, mais les joueurs français se sont mis au travail et les clubs sont mieux structurés pour les aider à travailler leur condition physique. »*

« On s'est sentis tellement à l'aise », reconnaît Thomas Castaignède. L'ouvreur français s'est fait un plaisir de se jouer de son opposant, Neil Jenkins – *« Je connaissais ses faiblesses en défense »* –, et de s'infiltrer dans tous les espaces. Ses courses folles, ses feintes ont mystifié les Gallois, et parfois ses propres partenaires, qui avaient du mal à rester en soutien après ses longues percées. Ses entraîneurs *lui* ayant demandé de *« faire simple »*, il a obtempéré pour le bien commun. Ses chevauchées, et celles de toutes les lignes bleues, ont amené une débauche d'essais : quatre en première mi-temps, trois en seconde, inscrits par Jean-Luc Sadourny (2e et 12e), Thomas Lièvremont (27e), Stéphane Glas (37e) puis Xavier Garbajosa (43e et 79e), et Fabien Galthié (76e).

La performance – c'en est une – valait bien un tour d'honneur. Et les compliments du capitaine gallois, Robert Howley, qui a placé cette équipe de France *« à égalité avec la Nouvelle-Zélande »*. L'avenir le dira.

Eric Collier

De coq et d'herbes

A peine descendue du train à la gare du Nord, lundi 6 avril, l'équipe de France est allée directement déjeuner chez Guy Savoy, où le chef de la rue Troyon (XVIIe) leur a concocté un menu spécial « Cinq Nations » incorporant les symboles des cinq équipes (trèfle, chardon, poireau, rose et coq). Il y a donc eu au menu :

Foie gras de canard au sel gris, ragoût de rognons et crêtes de coq.

Thon « toutes saveurs », trèfle en mélange d'herbes.

Soupe de chardon (artichaut) à la truffe, avec copeaux de Parmesan et brioche feuilletée aux champignons.

Jarret de veau confit, poireaux en potée de légumes à la truffe.

Trois-quart, glace à la rose écrasée.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-CLAUDE SKRELA

1 Pour la première fois dans l'histoire du rugby français, vous venez de réussir deux grands chelems d'affilée. Pour l'entraîneur de cette équipe, est-ce important d'entrer ainsi dans l'« histoire » ?

Bien sûr qu'on y pense. Mais ce que je retiens surtout de ces événements, c'est que nous ne laissons pas les gens indifférents. Nous rentrons dans l'histoire aujourd'hui, avec en plus une victoire de 50 points à la clé. Mais nous sommes également entrés dans l'histoire en novembre dernier quand nous avons « pris » 50 points contre l'Afrique du Sud.

2 Etes-vous surpris par cette réussite ?

Je suis satisfait car ce grand chelem est la récompense de deux ans de travail et d'une envie d'aller vers un nouveau jeu pour le XV de France. Le point fort, c'est notre capacité d'alterner le jeu, et surtout de soutenir l'échange entre attaque et défense qui devient très intéressante. Ça s'est vu dans notre façon de jouer les ballons de récupération, et les joueurs ont bien assimilé la nécessité de passer directement du rôle de défenseur à celui d'attaquant, et vice versa, qui est le secret du rugby actuel.

3 Vous n'avez pas peur que le fossé se creuse entre les équipes et dénature le Tournoi des cinq nations ?

Nous avons été dans la situation des Gallois, il y a à peine quatre mois. Il ne faut surtout pas qu'ils se laissent aller : leur jour reviendra. Au plus profond de moi, je souhaite qu'on évite la domination de deux ou trois équipes dans le Tournoi. C'est dans l'intérêt de tout le monde de l'empêcher. Les équipes de l'hémisphère Sud sont devenues la référence du rugby actuel, mais il faut que l'hémisphère Nord réagisse, qu'on ait envie de travailler ensemble et de trouver des solutions collectives. Il est primordial que nous allions tous vers le haut niveau.

Propos recueillis par Ian Borthwick

Jean-Luc Sadourny rêve maintenant d'une finale de Coupe du monde

LONDRES
de notre envoyé spécial

Jamais un mot plus fort qu'un autre, jamais un cheveu qui dépasse, Jean-Luc Sadourny, l'arrière du XV de France, reste tout aussi lisse quand il s'agit de comparer les deux grands chelems consécutifs réussis pas les rugbymen français : *« Cette fois-ci l'émotion est beaucoup moins forte, sans doute parce que, l'année dernière, nous avions joué l'ultime match à Paris, et c'était comme si tout le peuple français poussait derrière nous. »*

PORTRAIT

« Il n'y a pas si longtemps, nous aussi nous avons pris une raclée...Ça nous aidera à toujours avancer. »

Dimanche soir à Londres, Sadourny et ses coéquipiers ont célébré la victoire avec infiniment plus de retenue qu'en mars 1997. Le traumatisme de la défaite contre l'Afrique du Sud (52-10) en novembre 1997 est durable : *« Il n'y a pas si longtemps, nous aussi, nous avons pris une raclée. Dans un coin de notre tête, chacun garde le souvenir de cette rencontre catastrophique*, avoue Sadourny. *Ça nous aidera à toujours avancer, et il ne faut surtout par commettre les mêmes erreurs que l'année dernière. Inconsciemment nous nous sommes relâchés à cause du grand chelem et nous sommes peut-être devenus suffisants. Ça nous a appris qu'il faut toujours essayer d'avancer, rester humbles et respecter toutes les équipes.»*

Malgré cette prudence, dans les attitudes et les gestes, les clins d'oeil et la décontraction collective, rien ne peut dissimuler le plaisir que cette équipe a ressenti en concluant son nouveau grand chelem avec sept essais : *« Le fil conducteur qu'on s'était donné, c'était qu'il ne fallait rien regretter, et qu'il fallait se donner à fond et prendre beaucoup de plaisir dans ce match. Il n'y a pas beaucoup de joueurs de rugby qui ont eu l'occasion de jouer et de gagner dans ce stade mythique de Wembley. »*

UNE CARRIÈRE RELANCÉE

Appelé pour la première fois en équipe de France par Pierre Berbizier en 1991, Sadourny totalise à trente-et-un ans 64 sélections en équipe de France. Il est l'un des trois qui, avec Fabien Pelous et Stephane Glas, ont disputé les huit matches des deux Tournois 1997 et 1998. *« La grosse différence entre les deux grands chelems se trouve au niveau de la préparation. C'est une nouvelle génération de joueurs, qui se préparent d'une façon beaucoup plus professionnelle. »*

Brillant lors du Tournoi 1997, au point d'avoir été considéré le meilleur du monde à son poste, puis médiocre en Australie, en Coupe Latine et contre les Springboks le destin de Sadourny suit de très près celui du XV de France. A l'approche du Tournoi 98, on le disait fini, sur le point d'être évincé au profit du jeune Nicolas Brusque de Pau. Mais tout au long des quatre rencontres il n'a cessé de confirmer son efficacité et son talent longtemps sous-estimé.

Ses deux essais (2e et 12e minutes) sont là pour rappeler que Sadourny est redevenu un des arrières les plus entreprenants du rugby mondial. *« Le rôle d'un arrière classique, c'est fini. On est obligé de toujours relancer, de remettre la machine en route et surtout de voir l'intervalle et créer le déséquilibre. Avec ou sans ballon, aujourd'hui c'est une obligation pour un arrière de venir s'intercaler dans la ligne d'attaque.»*

Enrichi par ces douze mois d'événements orageux pour le XV de France, sa carrière relancée par l'esprit nouveau qui souffle dans le camp des Tricolores, Sadourny se retrouve une fois de plus parmi les tout meilleurs à son poste. Et il a juré de tout faire pour ne pas répéter les hauts et les bas de l'année dernière : *« Avec le grand chelem nous avons à moitié effacé la punition des Boks. Mais l'autre moitié est à garder : elle nous aidera à avancer. »* Il souhaite que ce soit jusqu'à la finale de Coupe du monde.

I. B.

Les Anglais insatisfaits de leur triple couronne

LONDRES
de notre envoyé spécial

La compétition européenne n'amuse plus guère le rugby anglais. Les propriétaires des clubs se refusent toujours à disputer une coupe d'Europe en 1998-1999 ; les joueurs du XV d'Angleterre ne cachent rien du peu d'émotion qu'ils ressentent à gagner une rencontre du Tournoi des cinq nations ; Clive Woodward, l'entraîneur anglais, tente quelques expériences grandeur nature – à la fin du match Angleterre-Irlande, il a lancé dans le grand bain un jeune joueur de dix-huit ans, Jonny Wilkinson, que personne n'a jamais vu évoluer au haut niveau ; le public, encore ébloui par le match de ses héros contre les All Blacks en décembre 1997, ne prend plus le chemin de Twickenham que par habitude, les jours de tournoi, laissant l'essentiel de son enthousiasme à la maison.

« FRUSTRÉ »

« La saison européenne 1998 de l'équipe d'Angleterre a débuté et pris fin au Stade de France », relevait, dimanche 5 avril, le chroniqueur du *Sunday Telegraph*, apparemment pas fâché d'en finir avec cette édition du Tournoi des cinq nations. Vainqueurs de l'Irlande (35-17), samedi 4 avril à Twickenham, les joueurs du XV d'Angleterre ont empoché leur quatrième triple couronne d'affilée (synonyme de victoires contre les trois autres nations britanniques), alors que les Irlandais encaissaient une nouvelle fois la cuillère de bois, faute d'avoir remporté le moindre match dans le Tournoi 1998.

Très vite dominés dans la tourmente qui soufflait sur Twickenham, les Irlandais ont trouvé quelques ressources pour refaire surface, grâce à deux essais de Denis Hickie, mais pas suffisament pour remonter les essais de Matt Perry, Richard Cokerill, Mike Catt et Paul Grayson. Mais, si les hommes en vert exprimaient, par la voix de leur capitaine, Keith Wood, et de leur entraîneur, Warren Gatland, leur conviction que le rugby irlandais est sur la bonne voie, les coéquipiers de Lawrence Dallaglio laissaient, eux, entendre leur déception. *« Manque de maîtrise technique »*, devisait le capitaine anglais, *« frustré »*. *« Manque d'opposition »*, répondait en écho Neil Back, l'autre avant-aile du pack blanc.

LA TÊTE AU SUD

Dès après le match, tous deux avaient déjà la tête au Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud, trois pays qu'ils doivent visiter cet été. Focalisé sur le modèle des compétitions et des structures du rugby de l'hémisphère Sud, le rugby anglais recherche sa voie dans le professionnalisme d'une manière beaucoup plus brutale que son homologue français. Depuis plusieurs mois, il est secoué par une crise interminable, dont le dernier épisode a été la démission, vendredi 3 avril, de Fran Cotton.

L'homme fort de la fédération anglaise (RFU), qui avait réussi à repousser les attaques de présidents de club menaçant d'empêcher leurs internationaux de participer à la tournée anglaise dans l'hémisphère Sud, ne parvient pas à imposer sa vision du rugby de l'an 2000 : son approche du professionnalisme est jugée trop timorée par les propriétaires des clubs.

E. C.

Le tournoi en bref

● Les résultats

Samedi 4 avril : à Twickenham, Angleterre b. Irlande 35-17.
Dimanche 5 avril : à Wembley, France b. Pays de Galles 51-0.

● Déjà joués :

France-Angleterre 24-17 ;
Irlande-Ecosse 16-17 ;
Ecosse-France 16-51 ;
Angleterre-Pays de Galles 60-26 ;
Pays de Galles-Ecosse 19-13 ;
France-Irlande 18-16 ; Irlande-Pays de Galles 21-30 ;
Ecosse-Angleterre 20-34.

● Le classement final :

1. France, 8 points ; (144 pts marqués, 49 encaissés)
2. Angleterre, 6 pts (146/87)
3. Pays de Galles, 4 pts (75/145)
4. Ecosse, 2 pts (66/120)
5. Irlande, 0 pt (70/100)

Michel Denisot, président-délégué du PSG

« Le Paris-Saint-Germain est le plus solide des clubs français de haut niveau »

La victoire du Paris-Saint-Germain en finale de la Coupe de la Ligue, samedi 4 avril, face aux Girondins de Bordeaux de Jean-Pierre Papin, permet aux Parisiens d'enrichir leur palmarès d'un titre supplémentaire. Avant la demi-finale de la Coupe de France qui les opposera, dimanche 12 avril, à l'EA-Guingamp, le président-délégué sortant, Michel Denisot, dresse pour *Le Monde* le bilan des sept années passées à la tête du club.

LE PARIS-SAINT-GERMAIN a gagné, samedi 4 avril au Stade de France, la finale de la Coupe de la Ligue face à Bordeaux à l'issue de l'épreuve des tirs au but (4-2). Les deux équipes étaient à égalité (2-2) au terme de la prolongation. Le club parisien compte désormais à son palmarès six titres depuis sa reprise par Canal Plus, en mai 1991. Dans un mois, Michel Denisot échangera ses fonctions de président-délégué du PSG avec celles de Charles Biétry, directeur des sports de la chaîne codée.

FOOTBALL

« Quelle importance accordez-vous à cette conquête de la Coupe de la Ligue ?

– Elle est déterminante. La lisibilité sportive et financière est assurée pour la saison 1998-99. Dès à présent, le prochain budget peut être bouclé. Il sera au moins équivalent au précédent, soit 320 millions de francs, ce qui n'est pas négligeable. En 1991, notre premier budget était de 140 millions de francs.

– Avez-vous été touché quand les joueurs vous ont porté en triomphe après la victoire aux dépens de Bordeaux ?

– Il ne faut pas en exagérer la portée, même si cela fait plaisir. A tous les niveaux, le club est resté soudé depuis le début de la saison. Le PSG compte dans son effectif beaucoup de personnalités. Je ne citerai que Raï et Marco Simone, mais chacun avait envie de vivre les événements de la même manière. Le PSG n'est pas un club comme les autres. Tout y est analysé, parfois sur la foi de sources mal informées. J'y oppose les faits, les émotions inoubliables. En sept ans, nous avons gagné un championnat, une Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, deux Coupes de France et deux Coupes de la Ligue. Nous pouvons tous nous regarder dans une glace.

– Le club a été, pourtant, souvent critiqué pour ses crises successives...

– L'opinion publique, les supporters ne partagent pas la même perception du club que les médias. La moyenne des spectateurs sera de 37 000 cette saison. Elle était de 16 000 à mon arrivée. Le nombre des abonnés est passé de 4 000 à 21 000. Sur les sept dernières années, nous sommes le club français numéro un. On n'a pas fait n'importe quoi. Sans doute aurions-nous dû enlever un ou deux championnats supplémentaires. La conquête de la Coupe des coupes en 1996 compense ces manques.

– Votre gestion n'a-t-elle pas été dictée par un excès de sentimentalisme ? On vous a reproché de ne pas renouveler suffisamment l'effectif...

– Concernant les entraîneurs (auxquels je n'accorde pas une importance démesurée), je n'ai jamais cru qu'il suffisait de les relever de leurs fonctions pour régler les problèmes. Si c'était le cas, l'Atletico Madrid, qui change d'entraîneur toutes les trois semaines, ne serait pas huitième du championnat d'Espagne. J'ajoute que ce n'est pas très courageux de faire porter le chapeau à une seule personne. Au printemps 1996, tout le monde me poussait à écarter l'entraîneur de l'époque, Luis Fernandez, y compris ceux qui se définissent comme ses plus fervents supporters. Je l'ai gardé, et trois mois plus tard nous avons gagné la Coupe des coupes. Quant à l'effectif, j'ai tout de même recruté, au total, soixante joueurs.

– Avez-vous eu souvent envie de démissionner ?

– Jamais en cours de saison. J'ai beaucoup appris sur moi-même pendant ces sept années. Ce n'est pas à moi de dire ce qu'on retiendra de ma présidence. J'aurais pu me protéger davantage en faisant des moulinets, mais il est important de maintenir une ligne de conduite.

MICHEL DENISOT

– Votre départ a été interprété par certains comme une sanction.

– Cette interprétation confine à la myopie. Si Pierre Lescure [président de Canal Plus et de la SAOS PSG] n'avait pas été satisfait, il m'aurait viré de l'entreprise. Or j'accède, avec la direction du service des sports de Canal Plus, à un poste plus lourd que la présidence déléguée du PSG. Et pour reprendre une expression de mon prédécesseur : "*Nos abonnés le savent bien.*"

– Pourquoi vos relations avec Charles Biétry se sont-elles dégradées ?

– Je n'ai pas de problèmes avec Charles. Pour marquer une distance avec le PSG, il a pu paraître excessif quand il assurait les commentaires lors des retransmissions télévisées. Pour éviter toute ambiguïté, je n'assumerai pas ce rôle.

– Charles Biétry n'a pas voulu préciser les objectifs pour la saison 1998-99, et s'est contenté de parler de plaisir à donner aux supporters. Pensez-vous que le résultat prime sur le spectacle ?

– L'idéal consiste à allier les deux. Mais j'ai toujours été un homme de résultats.

– L'effectif va être considérablement renouvelé en juin prochain. Qu'auriez-vous changé si vous étiez resté à la présidence du PSG ?

– Mis à part l'arrivée acquise du défenseur allemand Christian Wörns, j'avais l'accord du milieu de terrain auxerrois Yann Lachuer. Ma priorité serait allée vers l'engagement du milieu de terrain messin Robert Pires. Ensuite, j'aurais recruté deux autres joueurs tout en conservant Marco Simone et Florian Maurice. Je considère ce dernier comme le successeur de Jean-Pierre Papin. Mentalement, il est très fort.

– Quel héritage laissez-vous à votre successeur ?

– Le PSG est le plus solide des clubs français de haut niveau. Le club peut établir un budget de 310 à 320 millions de francs sans le concours financier de Canal Plus. Il dispose d'un stade qui va être modernisé. En six ans, nous avons disputé 58 matchs de Coupes d'Europe, ce qui a multiplié notre notoriété par dix. »

Propos recueillis par Elie Barth

Johan Museeuw, trois fois roi des Flamands

Déjà victorieux en 1993 et 1995, le Belge de l'équipe Mapei s'est imposé en solitaire dans la 82e édition du Tour des Flandres

JOHAN MUSEEUW a eu la baraka, dimanche 5 avril, lors du 82e Tour des Flandres. Il faut du moins le supposer : le Belge de l'équipe Mapei a toujours affirmé qu'une victoire sur cette épreuve nécessitait *« d'être fort et d'avoir de la chance »*. De fait, il n'a pas chuté, comme en 1997, il n'a pas voilé sa roue, comme en 1996, et s'est donc imposé, comme en 1995 et, auparavant, en 1993.

CYCLISME

Le très catholique coureur ne demande pas grand-chose à l'image pieuse, naguère offerte par un moine, qu'il transporte en permanence dans la poche de son maillot. Juste qu'elle le protège de l'infortune, qu'elle l'écarte des fondrières et des maladroits. Pour le reste, ses jambes suffisent amplement à la victoire. Depuis onze ans, elles tricotent sans faillir son exceptionnel palmarès désormais riche d'un 70e succès.

Dimanche, elles ont encore trimé pour sa gloire et celle du cyclisme flamand, sur les 277 kilomètres et quinze monts qui séparaient Bruges de Meerbeke. Elles étaient si fortes qu'elles n'ont pas eu besoin, pour faire la différence, du Mur de Grammont, dont le dénivelé à 20 % étalonne habituellement les valeurs. L'anonyme pente du Tenbosse, qui précédait le terrible *« Muur »*, à 26 kilomètres de l'arrivée, a suffi.

D'un coup de rein, le champion du monde 1996 a semé le croupion de peloton qui avait survécu jusque-là. Il s'en est allé, avec 43 sceondes d'avance, recueillir l'ovation de ses dévots. Derrière, l'Italien Michele Bartoli (Asics), le vainqueur 1995, le Danois Rolf Sörensen (Rabobank), lauréat 1997, le néo-Belge Andreï Tchmil (Lotto), qui fêtera sa fraîche naturalisation avec une troisième place, ou Emmanuel Magnien (Française des jeux), Ardennais en devenir, fier de sa quatrième place, passaient d'accès de rage en moments d'abattement, sans pouvoir rien y faire.

D'autant que les Italiens de Mapei, Stefano Zanini (2e) et Franco Ballerini, mettaient un plaisir sadique à semer la zizanie dans cette bande désespérée. Devant, leur Johan volait. Lancé dans une échappée sans faux semblant, il mordait maintenant le vent à pleines dents, un filet d'écume à la commissure des lèvres, poussant sa carcasse au bord de la rupture. *« Je connais mon corps comme ma poche »*, affirme-t-il.

AU BORD DE LA RUPTURE

Au long de sa carrière, il a perdu vélocité et tonicité, qualités qui firent de lui, d'antan, un sprinter. Il a gagné en puissance et en endurance, vertus des écumeurs de classiques. Récemment, d'aucuns l'avaient dit fini, à trente-deux ans bien sonnés. Le genre d'imprudence à ne pas commettre quand un champion aussi tellurique se retrouve sur ses terres.

Johan Museeuw, trois fois roi des Flandres, vénérable lion du peloton, n'a pas seulement rejoint ses compatriotes Lucien Buysse, Eric Leman et l'Italien Fiorenzo Magni au tableau d'honneur de l'épreuve. Il a réalisé un incomparable exploit, l'antique kermesse belgo-belge étant devenue aujourd'hui une des épreuves les plus convoitées de la Coupe du monde. L'enfant de Gistel s'est ménagé une place à part dans le cœur des Flamands.

Benoît Hopquin



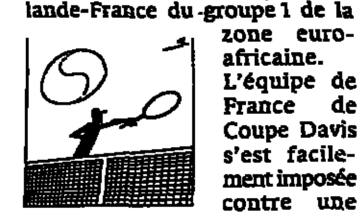
Bourges défend son titre européen dans l'indifférence

Le CJM Bourges, les championnes d'Europe de basket-ball, accueille le « Final Four ». En demi-finale, les Berruyères rencontrent l'US Valenciennes-Orchies. La seconde demi-finale oppose les Italiennes de Côme aux Espagnoles de Madrid.

Pendant quarante-huit heures, du mardi 7 *au jeudi 9 avril, les filles du Cercle Jean-Macé* (CJM) Bourges Basket vont échapper à l'anonymat qui entoure leurs performances. Malgré leur titre européen conquis en 1997 aux dépens des Allemandes de *Wuppertal*, les médias ne se sont pas emparées de l'événement. Si la ville et la région apportent un soutien non négligeable aux Berruyères en leur offrant des conditions de travail désormais confortables, les sponsors privés ne se bousculent pas pour contribuer au développement du club. Pour échapper à cet isolement, la direction du CJM Bourges a imaginé des stratagèmes auxquels les joueuses ne se sont pas prêtées. Fières de leurs titres et sûres du soutien de leurs 3 000 supporters, elles ne sont pas disposées à abandonner leur indépendance d'esprit.

BOURGES
de notre envoyée spéciale

Lorsqu'on évoque le titre de championnes d'Europe à défendre lors de la *finale à quatre* de l'Euroligue féminine de basket-ball, organisée mardi 7 et jeudi 9 avril sur leur parquet, les Berruyères évoquent celui de championnes de France. Certes, la coupe arrachée à Larissa (Grèce), le 10 avril 1997, aux Allemandes de Wuppertal (71-52) compte. Mais les *« filles de Bourges »* ont perdu, samedi 4 avril, la finale aller du championnat de France contre l'US Valenciennes-Orchies (58-50), leur adversaire pour la demi-finale européenne du 7 avril. *« Ça ferait désordre de gagner la Coupe d'Europe et de céder le titre national que nous détenons depuis trois ans »*, remarque Yannick Souvré, la capitaine du CJM Bourges Basket.



BASKET

Des retombées médiatiques ou publicitaires d'une nouvelle victoire européenne, les femmes en noir et orange n'attendent plus grand-chose. Le « Final Four » n'aura que les honneurs de CanalSatellite en direct et d'un différé sur Canal Plus, dans la nuit. Alors, elles parlent de travail, de concentration, de plaisir et de partage : ces valeurs solides inculquées depuis quatre saisons par leur entraîneur russe, Vadim Kapranov. Leur basket n'est *« que »* du sport féminin. L'indifférence qui a suivi leur titre européen, l'an passé, l'a confirmé à celles qui en doutaient. *« L'effervescence a duré quinze jours, suscitant surtout les compliments de la police de l'air et des frontières dans les aéroports »*, constatent celles qui ont égalé au niveau européen les basketteurs du Cercle Saint-Pierre Limoges (1993), les footballeurs de l'Olympique de Marseille (1993) et les rugbymen de Toulouse (1996) et de Brive (1997).

Stars dans leur pays, où elles arrivent en tête des classements des meilleurs sportifs nationaux, les « étrangères de Bourges » – la Slovaque Anna Kotocova et la Tchèque Eva Nemcova – s'étonnent encore, après plusieurs saisons en France, de l'absence de suivi du sport collectif féminin. *« Sauf quand on fait nos courses à Carrefour ou en ville, où tout le monde veut nous embrasser ou nous faire signer un autographe »*, disent-elles.

Elles en conviennent, la ville et la région qui les soutiennent sous la forme de subventions municipales et d'un club de 170 partenaires – adhésion à 8 000 francs par an contre deux places à l'année, des cocktails d'après ou d'avant-match et quelques repas – les gâtent. Avec la construction d'une nouvelle tribune de 600 places, indispensable pour cette finale européenne, elles ont hérité d'un vestiaire spacieux doté de placards personnalisés, d'un jacuzzi et d'un sauna que bien des joueurs de nationale 1 masculine leur envieraient.

Mais elles craignent un « essoufflement » des bonnes volontés locales. *« Les sponsors que nous devrions démarcher à notre niveau actuel veulent la télé,* constatent les Berruyères. *Or, sans parler d'images, "Stade 2" ne donne même pas nos tableaux de résultats au-delà de la saison régulière, et quand ça arrive ils ne restent pas assez longtemps à l'écran pour qu'on puisse les lire. »* Ainsi, elles dominent la scène européenne du basket-ball sans bénéficier d'un « sponsor-maillot » à temps complet. Lontemps proposé sur le site Internet du CJM Bourges Basket, cet espace publicitaire privilégié a finalement été vendu à EDF-GDF pour la seule durée de cette finale à quatre.

« NOUS VOULONS ÊTRE À L'AISE »

Partantes pour assurer la promotion de leur sport et de leur club, les *« filles de Bourges »* refusent d'autant plus les stratagèmes racoleurs qu'elles disposent de sérieuses références sportives. Leur président, Pierre Fosset, ne se cache pas de choisir, *« à qualités techniques égales, la plus belle de deux joueuses »*. Mais il a vite dû renoncer à son idée de leur faire porter des *« bodys de coureuses à pied »* sur les parquets. *« Passé le mètre 85, c'est déjà dur de s'habiller dans la vie de tous les jours à part à La Redoute, alors nous voulons être à l'aise sur le terrain »*, objectent-elles. La « couleur tango » du club (noir et orange), *« inesthétique au possible et qui fait des fesses énormes »*, ne les séduit pas davantage.

Les supporteurs se sont faits à l'esprit d'indépendance de leurs joueuses. Mais ils ne leur seront pas d'un grand secours de mardi à jeudi. Il y a quinze jours, ils s'arrachaient pourtant dès avant l'aube 200 places assises et 250 debout sur les 3 000 disponibles au total. La faute aux réglementations de la Fédération internationale de basket (FIBA), dont il est délicat de se plaindre lorsqu'on a négocié aussi chèrement l'organisation d'un tel événement.

L'exploit des filles à Larissa, l'an passé, a convaincu le maire de Bourges, qui les accompagnait, de céder à la tentation du défi que s'était lancé la ville en 1987 en misant sur son basket-ball féminin plutôt que sur son football : organiser une Coupe d'Europe. Une victoire, mardi, sur leurs compatriotes de l'US Valenciennes-Orchies mettrait les Berruyères aux prises avec les Italiennes de Côme ou les Espagnoles de Madrid, jeudi. Quelle que soit l'éventualité, elles sont prêtes : *« Si par hasard on perd, on fera toujours partie des quatre meilleures équipes européennes. »*

Patricia Jolly

Le menu de la « finale à quatre »

La « finale à quatre » comptant pour l'attribution de la Coupe d'Europe de basket féminin devait opposer, mardi 7 avril, à Bourges, pour les demi-finales, le Cercle Jean-Macé Bourges Basket à l'US Valenciennes-Orchies, d'une part, et le SFT Côme (Ita.), champion d'Italie 1997 depuis samedi 4 avril, au Pool Getafe Madrid (Esp.), d'autre part, après une parade avec spectacles culturels dans les rues de la ville. Les gagnants s'affronteront pour le titre, jeudi 9 avril. Les Berruyères, championnes en titre, estiment posséder *« l'avantage psychologique »* sur les Nordistes *« plus jeunes et moins expérimentées »*. Pour elles, la faiblesse des joueuses de Côme est d'*« être parfois bouillantes au point de perdre tout contrôle »*, celle de Madrid d'*« être constituée de talents individuels recrutés en début de saison »*. Si elles rencontrent les Italiennes, les filles de Bourges retrouveront leur ancienne équipière, la Française Isabelle Fijalkowski, star de la WNBA (championnat nationale américain de basket féminin), à l'été 1997, avec les Cleveland Rockers.

L'équipe de France de Coupe Davis cherche son double

HELSINKI
de notre envoyée spéciale

Construire une paire de double. C'est la leçon de la rencontre Finlande-France du groupe 1 de la zone euro-africaine. L'équipe de France de Coupe Davis s'est facilement imposée contre une formation modeste. Dès samedi 4 avril, le tandem Guillaume Raoux-Nicolas Escudé a apporté le point de la victoire contre Tuomas Ketola et Tommi Lenho (7-5, 4-6, 7-6 [7-2], 6-2). La France a finalement gagné, dimanche 5 avril, par quatre victoires à une. Si les deux premiers points récoltés en simple – en particulier la performance de Guillaume Raoux, dont c'était la première titularisation individuelle – ont donné toute satisfaction au capitaine Yannick Noah, le match de samedi a en revanche révélé une grave lacune : l'équipe de France n'a plus de véritable équipe de double.

TENNIS

Coincé en sandwich entre les quatre simples, ce match est évidemment un élément clé de la Coupe Davis. *« On ne peut pas faire une équipe de Coupe Davis sans une équipe de double solide »*, estime Guillaume Raoux. Pour la France, depuis 1991, ce match a consisté en un moment d'émotion intense. A Lyon, lors de la victoire contre les Etats-Unis, Guy Forget et Henri Leconte, engagés tous deux en simple, avaient trouvé les forces nécessaires de croire au succès final. En 1996, contre l'Allemagne, en quart de finale, à Limoges, Guy Forget et Guillaume Raoux avaient mis un point final à la rencontre dès le samedi. Contre l'Italie, en demi-finale, alors que la France était menée 2-0, c'est cette même paire qui avait remis la France en selle.

Titulaire en simple reconverti en spécialiste du match du samedi à cause de son âge et de ses blessures, Guy Forget a pris sa retraite en début de saison. Devenu un solide élément en simple, Guillaume Raoux devrait aussi être l'incontestable pilier de cette paire qui se cherche. Avec Nicolas Escudé, il n'a joué qu'une fois, un match perdu au premier tour du tournoi de Rotterdam. Au classement du double, les deux garçons évoluent aux alentours de la 200e place : *« Dans le contexte favorable de cette rencontre, j'ai pensé qu'il était bien de les faire jouer afin de faire entrer Nicolas en douceur dans la Coupe Davis*, explique Yannick Noah. *Maintenant, il faut que les deux garçons s'habituent, disputent des tournois. Ils ont beaucoup de choses pour eux : ils sont copains et ils ont le tennis pour jouer en double – un bon service, de bons retours. »*

Pourtant, d'autres partenaires devraient « tourner » avec Guillaume Raoux : Fabrice Santoro, s'il revient un jour en Coupe Davis, mais surtout Cédric Pioline. Celui-ci ne cache pas un goût nouveau pour la discipline. Son tennis offensif correspond, en effet, parfaitement au jeu développé en double : *« Cela l'aiderait également à peaufiner son jeu en simple »*, dit Guy Forget. A cinq mois du match de barrage (du 25 au 27 septembre) qui lui permettrait de rejoindre le groupe mondial, Yannick Noah a donc les hommes pour construire un double de combat. Ce devrait être le seul « chantier » du capitaine. Les Français connaîtront leur adversaire, jeudi 9 avril, après le tirage au sort. Le souhait du capitaine : *« Jouer à la maison »*, *l'équipe s'étant plus présentée* devant son public depuis la demi-finale contre l'Italie, à Nantes, en septembre 1996.

Bénédicte Mathieu

Le Zimbabwe, vedette du groupe mondial

Pour sa première apparition dans le Groupe Mondial, le Zimbabwe a signé la performance la plus remarquable du premier tour de l'édition 1998 de la Coupe Davis. Depuis plusieurs années, les frères Black – Byron et Wayne – assurent quasiment à eux seuls la promotion du tennis pour leur pays entier. Une affaire de famille puisque leur père, propriétaire blanc d'une plantation d'avocats qu'il a reconvertie en courts de tennis à la suite d'une épidémie destructrice, jouait à Wimbledon dans les années 60 et que leur jeune sœur, Cara, écume le circuit professionnel féminin (WTA). Sur le gazon, qu'ils affectionnent, Byron et Wayne Black ont défait (3-2), à Mildura (Australie), une équipe australienne bien pâle, privée de Mark Philippoussis, en délicatesse avec sa fédération, et de Patrick Rafter, remplacé, dimanche 5 avril, pour cause de maladie.

- **La Suède**, mal engagée après avoir perdu ses deux simples, vendredi 3 avril, contre la Slovaquie, à Bratislava, a redressé la barre pour remporter les trois autres matchs malgré l'absence de plusieurs de ses « piliers ».
- **L'Espagne** a su faire abstraction du remuant public brésilien, tout acquis à la cause de son champion en titre de Roland-Garros, Gustavo Kuerten, pour battre le Brésil (3-2), à Porto Alegre (Brésil).
- **La Suisse** a éliminé la République Tchèque (3-2), à Zurich (Suisse).
- **Les Allemands** ont écrasé l'Afrique du Sud (5-0), à Brême (Allemagne).
- **L'Italie** a logiquement battu l'Inde (4-1), à Gênes (Italie).
- **La rencontre** Belgique - Pays-Bas, disputée à Bruxelles, a vu le simple décisif interrompu par la nuit après trois manches et devait reprendre lundi 6 avril, en fin de matinée.
- **Le duel** Etats-Unis - Russie a été fortement perturbé par la pluie à Atlanta. Lundi 6 avril, les Américains disposaient de deux simples, pour convertir leur avantage (2-1) en victoire définitive.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : sous un léger crachin et par une température fraîche, le Kenyan Jackson Kabiga**, 22 ans, a gagné, dimanche 5 avril, le 22e marathon de Paris en 2 h 9 min 37 s. Il signe ainsi sa première grande victoire internationale sur la distance, battant le record de l'épreuve détenu, depuis 1992, par le Français Luis Soares en 2 h 10 min 3 s. Chez les dames, l'Australienne Nicole Caroll s'est imposée en améliorant le record de l'épreuve, détenu depuis 1994 par la Japonaise Mari Tanigana (2 h 27 min 6 s contre 2 h 27 min 55 s).

■ **FOOTBALL : le Real Madrid a été condamné par l'UEFA**, dimanche 5 avril, à jouer ses deux prochains matches européens à 300 kilomètres de son stade Santiago-Bernabeu. Le club espagnol, sanctionné après l'effondrement d'un but qui avait retardé de soixante-quinze minutes la demi-finale aller de la Ligue des champions contre le Borussia Dortmund (All.), mercredi 1er avril (*Le Monde* du 3 avril), s'est vu également infliger une amende de 1,3 million de francs suisses (près de 5 millions de francs).

■ **Le FC Barcelone, victorieux d'Oviedo (2-1), s'est rapproché un peu plus du titre de champion d'Espagne**, lors de la 32e journée, jouée samedi 4 et dimanche 5 avril. Avec 64 points, le « Barça » devance le Real Madrid (56 pts), tenu en échec par l'Athletic Bilbao (0-0).

■ **Arsenal s'est qualifié pour la finale de la « Cup »**, samedi 4 avril, aux détriments de Wolverhampton, battu 1-0. Le 16 mai, à Wembley, les Gunners, entraînés par le Français Arsène Wenger, rencontreront Newcastle, qui a éliminé Sheffield United sur le même score.

■ **Dans le choc au sommet de la 28e journée du championnat d'Italie, la Juventus Turin** est allée s'imposer (1-0) sur le terrain de la Lazio Rome. Au classement, la *« Juve »* reste en tête, avec un point d'avance sur l'Inter Milan, victorieux (3-0) devant la Sampdoria Gênes.

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : l'Américaine Michelle Kwan**, vice-championne olympique à Nagano, a décroché le titre de championne du monde, samedi 4 avril, à Minneapolis (Etats-Unis), à l'issue du programme libre dames devant les Russes Maria Butyrskaya, championne d'Europe en titre, et Irina Slutskaya. La Française Laëtitia Hubert s'est classée quatrième.

■ **LOTO : les tirages n° 27 effectués, samedi 4 avril, ont donné les résultats suivants :**
Premier tirage : 12, 15, 29, 42, 46, 48, numéro complémentaire 44 ; rapport pour 6 bons numéros : 2 478 425 F ; rapport pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 64 335 F. ; pour 5 bons numéros : 7 230 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 334 F ; pour 4 bons numéros : 167 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 32 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.
Second tirage : 7, 17, 26, 40, 44, 46, numéro complémentaire : 21 ; rapport pour 6 bons numéros : 15 853 050 F ; rapports pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 96 320 F ; *pour 5 bons numéros* : 7 920 F ; pour 4 bons numéros, plus le complémentaire : 318 F ; pour 4 bons numéros : 159 F ; pour 3 bons numéros, plus le complémentaire : 30 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.



Le mauvais temps persiste

LA SEMAINE sera marquée par un temps frais et humide. Pour mardi, la dépression va se décaler vers le nord-est de la France. En conséquence, les régions de l'Est connaitront un temps très pluvieux. Par l'ouest, le régime d'averses prévaudra. La fraîcheur sera générale.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Des averses se produiront. Elles pourront prendre un caractère orageux en Bretagne et Vendée. Il fera de 11 à 13 degrés.

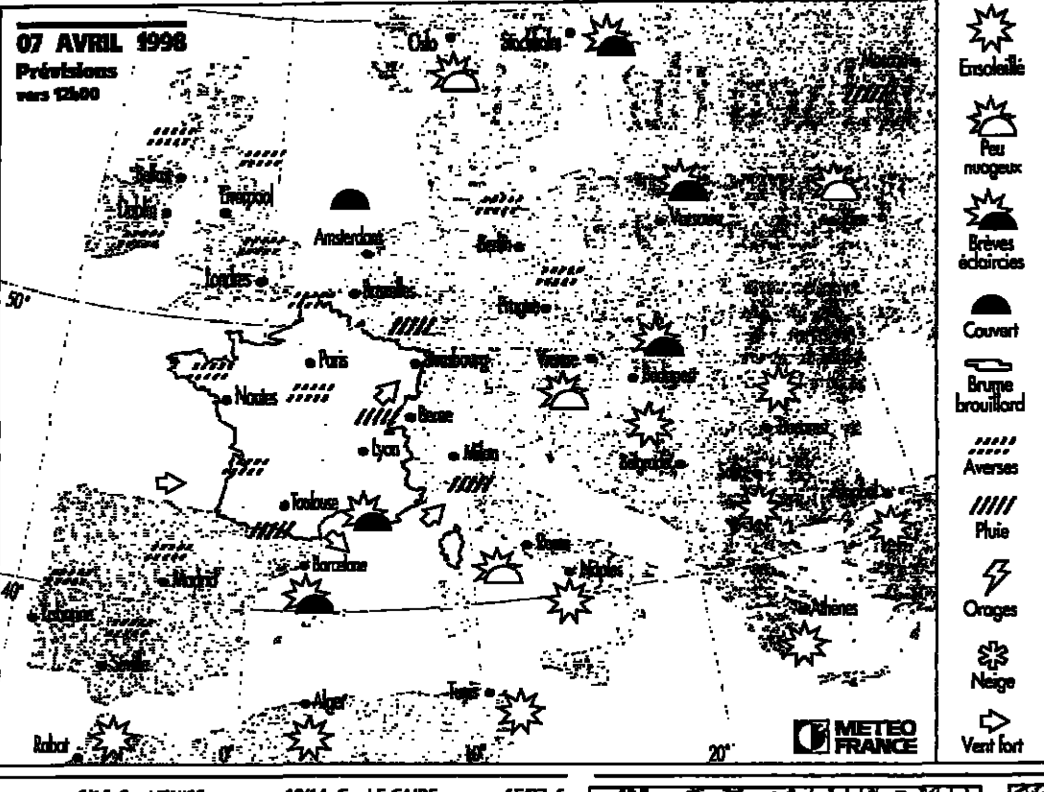
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil tentera quelques percées entre des nuages menaçants. Ceux-ci donneront des averses qui toucheront toutes les régions. Il fera 12 degrés au maximum.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De fortes pluies tomberont pendant la plus grande partie de la journée. Elles seront accompagnées de vents de sud-ouest forts. Une amélioration se dessinera l'après-midi sur l'ouest de la Champagne et de la Bourgogne. Il ne fera pas plus de 10 à 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel de traîne sera actif dans le Sud-Ouest : les averses seront fréquentes. Elles donneront de la neige à partir de 1300 mètres dans les Pyrénées. Les températures ne dépasseront pas 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les intempéries vont persister. Les précipitations seront abondantes en montagne, accompagnées de forts vents. La neige tombera au-dessus de 1 400 mètres. La vallée du Rhône bénéficiera d'un temps plus sec avec un pâle soleil. Il fera de 12 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La Provence, la Côte d'Azur et la Corse essuieront quelques ondées en matinée. Par la suite, comme en Languedoc-Roussillon, des embellies se dessineront. Le vent d'ouest soufflera entre Corse et continent. Il fera de 15 à 19 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

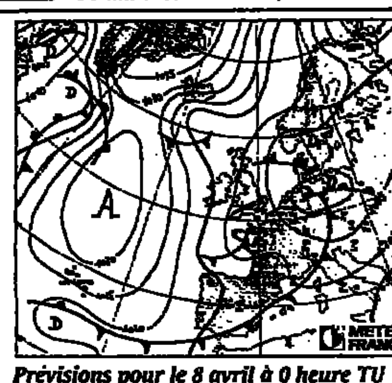
■ **TCHÉCOSLOVAQUIE.** La première liaison aérienne régulière entre Strasbourg et une capitale de l'Europe de l'Est a été mise en service dimanche 5 avril, avec un aller-retour quotidien, sauf samedi, entre la métropole alsacienne et Prague. Elle est assurée par la compagnie régionale tchèque Air Ostrava, en collaboration avec la compagnie nationale CSA. C'est la première fois qu'Air Ostrava opère en France. Les vols, qui durent environ 1 h 30, sont effectués en SAAB 340, un appareil de 33 sièges. L'objectif est d'atteindre 15 000 passagers par an sur cette ligne.

■ **BAHAMAS.** Depuis lundi 6 avril, la compagnie AOM propose, au départ d'Orly Sud, un deuxième vol à destination de Nassau : direct le vendredi et via La Havane le lundi. AOM est la seule compagnie régulière à relier les Bahamas (à 50 minutes de Miami) à Cuba.

PRÉVISIONS POUR LE 07 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/31 S	KIEV	6/16 S	VENISE	10/14 C	LE CAIRE	15/27 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 P	LISBONNE	10/16 P	VIENNE	8/17 N	MARRAKECH	14/25 S
				ST-DENIS-RÉ.	24/29 N	LIVERPOOL	7/11 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/24 C
				EUROPE		LONDRES	7/12 P	BRASILIA	19/29 S	PRETORIA	16/30 S
				AMSTERDAM	7/9 C	LUXEMBOURG	4/8 P	BUENOS AIR.	12/18 C	RABAT	12/22 S
FRANCE métropole		NANCY	6/10 P	ATHENES	10/23 S	MADRID	9/14 P	CARACAS	24/28 P	TUNIS	15/29 S
AJACCIO	9/18 P	NANTES	4/13 P	BARCELONE	13/18 N	MILAN	11/14 P	CHICAGO	10/13 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	8/13 P	NICE	9/16 C	BELFAST	5/9 P	MOSCOU	1/6 C	LIMA	21/29 S	BANGKOK	26/36 S
BORDEAUX	7/13 P	PARIS	6/13 P	BELGRADE	9/23 S	MUNICH	2/13 C	LOS ANGELES	7/13 S	BOMBAY	25/33 S
BOURGES	6/11 P	PAU	6/13 P	BERLIN	7/13 P	NAPLES	10/20 S	MEXICO	15/31 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	6/12 P	PERPIGNAN	9/16 N	BERNE	4/11 P	OSLO	-2/2 N	MONTREAL	-2/4 S	DUBAI	18/28 S
CAEN	7/12 P	RENNES	4/12 P	BRUXELLES	6/9 C	PALMA DE M.	13/21 S	NEW YORK	4/13 S	HANOI	22/26 P
CHERBOURG	6/12 P	ST-ETIENNE	6/11 P	BUCAREST	12/23 S	PRAGUE	5/15 P	SAN FRANCS.	8/13 S	HONGKONG	20/26 N
CLERMONT-F.	6/11 P	STRASBOURG	5/12 P	BUDAPEST	8/19 N	ROME	12/20 S	SANTIAGO/CHI	7/26 N	JERUSALEM	15/25 S
DIJON	6/11 P	TOULOUSE	8/12 P	COPENHAGUE	4/10 C	SEVILLE	14/20 P	TORONTO	1/11 S	NEW DEHLI	21/35 C
GRENOBLE	5/13 P	TOURS	4/12 P	DUBLIN	5/9 P	SOFIA	9/22 S	WASHINGTON	2/19 C	PEKIN	11/21 N
LILLE	5/12 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	5/11 C	ST-PETERSB.	-4/3 N	**AFRIQUE**		SEOUL	7/11 C
LIMOGES	5/11 P	CAYENNE	25/30 P	GENEVE	6/11 P	STOCKHOLM	0/3 N	ALGER	14/24 S	SINGAPOUR	28/32 N
LYON	6/13 P	FORT-DE-FR.	24/31 S	HELSINKI	-5/2 S	TENERIFE	13/17 C	DAKAR	20/26 S	SYDNEY	19/26 S
MARSEILLE	9/18 N	NOUMEA	23/27 S	ISTANBUL	12/18 S	VARSOVIE	8/15 N	KINSHASA	23/35 N	TOKYO	15/17 P

Situation le 6 avril à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 avril à 0 heure TU

TECHNOLOGIE

Les fabricants de téléphones mobiles nagent dans l'euphorie créative

L'EXPLOSION du marché des téléphones mobiles, combinée aux progrès constants de la micro-électronique, explique l'euphorie créative qui règne chez les fabricants.

Le rythme des innovations est tel que certaines limites sont d'ores et déjà atteintes. Ainsi, le dernier-né de la gamme de Motorola, le StarTAC 130, disponible fin avril pour un prix compris entre 4 000 et 5 000 francs, ne pèse que 87 grammes pour un volume de 82 cm³ (93 × 52 × 20 mm) et se présente comme le plus compact et le plus léger du monde, ce qui ne l'empêche pas d'être équipé d'un vibreur. On voit mal, néanmoins, comment les utilisateurs pourraient se servir d'un appareil plus menu. D'ailleurs, Motorola fournit déjà un casque d'écoute en accessoire.

ESTHÉTIQUE ET GADGETS

Plus « lourd » (98 grammes), le Nokia 8810 prétend, quant à lui, au titre de *« GSM le plus élégant du monde »*. L'appareil dispose d'une autonomie impressionnante de 133 heures en veille et de 2 h 50 en fonctionnement. Mais il se distingue également par la somme de caractéristiques annexes qu'il contient : le choix entre 32 langues et 35 tonalités de sonnerie, une calculatrice, un calendrier et... trois jeux.

La série Genie « Collection d'été » de Philips soigne également l'esthétique et l'harmonie des couleurs (jaune, rouge et bleu). Ses 99 grammes pour 99 cm³ intègre la commande vocale Voice Dial qui permet de composer un numéro en prononcant simplement son nom pourvu que l'appareil ait préalablement enregistré la voix de son utilisateur. Le Genie propose également un organiseur intégré.

Au-delà des gadgets, l'une des tendances lourdes de la radiotéléphonie concerne la transmission de données. Nokia a ouvert la voie avec son Communicator, dont la seconde génération, le 9110, sera commercialisé au troisième trimestre.

L'appareil pèse 249 grammes et intègre un accès à Internet, la messagerie électronique, la télécopie et les services de messages courts ainsi qu'un agenda personnel. Ansi Vanjoki, vice-président de Nokia Mobile Phones, indique qu'il s'agit d'un *« outil complet de communication dont les applications concernent la vente sur le terrain, le transport, la sécurité et la gestion de flottes de véhicules »*. Il s'agit, pour lui, d'augmenter la productivité et de réduire les coûts en *« donnant un accès facile et efficace à l'information nécessaire pendant les déplacements, au bureau et à la maison »*.

Les utilisateurs peuvent lire leur courrier électronique à tout moment, télécharger un fichier, le lire, l'enregistrer et, ensuite, l'envoyer par télécopie. Rien de plus simple, ensuite, que de joindre le correspondant par téléphone pour discuter du contenu de la télécopie qui reste affichée sur l'écran...

Le 9110 dispose d'extensions de mémoire par cartes additionnelles (MultiMediaCard) de 4 mégaoctets de capacité dont la taille ne dépasse pas celle d'un timbre-poste. D'où la possibilité d'enregistrer du son, des guides de voyage, des dictionnaires, des images et autres documents. Avec son processeur AMD de type 486, son système d'exploitation Geos 3 0 et le nouveau logiciel PC Suite, il assure le transfert d'informations et de logiciels à des ordinateurs fonctionnant sous Windows 95 ou NT 4 0.

Seule ombre au tableau, outre un prix supérieur à 6 000 francs, la vitesse de transmission, liée à la norme GSM à 900 MHz, est limitée à 14 400 bits par seconde. Le Genie de Philips, de son côté, est près pour la norme GSM Phase 2, qui assure des vitesse de transmission sans fil à 38 400 bits par seconde.

LIBERTÉ DE CHOIX

La couverture limitée du territoire par les réseaux de chaque opérateur demeure également un handicap pour l'utilisation des systèmes mobiles.

Les fabricants tentent d'y remédier en développant des appareils « bi-bandes », c'est-à-dire capables de fonctionner soit en GSM 900 soit en DCS 1800, la norme utilisée, par exemple, par le réseau de Bouygues Télécom. C'est le cas du cd920 de Motorola, qui offre la liberté de choix entre les trois opérateurs français.

La combinaison des deux normes étend à une centaine de pays la possibilité d'utiliser l'appareil. Dans un même pays, l'apparition de tels appareils devrait stimuler les accords entre opérateurs pour offrir des abonnements mixtes. On pourrait ainsi sélectionner manuellement ou automatiquement un réseau afin d'échapper à la saturation de certaines cellules en zone métropolitaine. Une expérience de ce type est en cours au Danemark.

Une autre solution consisterait à accorder des fréquences dans les deux normes à un même opérateur. Mais il semble que ces solutions ne verront le jour que lorsqu'un parc suffisant d'appareils bi-modes seront en service.

D'ici là, d'autres services apparaîtront grâce à la combinaison du téléphone mobile et de la carte bancaire. Cette association ouvre la voie à des applications telles que le pari sans fil. Motorola estime qu'il sera ainsi possible de jouer à distance au Loto ou au Tiercé. Et, magie du système, l'organisateur du jeu pourra facilement relancer le parieur qui a oublié de miser en faisant sonner son téléphone...

Michel Alberganti

200 millions d'abonnés

Aujourd'hui, un peu plus de 200 millions de personnes dans le monde sont abonnées au radiotéléphone, selon Nokia, l'un des principaux fabricants de systèmes mobiles de communication. Lucent Tehnologies, l'entreprise à laquelle appartiennent les célèbres laboratoires Bell, prévoit qu'au début du siècle prochain on comptera 500 millions d'utilisateurs de systèmes personnels de communication. Et vers 2010, le nombre d'adeptes de ce qui sera alors le descendant du téléphone sans fil pourraient frôler les 1,5 milliard. A titre de comparaison, l'Union internationale des télécommunications recensait en 1996 environ 740 millions de lignes téléphoniques dans le monde. Moins de 13 % de la population mondiale était alors équipée.

Dès maintenant, les industriels du radiotéléphone bénéficient d'un marché considérable, qui a atteint les 100 millions d'unités en 1997. Cette année, les ventes de téléphones portables dépasseront, en volume, celles des ordinateurs personnels et des automobiles réunies...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98083

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II							■				
III						■					
IV			■	■					■		
V					■						
VI								■			
VII			■								
VIII				■			■				
IX		■									
X		■						■		■	
XI						■					

HORIZONTALEMENT

I. *Le Monde de l'éducation*, le *Diplo* et les autres. – II. Rend homogène. Laitue de mer – III. Fixe les deux bouts. Réveillé à midi, il a du mal à se rendormir. – IV. Saint manchois. Sans famille. Article. – V. Au même endroit en raccourci. Marques d'affection enfantine. – VI. Support de communication. Rien de plus. – VII. L'argent. Rassemble des pleureurs. – VIII. Une fois de plus. Personnel. Peut devenir roi s'il va jusqu'au bout. – IX. Couvraient de gouttelettes. – X. Contrarié. – XI. Piège en profondeur. Sportif ou non, ils sont devenus des sports nationaux.

VERTICALEMENT

1. *Le Monde* par exemple. – 2. Une bonne couche. – 3. Ouverture vers le large. Personnel. Mesurent le rayonnement. – 4. Egouttoirs. Introduit la séparation. Ferme au Sud. – 5. Blanches et niaises. Creusé. – 6. Jeté au hasard. Ramasse les restes. – 7. Pièges au reflux. Parfum de Provence. – 8. Ouvrent l'interrogation. Hissé par vent portant. – 9. Modèle réduit dans les airs. Supprimaient. – 10. Une révolution sans en avoir l'air. – 11. Qui ont pris un coup de vieux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98082

HORIZONTALEMENT

I. Liquidation. – II. Adultère. Ru. – III. Sée. Emmerde. – IV. Calorie. Hie. – V. Il. Mamelons. – VI. Visite. INA. – VII. Es. Sis. Bêta. – VIII. Mec. Futé. Eg. – IX. Oc. Râleur. – X. Naïade. Lure. – XI. Tissés. Esse.

VERTICALEMENT

1. Lascivement. – 2. Idéalise. Ai. – 3. Quel. Cois. – 4. Ul (lu). Omis. Cas. – 5. Itératif. Dé. – 6. Demi-mesures. – 7. Armée. Ta. – 8. Tee. Libelle. – 9. Rhône. Eus. – 10. Ordinateurs. – 11. Nuées. Agréé.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 19

Le jeu des doublets

VOUS CONNAISSEZ sans doute le jeu que Lewis Carroll appelait le jeu des doublets. Le but est de relier deux mots de même longueur (par exemple aller de **mal** en **pis**) par une chaîne de mots ayant un sens dont chacun ne diffère du précédent que par une lettre : **mas**, **mas**, **mis**, **pis**. Nous vous proposons de jouer au même jeu, mais avec des nombres. Seuls sont admis les nombres premiers (ceux qui n'ont aucun diviseur que 1 et eux-mêmes, comme 1 999 et 2 003), et chacun ne doit différer du précédent que par un chiffre.

Quelle est la chaîne la plus courte de nombres premiers qui permette de passer de 1 999 à 2 003 ?

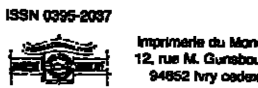
Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1998

Solution du problème dans *Le Monde* du 14 avril

SOLUTION DU PROBLÈME N° 63 PARU DANS *LE MONDE* DU 31 MARS.

Menez par A la parallèle à (BM) qui coupe (BC) en E. Joignez M au point P, milieu de (EC). La droite MP partage le triangle en deux parties égales. En effet, l'aire de MPBA est égale à la somme de celle de MPB et de celle de MBA, elle-même égale à celle de MBE (les deux triangles ont même base, et même hauteur puisque AE et BM sont parallèles). Donc, l'aire MPBA est aussi celle du triangle MPE. Comme P est le milieu de EC, les aires de MPE et MPC sont égales.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

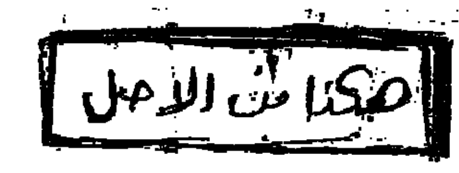


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE





DISPARITION

Wolf Vostell

Un des premiers artistes réellement multimédias

L'ARTISTE allemand Wolf Vostell est mort vendredi 3 avril à Berlin, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'un malaise cardiaque.

Né le 14 octobre 1932 à Leverkusen, Wolf Vostell fut photolithographe avant de suivre les cours de l'Ecole d'arts appliqués de Wuppertal, puis de venir à Paris, où il travailla dans l'atelier de l'affichiste Cassandre. C'est à Paris qu'il formula le principe du « décollage », qui doit moins aux affiches lacérées de Hains et Villeglé qu'à un accident d'avion survenu le 5 septembre 1954 en Irlande, où un Super-Constellation se posa en catastrophe dans le fleuve Shannon. La photographie du drame, publiée en « une » de la presse, fit une grosse impression à Vostell, qui se passionna dès lors pour les ratés technologiques, et surtout pour le détournement des médias et de leurs productions : *« Que l'avion décolle, s'arrache de la terre pour retomber aussitôt, cela m'a réveillé, cela m'a préoccupé pendant des dizaines d'années et m'a fait comprendre l'ambivalence, l'ambiguïté des événements ou des comportements et actions du XXe siècle. De même, la voiture peut avoir à la fois un côté positif et un côté négatif, tout comme la télévision peut, en dehors de l'ennui collectif qu'elle déverse, avoir des influences très positives. »*

Le « décollage » devient le centre de la démarche de Vostell, d'abord caractérisée par des affiches lacérées, puis popularisée par une revue, *Dé-coll/age* (sept numéros parus, dans les années 60). La voiture, justement, est l'objet de son premier happening, à Paris, en 1958, où il demande aux passants dans la rue de faire un montage des débris d'une auto accidentée. En 1959, il utilise des postes de radio ou de télévision, et combine entre eux des éléments disparates, incluant par exemple une série de téléviseurs dans une Cadillac pour *TV Dé-coll/age* de 1958-1985.

Il s'intègre ainsi aisément, et dès l'origine, au mouvement Fluxus, qui pratiquait cette fusion de tous les arts, et participe, en 1962, au grand Tour Fluxus organisé en Allemagne par George Maciunas. *« La vie est l'art, l'art est la vie »*, écrit-il en 1961. Au nom de ce principe, Vostell touche à tout : à la poésie, mais aussi à la musique, lorsqu'il constate que *« tous les changements de formes produisent des bruits ou des sons »* ; au cinéma et à la vidéo, en réalisant en 1963 *Sun in your Head*, où il filme en 16 mm des téléviseurs déréglés dont l'image saute, vacille, et fait douter du réel et de sa stabilité ; au dessin et à la peinture enfin.

Wolf Vostell brasse et mélange tous les genres, devenant en quelque sorte le premier artiste réellement multimédia. *« J'ai toujours refusé de séparer les différentes formes d'expression. Il est clair qu'avec un crayon, on ne peut pas faire ce qu'on fait avec un stylo et réciproquement. Un environnement n'a pas la sensibilité d'un tableau. Un tableau n'a pas la force d'un environnement.* (...) *Je rêve d'une peinture complexe en invention, en système, en appropriation, avec un matériel hétérogène et une homogénéité dans l'idée. »* Ce souci le conduit à modifier sans cesse certaines œuvres. *Dépression endogène* a connu dix versions, de 1975 à 1984. La base en est constituée par des téléviseurs partiellement enrobés dans du béton. C'est une matière qu'il affectionne. Il bétonne ainsi une chaise, des voitures (*Circulation bloquée*, 1969), des bateaux, des avions, et envisage d'engloutir des villes entières. Le béton permet d'effacer le réel, de le couvrir. Il peut lui arriver de jouer le rôle d'une citation, comme lorsqu'il sert de cache-sexe à une fille nue, radicalisant le célèbre *Coin de chasteté* de Marcel Duchamp.

BÂTIR UN « CONTRE-MONDE »

Vostell n'hésite pas non plus à signaler le voyeurisme des spectateurs de l'art et de l'actualité. Ainsi, la gigantesque installation *Heuschrecken* (Sauterelles) de 1969-1970, montrée en décembre 1996 au centre Georges-Pompidou lors de l'exposition « Face à l'histoire », plaçait le visiteur devant la double scène d'un combat dans les rues de Prague en 1968 et d'une étreinte amoureuse ; des téléviseurs placés au sol enregistraient l'image du voyeur.

La dernière grande exposition de Vostell à Paris avait été organisée par Jean-Pierre Lavignes en 1990. Elle fut l'occasion d'un concert Fluxus, *Le Cri*, qui mêlait deux quatuors à corde, quatre bûcherons, vingt téléviseurs, des choristes, des aspirateurs, etc. Ce fut une de ses dernière œuvres joyeuses. *Sara-Jevo-Musik* (1993) reprenait la thématique du sang et des corps démembrés. En 1994, Vostell inaugura un musée à Malpartida de Cáceres, en Estrémadure, dans le sud de l'Espagne. Il doit s'agrandir en mai 1998 pour recevoir la collection du Milanais Di Maggio consacrée au mouvement Fluxus. L'Allemagne lui avait décerné en 1997 le prix Hannah Hoech, et une rétrospective est prévue en 2001 au Martin-Gropius-Bau de Berlin, pour honorer celui qui disait : *« L'art n'est possible qu'à travers la conscience de la mort ; les artistes que j'estime ont, avec leur peinture, bâti un contre-monde, un monde contre la mort. »*

Harry Bellet

NOMINATION

DIPLOMATIE

Michel Jollvet, ambassadeur aux Fidji, a été nommé ambassadeur à Nauru en résidence à Suva, en remplacement de Jacques Costilhes, par décret publié au *Journal officiel* du 2 avril.

[Né le 7 septembre 1942 au Mans (Sarthe), Michel Jolivet est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment en poste à Phnom-Penh (1971-1973), Wellington (1974-1978), Brasilia (1978-1980), Nairobi (1981-1985), Hanoï (1985-1988), Cotonou (1988-1990) et à l'administration centrale, avant d'être nommé, en juillet 1996, ambassadeur aux Fidji.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 3 avril sont publiés :

● **Attributions** : un décret relatif aux attributions déléguées à Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle ; un décret relatif aux attributions déléguées à *Claude Bartolone, ministre délégué à la ville* ; un décret portant abrogation du décret du 11 juin 1997 conférant au ministre de la culture et de la communication les attributions de porte-parole du gouvernement.

● **Justice** : un décret portant recrutement exceptionnel de magistrats de l'ordre judiciaire et modifiant les conditions de recrutement des conseillers de cour d'appel en service extraordinaire.

● **Artisans** : un décret relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers ; un décret relatif à la qualification professionnelle exigée pour l'exercice des activités prévues à l'article 16 de la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ; un avis du Conseil de la concurrence en date du 13 novembre relatif à ce projet de décret.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Strasbourg, Vincennes, Lyon, Faget, Biarritz, Buenos Aires,

Des terres septentrionales aux terres australes,

Feliz Cumple,

Marco !

L'an prochain à La Milonga d'Arcangues...

Décès

– Katherine et Ronald Blunden et leurs familles ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Maria BLUNDEN,

qui écrivait sous le nom de

Maria CRAIPEAU,

survenu le 3 avril 1998, à Paris.

L'incinération aura lieu le jeudi 9 avril, *à 9 h 15, au crématorium du Père-*Lachaise.

29, avenue de Versailles,
75016 Paris.
Tél./fax : 01-42-88-95-06.

– Madeleine Boileux, née Speyer,
Claire Boileux, née Brusadelli,
Marie Françoise Sambugaro,
Ghislaine Boileux,
Gérard et Michel Boileux
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvon BOILEUX,

à l'âge de quarante-huit ans, le 9 mars 1998.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Nîmes. L'inhumation à Paris, au Père-Lachaise.

15, rue du Capitaine-Tarron,
75020 Paris.

– Mme Charlotte de Botton,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 29 mars 1998, de

M. Marcel de BOTTON.

Les obsèques ont eu lieu ce lundi 6 avril, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Carrier-Belleuse,
75015 Paris.

– Mme Jacqueline Lasry,
Monique et Anne-Marie,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacob LASRY.

Les obsèques auront lieu le mardi 7 avril, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

– La Fédération nationale des Centres Pact Arim, Paris-9e,
Le Pact de Lyon,
Le Codal Pact du Val-de-Marne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse MARTEL,
collaboratrice du premier Centre Pact, à Lyon,
vice-président du Codal Pact du Val-de-Marne,

survenu le 2 avril 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Marie-Thérèse Martel a apporté sa compétence et tout son dévouement à la cause de l'habitat des personnes défavorisées.

Ses obsèques seront célébrées le 7 avril, à Vincennes, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame.

– Diana Pachoutinsky,
sa mère,
Alexandre Pachoutinsky,
son fils,
Isabelle Souveton,
sa belle-fille,
Aurélien et Léo Pachoutinsky,
ses petits-fils,
Hélène et Gilles Menegaldo,
sa sœur et son beau-frère,
Stéphane et Raphaël Menegaldo,
ses neveux,
Daniel et Sylvette Pachoutinsky,
son frère et sa belle-sœur,
Matthieu et Julien Pachoutinsky,
ses neveux,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Georges L. PACHOUTINSKY,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
conseiller du commerce extérieur de la France,

survenu le 26 mars 1998, à Kiev (Ukraine), dans sa cinquante et unième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'église Saint-Germain de Magny-les-Hameaux (Yvelines), où repose son père, le mercredi 8 avril, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Alexandre Pachoutinsky,
12 *ter*, rue Juillet,
75020 Paris.

– Le président,
Le conseil d'administration de la Société française de chirurgie pédiatrique (SFCP),
Le président,
Le bureau du Collège hospitalier et universitaire de chirurgie pédiatrique (CHUCP),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Pierre DEBEUGNY,
secrétaire général de la SFCP,
membre du bureau du CHUCP.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 7 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à La Madeleine (Nord).

– Mme Lise Raudnitz,
son épouse,
Mme Michèle Rosier,
sa fille,

Ses belles-filles, petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul RAUDNITZ,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Fondation SPCI
et des Laboratoires Biotheraz,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Stéphane et Martine Ullern,
Alexandre, Eléonore,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Benjamin ULLERN,

mort accidentellement à vingt ans, le 1er avril 1998.

Cérémonie religieuse au temple de l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1er, jeudi 9 avril, à 9 heures.

Renato
VASSALLO PALEOLOGO
« Nobile siciliano
- l'ultimo dei gattopardi »

n'est plus.

Emus le pleurent,
Hélène et Attilio Maggiulli,
Ainsi que la troupe de la Comédie italienne.
Tous, autour de
Elisabeth, Jeannot, Biancamaria, Laura, Simonetta, Martin, Andrea, Rocco, Priska, Dario, Alessia.

Anniversaires

– En ce 7 avril 1998, jour anniversaire de la naissance de

Jacques
GAMBIER de LAFORTERIE,
croix de guerre 1939-1945,
avocat honoraire à la cour de Paris,

décédé le 6 juillet 1996,

ceux qui l'ont aimé se souviennent.

34, rue de Poitou,
75003 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, le 7 avril 1978, disparaissait

Georges LERMINIER.

Souvenez-vous.

– Il y a déjà quatre ans, le 6 avril 1994,

Marie-Claude
OURY-GATELMAND,
recteur de l'académie d'Orléans-Tours,
chancelier des universités,

était victime d'un accident mortel d'autoroute.

Toujours présente dans le cœur des siens, sa disparition est ressentie avec un chagrin constant. Ceux qui l'ont connue, estimée et aimée gardent vivant le souvenir de son ouverture d'esprit, de la force de ses convictions et du rayonnement de sa personnalité.

Communications diverses

Prix de la Découverte poétique,
Fondation Simone-de-Carfort,
sous l'égide de la Fondation de France,
D'un montant de 10 000 francs, ce prix a pour objet la découverte d'un poète d'expression française inconnu ou méconnu. Les poèmes inédits doivent être envoyés entre le 1er avril et le 31 mai, en pli non recommandé.

Renseignements : Arlette Baleynaud-Joffre,
10, boulevard Diderot,
75012 Paris.

Conférences-débats

« Liban : nouvel horizon »
Conférence-débat au Sénat,
mercredi 8 avril 1998.
Réservation au 01-42-96-51-48

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Horacio Amigorena, Hélène Merlin : **« L'école des sexes au XVIIe siècle ».**
7 avril, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Anne Boissière : **« Nature, mimesis et musique ».**
9 avril, 18 h 30-20 h 30, Domaine musiques, 2, rue des Buisses, Lille.

Natacha Michel : **« Les poètes apprennent-ils quelque chose aux prosateurs ? »**
8 avril, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du Sujet (II).**
8 avril, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jacob Rogozinski : **« La question de l'Ego ».**
Intervention de Dominique Pradelle : « Perception et praxis (kinesthèses, chair et Ego chez Husserl).
8 avril, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

B. Correra, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin, P. Vermeren : **« Les dialogues philosophiques ».**
Intervention de P. Vermeren et F. Carvallo : « Citoyenneté, université et culture de la paix en Amérique latine ».
7 avril, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Pascal Michon : **« Conditions théoriques d'une histoire du sujet III. Gadamer et Habermas ».**
8 avril, 18 h 30-20 h 30, église réformée (salle 2), 58, rue Madame, Paris.

Marc Lachièze-Rey : **« Origine : causalité et temporalité ».**
Intervention de Roger Balian : « Les flèches du temps ».
7 avril, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

SNCF : DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS

Avril 1998



Depuis la première consultation lancée en février 1996, nous avons pris deux séries d'engagements, en juin 1996 et mars 1997. A l'automne dernier, nous vous avons demandé de juger de nos progrès. Vous avez été 68% à estimer qu'à la SNCF ça va mieux, et ainsi, à nous encourager. Nous vous avons fait part de notre détermination à poursuivre cette démarche d'amélioration de notre offre et de nos services.

Nous vous avions annoncé de nouveaux engagements pour le printemps 1998. Les voici !

Plus facile et moins cher : la simplification tarifaire, des réductions pour tous

Nous nous engageons.

Après les tarifs lancés en juin 1997 pour les jeunes, les personnes voyageant à deux et les bambins, la SNCF offre de nouvelles réductions.

Des réductions sans carte ni formalité : les tarifs "Découverte"

Dès le 26 avril 1998, vous bénéficiez d'une réduction de 25 %* avec :

- Découverte Senior : vous avez 60 ans et plus.
- Découverte Enfant + : vous voyagez avec un enfant de moins de 12 ans, que vous soyez un, deux, trois ou quatre.
- Découverte Séjour : vous partez à plus de 200 km, aller et retour, pour un séjour comportant la nuit du samedi au dimanche.

* Tarif valable dans la limite des places disponibles dans les TGV et pour tout trajet commencé en période bleue du calendrier voyageurs dans les autres trains, à l'exception des parcours effectués intégralement à l'intérieur de la région des Transports Parisiens.

Des cartes de réduction plus avantageuses

Dès le 26 avril 1998, vous bénéficiez d'une réduction de 50 %* avec :

- la Carte Senior (qui se substitue à la Carte Vermeil) : vous avez 60 ans et plus.
- la Carte Enfant + : vous voyagez avec un enfant de moins de 12 ans que vous soyez un, deux, trois ou quatre.

* Tarif valable dans la limite des places disponibles dans les TGV et pour tout trajet commencé en période bleue du calendrier voyageurs dans les autres trains ; une réduction de 25 % est garantie dans les autres cas. A l'exception des parcours effectués intégralement à l'intérieur de la région des Transports Parisiens.

Plus pratique : le transport de vos bagages porte-à-porte

Nous nous engageons.

Le transport des bagages à domicile

Dès le 26 avril 1998

Sur un simple appel au 0803 845 845 (1,09 F/mn), vous pourrez faire prendre vos bagages au lieu que vous nous indiquerez et nous vous les livrerons à la destination que vous souhaitez pour un prix de 95 francs pour le premier bagage et de 60 francs pour les deuxième et troisième bagages*.

Dès le mois de juin 1998

Nous nous engageons à livrer vos bagages dès le lendemain du jour où nous les enlevons.

* Modalités d'utilisation en téléphonant au 0803 845 845 (1,09 F/mn) ou dans votre gare.

Plus proche : la réponse par téléphone à votre courrier

Nous nous engageons.

A partir du 1er octobre 1998

Lorsque vous nous écrirez pour une réclamation, vous pourrez obtenir une réponse plus rapide par téléphone. Il suffira d'indiquer sur votre courrier le numéro de téléphone et l'horaire auquel vous pourrez être joint pendant la journée. Vous obtiendrez les coordonnées de votre service clientèle dans votre gare ou en appelant le serveur vocal au 08 36 67 68 69 (1,49 F/mn).

Plus clair : l'information en situation perturbée

Nous nous engageons.

Au départ, dans les grandes gares

Dès le 1er juin 1998

Vous serez informé sur les conditions de poursuite de votre voyage lors d'une situation perturbée au départ de votre train. Cette information sera délivrée dans les 10 minutes, et régulièrement si cet incident devait durer.

Au cours de votre voyage

Dès le 1er juin 1998, prolongeant l'engagement de juin 1996

Vous serez informé de la situation si, au cours de votre voyage, un événement inattendu intervient (ralentissement, arrêt, coupure de lumière, etc.). Cette information sera délivrée dans les 5 minutes, et régulièrement si cet incident devait durer.

Par téléphone

Dès le 1er avril 1998

Vous pourrez appeler le serveur Info Train au 08 36 67 68 69 (1,49 F/mn) pour connaître les modifications d'horaires concernant les trains subissant des retards.

A partir du 1er octobre 1998

Grâce à ce serveur Info Train, vous serez informé des trains circulant ou ne circulant pas à cause de perturbations exceptionnelles.

Plus efficace : la prise en charge lors des retards de plus d'une heure

Nous nous engageons.

A l'arrivée

A partir du 1er septembre 1998

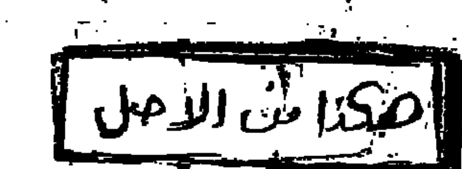
Vous serez pris en charge dans les grandes gares en cas de retard de plus d'une heure à l'arrivée de votre train : un accueil sera installé sur le quai pour vous renseigner et vous aider. Vous pourrez ainsi organiser la suite de votre voyage.

Ces nouveaux engagements viennent enrichir ceux que nous avons déjà pris et qui restent valables. Plus que jamais déterminés à améliorer notre service et notre offre, nous continuons.

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

SNCF

BDDP CORPORATE



JAZZ Dans le cadre d'une réédition thématique de l'œuvre enregistrée de Miles Davis pour la compagnie discographique américaine Columbia, paraît un coffret de six CD regroupant les séances en studio, de 1965 à 1968, du quintette dirigé par le trompettiste. ● CONNU comme le second quintette, en référence à un premier quintette avec John Coltrane au milieu des années 50, cette formation était composée du saxophoniste Wayne Shorter, du pianiste Herbie Hancock, du contrebassiste Ron Carter et du batteur Tony Williams (mort le 23 février 1997). ● NOMBREUX sont ceux qui n'ont pas su reconnaître la grâce, la pureté des gestes et du son, le minimalisme de cet ensemble de rêve, le jugeant trop froid, trop intello peut-être. ● DANS L'ENTRETIEN qu'il a accordé au *Monde*, Ron Carter revient sur la manière dont ce groupe historique a fait évoluer le jazz.

Miles, Wayne, Herbie, Ron et Tony, retour sur un quintette de rêve

Columbia édite un coffret de six CD regroupant les travaux en studio de Miles Davis et de sa formation durant la période 1965-1968. Le contrebassiste Ron Carter revient pour « Le Monde » sur la manière dont ce groupe historique a fait évoluer le jazz

ORNETTE COLEMAN avec Atlantic, John Coltrane avec Impulse !, Miles Davis avec Columbia. Trois exemples parmi les plus artistiquement fructueux de la relation entre un musicien de jazz et une compagnie de disques. Une telle coopération avait été possible dans les années 60 pour les deux premiers. Le cas de Miles Davis est différent. Pendant trente années (1955-1985), il est resté un électron libre au sein de l'un des catalogues de jazz les plus importants et les plus fournis en vedettes. Un exemple unique sur une période aussi longue.

Régulièrement rééditée, l'œuvre de Miles Davis est, depuis 1996, réévaluée d'une manière thématique. Une édition en ordre dispersé qui, sous forme de coffrets, considère les différentes périodes du trompettiste. Après l'intégrale des concerts de décembre 1965 au Plugged Nickel (un document unique sur la création collective en concert du quintette réunissant le saxophoniste Wayne Shorter, le pianiste Herbie Hancock, le contrebassiste Ron Carter et le batteur Tony Williams), l'intégrale en studio des séances avec le pianiste, arrangeur et chef d'orchestre Gil Evans, c'est au tour de ce quintette de bénéficier d'un coffret regroupant son travail en studio entre 1965 et 1968.

VALEUR DOCUMENTAIRE

Déjà récompensé par plusieurs Grammy Awards (dont s'inspirent de loin les Victoires de la musique), le coffret consacré aux séances avec Gil Evans a établi un modèle de présentation : une tranche métallique (dorée et gravée aux motifs de la trompette de Miles pour les années Evans, une plaque d'acier gris brossé pour ce quintette) ; un emballage en carton rigide et en toile ; un épais livret divisé entre une analyse générale (ici du contrebassiste Todd Coolman) et le détail thème par thème selon des critères musicologiques (dû au compositeur et chef d'orchestre Bob Belden) ; la reproduction des pochettes – en petit, loin du format et de la texture des lourds LP américains.

Un appareillage éprouvé dont d'autres artistes ont pu ponctuellement bénéficier, mais systématisé ici sur un artiste qui a toujours été une « bonne affaire » en termes de vente pour Columbia. Pour une major, le jazz sert souvent à établir une image de respectabilité et ne doit pas coûter d'argent – à défaut d'en rapporter. Miles Davis aura toujours été atypique.

Quoi de neuf ici, donc. D'abord une présentation chronologique de la musique enregistrée en studio. On y retrouve, dans l'ordre des séances (du 20 janvier 1965 au 21 juin 1968), la matière des disques *ESP, Mile Smiles, Sorcerer, Nefertiti, Miles in the Sky*, une partie de *Filles de Kilimandjaro* et des thèmes regroupés sur diverses compilations d'inédits parues après que le quintette se fut arrêté. Un choix qui permet d'identifier la manière dont les albums originaux ont parfois été constitués d'enregistrements séparés de plusieurs mois, mais qui, du coup, affaiblit dans certains cas l'enchaînement des morceaux qui obéissait à des principes de relances, de relief, moins discernables ici.



JAN PERSSON

Miles Davis (trompette), Herbie Hancock (piano) et Wayne Shorter (saxophone). Berlin, 1964.

A cela s'ajoutent une série de prises « alternate », des versions différentes des thèmes édités à l'époque. C'est autant pour leur valeur musicale que pour leur valeur documentaire que l'on s'attardera sur ces autres versions. Ainsi, l'exemple le plus flagrant de *Madness*, une composition d'Herbie Hancock, qui éclaire la manière dont le groupe pouvait travailler en studio. Une prise, courte, de répétition, une première version, un regret peut être et une autre prise qui a amené le thème vers les cimes. Le peu de prises « alternate » (huit) montre que le quintette avait un pouvoir d'expression, un élan collectif qui lui permettait, alors que la quasi-totalité des compositions étaient découvertes au moment de l'enregistrement (comme le rappelle le contrebassiste Ron Carter), d'aller directement au cœur de la musique.

Quatre inédits viennent compléter l'ensemble. Ce sont des thèmes de répétitions, à découvrir comme tels, le groupe se contentant la plupart du temps de faire un court test pour le son d'ensemble ou pour vérifier un passage particulier.

Reste le son, justement. Là, deux écoles coexistent. Soit le respect des enregistrements originaux, soit la transgression. Les ingénieurs des studios retenus par Columbia avaient, si l'on réécoute les LP d'époque, remarquablement enregistré le groupe, brut, sans effets particuliers. La musique, point. Ensuite, Teo Macero, producteur de la quasi-totalité des séances, a redéfini l'organisation spatiale des instruments, séparant – en une stéréophonie parfois artificielle – la trompette du saxophone, éloignant la contrebasse. Quant au piano et à la batterie, ils avaient tendance d'un morceau à l'autre à se promener un peu partout.

AU PLUS PRÈS DE LA VÉRITÉ

Responsables de cette réédition, Michael Cuscuna, actuellement le producteur le plus sollicité sur des archives du jazz, et Bob Belden ont opté pour un regroupement de la trompette et du saxophone en un plan resserré, le piano et la batterie chacun identifié d'un côté, la contrebasse restant mouvante.

Transgression donc, mais destinée à traduire une réalité physique que les documents photographiques faisaient apparaître. Musicalement, ce son densifié, plus compact, traduit aussi l'interactivité entre les musiciens. Un choix qui se justifie alors d'autant plus, au plus près de la vérité de ce quintette étoile filante.

S. Si.

★ ***Miles Davis Quintet 1965-1968, the Complete Studio Recordings,*** **un coffret de 6 CD Columbia C6K67398, distribué par Sony Music.**

Dans la presse spécialisée

La parution du coffret consacré au deuxième quintette de Miles Davis est évoquée dans plusieurs périodiques en France. Dans leur numéro d'avril, les revues de jazz ont établi des dossiers avec la participation de musiciens : dans *Jazz Magazine* (nº 480, 30 F), le pianiste et chef d'orchestre Laurent Cugny, auteur d'un *Miles Davis électrique*, commente et analyse les albums originaux, ce *« collier de perles mille fois replacé sur la platine »* et les inédits de ce coffret ; dans *Jazzman* (nº 35, 18 F), huit trompettistes reviennent sur l'influence de ce quintette. Erik Truffaz parle de la *« volonté de liberté »*, Wallace Roney d'un groupe qui jouait la musique *« la plus créative et la plus novatrice »* de l'époque.

1964-1968 : le point d'interrogation

DE LA MORT de Dolphy à l'embrasement mondial. Tout se joue là, de 1964 à 1968. Miles, Wayne, Herbie, Ron et Tony en scène. On n'avait pas encore osé prendre le pli de nommer les musiciens par leur prénom. Ce qui frappe, c'est le son, immédiat, les gestes, la grâce, les minceurs, le minimalisme. La marque impérieuse du son, une complexité naturelle qu'on ne connaît pas. Le jeu sidérant de Tony Williams à la batterie, sa légende de jeunesse, dix-sept ans, moins de vingt, personne ne sait au juste. On murmure qu'il joue, à cause des lois, en clandestin dans les clubs d'Amérique. On aime les légendes. Il joue comme personne avant lui n'a jamais joué. Il joue, ce qui est plus frappant, comme personne ne jouera jamais plus. Il porte les *drums* au-delà de ce que l'on croyait possible. Miles dira jusqu'au bout qu'il fut son meilleur batteur. Miles avait joué avec les meilleurs batteurs de la terre. Il dit de Tony qu'il fut le meilleur. Lui l'appellera toujours Tony. Rien n'est sans importance.

D'abord la beauté, l'élégance, la classe. Des costumes de belle coupe, du sombre, les corps bien balancés, une grande allure de scène. Mais c'est le son qui sidère, et la complexité. L'image se brouille. Le quintet apparaît en exception – ou pas. On avait entendu l'« autre » quintet. Certains l'avaient même vu. Le quintet d'avant : Miles, Coltrane, Red Garland au piano, l'immense Paul Chambers et Philly Joe Jones. Peut-être ne peut-on se remettre de ça. Autre brouillage, dans le même temps : le nouveau quatuor de Coltrane, souverain ou haï : Coltrane, McCoy Tyner, Jimmy Garrison et Elvin (Jones). Palimpseste : le jour de la sortie de *Pierrot le Fou* aux Ursulines, Sonny Rollins ouvre le feu à la Mutualité. Il est en trio avec Gilbert Rovère et Art Taylor. Des hommes qui semblaient très âgés (ils avaient la trentaine) font les désolés à l'entracte. Le jazz est en train de se dérober sous eux. Deuxième partie, avec une sono de hall de gare, Ornette pour la première fois à Paris (David Izenzon à la basse et Charles Moffett aux *drums*). Ornette porte un pyjama de soie bleue. Son saxophone alto est en plastique blanc. Quelques quartets ou quintets, Parker à Toronto (Dizzy Gillespie, Bud Powell, Charles Mingus, Max Roach), un soir par semaine au Massey Hall à moitié vide, Max Roach et Clifford Brown, le Hot Five d'Armstrong, Django, font le puzzle du jazz.

L'ORAGE DU BONHEUR

Tout cela pour dire que tout s'est écrasé avec le temps. Ce qui n'est ni bien ni mal. Il faut savoir que Miles, avec son nouveau quintet (64-68), ne fait pas l'unanimité. Que Duke Ellington continue de tourner et qu'il est des amants du jazz qui ne vont plus le voir. Que Mingus vient à Paris avec Dolphy et que ne s'y précipitent que ceux qui s'y précipitent. Que Tony Williams réclame Dolphy pour le quintet de Miles, mais qu'il n'en veut pas. Tous ceux dont on vient de noter le nom ont aujourd'hui disparu. Les choses n'étaient pas simples. On se battait. On s'est battu le soir de 1966 où Albert Ayler se présente en rangs serrés à Pleyel. Comme d'autres s'étaient battus à Pleyel lors du big band de Dizzy Gillespie (1948). Histoire du jazz moderne. Marcellin interdit Sun Râ aux Halles.

La télévision existe et elle n'existe pas. Elle donne à voir ce que nous n'aurions jamais dû voir. La vie en est changée. On voit, un soir, à *Cinq colonnes à la une*, une jeune fille masquée dans une voiture noire. Elle dit que les temps ont changé. Que les Nègres d'Amérique font la révolution. On la croit. On lit avec avec avidité LeRoi Jones, qui n'a pas encore pris nom d'Amiri Baraka. *Les Cahiers du jazz* placent Dolphy en couverture. *Jazz Magazine*, sous l'image de Chautemps à la fleur, fait parler les tenants de la New Thing. *Jazz Hot* vire de bord. Avril 68 dure plusieurs fois, une vingtaine, c'est bien ce qu'il faut.

Miles joue sur ce décor. Il le sait parfaitement. Son corps est délabré. C'est ce qu'il dit. Il rate plusieurs coches que Coltrane prend pour lui. C'est ce qu'il ressent. Il rêve de ces types de la pop qui l'empêchent d'avancer. C'est ce qu'il croit. Et sapé comme un prince avec des jeunes gens qui le poussent dans ses retranchements, dans la tourmente il invente ce qui est, de toute évidence, l'orage du bonheur.

Ce qui n'apparaît pas alors à tous. Nombre à « laisser passer » ce quintet comme on laisse passer un grand taureau. On le dit trop froid, trop ceci, trop cela. Trop – on n'a pas encore la misère de dire *« trop intello »*, enfin, pas les mêmes, mais l'intention y est. Maintenant que l'Histoire a tout écrasé et que rien n'a plus d'importance, on y retourne avec révérence. On en oublierait presque – c'est fait – que le premier saxophoniste du groupe est un génie, un poète discret, George Coleman. Tout est rentré dans l'ordre.

Francis Marmande

Ron Carter, compositeur et contrebassiste

« Cette musique devait être une surprise permanente »

CONTACTÉ fin mars à New York où il enregistrait avec Billy Higgins et Cyrus Chestnut, le contrebassiste Ron Carter revient sur les cinq années passées dans le quintette de Miles Davis.

« Ce deuxième quintette de Miles Davis était-il réputé à l'époque ? – Le public venait dans les clubs, dans les salles de concert avec beaucoup d'enthousiasme ; il achetait les disques. Pourtant, aux Etats-Unis il y a peu d'articles sur cette formation, les livres sur l'histoire du jazz l'évoquent rarement. Il est probablement encore trop tôt pour que les Américains évaluent ce groupe comme vous semblez le faire en Europe.

– A quel moment situez-vous la naissance de cette formation ?

– La conception de la section rythmique avec Herbie Hancock et Tony Williams remonte à l'arrivée du saxophoniste ténor George Coleman, en 1963. On puisait encore dans le grand livre des standards en essayant de les présenter différemment. Sam Rivers est passé et Wayne Shorter est arrivé fin 1964. C'est avec lui qu'on a commencé à travailler sur des compositions de tous les musiciens du groupe. Mais George Coleman ne doit pas être oublié dans cette histoire. Il était là le premier.

– Les seuls documents qui existent sur ce quintette sont les séances en studio... – Il n'y a quasiment rien sur les semaines en club, les tournées en Europe. Quelques extraits de concerts filmés. Chaque set était une avancée. Ça changeait tout le temps. C'est plus rare qu'on ne le croit. Ce que montrent les disques en studio, c'est une étape du développement du quintette. On a dû répéter quatre ou cinq fois durant toutes ces années. Au studio, on découvrait les nouvelles compositions. Il y avait une ou deux prises et après on les faisait avancer en club.

– Quel est votre sentiment à l'égard des inédits et des prises différentes ? – Si on a choisi une prise plutôt qu'une autre, c'est que c'était la meilleure. Le reste, c'est la cuisine. Mais il y a des gens, pas le grand public, pour qui c'est un élément d'analyse, d'étude. Les inédits, s'ils sont bons, pourquoi pas ?

– Ce groupe a-t-il été une étape vers le jazz électrifié que Miles Davis jouera à partir de 1968 ? – On faisait tous des séances avec des instruments électriques, piano, basse, guitare. Quand il a décidé de jouer électrique, c'était l'évolution naturelle de sa musique ; le quintette n'y est pour rien.

– Et l'idée selon laquelle c'était sa réponse au free jazz, ou sa version du free ? – Rien à voir. Ce terme n'a rien à faire à côté de la musique du quintette. La définition littérale du terme free jazz ne me convient pas. Quand vous jouez, il y a toujours des restrictions, des présupposés. On peut théoriser sur leur disparition, mais dans la réalité on les atténue et on se donne d'autres clés, d'autres restrictions. En ce qui concerne la période qui est recoupée sous le terme de free jazz, le quintette n'en a été ni proche, ni éloigné. On était ailleurs, comme à l'égard du jazz "classique".

– Y avait-il beaucoup de directives de la part de Miles Davis ? – Il ne m'a jamais dit ce que j'avais à jouer, le style, les notes. Il avait confiance en mon jugement comme être humain et comme musicien. Ce n'est pas parce que j'étais plus expérimenté.

– Il y a eu des conflits sur la direction que prenait le quintette ? – Non. On essayait certaines choses, on en discutait. Si un concert ne se passait pas bien, on essayait de comprendre ce qui n'avait pas été. Ce n'était pas un problème de faute de l'un ou de l'autre, ou de punition. La scène, c'était à chaque fois un défi, d'un set à l'autre. Ce sont les moments que j'ai préférés. On ne savait jamais ce qui allait se passer, il y avait beaucoup d'excitation. On allait de plus en plus dans le même sens. Et si la musique ne venait plus, on arrêtait, tous ensemble... après que Miles l'avait décidé.

– Il était le leader ? – Quand il voulait qu'on aille dans une direction, c'était lui qui décidait. Et un bon *sideman* accepte ça. Le leader du groupe, c'est le gars qui dit quand on commence, quand on arrête le morceau, qui donne le tempo. En réalité, c'est le contrebassiste qui a le contrôle de la musique, qui est le vrai leader musical.

– Quel était votre rôle ? – Etre assez à l'aise pour ne pas jouer le *beat* en permanence, ne pas me reposer sur des techniques éprouvées, essayer de provoquer des changements harmoniques inattendus. C'était pareil pour tous les membres du groupe. Cette musique devait être une surprise permanente. »

Propos recueillis par Sylvain Siclier

Little Bob arpente toujours la Route 66

Le rocker italo-normand continue de défendre l'héritage des sixties au cours d'une longue tournée qui fait halte chez lui, au Havre

C'EST UNE VOIE pittoresque, traversant les Etats-Unis d'est en ouest, aujourd'hui oubliée. Les jeunes hommes pressés de circuler sur le boulevard des hits préfèrent foncer sur les autoroutes à grande vitesse, quitte à verser dans le fossé. Little Bob, lui, continue inlassablement d'arpenter la Route 66, à la recherche d'une Amérique mythique et de ses fantômes. Comme celui de Robert Johnson, ancêtre des rockers, auquel il rend hommage sur *Devil'n'Me*, titre d'ouverture de son dernier album, *Blue Stories*. Mais contrairement au bluesman noir des années 30 (ou du moins à ce que la légende prétend), il refuse à la fin de cette chanson de pactiser avec le diable. Et le Malin, pour Little Bob, c'est le « business ».

Avec une soixantaine de dates quadrillant l'Hexagone, le petit Havrais a repris la route à cinquante-deux ans, dont vingt-cinq d'une carrière que l'on jugera, c'est selon, radicale ou obscurantiste. Son obsession pour un âge d'or, le milieu des années 60, fige à la fois sa grandeur (l'intégrité) et sa limite (l'accusation de ringardise). Son entêtement à chanter en anglais, qu'il considère comme la langue naturelle du rock, a restreint son public. Ses fidèles savent cependant que le bonhomme a maintenu intactes une présence scénique exceptionnelle et une voix vibrante, héritière des envolées des « shouters » britanniques, Eric Burdon, du temps des Animals, ou Van Morrison, à l'époque des Them.

En restant droit dans ses santiags, Little Bob a pourtant obtenu ce que peu osent espérer : sa renommée aura traversé la Manche. Entre fierté et amertume, le grognard rappelle ses campagnes héroïques : *« J'existe toujours, beaucoup n'existent plus. J'ai fait plus de 250 concerts en Grande-Bretagne, de vraies tournées, des albums qu'on trouvait au Virgin Megastore de Londres, dont un,* Off the Rails, *à plus de 10 000 exemplaires. Je n'aime pas qu'on oublie tout ça. »*

« Tout ça », c'est Little Bob Story, gang d'enragés contre la France giscardienne, fondé en 1974 par « Petit Bob », ancien guitariste des Apaches. Deux ans plus tard, le quatuor trône en haut de l'affiche du Marquees de Londres : *« C'était le rêve, là où jouaient tous les grands. On s'est produit aussi dans des bases militaires américaines, le public nous apportait des verres de Southern Comfort pour qu'on continue. Mais dans les bases anglaises, c'était plus chiant. Les rosbeefs se bastonnaient et se foutaient de ce qu'on jouait ! »*

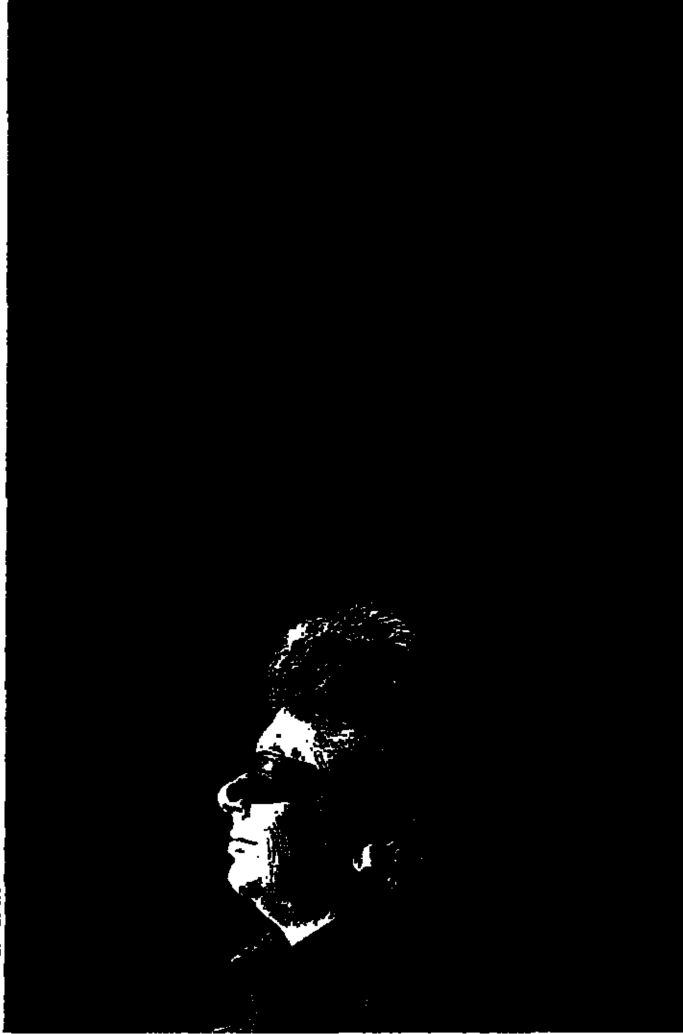
DU BRUT REDISTILLÉ

Depuis 1988 et la fin de cette aventure, la musique de Little Bob s'est éloignée de cette *furia francese* anarchisante, furieusement datée de la fin des années 70 et symbolisée par un hymne de rébellion anti-flics, *Riot in Toulouse*. Elle s'inspire plutôt aujourd'hui d'un rock américain lyrique et idéaliste, proche des racines, quelque part entre Bruce Springsteen – qui a lui offert une chanson, *Seaside Bar Song* – et John Mellencamp. Sur le dernier album, *Dust of The Street* emprunte son titre à John Fante, écrivain de chevet de l'*« Italo-Normand »*, Roberto Piazza pour l'état civil : *« J'ai acheté tous ses bouquins. J'aime le côté rital chez lui. Tout ce qu'il écrit, comme pour Cavanna, je l'ai connu un peu. Gamin, je me faisais traiter de macaroni. A cause de Mussolini, ce sale con au côté d'Hitler. »*

Little Bob Story roulait essentiellement au brut. Le nouveau groupe raffine davantage. La section rythmique, Bertrand Couloume à la contrebasse et Denis Charolles à la batterie, apporte une finesse issue du jazz que le chanteur salue : *« Des trucs plus légers qu'avant, plus acoustiques, qui swinguent plus. »* Ce sera sans doute l'unique entorse au bon vieux rock'n'roll que fera Little Bob, réfractaire aux nouveaux courants : *« Ce que je n'aime pas dans la techno, c'est l'élimination de l'homme par la machine. Une machine n'aura jamais le feeling d'un batteur. Sampler des tubes de rhythm and blues comme dans le rap m'emmerde également. Ils peuvent pas créer un peu, merde ? »* En France, un groupe trouve pourtant grâce à ses yeux : *« J'ai voté évidemment pour Noir Désir* [récompensé à deux reprises] *aux Victoires de la musique. Je les ai vus une première fois à Saint-Etienne. A l'époque, tous les vieux rockers en disaient du mal. Pendant leur show, j'ai senti la tension monter, ça m'a rappelé les concerts de Little Bob Story. A la fin, Bertrand Cantat, leur chanteur, m'a fait monter sur scène et présenté comme une influence. On a joué* Gloria, *des Them, et* Love Me Two Times, *des Doors, des versions hystériques. »*

En concert, pendant deux heures, Little Bob chauffe de modestes salles comme s'il se trouvait dans l'arène de Bercy. *Play With Fire*, *All Or Nothing* et *Roll Over Beethoven*. A son âge, jouer de pareils standards de jeunesse ne paraît pas plus raisonnable qu'entendre Mick Jagger entonner aujourd'hui *Satisfaction*. *« Peut-être, mais je m'amuse encore. Avant je me disais : bon, rocker, normalement à trente-cinq ans, c'est fini. Mais cette musique, c'est ma vie. Vieillard, je pense que je continuerai, sur un swing plus léger. »*

Bruno Lesprit


CLAUDE GASSIAN

Little Bob.

★ Le 7 avril au Havre (Le Volcan), le 12 à Saint-Louis-les-Bitche (salle Saint-Louis), le 16 à Chalon-sur-Saône (l'Imprévu), le 17 à Vienne (MJC), le 18 à Apremont (Le Grand Duc), le 19 à Plouhinec (Le Café de la Barre), le 23 à Cavaillon (Le Grenier à son), le 24 à Bordeaux (Le Criketers), le 25 à Montauban (Le Doppler). Tournée jusqu'au 28 mai.

★ *Blue Stories*, 1 CD Griffe. Distribué par Sony.

« Mein Kampf » en bonne place dans les librairies portugaises

LISBONNE
de notre correspondant

La présence de *Mein Kampf* avec Hitler en couverture a surpris plus d'un client des librairies de Lisbonne. Une première édition en portugais – d'un éditeur qui avait été également le premier à traduire Sade – avait été vendue à dix mille exemplaires en 1976. Mais c'était une période particulièrement agitée de la vie politique portugaise, quand la jeune démocratie issue de la « révolution des œillets » oscillait entre la pesanteur du régime salazariste et le discours totalitaire de gauche.

Pourquoi une nouvelle édition en 1998 ? Aucun parti d'extrême droite n'existe au Portugal. Les nostalgiques du dictateur Salazar se comptent sur les doigts de la main. Les actions sporadiques de groupes isolés de skinheads sont des phénomènes des grandes agglomérations urbaines : elles sont en porte-à-faux dans ce pays dit de « mœurs douces » (*brandos costumes*) qui exècre le racisme et la xénophobie et les a rayés de sa pratique multiséculaire. La raison offcielle de cette nouvelle édition de *Mein Kampf* est la tenue d'une exposition au centre culturel de Belem sur les « 100 livres du siècle » ouverte depuis le 7 mars.

« JALONS IMPORTANTS »

Il s'agit d'une des nombreuses manifestations culturelles proposées dans le cadre du Festival des cent jours, qui a pour vocation de traduire le « regard portugais » sur les livres ayant marqué notre siècle. *« C'est un choix personnel. Il y a d'abord la préoccupation de faire une exposition de littérature. Ensuite, il y a des œuvres qui, tout en n'étant pas des œuvres littéraires, ont eu, d'une façon ou d'une autre, en tant que livres, une telle importance qu'il ne serait pas logique de ne pas les choisir »*, explique le responsable de l'exposition, Fernando Pinto Amaral.

L'inclusion de *Mein Kampf* parmi les « jalons importants » qui ont marqué notre siècle n'a pas suscité de polémique publique dans le pays. Il est vrai que le Portugal, écarté de la deuxième guerre mondiale par une politique ambiguë de neutralité à l'extrême occidental de l'Europe, n'a pas souffert directement dans sa chair du déferlement de la barbarie nazie. *Mein Kampf* aurait profité de la promotion de cette liste de livres, sponsorisée par l'Institut portugais du livre, en collaboration avec certaines librairies qui leur font une place à part dans leurs boutiques. Toutefois, le commissaire de l'exposition a reconnu que cette nouvelle édition de *Mein Kampf « a rendu un mauvais service aux lecteurs portugais »*.

« Certains de nos clients les plus fidèles nous ont manifesté leur désaccord à propos du choix de Mein Kampf. *D'autres disent qu'ils l'achètent pour voir, par simple curiosité »*, confie un libraire du centre-ville.

L'éditeur, Hugin Editores – qui a déjà publié dans cette collection intitulée « Documents du siècle », un recueil de discours, d'articles et d'interventions publiques de Che Guevara sous le titre *Hasta Siempre* et s'apprête à sortir un ouvrage sur Mao Zedong – n'a pas fait une édition critique du livre. Il invite *simplement* le lecteur, dans un petit texte signé avec les initiales A. P., *« à juger lui-même de l'œuvre »*, sans inclure ne serait-ce qu'un quelconque résumé historique du nazisme. En France, depuis 1979, un avis au lecteur est obligatoire.

Alexandre Flucher-Monteiro

Inquiétudes à Lisbonne avant l'ouverture d'Expo'98

L'inauguration du pont Vasco-de-Gama ne lève pas les incertitudes sur l'avancement des travaux

LISBONNE
de notre envoyé spécial

Le président de la République portugaise, Jorge Sampaio, a inauguré dimanche 29 mars le pont Vasco-de-Gama, le plus grand pont d'Europe, qui relie sur 12,24 kilomètres (17 kilomètres avec les accès) les deux rives du Tage au nord-est de Lisbonne. Réalisé par la société française Campenon Bernard, il est présenté comme l'ouvrage d'art le plus important en Europe après le tunnel sous la Manche. Son coût total a été de 967 millions de dollars (6 milliards de francs). L'achèvement de ce colossal ouvrage d'art précède de quelques semaines l'ouverture, le 22 mai, d'Expo'98, l'Exposition internationale de Lisbonne où, en revanche, on n'en est pas encore à essuyer les plâtres… Raison invoquée par les responsables de la dernière exposition internationale du siècle : *« Il y avait trop de monde en train de visiter les travaux, cela perturbait les ouvriers. On venait même faire des défilés de mode. Quand Naomi Campbell est passée, les hommes étaient dans un tel état que le chantier s'est arrêté. Dans ces conditions, évidemment, nous avons pris du retard, mais, rassurez-vous, les Portugais savent mettre les bouchées doubles et tout sera prêt à temps. »* En réalité, les constructions, ici, sont définitives. Même s'ils rencontrent quelques problèmes, les Portugais ne connaîtront pas les lendemains d'Expo'92, à Séville. Sûr de sûr, il y aura quinze millions de visiteurs, dont la moitié d'étrangers.

A Séville aussi, le discours était rodé. Il n'y aurait pas de déficit, disaient les responsables avant l'ouverture, et l'erreur de 1929, une superbe et ruineuse manifestation, ne serait pas renouvelée. Depuis, l'eau a coulé sous les ponts. Des ponts superbes, conçus dès le départ pour durer, et qui sont restés en place au-dessus du fleuve, le Guadalquivir, restitué à la ville. De nombreuses autres infrastructures qui avaient été édifiées à l'occasion de la fête sévillane, comme le TGV Madrid-Séville, ont apporté un nouvel élan mais continuent de peser sur les portefeuilles espagnols. Aussi, l'optimisme de façade affiché à Lisbonne paraît un peu excessif : le chantier est bouclé, les observateurs n'y sont pas bienvenus, les responsables de la communication sont injoignables, et l'état d'avancement des travaux, à moins de soixante jours de l'ouverture, laisse dubitatif. Le thème, pourtant, « Les océans, un patrimoine pour le futur », et le programme sont séduisants : 70 hectares à l'est de la cité, au bord du Tage, voués à des démonstrations ludico-pédagogiques, sur un fond d'architecture exaltée.

140 PAYS

Séville avait été la dernière « Exposition universelle » du siècle, étiquette décernée par le Bureau international des expositions (BIE) selon des critères assez vagues – pour être universelle, l'Exposition doit durer six mois, et les pays présents doivent construire eux-mêmes leurs pavillons nationaux. En attendant Hanovre (en l'an 2000), Expo'98 sera la dernière Exposition internationale du millénaire. Elle ne durera que quatre mois, et les pays présents seront abrités par le Portugal. Pourtant, jamais aucune manifestation n'aura accueilli autant de pays étrangers (cent quarante au total).

Le pavillon du Portugal, pour lequel les hôtes d'Expo'98 ont eu l'heureuse idée de faire appel à Alvaro Siza, le plus grand de leurs architectes, attend nombre de ses finitions. Le pavillon des Océans, mystérieux aquarium sur une île encore déserte et dessiné par l'Américain Peter Chermayaeff, semble attendre ses découvreurs. Le pavillon de l'Utopie, immense lentille de conception luso-américaine, dont la charpente de bois (suédois) a été préparée à Strasbourg et recouverte enfin de zinc par les soins du groupe français Vieille Montagne, n'attend plus guère que ses sièges. En revanche, les grands halls où les nations invitées doivent installer leurs pavillons ou leurs stands viennent tout juste d'être livrés : les Français commencent seulement à prendre possession de leur territoire.

Dans la capitale elle-même, quelques vastes opérations corollaires de l'Exposition sont certes achevées, comme le nouveau pont sur le Tage, la nouvelle gare d'Orient – à côté de l'Exposition –, due à l'architecte espagnol Santiago Calatrava, plusieurs nouvelles stations de métro comme Martin-Moniz, qui se substitue à celle de Socorro, dans le centre-ville. Mais celle d'Olivais, à côté de la gare d'Orient, a été retardée par un effondrement en décembre dernier. Et, routes ou rails, les prolongements et les interconnexions ne donnent pas l'impression d'avancer à un train d'enfer. Dans le centre, encore, le quartier du Chiado, reconstruit pour l'essentiel après l'incendie de 1988, reste en grande partie inoccupé. Les vitrines s'alignent, vides, couvertes de tags. Le célèbre ascenseur de Santa Justa paraît durablement veuf de la passerelle qui permettait d'accéder au Largo do Carmo. Quant aux habitants, ils semblent aussi prêts à accueillir l'événement que les Français le sont pour recevoir la Coupe du monde de football.

Là-bas, on connaît, il est vrai, la véritable histoire d'Expo'98 : un déficit probable de 2 milliards de francs, des dépassements financiers qui ont fait passer le budget de 8,6 à 13,4 milliards de francs. L'ambiance s'est en outre détériorée avec la démission, début 1997, du premier commissaire de l'Exposition, qui a endossé les dépassements budgétaires, et son remplacement par José de Melo Torres Campos. A ce dernier échoue la responsabilité de conduire à bon port un paquebot dont les officiers ont navigué jusqu'à présent avec la seule confiance des agences de voyages et à l'abri des aléas d'une communication trop ouverte. Expo'98 ne sera peut-être pas la plus vaste (Séville occupait 210 hectares). Sera-t-elle la plus achevée ? Il n'est pas impossible qu'un miracle de taille se produise à Lisbonne, grâce aux talents de constructeur des Portugais et à leur volonté de navigateurs de grand large.

Frédéric Edelmann

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le film *Face*, de la Britannique Antonia Bird, a remporté, dimanche 5 avril, le Grand Prix 1998 de Cognac** (Charente), lors du 16e Festival international du film policier, qui s'est tenu du 2 au 5 avril. Le prix du public est allé à *La Conciergerie*, du Canadien Michel Poulette, le Grand Prix du télépolar à *Peur blanche*, d'Olivier Chavarot (France), et le Grand Prix du court métrage policier à Marco Castilla (France) pour *Taxi de nuit*.

■ ***Character*, le film néerlandais de Mike Van Diem, Oscar du meilleur film étranger à Hollywood**, a obtenu le Grand Prix du Festival du film de Paris, décerné le 5 avril à l'espace Cardin à Paris par un jury présidé par l'acteur américain Sean Penn. L'acteur Jan Decleir, héros de *Character*, a reçu le prix d'interprétation masculine, et Virginie Ledoyen, interprète principale de *Jeanne et le garçon formidable*, comédie musicale d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau, le prix d'interprétation féminine. Le Prix spécial du jury est allé à *Serial Lover*, de James Huth. *Gadjo Dilo*, du Français Tony Gatlif, a obtenu le Prix jeune, décerné par de jeunes cinéphiles de toute la France.

■ **MARCHÉ DE L'ART : le Syndicat national des antiquaires organise le mardi 7 et le mercredi 8 avril** un colloque à l'université Paris-Dauphine. Il s'agit d'alerter les pouvoirs publics sur *« l'asphyxie du marché de l'art »*, que menacent la convention Unidroit (*Le Monde* du 14 février) et une fiscalité contraignante. Animé par François Duret-Robert, un des meilleurs connaisseurs du sujet, le colloque réunira des collectionneurs, des parlementaires, des représentants du ministère de la culture, des spécialistes du droit international et des marchands. Rens. : 01-47-20-31-87.

■ **INDUSTRIE DISCOGRAPHIQUE : l'hebdomadaire *La Lettre du disque* publie, pour la deuxième année, *L'Année du disque*** (éd. MBC, 144 pages, 210 F), récapitulatif de douze mois d'activité de l'industrie discographique. En plus de l'essentiel des bilans chiffrés, on trouvera un panorama commenté des grandes tendances de l'année musicale, des analyses des enjeux et perspectives de l'économie du disque et des portraits des professionnels qui ont marqué 1997.

■ **ROCK : un album au profit des dockers de Liverpool.** Après l'échec, en janvier, de la grande grève des dockers de Liverpool, plusieurs rockers britanniques ont décidé d'enregistrer bénévolement des chansons qui figureront bientôt sur un album vendu aux profit des anciens grévistes. Publié par le label Creation, maison de disques d'Oasis, le disque réunira entre autres Noel Gallagher, Ian Broudie, Dodgy et Elvis Costello.

■ **MUSIQUES DU MONDE : le chanteur sénégalais Youssou N'Dour se produira en concert à Belgrade le 22 avril** dans le cadre d'une tournée en Europe de l'Est. Le concert a été organisé grâce au soutien du ministère serbe de la culture et du Centre culturel français de Belgrade. Youssou N'Dour, qui est un des promoteurs officiels du Mondial de football 1998 en France, sera accompagné par un groupe de onze musiciens pour son premier concert dans l'ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*



Le couple Frida Kahlo-Diego Rivera est réuni pour la première fois en Europe

La Fondation Gianadda propose une exposition inédite et commune des deux peintres mexicains

Alors qu'elle fête ses vingt ans, la fondation suisse Pierre-Gianadda associe dans l'art le couple tragique Kahlo-Rivera. Dans ses peintures et dessins exposés à Martigny, Frida se défend de ses blessures en multipliant ses autoportraits et ses images du corps souffrant. Tandis que Diego, surtout connu pour ses fresques, se fait dérangeant dans ses tableaux, s'arrête sur lui-même et se fait l'apôtre de sa laideur.

DIEGO RIVERA, FRIDA KAHLO. Fondation Pierre-Gianadda, rue du Forum, 1920 Martigny (Suisse). Tél. : 00-41-27-722-39-78. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er juin. Catalogue.

La peinture de Frida Kahlo (1907-1954) a beaucoup été exposée en Europe depuis une dizaine d'années, mais ce n'est pas le cas de celle de Diego Rivera (1886-1957) qui n'y a fait l'objet que d'une seule rétrospective à Madrid, Berlin-Ouest et Londres en 1987. Quant à l'idée de réunir les deux idoles mexicaines, elle est pratiquement inédite. Soit quelques bonnes raisons de trouver le chemin de la fondation Gianadda, qui après tout n'est pas si loin des bons chemins de montagne. Frida Kahlo a peu produit : une centaine d'œuvres, qui sont toujours très demandées, quand l'ampleur de l'œuvre de Diego Rivera ne peut se mesurer qu'aux mètres carrés de fresques qu'il a réalisées au Mexique et aux Etats-Unis...

L'exposition les associant n'était donc pas facile à mettre sur pied, doublement compliquée même, avec en prime le risque de provoquer nombre de dérapages sur les relations embrouillées du couple. Elle s'en protège un peu en séparant les époux d'un étage. Rivera occupe les cimaises habituelles au pourtour du forum, et Kahlo inaugure les deux salles aménagées en sous-sol pour recevoir la collection Frank : Cézanne, Picasso, Van Dongen.... Un beau cadeau d'anniversaire : la fondation fête ses vingt ans cette année. La documentation, cependant, rapproche les deux artistes, la peinture autobiographique de Frida aussi.

Bien que très en vue ces temps-ci, il n'est pas sûr que l'œuvre de Frida Kahlo soit très visible, occultée qu'elle est par une montagne de biographies purificatrices, plutôt ineptes et faciles, le sensationnel dans la vie de l'artiste étant à tous les coins de rue : l'enfant que les séquelles de poliomyélite font claudiquer, la jeune fille brillante en passe d'entrer à l'école de médecine qui se fait embrocher lors d'un accident d'autobus, le destin de la jeune femme qui veut un enfant de Diego et n'en aura pas, les maîtresses de Diego, le divorce, le remariage, les opérations... De quoi oublier l'art et son contexte politique orageux : l'épisode Trotsky qui, avec sa femme, habite deux ans dans la maison familiale de Frida, la Casa Azul (la maison bleue) aujourd'hui convertie en musée... André Breton dans la foulée... Fluctuations des deux artistes optant finalement pour Staline... Disgrâce et réhabilitation de l'incontournable éléphant de 150 kilos dont les conquêtes, femmes et fresques, dépassent les frontières du Mexique. San Francisco, Detroit (pour Ford), New York (pour les Rockfeller) où ça finit mal, Diego ayant réservé une surprise : le portrait de Lénine en bonne place dans sa fresque pour le RCA Center (1933), qui ne passa pas parce qu'au-delà des allégories humanistes dont le muraliste avait le secret, et qui fut détruite avant son achèvement. De quoi faire taire les critiques contre le peintre soupçonné d'être vendu.

Et Frida, la belle noiraude toute en finesse, les sourcils en hirondelle, à qui il arriva de soigner à l'alcool ses souffrances du cœur et du corps ? On la voit suivre tant qu'elle peut son auguste mari sur ses chantiers américains, alors que sa peinture permet de constater qu'à travers l'espace reduit de ses tableaux, le peintre Kahlo libère Frida, en consignant l'objet de ses pensées, Diego, dont elle pouponne l'image, sans en subir l'influence formelle...

L'AUTRE FACE DU MURALISTE

Dans la cinquantaine de peintures et dessins rassemblés à Martigny, on peut voir Frida se défendre, rongée de l'intérieur par ses blessures, qui fait face, littéralement, en multipliant ses autoportraits et ses images du corps souffrant. Qui lutte et s'affirme à coup d'*ex-voto* païens qui égrènent des larmes comme un chapelet d'injures, et réussit la première grande démarche identitaire d'une création au féminin en soudant la femme, l'artiste et le Mexique. L'œuvre s'accomplit sur le mode mineur. La mythologie personnelle se mêle à l'iconographie issue d'une tradition populaire, délibérément... Quantité négligeable, qui fait sourire ? Les lits de douleur de Frida Kahlo, ses mares de sang, ses fœtus, ses végétations organiques, ses sacrés cœurs, ses fantasmes passionnels et la réalité de ses maux, dérangent plutôt.

A travers des œuvres rarissimes venues d'un peu partout, du Mexique, de New York, de Norvège, de Saint-Petersbourg, d'Ukraine, des Pays-Bas, le Rivera de Martigny dérange aussi. Sans les fresques, c'est un peu le revers de la médaille que l'on découvre. Un peintre privé. Un artiste qui se cherche dans divers styles, s'essaie dans tous les sens où va la modernité, et qui est autrement plus complexe que le peintre convenu des paysans, des bouquets d'arums et des marchandes de fleurs solidement plantés. C'est un Rivera aux paupières inférieures béantes qui s'arrête sur lui-même, se fait l'apôtre de sa laideur et balance un regard interrogateur qui vous tombe dessus. C'est le Rivera cubiste, qui, à Paris dans les années 10, *se promène* entre Mondrian et Cézanne, fréquente Gris, Lhote ou Severini, avive sa palette et introduit quelques notes personnelles, métisse et agace un Reverdy qui n'aimait pas son « exotisme ». C'est le Rivera marxiste qui, plus expressionniste que réaliste, note ses impressions de foule le 1er mai 1928 à Moscou. Ou encore le Rivera mondain peignant le couturier Henri de Châtillon essayant des chapeaux (1944), ou portraiturant des dames de la bourgeoisie, qui en danseuse, qui assise, toute en jambes et très distinguée, qui droite sur sa chaise et surmontée d'un diabolique chapeau... Et c'est aussi le Rivera ouvrant son atelier empli d'idoles précolombiennes, de squelettes et de monstres de papier à brûler les soirs de fêtes, dont la ronde semble harceler le modèle féminin allongé comme pour une analyse. Lequel est le vrai Rivera ? Tous et l'autre, le muraliste qui combine les ressources formelles acquises en Europe et les sources populaires mexicaines.

Geneviève Breerette

Robin Williams contre Flubber, la balle de caoutchouc

FLUBBER. Film américain de Les Mayfeld. Avec Robin Williams, Marcia Gay Harden, Christopher McDonald. (1 h 33.)

Qu'est-ce qui peut encore étonner les enfants aujourd'hui ? Les Studios Disney ont apparemment pensé, les meilleurs onguents se fabriquant dans les vieux pots, qu'un remake de *Monte là d'ssus*, production et succès-maison, réalisé en 1962 par Robert Stevenson, ferait l'affaire.

A voir *Flubber*, on est surtout tenté de croire qu'ils ont paresseusement misé sur la popularité de Robin William auprès de la *cible enfantine, en se contentant* de truffer le film d'effets spéciaux. Robin Williams y incarne le professeur Brainard, une sorte de Tournesol qui oublie de se rendre à l'église le jour de son mariage et travaille à l'élaboration d'une substance révolutionnaire qui pourrait sauver le collège où il enseigne, menacé de fermeture par un financier peu reluisant.

MAMBO

La véritable vedette du film, c'est évidemment cette substance dénommée *flubber*, ou gomme volante, une gélatine verdâtre aux capacités élastiques surprenantes, qui permet aux voitures de voler, aux basketteurs de sauter plus haut, et qui danse à l'occasion le mambo toute seule.

C'est rigolo, mais bien court sur le plan du scénario et de la *réalisation, et tellement frus*trant à la longue que même Robin Williams, qui sent bien qu'il se fait voler la vedette par une balle de caoutchouc virtuelle, semble tout déprimé.

Jacques Mandelbaum

SORTIR

PARIS

Le Petit Maroc
Entre vie civile et tradition militaire, comédie et tragédie intime, réel et songe, la pièce de Daniel Besnehard, *Le Petit Maroc*, brosse le portrait de deux femmes évoluant dans un monde d'hommes : la Légion étrangère. Alors que leurs maris sont en mission, l'auteur a imaginé le quotidien de deux épouses de gradés de la Légion : leurs rêves différés, leurs espoirs fragiles, leur longue attente inquiète « d'épouses de guerriers », leur insoupçonnée révolte.
mise en scène de Georges Werler, avec Catherine Hiegel, Claudie Guillot et Yan Duffas.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Du lundi au samedi, à 18 h 30. Relâche jeudi et dimanche. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 9 mai.

Compagnie Difé Kako
Chez José Montalvo, où pourtant le spectacle est partout, on ne voit qu'elle quand elle danse. Chantal Loïal a monté sa propre compagnie afro-antillaise, Difé Kako. On peut découvrir *Hansel et Gretel* ainsi que *Kakophonies*, premières œuvres de la chorégraphe.
Espace Paris Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-46-86-32-77. 60 F et 80 F.

Sylvain Luc invite Louis Winsberg
Deux guitaristes, Sylvain Luc et Louis Winsberg (de Sixun), se réunissent pour un beau duo de cordes. Leurs deux phrasés se combinent dans un héritage acoustique et dans un rapport au jazz-rock du temps de Weather Report. Le même Sylvain Luc recevra le 7 avril, la rythmique Jean-Marc Jafet, André Ceccarelli.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 6, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Brad Meldhau Trio
Héritier de Bill Evans et de Keith Jarrett, le pianiste Brad Meldhau est en train de trouver son langage dans la forme idéalisée du jazz, le trio piano, basse et batterie. Il vient de faire paraître un album, *The Art of the Trio, volume 2* (Warner Bros), enregistré en public au Village Vanguard à New York (*Le Monde* du 28 mars). Un concert, événement pour lequel il sera prudent de vérifier s'il reste des places.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉGION PARISIENNE

H
H ou la fabrication et la perpétuation de « l'homme nazi ». H ou la permanence des pulsions criminelles conduisant aux tragédies sinistres du XXe siècle. L'enjeu de la pièce de Claude Prin, *mise en scène par* Jean-Pierre Loriol et interprétée par Jacques Hadjaje, est de montrer comment et pourquoi un humain ordinaire, banal, devient un être monstrueux, aberrant, inhumain.
Espace Ephémère, domaine Cherioux, 4, route de Fontainebleau, 94 Vitry-sur-Seine. Du lundi au vendredi, à 21 heures. Jusqu'au 10 avril. Tél. : 01-46-82-83-88. De 25 F à 90 F.

Une saison albanaise
Ces rencontres sont l'occasion de découvrir les figures centrales de la scène albanaise : l'incarnation de l'âme populaire par la chanteuse Vjollca Luka, la lecture de la pièce contemporaine *Fièvre*, d'Anton Pashku, dirigée par Jean-Yves Lazennec, et la création par Dominique Dolmieu des *Taches sombres* de Minush Jero, montée pour la première fois depuis son interdiction en 1968.
Théâtre de l'Echangeur, 59, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Bagnolet. Mº Gallieni. Du 6 au 12 avril. Tél. : 01-43-62-71-20. 55 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Flubber
de Les Mayfield (Etats-Unis, 1 h 33).
L'Homme au masque de fer
de Randall Wallace (Etats-Unis, 2 h 13).
Jackie Brown
de Quentin Tarantino (Etats-Unis, 2 h 30).
Robin des mers
de Jean-Pierre Mocky (France, 1 h 20).
Zabut
de Pasquale Scimeca (Italie, 1 h 28).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et* parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Italienne à Alger
de Rossini. Jennifer Larmore (Isabella), Bruce Ford (Lindoro), Alessandro Corbelli (Taddeo), Samuel Ramey (Mustafa), Jeannette Fischer (Elvira), Anthony Smith (Haly), Maria José Trullu (Zulma), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Bruno Campanella (direction), Andreï Serban (mise en scène).
Opéra de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. Le 6, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.

Pelléas et Mélisande
de Debussy. William Dazeley (Pelléas), Anne-Marguerite Werster (Mélisande), François Le Roux (Golaud), Christian Tréguier (Arkel), Brigitte Balleys (Geneviève), Chœur de l'Opéra-Comique, Orchestre national de France, Georges Prêtre (direction), Pierre Médecin (mise en scène).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 6, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 610 F.

Ensemble Inter Contemporain
Stockhausen : *Gruppen, Klavierstük X.* Florent Boffard (piano), Orchestre du Conservatoire de Paris, Pierre Boulez, Peter Eötvös, David Robertson (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

11 avril :
Moi, quelqu'un
d'Isabelle Rèbre, mise en scène de Bernard Bloch, avec Pierre-Louis Calixte et Marc Lador.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris 18e. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-11-90. De 50 F à 120 F.

Jean Dubuisson
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.

EN VUE

■ Si le projet, évalué à 600 millions de dollars, aboutit, dès 2002 des passagers pourront monter à bord de la réplique exacte du *Titanic*, *« paquebot insubmersible »*, pour une traversée de l'Atlantique Nord.

■ Vendredi 3 avril, un prêtre anglican, aumônier, commandant des forces navales nigérianes, qui s'en prenait aux mousses, a été limogé pour *« immoralité sexuelle »*, selon un communiqué de l'amirauté.

■ D'après un rapport de l'Eglise anglicane portant sur six diocèses, les femmes prêtres sont fréquemment injuriées par les épouses jalouses de leurs collègues masculins qui, de leur côté, trop souvent, les agressent physiquement ou sexuellement.

■ En Grande-Bretagne, trente policiers protégeront en permanence **Sydney Cooke**, pédophile meurtrier, libéré lundi 6 avril après avoir purgé sa peine. A l'automne dernier, **Robert Oliver**, son complice, pourchassé à sa sortie de prison par des comités d'autodéfense, avait erré de ville en ville avant de courir se réfugier dans une cellule d'un commissariat de Brighton.

■ Le marché des acheteurs adultes, blancs, de sexe masculin, donnant des signes d'épuisement, New England Firearms, fabricant d'armes américain, s'adresse aux jeunes de 10 à 15 ans qui *« pourront insuffler une nouvelle vigueur au tir et à la chasse »*. De son côté, la Nation Shooting Foundation vise les parents en posant la question : *« Laisseriez-vous votre enfant aller seul chez l'épicier avec un billet de vingt dollars ? »*

■ Les cartables sont contrôlés par quatre gardes, revêtus de gilets pare-balles, munis de détecteurs d'armes, à l'entrée de la Niels Broks Handelskole, une école de commerce danoise qui, depuis trois mois, a exclu trente élèves pour comportement violent.

■ Les paysans des régions reculées des Philippines qui, pour donner plus de goût à la viande, font boire du vinaigre aux chèvres avant de les égorger, mourir les volailles à petits coups de bâtons et saignent les vaches en leur plantant des clous dans le crâne, sont poursuivis pour « cruauté envers les animaux ». Souvent, dans les abattoirs américains qui, pressés par la concurrence, tuent mille bêtes à l'heure, la chaîne emporte l'animal, le découpe et le trempe dans l'eau bouillante encore vivant.

■ Jeudi 2 avril, dans la province de Nakhon Ratchasima en Thaïlande, un clan de collecteurs d'engrais a fait cinq morts en lançant des grenades artisanales dans une grotte où une bande rivale ramassait des fientes de chauve-souris.

Christian Colombani

Le « New York Review of Books » explore la tragédie du vol TWA 800

Le magazine littéraire américain examine dans un dossier spécial une hypothèse négligée par les enquêteurs : la possibilité d'une interférence électromagnétique

FRIANDE avant tout de sciences humaines, généralement plus portée sur la critique littéraire et artistique, l'élitiste *New York Review of Books* s'essaie, dans son édition datée du 9 avril, à un genre inattendu. Elle consacre près de 20 pages, sous la plume d'Elaine Scarry, une enseignante de Harvard, à une enquête fort documentée sur l'origine de l'explosion en vol, le 17 juillet 1996, au large des côtes américaines, d'un Boeing 747 de la compagnie TWA.

Elaine Scarry, spécialiste de l'esthétique et plus connue pour ses travaux sur le contrat social, rappelle que les enquêteurs ont suivi, sans succès, trois pistes principales pour expliquer la tragédie du vol 800, New-York/Paris, qui a fait 230 morts : défaut mécanique, présence d'une bombe à l'intérieur de l'appareil et collision avec un bolide (missile ou météorite). A son sens, une quatrième possibilité, celle d'une interférence électromagnétique, a été abusivement passée sous silence. Contrairement au journaliste Pierre Salinger, ancien attaché de presse de John Kennedy, qui avait accusé le gouvernement américain d'étouffer l'*« hypothèse du missile »* en s'appuyant sur un *« dossier secret »* glané sur Internet (*Le Monde* du 2 décembre 1996), Elaine Scarry a patiemment épluché la littérature spécialisée. Elle ne prétend pas apporter la solution du puzzle, mais elle note que pas moins de 10 engins militaires – avions, hélicoptères et navires de guerre – se trouvaient dans le voisinage immédiat du Boeing de la TWA au moment du drame. Or ces appareils sont spécialisés dans la guerre électronique, les techniques de détection, de brouillage, de camouflage, voire de destruction à distance par ondes électromagnétiques.

Les passagers de vols civils sont familiers des consignes ordonnant l'extinction des ordinateurs portables, téléphones mobiles et autres objets électroniques pendant les phases de décollage et d'atterrissage. Il s'agit d'éviter toute interférence avec les instruments de bord. Mais les interférences causées par les équipements militaires *« peuvent être des milliers, voire des millions de fois plus puissants et avoir des conséquences bien plus sérieuses sur les appareils »*.

FLOTTE CIVILE VULNÉRABLE

Une étude de la NASA de 1994 indique clairement que ces ondes peuvent entraîner *« la perte de l'appareil et de vies humaines »*. Les engins militaires, qui sont en principes « durcis » pour résister à ces champs électromagnétiques, peuvent néanmoins en être victimes. Elaine Scarry cite ainsi une étude de l'US Air Force datant de 1988, qui soulignait la perte de certains hélicoptères Black Hawk et de F 111. Depuis 1961, 600 chercheurs du Pentagone se consacrent à la question. Les militaires et les industriels travaillent activement au remplacement des fils électriques (250 km de câblage sur le 747) par des fibres optiques, insensibles aux ondes électromagnétiques.

Mais s'il fait peu de doute qu'Air Force One, le boeing 747 de la présidence des États-Unis, a été « durci », l'ensemble de la flotte civile reste vulnérable. *« Peut-être l'électromagnétisme n'est-il pour rien dans le désastre*, conclut Elaine Scarry. *Mais tant que les informations sur les équipements électroniques utilisés cette nuit-là ainsi que les rapports de l'Air Force et du Pentagone ne seront pas rendus publics, nous l'ignorerons. »*

Hervé Morin

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ La question de la sécurité des biens et des personnes, de l'application de la loi sur l'ensemble du territoire, bref de l'ordre républicain, est devenue l'une des préoccupations majeures, l'une des priorités affichées et aussi l'une des ambitions du gouvernement de Lionel Jospin. Dans un premier temps, cette inflexion sensible par rapport à la culture traditionnelle de la gauche avait été bien accueillie. Aujourd'hui, elle se heurte à des difficultés. S'il en fallait un exemple, la lourde chute de Jean-Pierre Chevènement dans le baromètre mensuel *Figaro-Magazine*/SOFRES de ce week-end le fournirait. Alors que l'image de Lionel Jospin, déjà bonne, s'améliore, celle de son ministre de l'intérieur se dégrade brutalement de 10 points.

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc
■ En disant ensemble leur volonté de voir rétablir en Corse la loi républicaine et l'autorité de l'Etat, Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient fait renaître l'espoir au lendemain de l'assassinat du préfet Claude Erignac. Mais tant de discours de ce type avaient été tenus que subsistait un certain scepticisme. Or il faut constater aujourd'hui – et c'est heureux – que les engagements pris devant la nation par les deux plus hauts responsables de l'Etat sont tenus, ou du moins en voie de l'être. Ce qui se passe dans l'île de Beauté depuis quelques jours sous la direction du nouveau préfet de région, Bernard Bonnet, ressemble bel et bien, en effet, à cette remise en ordre de la société insulaire qu'appelaient le pays et tous les Corses soucieux de l'avenir de leur terre.

THE NEW YORK TIMES
■ Le président français Jacques Chirac mène une admirable campagne pour empêcher la coopération entre ses partisans et le Front national raciste et xénophobe. Il ne réussit peut-être pas complètement. Mais ses efforts constituent un bon exemple pour les partis conservateurs, ailleurs en Europe, où des partis d'extrême droite gagnent également du terrain. Il y a un an seulement, le centre-droit dominait pratiquement tous les niveaux du pouvoir en France. Mais après avoir perdu la majorité aux élections législatives l'an dernier, les conservateurs classiques ont subi de nouvelles défaites lors des scrutins régionaux du mois passé. Cette situation a placé certains élus devant le choix entre renoncer au pouvoir ou accepter les offres de soutien tactique venus du Front national. Plusieurs conservateurs ont conclu des marchés avec le Front national. Mais M. Chirac a tout mis en œuvre pour défaire ces alliances. Une claire ligne de principe distingue les valeurs de la droite classique de celles du Front national. M. Chirac a raison de défendre cette ligne.

FINANCIAL TIMES
■ Il y a quelques mois, le gouvernement algérien avait déclaré qu'il accepterait au moins la visite des rapporteurs spéciaux de l'ONU enquêtant sur les exécutions sommaires et la torture. Mais il a refusé de fixer une date pour celle-ci et refuse de le faire maintenant ouvertement, apparemment ragaillardi par l'absence de critique publique à la commission des droits de l'homme de l'ONU.

mitpress.mit.edu/e-journals/Leonardo/home.html

Un carrefour virtuel entre l'art, la recherche scientifique et la technologie

« VOUS PÉNÉTREZ dans un espace de possibilités pré-écrites » : ainsi commence l'un des *« voyages sans fin »* auxquels est convié le visiteur de la galerie virtuelle de Leonardo Online, qui expose une série d'œuvres où viennent fusionner l'art, la science et les technologies.

Avant d'émigrer vers le cyberespace, Leonardo a longtemps été un magazine, créé en 1968 par Frank Malina, scientifique américain dont l'objectif était de faire connaître les artistes dont les travaux s'appuyaient sur les nouvelles technologies. Aujourd'hui, le projet Leonardo est surtout connu pour ses quatre sites Web, basés en Europe et en Amérique mais interconnectés par de nombreux liens. Le site central, le plus développé, est hébergé par le Massachusetts Institute of Technology (MIT).



L'exposition actuelle, intitulée « Aventures coloniales dans le cyberespace », se propose *« d'explorer les effets de la colonisation historique sur le présent technologique, et les effets colonisateurs de la technologie »*. Parmi les œuvres présentées, on notera un photomontage légendé avec des textes d'Aimé Césaire, mais aussi un *« traité visuel »* sur les relations entre l'histoire de la culture et celle de l'horticulture, ou un *« espace domestique »*, recréé à partir d'enregistrements de conversations de démarcheurs téléphoniques. Leonardo Online veut également faciliter les rencontres entre artistes, chercheurs et enseignants. Il publie des essais et des chroniques, et affiche des renseignements pratiques sur différents ateliers et événements. On pourra ainsi s'informer sur la contribution du Brésil au mouvement artistique électronique international, ou découvrir les travaux du séminaire « Art spatial / art terrestre ».

Le site sert également de vitrine à des associations, celle de la Charte de Souillac pour l'art et l'industrie, rédigée l'année dernière, dans une abbaye du XIVe siècle au cœur du Périgord, par une assemblée inédite d'artistes, d'industriels des télécoms, de fonctionnaires et de représentants d'organisations internationales. En commentant la démarche des auteurs de la Charte, Fernando Lagrana, de l'Union internationale des télécommunications, résume en fait l'idée-force qui anime Leonardo : *« Les scientifiques ont créé une nouvelle réalité qu'eux-mêmes ne parviennent plus à comprendre, mais ils savent que les artistes sont capables d'utiliser ces nouveaux instruments de façon inattendue, pour explorer de nouveaux territoires. »*

Debra Seagal-Ollivier et Yves Eudes

SUR LA TOILE

HISTOIRE NATURELLE
■ La Grande Galerie de l'évolution du Muséum national d'histoire naturelle de Paris a ouvert un site Internet qui compte déjà près de mille pages illustrées. Il propose notamment une visite virtuelle de l'exposition permanente de la Galerie ainsi que des expositions temporaires (actuellement : « Il y a 200 ans, les savants en Egypte »). La navigation et la recherche peuvent se faire par thème ou par mot-clé. – *(AFP.)*
www.mnhn.fr

E-MAIL UNIVERSEL
■ La poste britannique (Royal Mail) va inaugurer un nouveau service, baptisé RelayOne, pour acheminer le courrier électronique vers des personnes ne possédant pas de connexion à Internet ni à un service en ligne. Les messages reçus par RelayOne seront imprimés, puis envoyés à leur destinataire par la poste, comme une lettre ordinaire. L'expéditeur devra payer, par carte bancaire, une somme allant de 1,5 à 10 livres sterling (15 à 100 francs). L'opérateur de RelayOne sera le service en ligne américain Microsoft Network. – *(AFP.)*

Mazarine, première télé

par Alain Rollat

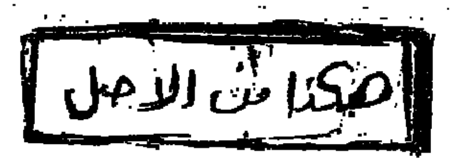
LA VOILÀ DONC qui s'expose, pour la première fois, de son plein gré. C'est par le sourire, surtout, qu'elle ressemble à son père. Mais autant celui de son père restait retenu, crispé au contact des caméras qu'il avait mis si longtemps à apprivoiser, autant le sien apparaît naturel, spontané. Il a l'ampleur délicate du miel de lavande. La présence de la caméra de TF 1, qui enregistre sa conversation avec Michel Field, dans un jardin provençal, ne l'affadit pas. En acceptant de paraître en gros plan à la télévision, Mazarine Pingeot s'inflige pourtant le plus redoutable des paradoxes.

Elle exècre les caméras et les appareils-photos depuis qu'elle en a subi la traque à l'époque où elle n'était encore qu'un secret d'Etat, la fille cachée de François Mitterrand. Tous ces objectifs *« lubriques »* ont laissé dans sa mémoire le souvenir *« horrible »* d'une empreinte *« salissante »*. Elle abhorre cette presse *« malsaine »* qui l'a salie. Elle désigne ceux qu'elle dénonce : *« Paris-Match, Gala »*. Elle déteste ce montage d'images furtives, volées, qui a fait d'elle, dans des circonstances indépendantes de sa volonté, le personnage classé « secret-défense » d'un clair-obscur romanesque plus obscur que clair.

Et, aujourd'hui, devenue apprentie romancière, cette jeune fille de vingt-trois ans, qui porte à fleur de peau la sensibilité de son intelligence, récuse *« l'angle »* sous lequel on l'a projetée sur le devant de la scène. Elle veut *« casser »* l'image que d'autres ont plaquée sur son intimité. Elle revendique, à visage découvert, la liberté de se réapproprier sa vie en faisant fi du qu'en-dira-t-on : *« J'ai le droit de créer ma propre image et de vivre à l'intérieur, voire de la contredire ! »* Mais se libère-t-on d'une image en devenant une autre image ?

L'épreuve est à double tranchant, pour Mazarine Pingeot, parce qu'elle a choisi de la subir dans l'ambiguïté d'une campagne promotionnelle. Les sarcasmes seront de bon ton. Quoi ! Une émission spéciale de « Public » après la « une » du *Monde des livres* et la couverture du *Nouvel Observateur* ! Une heure de télé après le tapis rouge de la presse écrite ! Quelle autre romancière débutante pourrait prétendre à un tel battage pour son premier ouvrage ?

Aucune. Mazarine Pingeot, dans la complexité de son destin, semble avoir, en effet, beaucoup de chance. Mais c'est tant mieux pour elle. Faudrait-il lui en faire grief ? La rendre responsable du hasard de sa naissance ? Voir du culot sous son ambition littéraire ? Instiller du soupçon sous son désir d'être soi-même ? Ne la jugez pas ! Laissez-la éclore ! C'est la suite de son *Premier roman* qui libérera toute sa part de vérité.



LUNDI 6 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

18.35 Citizen Kane ■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
18.45 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min). Ciné Cinémas
19.05 Cible émouvante ■■ Pierre Salvadori (France, 1992, 85 min). Cinéstar 1
19.30 Devine qui vient dîner ? ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1967, *105 min*). Cinétoile
20.05 Mort ou vif ■■ Sam Raimi (EU, 1995, 115 min). TSR
20.10 Fantôme avec chauffeur ■■ Gérard Oury (France, 1995, 85 min). RTBF 1
20.30 Une étrange affaire ■■ Pierre Granier-Deferre (France, 1981, 110 min). Festival
20.30 Barfly ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1987, 99 min). Cinéstar 1
20.35 City Hall ■■ Harold Becker (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 1993, 110 min). Canal +
20.35 Les 101 Dalmatiens ■■ Walt Disney (Etats-Unis, 1961, 75 min). Disney Channel
21.15 Nos plus belles années ■■ S. Pollack (EU, 1973, 120 min). Cinétoile
22.25 The Mortal Storm ■■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
22.25 Alamo (version longue) ■■ John Wayne (Etats-Unis, 1960, v.o., 185 min). Ciné Cinémas
22.25 Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 125 min). Canal Jimmy
22.30 Le Fantôme de la liberté ■■ Luis Bunuel (France, 1974, N., 104 min). Canal +
0.40 La Folie des grandeurs ■■ G. Oury (Fr., 1971, 105 min). Cinétoile
1.35 *Le Charlatan* ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.00 Spécial procès Papon. *Histoire*

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Massive Attack. Canal +
20.00 Envoyé spécial. Les témoins de Jéhovah : Demain l'Apocalypse. Les justes : quiconque sauve une vie, sauve l'univers tout entier. La fièvre du chocolat. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
22.35 Célébrités. Invitée : Clémentine Célarié. TF 1

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le nord-est : Premiers contacts. Histoire
18.00 Dinosaures. [4/4]. La disparition des dinosaures. Odyssée
18.15 L'Ouest Américain. [2/8]. La construction d'un empire. Planète
18.30 Les Géants de l'Arctique. La Cinquième
19.00 Yehudi Menuhin. [2/2]. Le violon du siècle. Histoire
19.00 Le Charme discret de la politique. Odyssée
19.30 Robert Casadesus. Une dynastie de pianistes. Muzzik
19.45 Radioactivité. [1/2]. Pour le meilleur et pour le pire. Planète
20.00 Un survol des Alpes en ballon. Arte
20.25 Jean Bottero, nouvelles de Mésopotamie. Odyssée
20.30 Ouverture : Glenn Gould. Trente-deux films brefs. Mezzo
20.35 Le Front de l'est. [1/4]. La marche sur Stalingrad. Planète
20.55 Vacances de riches à Ibiza. Téva
21.00 L'Edit de Nantes ou la paix civile. Histoire
22.15 Diversité du protestantisme. Histoire
22.30 Hongkong Story. Planète
0.30 A Tribute to Muddy Waters, King of the Blues. Canal Jimmy
1.55 La Case de l'Oncle Doc. La légende du Paris-Roubaix. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.30 Cyclisme. Tour du Pays basque. Eurosport

MUSIQUE

18.25 Michel Portal Percussive Ensemble. Muzzik
20.25 Partita en ré mineur, de Bach. Muzzik
21.00 Trouble in Tahiti. Mise en scène. David Freeman. Dir. Marc Andreae. Muzzik
22.00 Ouverture : Glenn Gould. Bach. Mezzo
22.35 Friedrich Gulda. Concert. Muzzik
23.50 Repères : Le Raphael Quartet hollandais. Le Panocha Quartet. Mezzo
0.20 Hilliard Ensemble : Deo Gratias de Ockeghem. Muzzik
0.55 Jazz 6. Lester Bowie & Brazzy Voices. M 6

VARIÉTÉS

20.25 Souvenir. Jacques Dutronc. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.55 Pour mon fils. Michaëla Watteaux. TF 1
21.00 Une voix en or. Patrick Volson [1/2]. France 2
22.30 Max et Hélène. *Philip Saville.* RTL 9
22.45 Mannequin le jour... O Christian Duguay. M 6
0.05 Frankenstein. O David Wickes. France 3

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. La fusillade. RTL 9
19.25 Deux flics à Miami. Les lendemains de la révolution. 13e Rue
21.00 Drôle de chance. Le Joueur de hockey. Série Club
21.35 New York Police Blues. Une mère donneuse. Canal Jimmy
21.45 Le Prisonnier. L'arrivée (v.o.). Série Club
22.00 Millennium. La malédiction de Frank Blake. TSR
22.25 La Chambre secrète. Un vrai ami (v.o.). 13e Rue
22.50 New York Police Blues. Torah, Torah, Torah. TSR

NOTRE CHOIX

● 22.20 Ciné Cinéma 2
Mon oncle d'Amérique

Les théories du professeur Henri Laborit, biologiste, sur le déterminisme des comportements humains s'accompagnent d'une fiction (scénario Jean Gruault) où se rencontrent une jeune femme et deux *hommes, d'âge et de milieu différents*, qui n'auraient dû avoir aucun point commun. Le jeu subtil de la mise en scène prend en charge (non sans humour) les considérations scientifiques, mais laisse la part belle à l'imprévu et à l'imaginaire dans le temps et l'espace. Ainsi le cinéma garde-t-il tous ses droits. Ce film d'Alain Resnais, prix spécial du jury au Festival de Cannes 1980, révèle peut-être bien l'inconscient du cinéaste. Il a remporté un grand succès public. – *J. S.*

● 1.55 France 3
La Légende du Paris-Roubaix

Connu comme « L'enfer du Nord » ou « La reine des classiques », le Paris-Roubaix appartient depuis longtemps à la légende du cyclisme. Avec de nombreuses images d'archives et un commentaire passionné de Jacques Santamaria, le formidable documentaire écrit par Olivier Dazat et réalisé par Emmanuel Descombes vient le rappeler. Démesurée, pathétique, athlétique, dramatique, cette course, qui a fêté son centenaire en 1996, reste toujours la plus convoitée des compétitions. *« Dans "L'enfer du Nord", c'est chacun pour soi et Dieu pour tous »*, confiait à son fils le coureur Emile Masson avant guerre. C'est toujours le cas aujourd'hui, même si les célèbres pavés du parcours ont tendance à disparaître. A n'en pas douter, Paris-Roubaix restera pour longtemps encore la dernière grande épopée héroïque des sports modernes. – *D. Py*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.55 Pour mon fils. Téléfilm. Michaëla Watteaux.
22.35 Célébrités.
0.10 Patinage artistique.
1.15 CD Tubes.
1.20 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.55 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.50 A cheval.
21.00 Une voix en or. Téléfilm [1/2]. Patrick Volson.
22.30 La XIIe Nuit des Molière.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Bobosse. Pièce de théâtre. André Roussin.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Bon, la Brute et le Truand ■ Film. Sergio Leone.
23.35 Météo, Soir 3.
0.05 Frankenstein. Téléfilm O. David Wickes.
1.55 La Case de l'Oncle Doc. La Légende du Paris-Roubaix.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Nietzsche.
20.35 City Hall ■■ Film. Harold Becker.
22.25 Flash infos.
22.30 Le Fantôme de la liberté ■■ Film. Luis Bunuel.
0.15 Powder. Film. Victor Salva (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. France-Allemagne : le casse-tête du divorce.
20.00 Reportage. Un survol des Alpes en ballon.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Arizona Dream ■ Film O. Emir Kusturica (v.o.).
23.00 Kinorama.
23.15 Warshots ■ Film. Heiner Stadler (v.o.).
0.50 Court-circuit.
1.20 Ingalo. Téléfilm. Asdis Thoroddsen.

M 6

18.55 Loïs et Clark.
19.50 et 0.20 Rallye.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Milliardaire malgré lui. Film. Andrew Bergman.
22.45 Mannequin le jour... Téléfilm O. Christian Duguay.
0.25 Culture pub.
0.55 Jazz 6. Lester Bowie & Brazzy Voices.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Pierre-Yves Badel (*La Description du monde*).
21.00 L'Histoire en direct. 1948, le plan Marshall.
22.10 Fiction. Witold Gombrowicz.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Les Pèlerins ou tombeau de notre Seigneur*, oratorio, de Hasse.
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Tüür, Burgan.*
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Récital du pianiste Philippe Bianconi. Œuvres de Haydn, R. Schumann, Liszt.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Strauss, Mozart, Mendelssohn, Dvorak.

MARDI 7 AVRIL

FILMS DU JOUR

13.20 Le Voyage fantastique ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
15.40 Maigret tend un piège ■■ Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). Cinétoile
15.50 The Snapper ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 95 min). Cinéstar 2
16.40 Le Charlatan ■■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
17.25 Cinéma Paradiso ■■ Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1989, 120 min). Cinéstar 2
19.30 Tarzan, l'homme-singe ■■ W.S. Van Dyke (Etats-Unis, 1932, N., 115 min). Cinétoile
20.30 Mon oncle d'Amérique ■■ Alain Resnais (France, 1980, 125 min). Ciné Cinémas
20.40 Beetlejuice ■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, 95 min). RTL 9
21.00 Sac de nœuds ■■ Josiane Balasko (France, 1985, 90 min). Cinéstar 2
21.25 Temps sans pitié ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1956, N., v.o., 85 min). Cinétoile
22.15 The Indian Runner ■■ Sean Penn (Etats-Unis, 1990, 125 min). Cinéstar 1
22.35 La Fiancée de Frankenstein ■■ James Whale (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 70 min). Arte
22.50 La Mère du marié ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 100 min). Cinétoile
23.40 The Mortal Storm ■■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
0.00 Août ■■ Henri Herré (France, 1991, 90 min). Cinéstar 2
0.20 Justin de Marseille ■■ Maurice Tourneur (France, 1934, N., 95 min). RTL 9
0.25 Clerks ■■ Kevin Smith (Etats-Unis, 1994, N., 90 min). Ciné Cinémas
0.30 Gilda ■■ Charles Vidor (Etats-Unis, 1946, N., 110 min). Cinétoile
0.50 Salam cinéma ■■ Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1995, v.o., 65 min). Arte
1.25 Citizen Kane ■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Andreï Makine et Jean-Marc Roberts. La Cinquième
12.30 Tout va bien. Comment adopter un enfant à l'étranger ? Quelles sont les dérives du système Internet qui propose des enfants adoptés ? Invité : Gérard Castex. Canal +
13.40 Parole d'Expert. Invité : Salvator Adamo. France 3
15.00 Strip-tease. Alimentaire, mon cher Watson... Printemps de la mort. Un patron peut en cacher un autre. J'englobe, j'adhère, j'envoûte. TV 5
15.15 Le Grand Forum. Canal +
17.05 A bout portant. Le mime Marceau. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Mike Ladd. Canal +
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Contrat sous l'oreiller. Enfant miroir. Histoire
20.00 Temps présent. Chronique d'une élection annoncée. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
21.00 Enjeux - Le Point. L'Irak. Retrouvailles. Conducteurs enragés. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. Les dérangeurs. Invités : Nadine Gordimer, Denis Robert, Claire Gallois, Danielle Mitterrand, Jean Raspail. Paris Première
21.20 Pulsations. Autisme. RTBF 1
22.00 La France et ses religions. Invités : André Burguière, Jean Tartier, Jérôme Monod, François Lebrun. Histoire
22.35 Bouillon de culture. Plateau d'anniversaire. Invités : William Boyd, Fabrice Luchini, Massin, Erik Orsenna, Jacqueline De Romilly, Maryline Desbiolles. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Les Noirs aux Etats-Unis. Yves Saint Laurent. Histoire
23.25 La Preuve par trois. Mai 68 à trente ans, et alors ? Dans l'organisation du travail. Dans le monde de l'éducation. Dans nos modes de vie. France 3
0.55 Les Grands Entretiens du Cercle. Invité : Arroyo. France 2

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Britannic, jumeau oublié du Titanic. Odyssée
18.25 Derniers voyages. Jan Palach, mourir pour la liberté. Planète
19.00 Himalaya. [1/4]. La vallée des dieux. Odyssée
19.20 Les Mbuti, pygmées du Zaïre. Planète
19.55 Mémoire en places. [2/2]. Odyssée
20.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le nord-est : *Premiers contacts.* Histoire
20.35 L'Ouest Américain. [2/8]. La construction d'un empire. Planète
20.35 Dinosaures. [4/4]. La disparition des dinosaures. Odyssée
20.45 ▶ Corpus Christi. [3/12]. Temple. Arte
21.00 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. [1/3]. Otages du destin. Histoire
21.00 Les Chemins de la musique : Glenn Gould. [1 et 2/4]. Muzzik
21.35 Le Charme discret de la politique. Odyssée
21.40 Le Vivant et l'Artificiel. Arte
22.00 Radioactivité. [1/2]. Pour le meilleur et pour le pire. Planète
22.15 Vu Quang. Les secrets de la forêt tropicale. Odyssée
22.40 Les Chemins de la musique : Glenn Gould. [3 et 4/4]. Muzzik
22.55 Le Front de l'est. [1/4]. La marche sur Stalingrad. Planète
23.30 Mathias, le procès des gangs. TSR
23.45 L'Homme-cyborg. Arte

SPORTS EN DIRECT

15.30 Cyclisme. Tour du Pays basque. Eurosport
21.00 Boxe. Poids lourds. Antoine Palatis (Fr.) - Samuel Mbendjob (Fr.). Eurosport
2.05 Basket NBA. Atlanta Hawks - New York Knicks. Canal +

DANSE

17.40 Danse : William Forsythe, danseur et chorégraphe. Mezzo

MUSIQUE

18.35 Vaclav Neumann dirige Fucik. Muzzik
19.24 Soirée Glenn Gould. Muzzik
21.45 Repères : Manuel De Falla. Mezzo
22.30 Roméo et Juliette, de Berlioz. Concert enregistré à Munich. Mezzo
0.35 Zarzuela : Gigantes & Cabezudos. Muzzik

THÉÂTRE

23.05 On purge Bébé. Pièce de théâtre. Georges Feydeau. Mise en scène. Raymond Gérôme. Festival

TÉLÉFILMS

18.35 Sandra, c'est la vie. Dominique Othenin-Girard. Festival
20.30 La Corde au cou. Marcel Moussy [1/2]. Festival
21.00 Une voix en or. Patrick Volson [2/2]. France 2
22.13 Miroir, miroir. Denis Berry. 13e Rue
22.15 Les Proies de la femme caméléon. Fleming B. Fuller. RTL 9
22.30 Cauchemar en plein jour. O Lou Antonio. M 6

SÉRIES

17.35 Magnum. Avez-vous vu le soleil se lever ? RTBF 1
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. La jument et le tueur obèse. RTL 9
19.25 Deux flics à Miami. La belle et la mort. 13e Rue
20.13 New York Undercover. Jeune, belle et morte. 13e Rue
20.55 Ally McBeal. The Attitude (v.o.). Téva
21.00 New York Undercover. Situation explosive. 13e Rue
21.30 Twin Peaks. Ep. no 26. Série Club
22.25 Seinfeld. La collecte des dons. Canal Jimmy
22.50 The Lazarus Man. Le cavalier sans nom. Canal Jimmy
23.10 Perry Mason. Baiser mortel. TF 1
23.35 Star Trek, la nouvelle génération. Le meilleur des deux mondes [2/2] (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Galactica. Voyage dans le temps [1/3]. 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.40 Arte
Thema : La vie artificielle

Des robots de plus en plus proches de leurs modèles

DE TOUT TEMPS, l'homme a cherché à reproduire artificiellement le vivant. Pygmalion rêve de créer une femme idéale et prie la déesse Aphrodite d'animer une statue. Le mythe du Golem évoque la création d'un homme de glaise à qui on insuffle la vie... Au XIXe siècle, les automates imitent le vivant mais ne lui ressemblent pas. A partir des années 50, le développement de l'informatique permet une fabuleuse avancée. Au Japon, aux Etats-Unis, en Europe, des savants inventent de nouvelles formes de vie artificielle. En s'inspirant des mécanismes subtils de la nature, ils parviennent pour la première fois à reproduire les comportements des êtres animés. D'incroyables robots, animaux ou humains, voient le jour.

Les chercheurs sont persuadés qu'à l'aube du troisième millénaire les machines seront intelligentes au point de penser de manière autonome. Ils s'emparent de la génétique et réalisent de nouveaux progrès dans l'étude du fonctionnement de la vie. L'an dernier, un ordinateur a battu aux échecs le champion Garry Kasparov. Et la première compétition mondiale de foot entre petits robots *a été organisée* à Nogagoya, au Japon. Mais la robotique n'est pas encore parvenue à créer la réplique parfaite de l'être vivant...

Le Vivant et l'Artificiel, le documentaire programmé en ouverture de cette Thema, est surprenant. En alternant interviews de spécialistes, images virtuelles et comportements réels – dont de superbes séquences de la vie animale –, Laure Delesalle entraîne le téléspectateur dans le monde complexe de la science avec toute la pédagogie nécessaire pour vulgariser le sujet sans le dénaturer. On comprend mieux les progrès et les enjeux de la robotique. Mais aussi les limites de la science confrontée à l'absence de définition précise de ce qu'est en fait la vie. Ainsi, pour le moment, est-il plus facile de mimer des raisonnements intellectuels que de créer des robots capables de percevoir l'environnement et d'agir en conséquence.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 et 1.30 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Bodyguard ■ Film. Mick Jackson.
23.10 Perry Mason. Baiser mortel.
0.55 Formule foot.

FRANCE 2

15.50 Tiercé. En direct.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 22.35 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.55 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.45 A cheval.
21.00 Une voix en or. Téléfilm [2/2]. Patrick Volson.
22.40 Diva ■ Film. Jean-Jacques Beineix.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Ce soir, on passe à la télé.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 La Preuve par trois. Mai 68 à trente ans, et alors ?
0.25 Magazine olympique.
0.50 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.35 Petite menteuse. Téléfilm. Thierry Chabert.
15.15 Le Grand Forum.
16.20 Chasseurs de papillons.
16.45 Le Plus Beau Métier du monde. Film. Gérard Lauzier.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Tenue correcte exigée ■ Film. Philippe Lioret.
22.15 Jour de foot.
23.00 Le Cauchemar de Freddy. Film. Renny Harlin.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 ▶ Corpus Christi. Jean le Baptiste.
15.00 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 15.05 Les Xénotransplantations. [1/2] Recherches en cours. 16.00 Entretien.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Les Chercheurs de diamants.
18.30 Les Singes des neiges du Japon.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. A votre santé.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Corpus Christi. Temple.
21.35 Soirée thématique. La vie artificielle.
21.40 Le Vivant et l'Artificiel.
22.35 La Fiancée de Frankenstein ■■ Film. James Whale (v.o.).
23.45 L'Homme-cyborg.
0.50 Salam cinéma ■■ Film. Mohsen Makhmalbaf (v.o.).

M 6

13.35 Les Naufragés du Pacifique. Téléfilm. Kevin James Dobson.
15.15 Code 003.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6. Spécial femmes.
18.00 Agence Acapulco.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 et 0.20 Rallye.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.40 Les Piégeurs du monde.
22.30 Cauchemar en plein jour. Téléfilm O. Lou Antonio.
0.25 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Le violon, ange de la séduction. 2.
20.30 Agora. Joëlle Rostkowski (*La Conversion inachevée. Les Indiens et le christianisme*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert de clôture. Musicora. Donné en direct de la Cité de la musique, par l'Orchestre européen des Conservatoires, dir. Johannes Leertouwer. Œuvres de Mozart, Haydn, Barber, Tchaïkovski.
22.30 Musique pluriel.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Kandinsky et les couleurs de la musique.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Beethoven, Brahms.



Le Monde
MARDI 7 AVRIL 1998

Fantômes à vendre

par Pierre Georges

LE SYNDICAT d'initiative de La Havane peut se féliciter de la bonne nouvelle : trois témoins crédibles affirment, sans rire, avoir vu le fantôme d'Ernest Hemingway hanter couloirs et jardin de son ancienne résidence. Il s'agirait d'un spectre de la plus extrême crédibilité, *« un homme grand, au visage rouge, qui marche lentement, porte des sandales de cuir, un bermuda et une chemise claire trop large »*.

Le portrait-robot est fidèle, donc. Et le fantôme a du savoir-hanter. Il ne rôderait, confie le premier témoin, que par les nuits de pleine lune dans l'hôtel particulier qui fut le sien à la Havane entre 1939 et 1960. Les nuits sans lune, il se contenterait de soupirer dans l'oreille du deuxième des trois gardiens de ce qui est devenu un musée. Il ne lui reste plus, par les nuits de lune montante ou descendante, qu'à tirer le troisième vigile par les pieds, pour faire définitivement ses preuves.

Le *Titanic*, lui, a fait ses preuves. A défaut d'avoir parfaitement maîtrisé les mers, le voici qui exerce une emprise sans égale sur les terres. Ce naufrage est devenu un si grand triomphe que la tentation d'une réplique s'imposait. C'est en voie de se faire : des financiers suisses et américains ont pris la décision de faire construire un *Titanic II*, à l'identique. La première, et dernière (?), croisière de ce paquebot-fantôme pourrait avoir lieu en avril 2002 et conduire les heureux plaisanciers de la White Star Line jusqu'à l'Atlantique-nord. Pour le reste, sur place, on improvisera, selon les icebergs disponibles.

Pas encore spectre, pas même fantôme, tout juste défunt, Gilbert Bourdin, ce gourou cosmo-planétaire, embarrasse fort son monde. Le chef charismatique de la secte du Mandarom est nettement plus encombrant mort que vivant. Que faire de sa dépouille ? Où l'enterrer ? Le maire de Castellane n'avait guère vu d'inconvénient à ce que le chef des Chevaliers du Lotus d'or et ses adeptes sévissent sur le territoire de la commune et y bâtissent des choses étranges pour un culte ésotérique. Mais depuis la mort du gourou, on ne se bat pas pour trouver un lieu de sépulture, de crainte qu'il ne devienne un lieu de pèlerinage.

Bref, en désespoir de lieu, Gilbert Bourdin pourrait être enterré, ce lundi, dans un petit cimetière désaffecté, en bout de ligne, à Castillon. Là même où furent transférés, lors de la construction d'un barrage sur le Verdon, les restes des défunts inhumés auparavant dans le cimetière d'un hameau englouti sous les eaux. Un peu titanique, tout cela !

Ultime fantôme à vendre, celui du grand amour de la malheureuse Lady Di avec une sorte de palefrenier de cœur. La défunte eut, on le sait, une liaison, entre 1988 et 1992, avec le major James Hewitt. Cela figure dans tous les livres d'histoire. Elle l'aimait beaucoup et lui écrivit encore plus. Il en fit état dans des mémoires indélicats. Et voici qu'aujourd'hui, une maîtresse italienne du major a tenté, avec ou sans son accord, de fourguer au quotidien *Mirror*, pour 1,5 million de francs, 62 lettres d'amour de Diana au beau major, à celui que toute l'Angleterre appelle le *« rat de la monarchie »*. Or il y a bien quelque chose de changé au royaume d'Angleterre. Le *Mirror*, non seulement ne publia pas, mais alerta la garnison. La maîtresse italienne fut interpellée, les lettres envoyées à la famille Spencer. Et le major veut faire un procès pour vol de correspondance.

Les juges Joly et Vichnievsky ordonnent une expertise médicale de Roland Dumas

LES JUGES d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont ordonné une expertise médicale de Roland Dumas. Cet examen devait être effectué lundi 6 avril, dans la résidence du président du Conseil constitutionnel à Saint-Selve (Gironde). Ayant subi une intervention chirurgicale le 10 mars, dans une clinique bordelaise, M. Dumas se trouve toujours en convalescence après avoir fait reporter sa convocation chez les juges. Cet interrogatoire doit se solder par la mise en examen du président du Conseil constitutionnel dans le cadre de l'enquête menée sur les sommes versées par le groupe Elf à Christine Deviers-Joncour, amie personnelle et ancienne collaboratrice de M. Dumas.

Reconvoqué à la date du 10 avril, l'ancien ministre des affaires étrangères avait déclaré, le 1er avril, au quotidien *L'Est républicain*, qu'il attendait *« de connaître l'avis de* [ses] *médecins »* pour savoir s'il pourrait ou non se rendre au palais de justice de Paris. *« Si le 10 avril, je ne suis pas en état de me rendre chez les juges*, avait-il précisé, *ce ne sera que partie remise. Je ne compte pas me défiler, car je tiens à en finir au plus vite avec cette affaire. »*

La décision des juges de le soumettre à une expertise semble toutefois montrer que les juges nourrissent des doutes sur ses intentions. M. Dumas avait initialement été convoqué pour le 11 mars. Mais il avait informé les juges qu'il devait être opéré la veille, et sollicité une semaine de repos avant de se présenter devant elles. La date du 18 mars avait alors été fixée. Ce n'est qu'au lendemain de son hospitalisation que les avocats de M. Dumas avaient ensuite laissé entendre que cette *« opération lourde »* pourrait nécessiter une longue convalescence.

En fin de semaine dernière, les défenseurs de l'ancien ministre ont fait part aux deux magistrates de *« l'incertitude »* que continait à faire peser l'état de santé de M. Dumas sur le calendrier judiciaire. Il est probable que les juges ont craint un nouveau report et ont souhaité reprendre l'initiative. Au terme de cette expertise, elles pourraient décider d'un délai supplémentaire, ou choisir de se déplacer elles-mêmes pour mettre en examen M. Dumas sur son lieu de convalescence.

Hervé Gattegno

Les deux Corées devraient renouer le dialogue

TOKYO
de notre correspondant

Le président sud-coréen Kim Dae-jung a annoncé, dimanche 5 avril, qu'il acceptait la proposition faite, la veille, par la Corée du Nord de reprendre le dialogue de gouvernement à gouvernement, suspendu depuis 1994. Dans ce qui apparaît comme un changement significatif de sa politique vis-à-vis de Séoul, le régime de Pyongyang a proposé samedi, par l'entremise de la Croix-Rouge, des pourparlers entre vice-ministres des deux pays pour discuter des *« questions d'intérêt mutuel »*. *« La reprise du dialogue constitue un progrès significatif. Non seulement nous acceptons la proposition du Nord mais encore nous ferons tous nos efforts pour qu'elle porte ses fruits »*, a déclaré le président Kim Dae-jung. Dans sa réponse, le gouvernement sud-coréen a proposé que la rencontre ait lieu non à Pékin, comme l'a suggéré Pyongyang, mais à Pammumjom, dans la zone démilitarisée qui sépare les deux pays.

La proposition nord-coréenne intervient après que Pyongyang eut demandé indirectement à Séoul 200 000 tonnes d'engrais par l'intermédiaire d'un expert agricole sud-coréen, qui s'est récemment rendu au Nord. Cette question devrait être à l'ordre du jour des prochains pourparlers.

Le président Kim Dae-jung, qui a pris ses fonctions en février, est déterminé à mener une politique conciliante vis-à-vis de la Corée du Nord. Il entend reprendre le dialogue direct avec Pyongyang et, depuis son arrivée au pouvoir, pratique la politique de la main tendue : annonce de la fourniture de 50 000 tonnes de céréales ; levée, à partir d'avril, des barrières aux investissements sud-coréens au Nord, dont le montant était jusqu'à présent limité. *« Nous entendons désormais séparer le politique de l'économique »*, a déclaré le ministre de la réunification, Kang In-duk.

Le président sud-coréen s'engage aussi sur le plan humanitaire à autoriser les Coréens de plus de soixante-cinq ans à se rendre au Nord pour y rencontrer les membres de leur famille. A la suite de la guerre de Corée et de la partition du pays, 10 millions de Coréens ont été séparés et n'ont jamais été réunis. De son côté, le Nord a mis en place un centre d'information pour ses ressortissants ayant des parents au Sud.

Philippe Pons

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE : l'ancien premier ministre Édouard Balladur** (RPR) a annoncé, lundi 6 avril, qu'il allait démissionner du conseil régional d'Ile-de-France pour se conformer à la législation sur le cumul des mandats. *« Pour autant, je ne me désintéresse pas, si peu que ce soit, de l'Ile-de-France »*, a-t-il ajouté sur Europe 1. M. Balladur a expliqué qu'étant *« député, conseiller de Paris et conseiller régional »*, il lui *« fallait choisir »*.

■ **CENTRE : l'élection du président du conseil régional du** Centre a dû être reportée, dans la matinée du lundi 6 avril, après qu'un coup de téléphone anonyme eut signalé la présence d'un engin explosif. L'hémicycle a dû être évacué. – *(Corresp.)*.

■ **ÉDITION : le Prix du livre politique 1998 a été décerné à Régis Debray**, samedi 4 avril, pour son ouvrage *Par l'amour de l'art, une éducation intellectuelle* (Gallimard), à l'occasion de la VIIe Journée du livre politique organisée à l'Assemblée nationale. Ce prix est décerné par un jury composé de 14 journalistes politiques et présidé par Stéphane Hessel.

■ **CRISE ASIATIQUE : le président Jacques Chirac** a indiqué, le 4 avril à Londres, qu'il avait proposé la candidature d'Alexandre Lamfalussy pour prendre la tête du futur groupe d'experts envoyé par l'Union européenne en Asie afin d'aider à la restructuration du secteur financier de la région. – *(AFP.)*

■ **HAMAS : la police palestinienne a arrêté les assassins** d'un des chefs militaires du Mouvement de la Résistance islamique Hamas, Mohieddine Sharif, a indiqué lundi 6 avril un officiel palestinien. Le corps de Sharif, qui était considéré comme le principal artificier du Hamas et se trouvait en tête de la liste des Palestiniens les plus recherchés par le service de sécurité intérieure israélien, avait été découvert, déchiqueté par l'explosion d'une bombe, le 29 mars, près de Ramallah. Hamas avait immédiatement accusé Israël d'être à l'origine du meurtre de Sharif. – *(AFP.)*

Laurent Fabius au « Grand jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Le bon équilibre serait un mandat présidentiel de cinq ans »

« Faut-il réformer le mode de scrutin des élections européennes ?

– La question de l'adéquation du mode de scrutin européen est posée, depuis de longues années, dans toutes les formations politiques. On ne sait pas exactement pour qui l'on vote, ni à quoi cela sert. L'idée chemine donc d'avoir une relation beaucoup plus proche entre les élus et les électeurs.

– En divisant le territoire en grandes régions ?

– Oui. Plus généralement, je disais l'autre jour au président de la République que nous avons en France deux grandes séries d'élections. Quand on élit le président de la République, on sait pour qui l'on vote. Quand on élit les municipalités, on sait qui va être maire. Quand on élit les députés, on sait pour qui l'on vote, bien sûr. Pour les élections régionales, le mode de scrutin fait qu'il y a des différences entre le choix des électeurs et ce qui peut se passer ensuite. Aux élections cantonales aussi. Aux européennes, on ne sait plus. L'un des premiers principes de la démocratie, c'est la clarté. Il doit être mis en avant dans les réformes qui, je l'espère, vont intervenir.

– Comment voyez-vous ces réformes ?

– Il faut que presque toutes les catégories de responsables politiques acceptent de faire ce que, spontanément, ils ne seraient pas portés à faire. Il faut que les parlementaires acceptent que l'on aille vraiment vers une limitation du cumul des mandats. Il faut que les hommes, qui sont plus nombreux dans la fonction politique, acceptent que les femmes aient un droit égal dans la vie politique, comme dans la vie économique, comme dans la vie sociale. Il faut que les gouvernements acceptent que le Parlement ait davantage de poids dans la vie publique. Il faut, enfin, que l'ensemble des responsables élus, y compris le président de la République, acceptent que les mandats soient limités dans le temps.

» Pour la parité hommes-femmes, il faut changer la Constitution. Le premier ministre et, je crois, le président de la République y sont prêts. En outre, je crois que la règle de la séniorité, qui veut qu'à égalité de voix le plus ancien soit élu, est dépassée. Pourquoi ne pas imaginer que, à égalité de voix, ce soit la femme qui l'emporte ? Ou bien le plus jeune ?

– Pour le mandat présidentiel, êtes-vous favorable au quinquennat ou au septennat non renouvelable ?

– Le bon équilibre serait un mandat de cinq ans renouvelable. Je sais bien que les Français aiment beaucoup la cohabitation, mais est-ce qu'il ne serait pas meilleur d'avoir une équipe – président de la République et Assemblée nationale – qui gouverne pendant cinq ans : si cela a marché, on renouvelle l'un et l'autre ; sinon, on les change ?

» Procéder par référendum, pourquoi pas ? Il est souvent utile s'il faut surmonter des résistances, mais il n'est possible, en fait, que s'il y a identité de vues entre le président de la République et le premier ministre.

– Faut-il qu'aux élections législatives, comme à la présidentielle, *ne* puissent se présenter, au second tour, que les deux candidats arrivés en tête au premier ?

– A priori, je ne suis pas sûr que l'on atteigne ainsi les résultats que certains recherchent. Là où ce type de système existe, comme en Grande-Bretagne, il y a deux grands partis, et là où il y a multiplicité de partis, ce système n'existe pas. Ensuite, on revient toujours au problème du Front national : il s'agit de limiter les risques. Mais les spécialistes de l'opinion disent que, aujourd'hui, un tel système aboutirait à l'élection d'une quarantaine de députés du Front national. Donc, prenons cela avec beaucoup de prudence !

– Comment profiter au mieux de la croissance économique ?

– Pour ce qui concerne les dépenses publiques, conpte tenu des décisions déjà prises, je souhaite qu'on n'aille pas vers une augmentation trop forte. Pour ce qui concerne les déficits publics, nous sommes à 3 % ; il va falloir, l'année prochaine, descendre un petit peu, autour de 2,5 %. J'insiste particulièrement sur la nécessité de réduire les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire le poids des impôts et des charges sociales, parce qu'ils sont injustes et trop lourds.

» Les charges qui pèsent sur la main-d'œuvre non qualifiée continuent à être trop lourdes. En outre, j'aimerais que l'on ait, pour la taxe professionnelle, une approche d'agglomération : il est absurde que deux villes contiguës aient, l'une, un taux de taxe professionnelle très haut et, l'autre, un taux plus bas. Ensuite, je crois que l'on peut agir de façon sélective sur la TVA. »

Propos recueillis par
Anita Hausser,
Patrick Jarreau
et Olivier Mazerolle

Tirage du *Monde* daté dimanche 5-lundi 6 avril : 584 791 exemplaires. 1

هكذا من الاصل

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 7 AVRIL 1998

Le vieillissement source de déclin ?

DOSSIER

La démographie est une discipline dangereuse. Elle porte la raison à incandescence et attise les passions. La chute de la fécondité des femmes en Europe en général, en France et dans des zones de l'Europe du Sud (Espagne, Italie) en particulier, semble affoler certains démographes et économistes. A preuve, l'avant-propos en forme d'appel que Jacques Bichot, professeur à l'université Lumière, et Michel Godet, son collègue du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), viennent de publier dans le dernier numéro du Laboratoire d'investigation prospective et stratégique (Lips), consacré au vieillissement de la population et à la dénatalité. *« Que diraient les écologistes si depuis vingt ans le taux de fécondité des baleines était divisé par deux pour se situer à la moitié du seuil de renouvellement ? Ils alerteraient l'opinion internationale et les médias. C'est ce qui se passe pour les Catalans et les Lombards, dont la variété culturelle mérite pourtant d'être préservée autant que certains scarabées dans la forêt de Bercé. »*

Avant de décréter que la survie à long terme de la population européenne est menacée, il serait sage d'examiner les faits, et d'essayer d'en évaluer les conséquences. Tout d'abord les faits : le taux de fécondité des femmes européennes a chuté en dessous du seuil de renouvellement des générations, qui est de 2,1 enfants par femme.

En 1993, dernière année pour laquelle on dispose de statistiques complètes, aucun des quinze pays

▼ Démographie
La fécondité a chuté en Europe. Pour certains, c'est le principal obstacle à la croissance

de l'Union n'a eu un niveau de fécondité assurant le remplacement des générations. En Belgique et aux Pays-Bas, le taux de fécondité était de 1,6 enfant par femme ; en France et au Danemark, aux alentours de 1,7 ; il est tombé à 1,3 en Allemagne, 1,4 en Grèce, 1,2 en Espagne, 1,3 en Italie, etc.

Dans les pays de l'Europe du Sud, le ralentissement démographique n'a pas commencé dans les années 60 comme dans le Nord, mais une dizaine d'années plus tard. Aujourd'hui, cependant, la chute du taux de natalité y est beaucoup plus prononcée. Au total, le taux de fécondité des femmes européennes est tombé à 1,46 en moyenne dans l'ensemble de l'Union.

Cette dénatalité est-elle la source d'un déclin économique et, par voie de conséquence, d'un affaiblissement politique de la France et, dans ce cas, faut-il refonder la politique familiale dans le but de relancer la natalité ?

C'est ce que pense Béatrice Majnoni d'Intignagno, universitaire et membre du conseil d'analyse économique. Dans un ouvrage récent (*L'Usine à chômeurs*, Plon), elle évoque *« l'effondrement sans précédent de la jeunesse en Europe ». « Demain, écrit-elle, avec le papy-boom – le mamie-boom, devrait-on dire –, la génération la plus nombreuse, à la retraite et composée en majorité de femmes, aura entre 60 ans et 80 ans ! La population en âge de travailler diminuera et vieillira à son tour... »* S'en prenant bille en tête aux féministes, elle supplie les gouvernements de donner aux femmes les moyens de demeurer sur le marché du travail tout en mettant au monde plusieurs enfants.

Ces appels se heurtent à l'indifférence – à moins qu'il ne s'agisse de prudence – de la majorité des économistes. Pour Didier Blanchet, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et spécialiste des questions de retraite, *« les économistes ne sont pas intéressés par les problèmes démographiques pour la bonne raison que la population est un élément neutre. Que la France compte 40 millions d'habitants ou 75 millions, le jeu est le même. C'est seulement le passage d'un chiffre à un autre qui peut poser des problèmes ».*

Yves Mamou
Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

N'exportons pas M. Trichet

Il n'est pas rare d'entendre les économistes affirmer – même si peu d'entre eux sont disposés à l'écrire – que Jean-Claude Trichet est responsable d'un million de chômeurs supplémentaires en France. L'accusation est sûrement injuste et exagérée. Il n'était quand même pas tout seul, le directeur du Trésor puis gouverneur de la Banque de France, pour élaborer la politique monétaire dans la première moitié des années 90. Dans l'administration, il avait un ministre des finances et un premier ministre au-dessus de lui. Arrivé à la tête de la banque centrale devenue indépendante par la loi du 4 août 1993, il a dû tenir compte du Conseil de la politique monétaire, et aussi de ses collègues des autres banques centrales. Ensuite, comme le révèle de façon lumineuse la *série d'émissions sur l'histoire secrète de la monnaie unique* diffusée les 25 et 26 mars dernier sur Arte, le président François Mitterrand avait tout subordonné à l'objectif politique de l'union monétaire. Dans ces conditions, les autorités monétaires n'avaient guère d'autre choix, pour traverser les turbulences de 1992-1994, que de coller au mark, au prix de taux d'intérêt réels beaucoup trop hauts pour une économie en récession ou en croissance molle avec les conséquences que l'on sait sur l'emploi.

en pourcentage

12 — 10,2 — 10 — 8,9 — 8 — 6 — 4 — 2 — 0 — 12,3 — 12,3
1985 87 89 91 93 95 97

Source : Insee

Evolution du taux de chômage en France

Pourquoi remuer ces questions aujourd'hui, alors que la croissance est revenue, que les taux d'intérêt sont bas, que l'inflation est vaincue et que l'euro va démarrer ? Pour deux raisons. La première, c'est le *million de chômeurs de longue durée qui n'aperçoivent* toujours pas la moindre lueur d'espoir. Les travaux des économistes montrent que la meilleure façon de lutter contre le chômage est de l'empêcher de devenir structurel : pas en entravant les licenciements, comme beaucoup le supposent, mais en faisant une bonne politique économique qui évite au pays de rester durablement en dessous de sa croissance potentielle *(lire page VI)*. Dans les années 90, le *policy mix*, dosage entre la politique monétaire et la politique budgétaire, a été en France *« sous-optimal »*, pour parler en jargon d'économiste. Il l'a été parce que le chômage n'était pas jugé, en haut lieu, la priorité des priorités. Comme dans *Le Crime de l'Orient-Express*, il y a plusieurs coupables, et le patron de la Banque de France en fait partie, au titre de la politique monétaire. Il y a une deuxième raison de revenir sur ce sujet. Les autorités françaises ont choisi Jean-Claude Trichet comme leur candidat officiel au poste de président de la future Banque centrale européenne, *et la désignation devrait avoir lieu lors du* sommet des Quinze des 2 et 3 mai prochain. Cette candidature correspond peut-être à l'idée que notre pays se fait de la place qu'il doit occuper dans les rouages de la construction européenne (majeure, forcément), mais il n'empêche qu'elle paraît à bien des égards *« sous-optimale »*.

La monnaie est un édifice dont le ciment s'appelle la confiance. En Allemagne, en Italie, la Banque centrale est l'institution à laquelle les gens font le plus confiance. Actuellement, ce serait beaucoup s'avancer que d'affirmer qu'il en va de même pour les Français. Ne serait-ce que parce qu'ils sont nombreux à ignorer son fonctionnement, ou même son existence. Parmi ceux qui sont au courant, le jugement porté sur la politique monétaire des années 90 est, on l'a vu, souvent très réservé.

Pour inaugurer la Banque centrale européenne (BCE), cette institution nouvelle, inouïe, que chacun – à l'intérieur de l'Europe comme sur les marchés internationaux – attendra au tournant, il vaudrait mieux un homme moins problématique que Jean-Claude Trichet, qui fut directeur du Trésor, donc chargé de la tutelle des banques, pendant que s'accomplissait la catastrophe du Crédit lyonnais. Et qui n'a pas su vraiment convaincre, dans son propre pays, du bien-fondé de sa politique monétaire. Après avoir tant sacrifié pour *parvenir à la monnaie unique, il serait logique de* donner à la BCE, surtout dans les premiers temps, les meilleures chances de s'imposer : plus son président sera incontestable, plus ce sera facile pour elle. Ainsi sa politique monétaire se dégagera plus vite de la peur et n'aura pas besoin d'en rajouter dans la raideur pour impressionner la galerie. Le Hollandais Wim Duisenberg, qui préside déjà l'Institut monétaire européen, embryon de la BCE, offre à cet égard des qualités de continuité rassurantes, d'autant que, candidat des Allemands, il n'aura rien à leur prouver.

Dans cette affaire, le paramètre principal ne devrait pas être la nationalité du prétendant, mais sa capacité dans l'exercice nouveau d'une politique monétaire commune à onze pays. Au nom d'un avenir économique meilleur que la pénible décennie 90, les citoyens européens ont un droit de regard à faire valoir. C'est le moment.

FICHE PRATIQUE du 7.04.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Cautionnement, mode d'emploi

De plus en plus, les crédits immobiliers sont garantis par le système du cautionnement. Un dispositif plus souple mais un peu moins sûr que l'hypothèque. Explications.

Le cautionnement, c'est l'engagement par lequel un tiers accepte de garantir le paiement d'un crédit immobilier. Mais attention : il ne s'agit pas d'un parent ou d'un ami qui se porte caution. Ici, le cautionnement est donné par une société spécialisée, dite de caution mutuelle qui, grâce à un fonds de garantie, mutualise les risques. Autrement dit, en cas de défaillance, cet organisme paye les mensualités en lieu et place de l'emprunteur. Puis il se retourne contre ce dernier pour rentrer dans ses frais. Mais, le plus souvent, une solution amiable est recherchée pour éviter d'aboutir à la vente du logement.

D'une façon générale, le cautionnement permet d'emprunter sans avoir à souscrire une hypothèque sur le bien. Mais attention : rien n'empêche le banquier de demander un cautionnement en plus d'une hypothèque s'il juge l'opération particulièrement risquée.

Dans la plupart des cas, l'acte est signé sous seing privé. Il n'offre donc pas les mêmes garanties qu'un acte authentique passé devant notaire. Le cautionnement prend fin au paiement de la dernière échéance. Il évite en conséquence les frais de mainlevée d'hypothèque, qui représentent 0,4 % du crédit.

■ Quel coût ?

Le coût du cautionnement varie selon les établissements. Il est toutefois possible de donner quelques tarifs à titre indicatif. Ainsi, l'emprunteur versera :

– une participation au fonds mutuel de garantie, qui varie de 1 à 2,5 % du montant du crédit. Cette somme est récupérable à hauteur de 80 % en fin de prêt ;
– une commission de 0,50 à 0, 80 % du montant de l'emprunt ;
– des frais annexes, variables selon les établissements.

Globalement, le coût d'un cautionnement donné par une société spécialisée représente 2 à 3 % du montant de l'emprunt.

■ Quelles précautions ?

Les taux pratiqués par les sociétés de cautions mutuelles sont fixés proportionnellement au montant du prêt. Le système est donc particulièrement compétitif sur les crédits d'un montant modéré. Il peut être moins avantageux sur de grosses sommes. On signalera que ces frais sont dégressifs dans le cadre de l'hypothèque.

En outre, le cautionnement peut porter sur l'étendue du patrimoine de l'emprunteur, et non sur le seul bien acheté.

Enfin, le cautionnement se règle en une seule fois, à la souscription du prêt, alors que dans le cas d'une hypothèque, les frais sont intégrés aux échéances et sont donc remboursés de façon progressive. On conseillera donc à l'emprunteur de bien mesurer l'étendue de ses engagements avant de souscrire un cautionnement.

P. C.

Le « papy-boom » ne ralentira pas la consommation

Faut-il avoir peur des effets du vieillissement de la population française sur le dynamisme de l'Hexagone ? Les démographes ont tendance à en attendre une catastrophe inévitable en matière de retraite et de vitalité sociétale : seuls les jeunes seraient porteurs d'avenir, de consommation et de développement. Ces alarmes n'entraînent pas la conviction des économistes et des statisticiens qui jugent le futur plus riche de potentialités que la pyramide des âges ne le fait croire à la sensibilité commune.

Il est exact que le vieillissement modifie le comportement. Jean-Michel Hourriez, responsable de la division revenus et patrimoine des ménages à l'Insee, résume cette évolution dans le domaine de la consommation en affirmant que *« les dépenses qui décroissent avec l'âge sont celles qui sont tournées vers l'extérieur et celles qui croissent sont tournées vers l'intérieur »*. Avec l'âge, nous consommons plus de prestations de santé, de services à domicile, de chauffage, de télévision et de magazines et moins de voitures, de déplacements et de loisirs.

SÉCURITÉ

« Les retraités actuels ont un comportement " hérisson ", ajoute Jean-Paul Tréguer, président de l'agence de communication Senioragency. *Relativement aux autres générations, ils ont plus d'argent, mais ils ont du mal à s'en servir. Ils sont angoissés par la sécurité et convaincus que le bon marché risque de leur coûter cher. Aussi sont-ils adeptes des marques qui les rassurent. Ils fréquentent peu les* hard discounters. *Ils achètent des objets indestructibles ; ils sont ainsi les plus gros acheteurs d'électroménager allemand et représentent 80 % des acheteurs de voitures haut de gamme »*. Autrement dit, ils achètent moins, mais plus cher.

Mais si l'âge provoque des modifications dans le comportement individuel, les travaux de l'Insee font apparaître des effets dérisoires sur la structure de la consommation globale. En l'an 2010, le vieillissement diminuera seulement de 0,08 % les achats de véhicules et augmentera de 0,14 % les achats d'énergie. Comment s'explique cette constance ? Certains avancent le fait que chaque génération de seniors dépense plus que la précédente et conserve les habitudes acquises à l'âge actif : par exemple, les plus de 70 ans consomment plus de vin que leurs cadets qui achèteront plus d'automobiles.

Les seniors sont aussi plus riches que le reste de la population. Selon l'Insee et le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des modes de vie (Credoc),

▼ Les seniors, plus riches que le reste de la population, achètent moins, mais plus cher

le niveau de vie des moins de 50 ans s'établit, en francs constants 1994, à 86 000 francs et celui des plus de 50 ans à 110 629 francs. Autant dire que, même s'ils consomment 5 % de moins que leurs cadets, comme l'estime Robert Rochefort, directeur du Credoc, cela ne devrait pas se traduire par des bouleversements.

Il conteste d'ailleurs les prévisions des Cassandre qui annoncent l'impossibilité de maintenir, dans les quinze ans, le niveau des retraites. *« Ce qui compte*, affirme-t-il, *ce sont les revenus des ménages, et ceux-ci vont progresser de 10 % à 15 % dans les prochaines années, car les classes qui arrivent à l'âge de la retraite seront composées de ménages dans lesquels les femmes jouiront d'une pension plus complète. Même si l'homme voit sa retraite reculer de l'indice 100 aujourd'hui à l'indice 80, sa compagne profitera d'une pension à l'indice 60 au lieu de 20. Au total, le couple profitera d'un revenu 140 au lieu de 120. Ce n'est donc pas parce qu'on aura du mal à payer les retraites en l'an 2010 que les revenus des retraités ne vont pas continuer à progresser. »*

Un autre phénomène vient troubler les analyses : l'Insee a calculé que les ménages français consacrent 3 % à 4 % de leurs revenus, soit 135 milliards de francs par an, à aider financièrement d'autres ménages. Les trois quarts de ce flux – 100 milliards de francs – se dirigent des ascendants vers les descendants. Certes, ce montant n'est pas au niveau des 1 300 milliards qui remontent des jeunes vers les seniors sous forme de pensions ou de remboursements de dépenses de santé, mais ajouté aux 200 milliards de francs de donations et d'héritages annuels, il représente un réel transfert de pouvoir d'achat.

Après de tels constats, faut-il persister dans un pronostic catastrophiste sur le vieillissement ? *« Nous ne pouvons dire de façon certaine s'il aura des effets dépressifs ou dynamisants*, répond Michel Hourriez. *Si un jour les ménages éprouvaient moins d'appétit pour les produits nouveaux, ce serait impossible à mesurer. »*

Joël-Yves Le Bigot, président de l'Institut de l'enfant, a analysé en long et en large les comportements des très jeunes et s'apprête à construire un baromètre pour appréhender les valeurs, le langage et le comportement des plus âgés. *« Elle n'a plus cours, la caricature du retraité usé qui sort uniquement pour acheter le journal et boire un ballon de sauvignon ! »*, affirme-t-il.

Jean-Paul Tréguer est intarissable sur le potentiel des plus de 50 ans. *« Ils représentent 50 % du marché des produits de beauté, 45 % de celui des voitures neuves et 60 % du tourisme organisé*, s'exclame-t-il. *Aux Etats-Unis, l'un des plus gros tirages de la presse magazine avec 22,6 millions d'exemplaires est* Modern Maturity, *de l'association des retraités AARP, dont le slogan est : la vie avant 50 ans est juste un échauffement... »*

Selon lui, le vieillissement sera *« énormément »* créateur de richesses *« parce qu'il va falloir redesigner un monde conçu pour des yeux, des oreilles, des corps jeunes »*. Les quais des gares devront être rehaussés, les planchers des bus abaissés. On devra revoir les baignoires malaisées, les bouchons des bouteilles difficiles à ouvrir, les signaux d'alarme qui ne comportent pas assez de sons graves ou les sièges des voitures. Si l'on ne fait rien, avertit Jean-Paul Tréguer, *« on risque d'engendrer exclusion et souffrance »*.

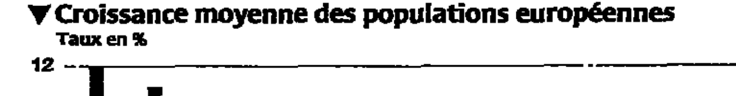
Quant à Robert Rochefort, il s'attend que les retraités deviennent *« les passeurs »* vers une société entrepreneuriale. *« Beaucoup de jeunes chercheront à s'installer à leur compte*, explique-t-il. *Ils trouveront les fonds auprès de leurs parents et de leurs grands-parents. Les retraités ont des capitaux, de l'expérience et du temps : ils peuvent devenir les accoucheurs d'une société postsalariale. »*

« De toutes les façons, dit Anne-Marie Guillemard, professeur de sociologie à Paris-V, *il va falloir que les pouvoirs publics et les entreprises prennent en compte le vieillissement de la main-d'œuvre, car si elles continuent à faire du " jeunisme " et à mettre à la retraite les plus de 55 ans, il n'y aura bientôt pas d'autre solution que l'immigration pour maintenir la production. »* Selon elle, le remède consiste en un allongement de la carrière, ce qui implique une adaptation des postes de travail, et surtout une formation maintenue au-delà de 40 ans, âge à partir duquel les entreprises rechignent à former leur personnel.

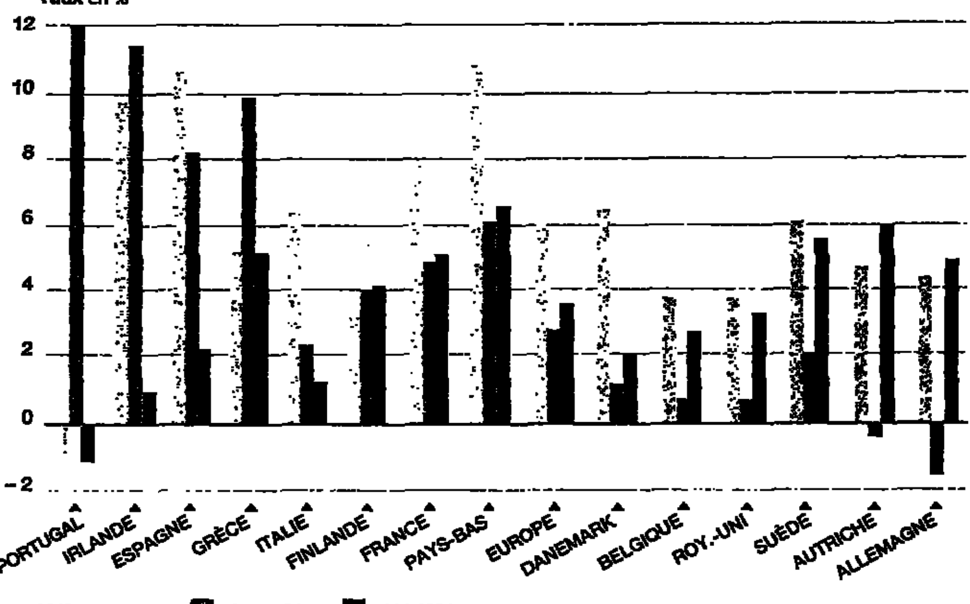
« Tous les pays développés sont concernés par le phénomène, souligne Anne-Marie Guillemard, *mais la France est en retard, car le Japon subventionne déjà les salariés de plus de 50 ans demeurant au travail, et les grands magasins britanniques conservent des vendeurs âgés qui rassurent une clientèle vieillissante et qui sont plus fiables et moins absents que les jeunes... »*

Alain Faujas

Une Europe qui vieillit



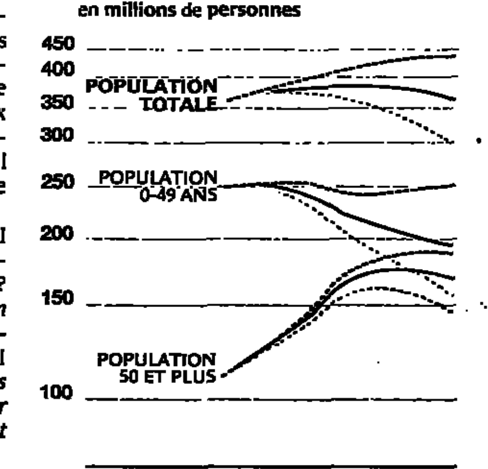
▼ Croissance moyenne des populations européennes



Sources : Eurostat et calculs OFCE

▼ Projection démographique pour l'Union européenne

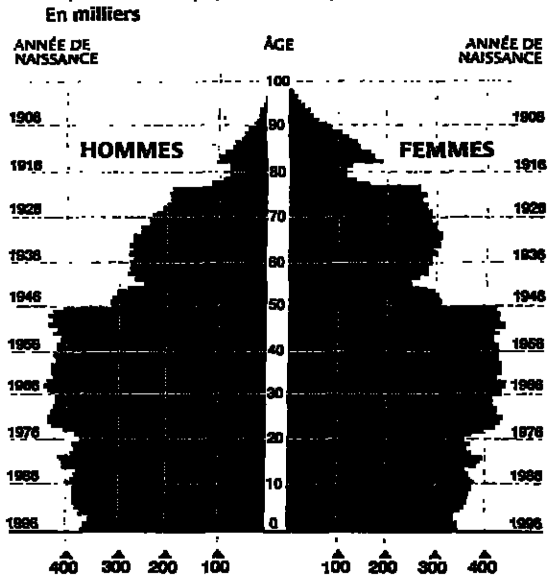
en millions de personnes



Source : Eurostat

▼ Pyramide des âges

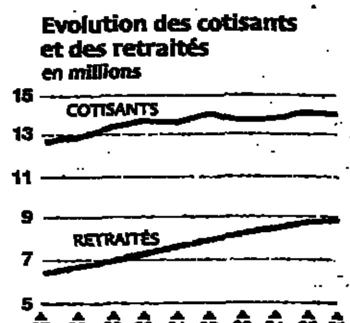
Répartition de la population française au 1/01/01/1997
En milliers



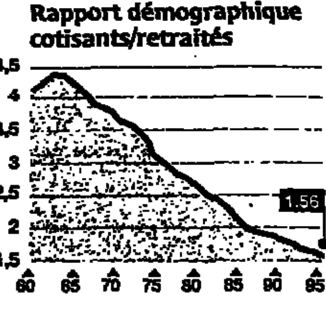
Source : Insee

▼ Les transferts financiers entre générations en France

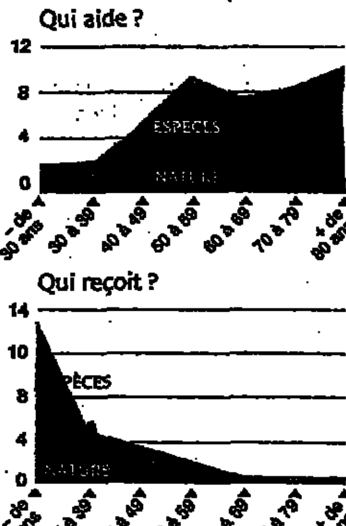
Evolution des cotisants et des retraités
en millions



Rapport démographique cotisants/retraités



Les aides entre générations
en milliers de francs par an



Source : Insee, enquête budget de famille 1994-1995

Le vieillissement source de déclin ?

Suite de la page I

La coupure entre études démographiques et études économiques a pour origine un découpage institutionnel. L'Institut national des études démographiques (Ined) a eu le monopole des études statistiques sur la population, ce qui explique que les économistes se soient laissé évincer des problèmes de population. Ils ne s'intéressent qu'à un seul aspect de la question : la crise du financement des retraites.

Et là, ils sont intarissables : le nombre des cotisants au régime général de retraite progresse très faiblement depuis quinze ans (13,3 millions en 1980 contre 13,9 millions en 1996), alors que celui des retraités explose (5 millions de retraités en 1980 contre 9 millions en 1996).

FINANCEMENT DES RETRAITES

Non seulement, les jeunes actifs manquent déjà pour financer les retraites des plus âgés, mais le rapport démographique sera encore plus défavorable à partir de 2006, quand la génération du baby-boom commencera à prendre congé du marché du travail. Si on ajoute à cela que la durée de vie des retraités s'est accrue, le mur sera vite atteint.

Comme le suggère le rapport « Le vieillissement démographique dans l'union européenne à horizon 2050 », de Gérard Calot, directeur de l'Observatoire démographique européen (ODE), et Jean-Claude Chesnais, directeur de recherche à l'Ined, *« du seul fait du vieillissement, le rapport du nombre des actifs au nombre des retraités devrait être approximativement divisé par deux au cours des cinquante prochaines années. Aussi doit-on s'attendre à ce que des mesures de grande ampleur soient nécessaires pour maintenir en équilibre les systèmes de retraite par répartition au cours du prochain demi-siècle »*.

Les remèdes à la crise des retraites sont connus et ne relèvent pas de la seule démographie : augmentation des cotisations, allongement de la durée du travail, réduction des pensions, etc. Le cocktail s'apprête à être expérimenté dans la plupart des pays développés, à commencer par le Japon.

Mais ce ne sont pas les simples problèmes de financement des retraites qui intéressent les démographes. La question qui les préoccupe est autrement plus grave : il s'agit de *« puissance »*, pour reprendre le mot du grand ancêtre des démographes français, Alfred Sauvy. Y-a-t-il interaction entre la croissance économique et la croissance démograhique ? En d'autres termes, le déclin économique et politique *« suit-il pas à pas la marche du vieillissement de la population »*, comme le proclamait Alfred Sauvy ?

Selon cette logique, le déclin de la République de Venise au XVIIIe siècle, de l'Espagne à partir du XVIIe, de la Grèce antique, de Rome serait lié à une faiblesse démographique intrinsèque. Et c'est faute d'enfants que la France aurait commencé à jouer un rôle mineur dans le monde.

Pareils propos sont plus que tempérés par Hervé Le Bras, directeur du laboratoire de démographie historique à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. *« On ne sait rien de la démographie antique. Rome, la Grèce..., nous ignorons tout de la structure de leurs populations. Nous ne pouvons donc rien extrapoler non plus. »*

REPRÉSENTATIONS IDÉOLOGIQUES

Pour Hervé Le Bras, le débat démographique est piégé par des représentations idéologiques et politiques. Au XIXe siècle, explique-t-il, la chute de la fécondité était analysée comme une conséquence d'une culture à son déclin : une civilisation « vieillissait », et ce vieillissement entraînait une baisse de la fécondité des femmes. Mais, *« à partir de 1930, il y a eu inversion : la chute de la fécondité est devenue un préalable, et c'est elle qui explique le vieillissement de la population. Pour une raison ou une autre, les femmes font moins d'enfants, du coup la population vieillit et ce vieillissement devient facteur de décadence »*. Alfred Sauvy serait à la charnière de ce tournant idéologique : *« En 1943, les deux thèses coexistent dans ses ouvrages. Progressivement, la première a été abandonnée au profit de la seconde. »*

Le débat a toutefois pris une tournure plus précise depuis que des démographes comme Jean-Claude Chesnais ont cherché à systématiser le lien entre la *« disparition des marchés et la contraction démographique »*. Récession démographique et récession économique sont censées aller de pair. *« Si la fécondité des années 60 s'était poursuivie, on aurait 400 000 naissances de plus par an. Sur vingt ans, cela fait 10 millions de consommateurs potentiels qui manquent à l'appel »*, indique Jean-Claude Chesnais.

Il va même plus loin et avance le concept de « décapitalisation ». Selon lui, la panne de la demande dont souffre l'économie française ne tient pas à une politique monétaire trop dure ou à des prélèvements croissants sur le pouvoir d'achat des ménages, mais à la dénatalité.

C'est la réduction du nombre de jeunes ménages, jointe à la stagnation de leur pouvoir d'achat, qui explique la croissance molle de ces dix dernières années, mais aussi la dévalorisation progressive d'actifs comme l'immobilier individuel ou d'entreprise. *« Ce sont les jeunes ménages qui sont les principaux candidats à l'achat de logements, d'automobiles, de meubles, d'équipements électroménagers et audiovisuels. »*

Selon lui, l'offre et la demande ne dépendent plus des données conjoncturelles ou d'un ensemble complexe de paramètres. La France serait entrée dans *« un cercle vicieux où l'offre et la demande fonctionnent dans une spirale de destruction. Le chômage contribue à créer des comportements frileux qui engendrent la sous-fécondité, laquelle produit avec d'autres facteurs la disparition des marchés. Résultat, le tissu économique se désagrège »*. Et il est vain d'espérer une relance par l'immigration. *« Ce sont les enfants autochtones qui transmettent la langue et leur culture aux enfants d'étrangers. »*

Ces hypothèses ne sont toutefois pas étayées par des études sectorielles approfondies. La chute des prix de l'immobilier, pour ne prendre qu'un exemple, peut très bien s'expliquer comme un phénomène parisien lié à la bulle spéculative du début des années 90.

La thèse de la déflation par la démographie est-elle fausse pour autant ? Un économiste comme Georges Tapinos, enseignant et chercheur à Sciences-Po, qui observe avec prudence les thèses natalistes, note ainsi que le lien entre le ralentissement de la demande et la sous-population a été remarqué par Keynes dans l'entre-deux-guerres.

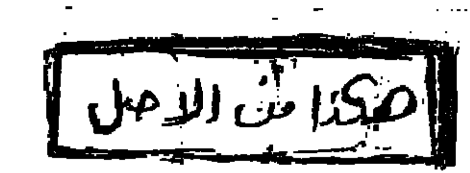
Pour Éric Barthalon, directeur des études de Paribas, *« les interactions entre croissance économique et augmentation de la natalité sont loin d'être élucidées. D'un point de vue empirique, il n'est pas interdit de penser qu'une démographie déprimée puisse représenter une contrainte pour la croissance »*.

RECUL DU CHÔMAGE

Quant à Jean-Marc Daniel, maître de conférences à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), il tempère l'idée d'une corrélation absolue entre croissance de la population et croissance économique en rappelant qu'il existe d'autres paramètres. Ainsi, entre *« 1825 et 1835, la population anglaise a augmenté fortement dans un contexte de déflation prononcée. Celle-ci était provoquée par le contrôle des prix, qui maintenait des salaires assez bas. La main-d'œuvre en surplus a réagi en émigrant aux Etats-Unis »*. Cet exemple historique, Jean-Marc Daniel le reconnaît, ne suffit pas à infirmer l'hypothèse d'une corrélation entre population et croissance. *« Les idées de Sauvy gardent sans doute leur validité »*, ajoute-t-il.

L'intérêt récent des économistes pour la démographie a amené certains d'entre eux à ouvrir un nouveau champ de polémiques en prédisant le recul du chômage en Europe à horizon 2006, pour cause de recul démographique. Gery Coomans, directeur de recherche à l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (Ismea), s'est livré à des projections de population active – nettement plus optimistes que celles de l'Insee – qui postulent que le recul de la natalité et le départ progressif en retraite de la génération du baby-boom pourraient produire un recul du chômage. En 2015, le taux moyen d'occupation des 15-64 ans dans les 204 régions d'Europe pourrait atteindre 68 % au lieu de 60 %. Une projection qui laisse dubitatifs quelques spécialistes du marché du travail en France. *« Tout serait formidable si le marché du travail fonctionnait aussi simplement »*, commente l'un d'eux, qui souhaite garder l'anonymat. La démographie a toutefois un avantage sur l'économie : on s'y ennuie peu, tant la part du rêve est importante !

Y. M.



هكذا من الاجل

DÉMOGRAPHIE

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que la démographie ?

« La démographie est la partie de la dynamique des populations qui se réserve l'étude des populations humaines. Celles-ci diffèrent des populations animales non pas tant par les valeurs des paramètres biologiques (durée de vie, âge de la procréation, etc.) que parce qu'elles sont constituées d'individus pensants et parlants qui se repèrent dans le temps, dans l'espace et aussi les uns par rapport aux autres, d'un sexe à l'autre et dans leurs parentés. La démographie repose, à la différence de la dynamique des populations animales, sur l'interrogation des intéressés et sur leurs déclarations. » (*Déchiffrer la démographie,* Syros.)

2 La démographie est-elle une science ?

Il découle (de la réponse précédente) « que toute statistique démographique a forcément une imprécision, liée à la psychologie des individus, à leur confiance ou à leur méfiance envers les enquêteurs et agents recenseurs, à leur mémoire sélective des événements familiaux, à leur degré d'adhésion à des normes administratives et classificatoires en vigueur dans les domaines professionnel et familial. La sagesse populaire se défie volontiers des dénombrements et enquêtes qu'elle associe à des préoccupations militaires (levée des troupes) ou fiscales (assiette de l'impôt). Or la qualité et la précision des données démographiques supposent l'assentiment des populations ». (*Déchiffrer la démographie,* Syros.)

3 La démographie est-elle un terrain propice à l'idéologie ?

« Dans le domaine de la démographie, propice à bien des fantasmes, il y va de la responsabilité scientifique des chercheurs de débusquer les délires dès l'origine. Il leur faut en particulier dénoncer l'extrapolation abusive de lois valables dans le règne animal, l'emploi non contrôlé de métaphores du genre *« la nature a horreur du vide »*, *« proliférer comme des lapins »*, *« envahir comme des sauterelles »*, qui conduisent à des naufrages de la pensée, à des perversions de la connaissance, que les médias répercutent trop souvent pour appâter le chaland ». (*Déchiffrer la démographie,* Syros.)

4 Quelles sont les vraies questions de la démographie ?

« Les problèmes de vie et de mort – celles des individus et celles des sociétés – sont au *cœur de la démographie*, et lui donnent sa difficulté. Elle nécessite une particulière vigilance de l'esprit pour démêler les vraies questions des faux-semblants, pour ne pas confondre réflexion et fantasmes. Cependant, les véritables problèmes ne manquent pas. Par exemple : à quel rythme croît la population en France, et à quel niveau est-elle ? Quels emplois y a-t-il pour les jeunes dans les pays développés et les autres ? Qui paiera nos retraites ? Combien de professeurs faut-il ici et ailleurs ? Quelle est la natalité souhaitable ? Pourquoi les jeunes couples ne se marient-ils pas ?... »(*Déchiffrer la démographie,* Syros.)

5 La baisse de la fécondité en Europe est-elle structurelle ?

« En rupture avec la tendance à la baisse de la fécondité des années 30, la plupart des Etats européens connaissent un baby-boom des années 40 à la fin des années 60, même si le calendrier et l'intensité du phénomène diffèrent selon les pays. A cette reprise de la fécondité, succède une baisse qui intervient au milieu des années 60 pour la plupart des pays d'Europe occidentale et quelques années plus tard pour les pays d'Europe méridionale. Ce qui frappe, ce n'est pas seulement le niveau auquel se situe désormais la fécondité – 1,46 enfant par femme pour l'ensemble de l'Union européenne –, c'est également la durée et la stabilité des niveaux observés, malgré une faible reprise dans la deuxième moitié des années 80 dans certains pays d'Europe. Bien que les différences de niveau ne soient que d'un demi-enfant par femme, les implications peuvent être radicalement différentes, dès lors que l'on se situe nettement au-dessous du seuil de remplacement comme c'est le cas en Allemagne, ou dans les pays de l'Europe du Sud. » (*Europe méditerranéenne et changements démographiques*, de Georges Tapinos, Forum international).

6 Peut-on dire que la population vieillit ?

« Utilisé par Alfred Sauvy pour la première en 1928, le terme vieillissement appliqué à une population, malgré son apparente simplicité, est quelque peu ambigu. En effet, alors qu'un individu se dirige inexorablement vers sa vieillesse, le vieillissement d'une population n'a rien d'irréversible. A moins que l'ensemble de la population ne soit plus en âge de procréer, il est toujours possible de diminuer l'âge moyen par une reprise importante des naissances. » (« Convergence des vieillissements en Europe », d'Alexis Dantec, *Revue de l'OFCE*, n° 64).

Le découpage par tranches d'âge révèle que la part des personnes âgées de 65 ans et plus s'élève progressivement. De 13 % de la population en 1970, les plus de 65 ans représenteront 17 % de la population française totale en 2015. Inversement, la part des jeunes diminue. Les moins de 15 ans qui représentaient 24,25 % de la population en 1970 n'étaient plus que 19,95 % en 1995 et devraient tomber aux environs de 14 % en 2015.

7 Qui était Thomas Robert Malthus ?

Thomas Robert Malthus (1766-1834), pasteur et économiste anglais, a laissé une œuvre importante sur toutes sortes de sujets d'ordre économique et social. Il est surtout connu en France pour ses idées sur la démographie. Malthus estimait que la population a tendance à croître de manière géométrique alors que ses moyens de subsistance ne progressent que de manière arithmétique. Sans politique démographique adéquate, le risque de surpopulation entraîne un épuisement des ressources alimentaires, une diminution des salaires, la pauvreté, le chômage, la malnutrition, et par conséquent le crime. Dans son *Essai sur le principe de population* (1798), Malthus recommande la limitation des populations par le mariage tardif.

Par extension, l'adjectif *« malthusien »* s'applique aux économistes qui prônent la restriction plutôt que l'expansion.

8 Qui était Alfred Sauvy ?

Economiste et démographe, Alfred Sauvy (1898-1990) a joué un rôle fondateur dans la pensée démographique française. Proche des milieux politiques de son temps, Alfred Sauvy a également laissé une œuvre théorique importante.

En 1943, il publie *Richesse et population*, ouvrage dans lequel il plaide pour une politique nataliste et contre toute forme de protectionnisme corporatiste ou syndical. La notoriété d'Alfred Sauvy est en partie due au fait qu'il expliquait la défaite de 1940 par le vieillissement excessif de la population et une fécondité insuffisante.

Nommé directeur de l'Institut national d'études démographiques à sa création en 1943, Alfred Sauvy en fait un institut de recherches multidisciplinaires. Il dirige la revue *Population* jusqu'en 1975. Dans de nombreuses tribunes de presse comme dans ses ouvrages, il a inlassablement réaffirmé les liens entre puissance économique et politique, et population.

Jean-François Estienne, économiste et démographe (Ehess) à Tokyo

« Tous les cinq ans, les Japonais remettent leur système de retraite en question »

« En quoi la manière dont le Japon résout ses problèmes de retraite peut-elle nous intéresser ?

–Les analogies entre la France et le Japon sont fortes. Tout d'abord, la politique sociale du Japon est directement inspirée du modèle bismarckien, qui a également influencé les concepteurs de la Sécurité sociale française.

» Plus intéressant encore, le Japon fait coexister plusieurs systèmes de protection sociale : il existe un minimum vieillesse, un système de retraite par répartition, des fonds de pension et aussi la coutume du pécule, qui dote les salariés d'une somme qui peut aller jusqu'à trente mois de salaire le jour où ils quittent l'entreprise. Bref, tous les systèmes qui fonctionnent dans la zone OCDE sont représentés au Japon.

– Les syndicats participent-ils à la gestion des fonds de retraite ?

– Les syndicats sont représentés dans les conseils d'administration des fonds de pension, mais la gestion des régimes obligatoires n'est pas paritaire. Elle est purement administrative.

– Vous voulez dire que nous ferions bien de nous inspirer de ce qui se passe au Japon ?

– Les Japonais ont passé leur temps à s'inspirer de ce qui se passait chez les autres. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant quand cela en vaut la peine ? Leur manière de réformer la société mérite que l'on s'y arrête. Tous les cinq ans, les Japonais remettent leur système de retraite en question. Ils viennent de publier une sorte de Livre blanc, « Choisir la retraite du XXIe siècle », qui pose clairement les termes du débat entre finances et démographie.

– Comment se pose le problème démographique au pays du Soleil-Levant ?

– Les études du Centre japonais de recherche sur les questions de démographie prévoient un accroissement de la proportion et de l'effectif absolu de la classe d'âge des 65 ans et plus, correspondant à l'arrivée à l'âge de la retraite des cohortes issues du baby-boom d'après-guerre. Ainsi, sans modification des règles d'attribution des droits (en fait déjà en cours puisque l'âge requis pour l'obtention d'une prestation intégrale sera porté, entre-temps, à 65 ans), le rapport entre cotisants et retraités passera de 5,1 à 2,4 entre 1995 et 2025. D'où la nécessité d'une réforme dont les scénarios sont proposés dans le Livre blanc.

– Qui participe à l'élaboration des Livres blancs ?

– Au Japon, ce sont les *shingikai* qui font évoluer le système. Ce sont des commissions qui invitent partenaires sociaux et économistes à plancher sur un problème. Le Livre blanc qui est sorti de leur réflexion sur les retraites présente cinq hypothèses. Aucune ne farde la réalité. Elles montrent toutes que le pouvoir d'achat des retraités va diminuer.

Dans le premier scénario, pour maintenir le pouvoir d'achat des retraités, qui est en moyenne de 230 983 yens mensuels (environ 11 000 francs) pour un couple dont l'homme seul a travaillé et cotisé pendant quarante ans, il faudra doubler progressivement la cotisation des salariés sur vingt-huit ans. Le prélèvement, qui était de 17,35 % du salaire de base (les bonus qui représentent jusqu'à un tiers du salaire ne sont soumis qu'à une cotisation de 1 %), devra atteindre 34,3 % en 2025.

» L'ensemble des pensions double et passe de 26 000 milliards de yens à 45 000 milliards de yens (2 500 milliards de francs environ). Le taux de remplacement (défini au Japon par rapport au salaire moyen au cours de la carrière, et non comme ailleurs par rapport au dernier salaire) est de 62 %, comme aujourd'hui.

Dans le deuxième scénario, le principe d'une hausse des cotisations est conservé, mais, simultanément, est envisagée une baisse des pensions de retraite. Dans ce cas, la hausse des cotisations n'atteint que 30 % à l'horizon 2025 et les pensions baissent de 10 %. Ainsi la pension d'un couple dont l'homme seul a travaillé est de 207 000 yens (9 857 francs). Le taux de remplacement passe à 55 %.

Le troisième scénario répond à l'idée que la hausse des cotisations a une limite. Celle-ci grimpe progressivement, mais se stabilise à hauteur de 26 % à partir de 2015. Dans ce cas la pension servie au mari est de 186 000 yens (8 857 francs). Le total des pensions payées chute alors de 20 % entre 1999 et 2025. Le taux de remplacement est de 50 %.

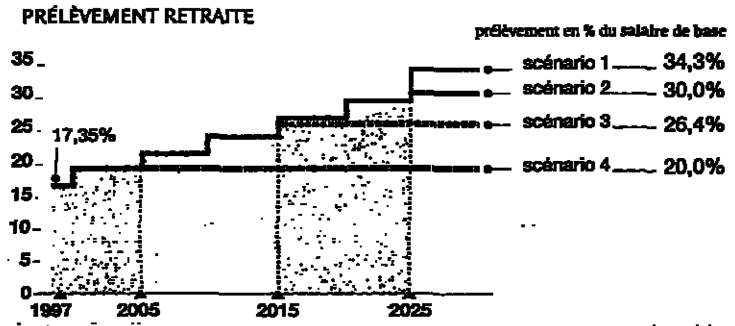
» Dans le quatrième scénario, les générations actives ne sont pas pénalisées dans la mesure où le taux de cotisation n'augmente que de 2,65 % en se stabilisant à 20 % à partir de 2005. Pour un couple où l'homme seul a travaillé, la pension chute quasiment de moitié et se stabilise à 139 000 yens (6 619 francs). Le taux de remplacement est de 37 %.

» Le cinquième et dernier scénario envisage carrément la disparition de la répartition. Il ne semble guère réaliste, car les auteurs du document ne traitent pas la question de la "génération sacrifiée", celle qui cotisera au moment où le système de retraite sera interrompu, mais n'aura pas de prestations du fait de la disparition de ce dernier.

» Il est vraisemblable que les cinq scénarios ont pour but de faire passer l'idée qu'il existe un seul scénario possible : le troisième. »

Propos recueillis par Yves Mamou

▼ Les quatre scénarios du Livre blanc



TAUX DE REMPLACEMENT
montant de la retraite par rapport au salaire moyen

scénario 1	62 %
scénario 2	55 %
scénario 3	50 %
scénario 4	37 %

MONTANT TOTAL DES PRESTATIONS
en milliards de yens

1999	26 000
scénario 1	45 000
scénario 2	40 500
scénario 3	36 000
scénario 4	27 000

Au pays de Malthus, la dénatalité n'est pas un sujet de préoccupation

LONDRES
de notre correspondant

Malthus était peut-être anglais, mais la démographie n'est guère en vogue au Royaume-Uni. *« Ce n'est pas un problème qui préoccupe les Britanniques*, explique l'un des rares démographes d'outre-Manche, Mike Murphy, de la London School of Economics. *Ici, on a plutôt une culture anti-planificatrice. Le gouvernement n'a pas de politique démographique, ne s'intéresse pas aux questions de fertilité ; ce serait pour lui imprudent d'y faire allusion, ou bien ce serait considéré comme rasoir. »* Quant à la question de l'émigration, elle est aussi, ici, trop sensible.

LOGEMENTS

Le Royaume-Uni est à un extrême et la France, avec sa forte culture démographique, à l'autre, ajoute ce chercheur qui se dit bien seul face à la concurrence des géographes, statisticiens ou économistes. Dans un pays où le rôle de l'Etat s'est réduit durant les dix-huit années de thatchérisme, où la philosophie du *« value for money »* (rapport qualité-prix) prévaut, où l'on a longtemps été adepte du *« short-termism »* (intérêt pour le court terme), à quoi cela servirait-il de dépenser de l'argent pour prévoir un avenir qui, de toute manière, dépend essentiellement du secteur privé ?

Ainsi, l'idée de recenser la population tous les cinq ans au lieu de dix a-t-elle été rejetée pour des questions de coût, et les conservateurs ont-ils dissous l'organisme qui coordonnait les recherches sur un plan interministériel.

Le seul domaine où la démographie reste cruciale est celui du logement ; mais elle reste sélective, car elle ne concerne que les foyers et non le taux de fécondité. La

▼ La chute démographique a beaucoup aidé l'économie britannique

Grande-Bretagne s'est dotée d'un plan de construction de logements – 4,5 millions doivent sortir du sol d'ici l'an 2016 – qui soulève de vives polémiques politiques. D'un côté, ceux qui sont à la recherche d'un toit et les promoteurs souhaitent construire de nouvelles zones urbaines à la campagne, plus agréables à vivre et moins chères au mètre carré, et de l'autre campagnards et écologistes s'opposent à toute nouvelle atteinte au patrimoine rural.

Le gouvernement a dû se livrer à des projections démographiques pour prévoir les besoins, mais, pour les Britanniques, cela ne semble pas relever du domaine de la démographie. Interrogé, l'Office national des statistiques (ONS) nous a répondu que la seule personne capable de parler des relations entre démographie et économie était en vacances, et il n'y a aucun démographe au ministère *du travail...*

A quoi servirait-il de faire des recherches sur les nouveaux arrivants sur le marché du travail, alors que c'est la tâche des entreprises de créer des emplois ? A quoi bon prévoir combien d'actifs pourront financer les pensions quand on sait que la retraite de la sécurité sociale est la même pour tous (environ 2 500 francs par mois) et que les retraites complémentaires sont financées par capitalisation au moyen de fonds de pension ? Ce type de raisonnement fait bondir Paul Hirst, professeur au Birbeck College de Londres. *« C'est un point de vue stupide. Il faudra bien, par exemple, aider les vieux. Avec un retraité pour quatre actifs en 2020, il faudra que la Bourse ait d'excellents résultats pour que les fonds de pension dégagent assez d'argent pour remplir leurs fonctions. »*

Sinon, l'Etat devra se substituer à eux. Comment, sans démographes, étudier le vieillissement de la population, prévoir la participation des femmes au marché du travail ou l'accroissement de la population active avec l'arrivée de ces femmes, l'augmentation des personnes âgées qui travaillent pour suppléer une retraite dérisoire et l'arrivée des jeunes ?

Pourtant, ajoute Paul Hirst, on avait prévu dès le début des années 80 que la fin de la décennie et les années 90 allaient être marquées par une forte baisse démographique des nouvelles générations. Au point que le gouvernement avait envisagé à l'époque de réduire le budget des universités.

De fait, selon les chiffres publiés dans *Social Trends*, enquête annuelle réalisée par l'ONS, la classe d'âge des 15 à 24 ans qui entre sur le marché du travail a connu une baisse considérable depuis 1981, passant de 9,019 millions à 7,325 en 1996. Si tel n'avait pas été le cas, *« la récession qui a suivi la sortie de la livre du système monétaire européen en 1992 aurait été encore pire. Le prétendu miracle économique britannique est en bonne partie la résultante de cette chute démographique. Mais la tendance est en train de changer »*.

Ce n'est donc pas seulement la politique de libéralisation du marché du travail, de flexibilité et de dérégulation qui a permis la baisse du chômage spectaculaire que connaît le Royaume-Uni depuis quelques années, la démographie y est aussi pour beaucoup.

Avec un taux de fécondité médian en Europe, le Royaume-Uni devrait voir sa population augmenter pour atteindre 63 millions en 2031 (contre 59 millions aujourd'hui), avant de commencer à décliner. Les décennies à venir permettront de voir si le modèle social britannique tant vanté par Tony Blair permettra d'absorber ce surplus de main-d'œuvre.

Patrice de Beer

Bibliographie

● **Déchiffrer la démographie,** de Michel-Louis Levy (Syros, 1997, 272 p., 120 F).
● **Démographie et politique,** d'Hervé Le Bras et Elizabeth Zucker Rouvillois (Editions universitaires de Dijon, 1997, 207 p., 100 F).
● **La Démographie. Population, économie et société,** de Georges Tapinos (LGF, 1997, 256 p., 40 F).
● **La Population de la France de 1789 à nos jours. Données démographiques et affrontements idéologiques,** de Francis Ronsin (Seuil, 1997, 96 p., 36 F).
● **Histoire des populations de l'Europe,** de Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier (Fayard, 1998, 600 p., 220 F).
● **Le Crépuscule de l'Occident. Dénatalité, condition des femmes et immigration,** de Jean-Claude Chesnais (Laffont, 1995, 366 p., 149 F).
● **La Démographie,** de Jean-Claude Chesnais (PUF, « Que sais-je ? », 1992, 128 p., 42 F).
● **Marianne et les lapins : l'obsession de la démographie,** d'Hervé Le Bras (Hachette, 1993, 238 p., 58 F).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	février	février	janvier	[illegible]	janvier	janvier	novembre
Dernier mois connu	0,0	3,3	2,8	[illegible]	1,0	0	−0,5
Sur 12 mois	5,5	−3,1	7,6	[illegible]	7,3	0,3	3,6
Taux de chômage (en %)	février	février	février	[illegible]	octobre	février	février
Dernier mois connu	4,6	3,6	11,5	[illegible]	12,4	4,9	8,6
Un an avant	5,3	3,4	11,2	[illegible]	12,2	6,2	9,7
Indice des prix (en %)	février	février	février	[illegible]	mars	février	février
Dernier mois connu	0,1	−0,1	0,3	[illegible]	0,1	0,5	0,1
Sur 12 mois	1,1	1,9	1,1	[illegible]	1,8	2,6	1,0
Solde commercial (en milliards)	janvier	février	janvier	[illegible]	décembre	janvier	janvier
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−17,6	1 161,9	8,5	[illegible]	2 497,4	−1,1	1,7
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−182,1	11 124,8	124,4	[illegible]	51 903,9	−13,3	22,2
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−182,1	91,1	71	[illegible]	30,6	−21,8	16
Croissance du PIB (en %)	97.T4	97.T4	97.T4	[illegible]	97.T4	97.T4	97.T4
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	3,7	−0,7	1,1	[illegible]	0,7	1,3	3,0
Sur 12 mois	3,7	−0,2	2,3	[illegible]	2,8	2,8	4,2
Solde des paiements courants (en % du PIB) 1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,2	−0,3	[illegible]	3,6	0,3	−1,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,1	−2,6	−2,6	[illegible]	−3,0	−1,1	1,0
1997 (estimations OCDE)	0	−2,8	−3,0	[illegible]	−3,0	−2,3	0,4
Dette publique en % du PIB 1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	60,7	[illegible]	122,3	53,8	96,7

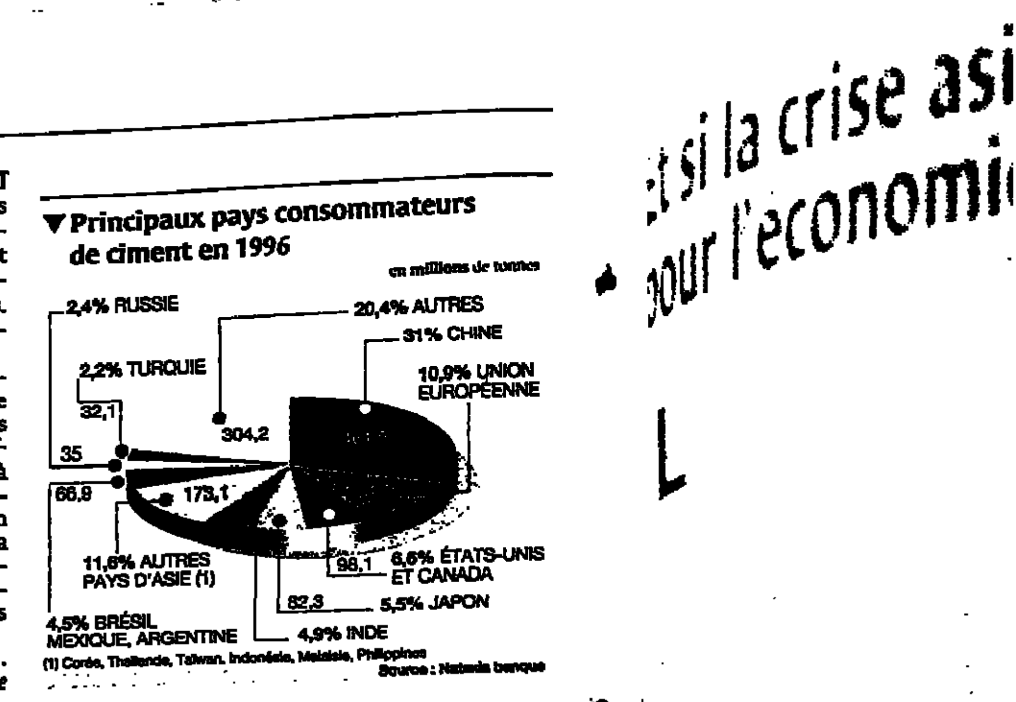
LES CIMENTIERS EUROPÉENS S'INTERNATIONALISENT

Dans un marché mondial en croissance lente mais régulière, l'industrie cimentière européenne, puissante et dynamique, a connu un fort développement sur les quinze dernières années. Parmi les dix premiers groupes mondiaux, on compte sept européens. En tête de ce classement, Holderbank (Suisse) et Lafarge (France) dominent très largement.

Après avoir opéré un vaste mouvement de concentration dans les pays occidentaux et conquis plus de 50 % du marché américain, les cimentiers européens poursuivent une stratégie d'internationalisation offensive localisée dans les pays émergents. Au-delà des pays de l'Est et du Bassin méditerranéen, Holderbank et Lafarge développent leur présence en Amérique du Sud et en Asie. Avec plus de 60 % de la production mondiale, l'Asie reste une zone à privilégier sur le moyen terme, malgré la prudence qu'impose tout investissement à court terme dans certains pays

Direction des études et de la stratégie de Natexis Banque

▼ Principaux pays consommateurs de ciment en 1996



À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs constants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 033 700

Les taux d'intérêt toujours en zone de basse pression

▼Politique monétaire
Le marasme extrême de l'économie japonaise fait baisser les taux longs mondiaux

L'incertitude née de la crise financière asiatique se dissipe progressivement. Plusieurs des pays touchés ont rétabli, en quelques mois seulement, au prix d'une baisse profonde de leurs importations, l'équilibre de leurs paiements courants et reconstitué, pour partie au moins, leurs réserves de changes. La remontée spectaculaire du won coréen au cours des semaines écoulées résume assez bien cette amélioration. En même temps, l'accord surprise trouvé, fin mars, par les pays pétroliers a mis fin à une tendance à l'érosion du prix du pétrole qui menaçait dangereusement leurs recettes. Du coup, les banques centrales des grandes économies occidentales retrouvent peu à peu leur liberté d'action. Vont-elles pour autant remonter leurs taux directeurs ? On peut, pour quelque temps encore, en douter.

Certes, la reprise économique européenne est désormais évidente. En France, même ceux qui, il y a seulement quelques mois, refusaient d'y croire ont fini par l'admettre. Force est cependant de constater que l'Allemagne est, de tous les pays du Vieux Continent, celui où la demande interne a les plus grandes difficultés à repartir.

Le rythme des gains de productivité a été tel outre-Rhin que la masse salariale n'a pratiquement pas progressé l'an passé. D'où une stagnation préoccupante de la consommation. La perspective si souvent annoncée d'une « dernière hausse » de la Bundesbank s'en trouve écartée et le scénario d'une convergence « vers le bas » des taux directeurs des pays participant à l'Union économique et monétaire devient le plus probable.

Pour ceux dont la croissance est beaucoup plus soutenue, des mesures visant à freiner légèrement l'activité pourraient toutefois devenir nécessaires. La réévaluation de la livre irlandaise décidée le mois dernier va, bien sûr, dans ce sens. Le cas le plus délicat reste celui de l'économie espagnole, où une politique budgétaire légèrement plus restrictive devrait être envisagée. Ce qui est sûr, c'est que la phase finale de l'arrimage des monnaies européennes – la publication, fin mars, des rapports de la Communauté et de l'Institut monétaire européen en a marqué le premier temps – s'engage dans un calme étonnant.

Aux Etats-Unis, le maintien du statu quo monétaire peut sembler plus surprenant encore. Au cours des dernières semaines, l'économie américaine n'a donné aucun signe de décélération. Seul le secteur industriel, directement affecté par la baisse des importations asiatiques, a marqué le pas. Mais les activités de services, et surtout la construction, bénéficient d'une demande domestique particulièrement dynamique. La confiance des ménages américains est toujours au plus haut. Leur revenu disponible continuant de croître, leurs dépenses de consommation, comme de logement, soutiennent la conjoncture.

Dans les prochains mois toutefois, l'économie américaine devrait donner des signes de modération. L'investissement résidentiel peut, au mieux, rester sur les niveaux qu'il vient d'atteindre : sa contribution à la croissance serait alors nulle. Et les stocks accumulés, dans le secteur industriel notamment, semblent particulièrement élevés.

Depuis de longs mois maintenant, la Réserve fédérale attend un ralentissement qui ne vient pas. Jusqu'à présent, elle l'a fait sans risque excessif, dans la mesure où le rythme de hausse des prix à la consommation n'a cessé de baisser sous l'effet d'une désinflation importée massive. L'arrêt de la baisse des prix du pétrole, l'arrêt aussi du mouvement d'appréciation du dollar modifient quelque peu les choses et forcent la banque centrale américaine à faire preuve d'une vigilance accrue. Elle sait néanmoins que les marchés obligataires ne manqueront pas de l'aider à freiner l'économie, si cette dernière ne devait pas décélérer spontanément. D'où finalement chez les responsables de la politique monétaire américaine la conviction de pouvoir, pour quelques mois encore, se permettre d'« attendre et voir».

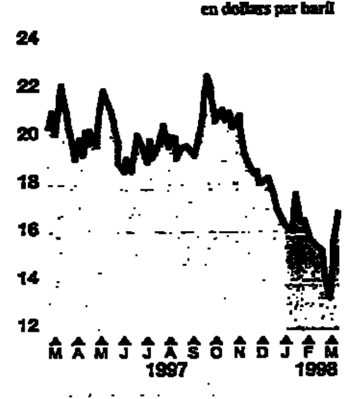
Plus que le statu quo maintenu des banques centrales européennes et américaine, c'est le marasme extrême de l'économie japonaise qui conserve bas les taux longs mondiaux. Touchée davantage que les autres par le « choc asiatique », l'économie nippone, déjà fort mal en point, est aussi celle dans laquelle aucun des stabilisateurs qui ont permis ailleurs d'amortir une partie des effets du choc n'ont fonctionné : la consommation des ménages, leur investissement résidentiel, les dépenses d'équipement des entreprises ont poursuivi leur chute libre. Les tergiversations du gouvernement japonais sur la manière de l'enrayer ne semblent pas laisser d'espoir d'amélioration rapide.

Dès lors, le maintien pour un temps encore assez long d'un taux d'escompte à un demi pour cent, joint à l'absence de toute perspective de hausse du yen, ne peut que contribuer à tirer vers le bas le niveau général des taux longs mondiaux. Seule l'annonce de baisses d'impôts, durables et substantielles, pourrait modifier rapidement cette situation. Si c'était le cas, la conjonction de phénomènes qui, depuis plusieurs mois maintenant, pèsent sur le niveau des taux obligataires mondiaux aurait disparu.

Anton Brender

▼ La réserve fédérale reste vigilante

PRIX DU PÉTROLE



COURS DU WON CORÉEN

en won par dollar

-500 / -1 000 / -1 500 / -2 000

M A M J J A S O N D J F M — 1997 — 1998

Source : Datastream

La dette extérieure totale de la Corée du Sud – objet d'une vive polémique entre le FMI et les autorités de Séoul lorsque l'institution a dû voler au secours de la Corée – s'est établie à la fin du mois de février à quelque 150,3 milliards de dollars, soit une baisse de 900 millions de dollars sur un mois, selon le ministère des finances et de l'économie sud-coréen. Les *dettes à court terme en devises* ont baissé de 2,6 milliards de dollars atteignant 61,4 milliards de dollars, tandis que celles à long terme progressaient de 1,7 milliard de dollars à environ 89 milliards de dollars.

La Corée du Sud a enregistré un excédent commercial de 3,74 milliards de dollars en mars, portant l'excédent commercial à 8,6 milliards de dollars pour les trois premiers mois de l'année. Les exportations devraient continuer à progresser, selon le ministère du commerce extérieur, car les effets de la dépréciation de la monnaie commencent à se faire sentir. La Corée du Sud a plus que triplé ses prévisions d'excédent commercial pour 1998.

Bagdad ne peut profiter pleinement de l'assouplissement de l'embargo

▼Proche-Orient
Après l'effondrement des cours du pétrole, les Irakiens ne peuvent produire assez pour encaisser les recettes d'exportation autorisées par l'ONU

Alors que l'Irak a obtenu un élargissement de sa marge de manœuvre financière pour desserrer l'étau de l'embargo, les prix du pétrole sont au plus bas. Du coup, les Irakiens ne sont plus en mesure de produire les volumes nécessaires pour encaisser les recettes d'exportation auxquelles ils peuvent désormais prétendre.

L'accord « Pétrole contre nourriture » signé avec l'Organisation des Nations unies (ONU), qui représentait le début d'assouplissement des conditions d'embargo, avait été entériné par les autorités de Bagdad en décembre 1996. Le 20 février 1998, le Conseil de sécurité des Nations unies a accepté *de porter le plafond des sommes* collectées sur la vente de pétrole brut de 2,6 milliards de dollars à 5,2 milliards de dollars par semestre. Le plan de distribution alimentaire et d'assistance humanitaire, dont la mise en place conditionne les ventes de pétrole, fait l'objet de nouvelles discussions depuis le 9 mars.

Les capacités d'exportation du pays ne permettent pas de profiter, à l'heure actuelle, des montants accordés par la résolution de l'ONU. Les premiers à en souffrir vont être les Irakiens, dont la situation alimentaire et sanitaire s'est dégradée depuis sept ans. Selon les termes du nouvel accord, la part consacrée aux ventes de biens humanitaires serait de 3,55 milliards de dollars (dont en particulier 345 millions de dollars pour l'eau et l'hygiène, et 137 millions *pour l'électricité). Le montant restant* – 1,65 milliard de dollars – doit permettre de financer le coût des opérations de l'ONU et le versement des réparations dues aux victimes de l'occupation irakienne du Koweït. Des sommes pourront aussi être consacrées à l'importation de pièces détachées pour permettre la reprise de la production pétrolière.

Cette fenêtre entrebâillée est vitale. A court et moyen terme, l'unique source de devises de l'Irak se trouve dans son sous-sol. Ses exportations de pétrole brut sont tirées de deux champs principaux : Rumaila, au sud (région peuplée par des chiites), et Kirkouk, au nord (région de peuplement kurde). L'extension des capacités de ces réservoirs nécessiterait des investissements importants : l'entretien a été médiocre durant ces dernières années, les infiltrations d'eau sont importantes, et les équipements obsolètes.

Les autorités avaient renforcé le potentiel de production du pays avant le déclenchement de l'invasion du Koweït. L'Irak produisait 3,5 millions de barils par jour (Mb/j) en juillet 1990, pour une capacité restaurée de 4,5 Mb/j, la plus importante jamais enregistrée dans ce pays. La guerre du Golfe a fait tomber ce chiffre à 300 000 b/j. En 1997, grâce à l'ingéniosité des techniciens et aux prélèvements de pièces détachées sur les installations inutilisées, l'Irak était parvenu à extraire 1,2 Mb/j, dont 550 000 b/j destinés à la consommation intérieure et environ 100 000 b/j détournés vers la contrebande avec les pays riverains, le reste étant exporté.

Si le prix du baril se maintenait autour de 13 dollars, l'Irak devrait exporter plus de 2 millions de barils par jour pour obtenir les 10,4 milliards de dollars que lui octroie la résolution de l'ONU – en anticipant une reconduction du montant semestriel. Autrement dit, la production devra être poussée à 2,75 Mb/j. *Les exportations* nettes au cours de l'année 1997 n'ont atteint que 650 000 b/j, dont un peu plus de la moitié a été acheminée par l'oléoduc turc. Depuis février 1998, toutefois, les Irakiens sont à nouveau en mesure d'exporter 1,2 Mb/j : la moitié a été expédiée vers l'Europe, et environ 40 % sont allés vers les Etats-Unis.

Pour restaurer son économie, le pays ne dispose que de la rente pétrolière. Aussi l'objectif prioritaire des autorités, quel que soit le régime en place, sera de restaurer les parts de marché perdues à cause de l'embargo. Le retour de l'Irak pourrait se faire au détriment de l'Arabie saoudite, qui s'était attribué, en 1991, son quota de production. Il y a un an, le directeur général du Plan au ministère du pétrole irakien indiquait que la production pourrait retrouver son niveau d'avant-guerre, soit 3,5 Mb/j, d'ici à l'an 2002, et 6 Mb/j dix ans après la levée des sanctions.

Avec 112 milliards de barils de réserves prouvées, l'Irak est en droit de jouer des coudes pour reprendre place sur l'échiquier pétrolier mondial. Trois phases permettront d'atteindre l'objectif : la restauration des capacités existantes ; la mobilisation de l'investissement étranger pour développer *les nouveaux champs* ; *enfin*, l'exploration du désert occidental, qui pourrait doubler le volume des réserves actuellement prouvées.

L'engouement des compagnies pétrolières étrangères trouve son origine dans ce formidable gisement, et dans les faibles moyens financiers dont dispose le pays. La situation imposera d'emblée de recourir à des accords de partage-production, favorables aux compagnies. Et ce marché de 22 millions d'habitants, dont la croissance et l'appareil productif ont été anéantis par les destructions de la guerre et les privations, fait rêver les exportateurs, en particulier européens.

FACTURES

On ne peut d'ailleurs s'empêcher de remarquer que les 10,4 milliards de dollars de recettes autorisées par l'ONU correspondent au volume d'importations que réalisait l'Irak en 1989, pour des exportations de 12,3 milliards de dollars. Entre-temps, la croissance toujours forte de la population aura apporté quatre millions de bouches supplémentaires à nourrir, alors que la production agricole est en déclin constant.

Les entraves subsistent toutefois au libre déploiement du commerce extérieur irakien. En effet, même s'il retrouve un niveau d'importations proche d'il y a dix ans, l'Irak devra aussi tenir compte, une fois sa solvabilité restaurée, des factures que lui présenteront les victimes de la guerre, via l'ONU, et les créanciers.

A l'issue de la guerre d'usure contre l'Iran (1980-1988), l'Irak était dans une situation financière difficile. Les monarchies du Golfe avaient été sollicitées pour annuler la dette contractée auprès d'elles par le régime irakien, au titre de la solidarité contre *« l'expansionnisme chiite iranien »*. En dépit du fait que les créances irakiennes ont été en grande partie, sinon en totalité, provisionnées par les banques, les comptes devront être apurés avant que les crédits ne reprennent le chemin de Bagdad.

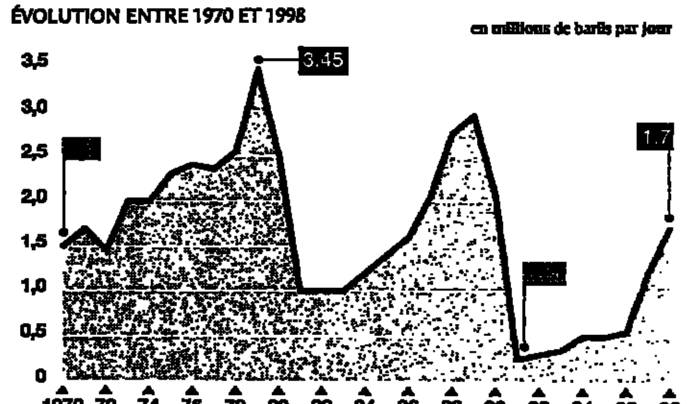
Les premiers servis seront les compagnies pétrolières, qui disposeront de cash sous la forme d'une production de brut à écouler sur les marchés mondiaux. Il faudra donc encore compter sans doute longtemps avec un Irak sous tutelle économique, quand bien même il aurait retrouvé sa souveraineté politique.

Jacques Seguin

Chorème

▼ Production pétrolière de l'Irak

ÉVOLUTION ENTRE 1970 ET 1998



هكذا من الأهل

Et si la crise asiatique n'était pas si grave pour l'économie chinoise...

par Jean-François Huchet

La crise asiatique s'est progressivement propagée du Sud vers le Nord jusqu'à entretenir une véritable psychose sur sa contagion en Chine populaire. Si les grands de ce monde ne cessent de féliciter Pékin pour sa maîtrise de la crise financière, un véritable débat agite les experts quant à l'impact à moyen terme de la crise en Asie sur l'économie chinoise. Les pessimistes considèrent que les mêmes maux (surinvestissement immobilier et même industriel, mauvaise supervision bancaire, etc.) produisent les mêmes effets, et que la Chine ne pourra pas résister à l'avantage concurrentiel de pays qui ont dévalué de 30 à 70 % leur monnaie vis-à-vis du dollar américain.

Les optimistes, en réalité très prudents, considèrent que l'entrée en crise ouverte de l'économie chinoise est loin d'être inéluctable. Tous considèrent que l'arrivée aux affaires de Zhu Rongji, le premier ministre chinois, et d'une équipe assez soudée correspond à un scénario d'ajustement structurel mais graduel de la Chine.

Dans ce cadre, le problème n'est pas la dévaluation ou non de la monnaie chinoise, le renminbi, question secondaire finalement, mais plutôt des chances de succès de la politique de réforme. Que la Chine soit touchée par la crise asiatique est une évidence. En dépit des premières réactions détachées de Pékin, l'évolution de ces derniers mois traduit la prise de conscience que le pays ne peut échapper à son environnement régional. Et ce au travers de trois canaux :

– Celui des échanges commerciaux. L'Asie constitue le premier marché de la Chine avec 55 % de ses exportations en 1997. La chute de la demande régionale, qui frappe tous les pays de la région (baisse de 20 à 30 % de leurs importations exprimées en dollars américains), se traduit donc mécaniquement par une baisse des exportations chinoises.

– Celui des investissements étrangers, avec notamment la panique qui a fini par secouer Hongkong à la fin du mois d'octobre dernier, alors même que la place a fourni 70 % des 37 milliards de dollars d'investissements directs à l'étranger (IDE) à la Chine l'an dernier. On en veut pour preuve le report permanent de 30 à 50 émissions d'actions des sociétés chinoises présentes à Hongkong, en attendant des conditions plus propices sur la place.

– Celui enfin des marges de manœuvre de la politique économique qui se sont réduites dès lors que Pékin s'est trouvée prise au piège de l'ancrage nominal du renminbi. Et ce tout autant pour stopper la contagion régionale que pour sauver le « peg » de Hongkong (taux de change fixe vis-à-vis du dollar américain), c'est-à-dire sa crédibilité politique et économique dans la région. Ceci explique notamment la difficulté de baisser encore les taux d'intérêt pour relancer l'investissement, en dépit de taux réels qui ne cessent d'augmenter en raison de la déflation.

On aurait tort pour autant de sous-estimer la capacité de Pékin de résister aux forces déflationnistes à l'œuvre en Asie actuellement.

Même s'il est vrai que la progression des exportations a expliqué, en 1997, près du tiers de la croissance effective, le degré d'ouverture réel du marché chinois doit être relativisé. Le cumul des exportations et des importations ne représente pas plus de 10 % du PIB du pays calculé à partir du taux de change de parité de pouvoir d'achat. Il faut laisser le temps au temps. L'excédent commercial record de la Chine 1997 (40,3 milliards de dollars américains) a permis au pays d'accumuler les deuxièmes réserves de change du monde avec 140 milliards de dollars. Avec des prévisions d'excédent commercial en chute de moitié, il reste encore 20 milliards pour accompagner un mouvement de remontée en gamme des exportateurs chinois, ainsi qu'une amélioration de leur productivité, de leur marketing et de leur diversification géographique. Le temps notamment que les pays qui ont vu leurs monnaies chuter de 30 à 70 % sortent de la crise financière et trouvent les moyens de tirer partie de leurs compétitivité monétaire.

En outre, tous les partenaires occidentaux de la Chine confirment que, si des pressions sectorielles vont jouer sur certaines entreprises chinoises, leur compétitivité absolue reste forte en termes de coûts salariaux (56 dollars par mois en moyenne dans le secteur manufacturier contre 107 en Thaïlande, aux taux de change de février dernier), et surtout de flexibilité et disponibilité d'une main-d'œuvre encore très rurale.

Les dirigeants chinois peuvent encore moins qu'auparavant se permettre d'ajourner des dossiers brûlants comme ceux de la réforme du secteur d'Etat, de la protection sociale ou du système bancaire

La crise financière asiatique coïncide, sur le plan de la politique intérieure chinoise, avec la fin des incertitudes liées à la longue succession de Deng Xiaoping. Même si les dirigeants chinois savent, depuis quelques années déjà, qu'ils ne peuvent plus se permettre d'ajourner des dossiers brûlants comme ceux de la réforme du secteur d'Etat, de la protection sociale ou du système bancaire, la crise asiatique les aura mis encore un peu plus au pied du mur. Face au ralentissement attendu des exportations chinoises, la crise asiatique aura également fait prendre conscience aux dirigeants de la nécessité de promouvoir une croissance plus axée sur le marché domestique.

Toutes les analyses s'accordent à reconnaître que la Chine dispose de ce que l'on appelle, dans le jargon des économistes, un « multiplicateur d'investissement » important dans tout ce qui est projet d'infrastructures. Ce n'est pas un hasard si, récemment, les autorités chinoises ont mis l'accent sur ce type d'investissements.

Cependant, même si la tentation de recentrer la croissance sur le marché intérieur est forte, ce changement devra s'effectuer dans le maintien d'une concurrence sur le marché domestique et d'une capacité d'exportation suffisante pour financer les importations de technologies et maintenir des réserves en devises suffisamment importantes pour rassurer les investisseurs internationaux.

Sur ce point, nous l'avons vu, la Chine devra jouer serré pour ne pas tomber dans une politique d'importation-substitution de type sud-américain ; et pour éviter que l'ouverture de son marché ne profite principalement aux multinationales étrangères qui, dans un contexte de surproduction mondiale, ont les dents de plus en plus aiguisées.

Dans ce cadre, même s'il est encore trop tôt pour juger, les mésaventures des *chaebols* (conglomérats) coréens pourraient contribuer à calmer l'ardeur des dirigeants chinois dans leur volonté de poursuivre sur une voie similaire et d'accepter, à l'image de Taïwan, qui a mieux résisté à la crise, le principe d'un tissu industriel plus concurrentiel et mieux équilibré. Pour financer le développement interne et poursuivre le projet de réforme ambitieux formulé par le nouveau premier ministre, l'Etat peut mobiliser une épargne intérieure colossale, détenue par trois quarts des ménages. Compte tenu de son endettement domestique actuel, environ 7 % du PIB, elle pourrait mobiliser l'épargne pour recapitaliser les banques et moderniser le système financier. Même en imaginant que le chiffre, admis officieusement, de 25 % de créances douteuses figurant sur le bilan des quatre grandes banques d'Etat commerciales soit sous-évalué, et que l'on soit plutôt autour de 50 %, une recapitalisation massive des banques par l'émission d'obligations propulserait l'endettement chinois aux alentours de 60 % du PIB, ce qui constitue un chiffre tout à fait raisonnable si on le compare à ceux de l'Union européenne.

Au-delà de ces grands calculs macro-économiques, la mobilisation de l'épargne interne n'est pas réalisable de manière aussi fluide. Une des grandes leçons de la crise financière asiatique est de démontrer que même des pays qui traditionnellement disposent d'un taux d'épargne important ne sont pas à l'abri d'un écroulement de leur système financier. Si cela doit servir des projets immobiliers trop ambitieux, gonfler des capacités productives sans se préoccuper des débouchés, ou servir de caisse noire pour acheter des votes comme cela a été le cas dans la plupart des pays en Asie touchés par la crise, alors une épargne trop abondante peut relâcher la contrainte du budget et de la rentabilité qui pèse traditionnellement sur les investisseurs.

La crise asiatique aura ainsi rappelé à la Chine l'impérieuse nécessité de réformer (ou de créer) de toute urgence des institutions qui servent d'intermédiaires dans la canalisation et l'utilisation de cette épargne. Au total, même si la Chine est plus que jamais sur la corde raide, la crise asiatique est loin de constituer le plus grand problème auquel elle doit faire face aujourd'hui. Au contraire, la crise asiatique aura permis de tirer la sonnette d'alarme sur bon nombre de dossiers, de resserrer la direction politique autour d'un projet de réforme mieux articulé et plus réaliste, en fournissant aux dirigeants chinois des indications sur les écueils à éviter.

Jean-François Huchet est économiste au Centre d'études français sur la Chine contemporaine, à Hongkong.

LIVRES

Incertaine Asie

par Yves Mamou

LE CHOC EUROPE/ASIE,
de Pierre-Antoine Donnet
Seuil, 334 p., 130 F.

L'ÉCONOMIE DU JAPON
d'Evelyne Dourille-Feer
La Découverte, 114 p., 49 F.

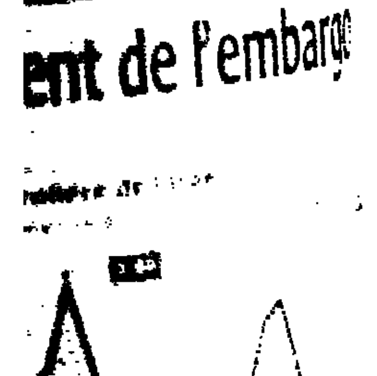
Heureusement pour lui (et pour son éditeur), Pierre-Antoine Donnet, journaliste spécialiste de l'Asie, n'a pas tenté de disserter sur le sujet (brusquement) démodé aujourd'hui du « miracle asiatique ». La bourrasque financière qui a démarré à l'été 1997 a eu au moins un mérite : elle a balayé les mythologies. Les dragons d'Asie de l'Est sont apparus pour ce qu'ils étaient : des tigres de papier. L'écueil a été évité d'autant mieux que *Le choc Europe/Asie* n'est pas un livre d'économie *stricto sensu*. Même si ses 330 pages sont pétries de rapports de forces, de relations stratégiques entre des zones géographiques en compétition économique l'une contre l'autre, elles dessinent avant tout une problématique culturelle – et même affective – centrée autour d'une improbable rencontre entre deux mondes aussi égocentriques l'un que l'autre, l'Europe et l'Asie.

On sent rapidement à la lecture du livre et aux anecdotes de voyage que le *« choc »* dont il est question dans le titre est d'abord et surtout un déchirement. Celui de l'auteur en premier lieu, qui, fasciné par l'Asie, tente de réaliser là une (impossible ?) synthèse entre l'Occidental qu'il est et cette aire culturelle qui le subjugue. Et quand il demande si *« Occident et Orient peuvent s'aimer »*, la question vaut autant pour lui que pour les deux cultures pour la compréhension desquelles il travaille à définir quelques fragiles passerelles.

Le regard affectif que Pierre-Antoine Donnet porte sur l'Asie fait tout l'intérêt de l'ouvrage. Bien que l'auteur demeure curieusement silencieux sur les phénomènes de corruption structurels mis en évidence par la récente crise financère, il apporte des éclairages intéressants sur le bouleversement culturel qui frappe aujourd'hui l'Asie. Si la mondialisation et les innovations technologiques ont représenté une aide formidable au développement économique de bon nombre de ces pays, la famille et les valeurs de proximité qui structurent ces sociétés ont aussi été rudement secouées. Les déchirements sont apparus aussi violents en Asie de l'Est qu'en Europe de l'Ouest. Les solidarités familiales se sont distendues ; la pauvreté a resurgi ; la pollution sévit chaque jour davantage et à un niveau que l'on n'imagine même pas en Europe ; la déforestation devient un problème mondial et le chômage va commencer à s'étendre. Et si certains îlots de prospérité demeurent, comme Singapour, par exemple, ils le doivent sans doute à un paternalisme politique et policier qui – à nos yeux d'Européens en tout cas – n'apparaît guère enviable.

Rien d'étonnant donc si ces maux ont engendré dans chaque pays d'Asie une forme de rejet du *« matérialisme occidental »*. L'analyse des discours *« asiatistes »* qui s'expriment, ici et là, en Inde, en Malaisie, au Japon et ailleurs, est l'un des chapitres les plus intéressants du travail de Pierre-Antoine Donnet. Les chantres du retour aux valeurs anciennes apparaissent dans toutes les sociétés qui évoluent trop rapidement. Et l'écho qu'ils rencontrent est à la mesure des craquements qui accompagnent toute mutation trop rapide. Si « choc » il y a, il semble d'abord interne à chaque société avant d'être celui d'un bloc contre un autre. Pierre-Antoine Donnet nous permet du coup de mesurer ce que la mondialisation économique pour fonctionner correctement doit véhiculer de valeurs politiques et sociales occidentales : primauté de l'individu, respect de la liberté d'expression, contractualisation des rapports, droits de l'homme, etc., que bon nombre de chantres de l'*« asiatisme »* rejettent en bloc au nom de Bouddha, d'Allah ou de Confucius.

A cet égard, *L'Economie du Japon*, d'Evelyne Dourille-Feer, précise utilement la place du Japon dans cet environnement asiatique en ébullition et définit clairement le tremblement culturel que vit ce pays depuis le début de son ouverture économique au milieu des années 80. *« L'ouverture progressive des réseaux de distribution, le décloisonnement des activités financières, les tentatives de clarification des comptes des institutions financières, les progrès enregistrés dans le domaine de l'homologation des normes des produits étrangers »*, ont bouleversé l'économie du Japon, mis en lumière ses fragilités (notamment financières), au point que certains se demandent aujourd'hui si ce pays ne va pas être emporté à son tour par la crise asiatique. Le travail d'Evelyne Dourille-Feer fait utilement le point sur l'histoire économique de ce pays et les *« impressionnants réseaux industriels, commerciaux et financiers qu'il a constitués au cours des trente dernières années »*.



Il faut taxer les mouvements de capitaux internationaux

par Yves Jégourel

Il est parfois surprenant de constater qu'il peut y avoir un consensus politique là où règne une discorde entre économistes : comme l'avait fait Lionel Jospin en 1995 lors de l'élection présidentielle, Philippe Séguin vient de proposer de *« prélever une taxe sur les mouvements de capitaux pour leur rendre une certaine rationalité »*. Cette surprenante unanimité politique contraste avec le débat économique sous-jacent.

L'idée n'est pas nouvelle puisque le prix Nobel James Tobin, dès 1978, puis Barry Eichengreen et Charles Wyplosz proposent, en s'inspirant de Keynes, d'instaurer une taxe uniforme et internationale sur toutes les transactions de change. Il s'agit *« d'introduire du sable dans les rouages trop bien huilés de la finance internationale »*, afin de décourager les transactions de court terme, jugées déstabilisantes, d'accroître l'autonomie des politiques monétaires par rapport aux marchés et, comme toute taxe, d'engendrer des recettes.

Depuis cette date et malgré un regain d'intérêt lié aux récentes crises financières, cette proposition, parce qu'elle tient à la fois de la théorie économique et de l'économie politique, a suscité nombre de controverses : une taxe dont le montant varierait entre 0,5 % et 1 % (selon James Tobin) peut-elle être suffisamment dissuasive vis-à-vis des spéculateurs ? La diversité des instruments offerts sur les marchés financiers ne permettrait-elle pas de contourner les transactions assujetties à la taxe ? En outre, une telle taxe, en luttant contre la volatilité du marché des changes, ne risquerait-elle pas de pénaliser les opérations « désirables », liées, par exemple, au commerce international ? Enfin, une telle taxe perturberait-elle l'efficience du marché des changes ou, au contraire, permettrait-elle d'en corriger les distorsions ou les anomalies ?

Les crises mexicaine et asiatique justifient le regain d'intérêt pour les mesures visant à contrôler les flux financiers

Un début de réponse à ces questions dépasse le cadre de cet article : le débat théorique sur la « désirabilité » d'une taxe « à la Tobin » est, en effet, loin d'être clos. Si l'on considère en revanche la « faisabilité » d'un tel projet, il existe un certain consensus : si l'application d'une telle taxe ne provient pas d'un accord international ou, dans une moindre mesure, d'un accord entre les pays du G7, il y aurait, sans aucun doute possible, un phénomène d'évasion fiscale offshore vers les places financières où la transaction est possible sans qu'elle soit taxée. On serait donc presque enclin à penser qu'il n'existe qu'une seule certitude sur une telle proposition : comme l'écrivait, dès 1987, M. Bourguinat, défenseur d'un tel projet, il ne faut guère *« s'illusionner quant à la difficulté de parvenir à un accord des gouvernements en ce qui la concerne »*. La récente convergence d'idées entre Lionel Jospin et Philippe Séguin ne permettra vraisemblablement pas de nuancer ce constat.

Au-delà de ce débat, la crise mexicaine de 1994 et l'actuelle crise asiatique ont montré les limites d'une globalisation financière sans garde-fou et justifient le regain d'intérêt, tant économique que politique, pour les mesures visant à contrôler les flux de capitaux. Signe de cette évolution, le Fonds monétaire international (FMI), traditionnellement favorable à la déréglementation des marchés, a reconnu une certaine efficacité des taxes et des restrictions sur les mouvements de capitaux. Plus récemment, Michel Camdessus, directeur du FMI, Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, puis Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor, ont insisté sur la nécessité de trouver *« une nouvelle architecture »* et de *« meilleurs mécanismes de correction »* pour répondre à cette économie de spéculation. La réforme du système monétaire international ne se fera peut-être pas par l'instauration d'une taxe « à la Tobin », mais un contrôle et une surveillance accrus des mouvements de capitaux semblent inéluctables.

Yves Jégourel est chercheur au Laboratoire d'analyse et de recherche en économie et finance internationales (Larefi) de l'université de Bordeaux-Montesquieu.

PARUTIONS

ÉCONOMIE DE L'ENLISEMENT. INTÉRÊT, CHANGE, EMPLOI DANS LES ANNÉES 90, de Gérard Maarek
La décennie 90 laissera le souvenir, en France, de sept années de contre-performances économiques, marquées par une croissance faible et un chômage élevé. Gérard Maarek pose, et étaye en termes clairs, un diagnostic du mal qui nous ronge : *« Le recul de l'activité d'entreprise et la course à la sécurité ; le premier terme renvoie à une désaffection croissante pour les actifs productifs, le second à la recherche du rendement sans risque des placements financiers. »* On a donc d'un côté des Français gavés de titres d'Etat, de l'autre un Etat à la fois dépensier, sans stratégie et incapable de mener à bon escient la politique macroéconomique, *« à certains moments inappropriée, à d'autres trop timorée »*. Pour couronner ces échecs, la France cède à *« un désir collectif de s'évader du cercle des réalités, en sous-estimant les contraintes des marchés »*.
L'enlisement, qui caractérise les économies proches de la déflation, menace d'autres pays riches, tels que le Japon et la Suisse qui ont eux aussi connu la baisse des prix des actifs et la surévaluation de la monnaie. Mais leur chômage, même en hausse, ne peut se comparer à celui qui stigmatise la France. Sachons, plaide en conclusion l'économiste, appliquer avec sagesse les recettes testées ailleurs avec succès. Il ne croit guère à *« l'invention de solutions originales, mi-administratives, mi-consensuelles »* (Economica, 1997, 112 p., 98 F).

Les effets de l'euro passés en revue

▼La coordination entre politiques budgétaires nationales et politique monétaire unique sera délicate

Dès l'année prochaine, les Européens vont pouvoir jouer à un nouveau jeu. Celui-ci se joue au minimum à douze participants. Le premier rôle, celui d'acteur de la politique monétaire, est tenu par la Banque centrale européenne (BCE). Les autres rôles sont interprétés par les onze gouvernements représentant les pays de la future zone euro, à qui reviennent la détermination des onze politiques budgétaires.

Le but du jeu est de résoudre le problème qui, depuis tant d'années, empoisonne le climat économique en Europe : le chômage. Si l'enjeu ne souffre aucune contestation, les règles et les questions qu'il soulève suscitent, elles, de profonds désaccords.

Comment définir les attributions de chacun au sein de cette Europe en devenir ? Comment coordonner des politiques budgétaires nationales et une politique monétaire unique ? Telles sont quelques-unes des questions posées aux économistes qui ont planché sur le thème du *policy mix* (anglicisme qui désigne la combinaison des politiques budgétaire et monétaire), auquel la *Revue d'économie financière* (nº 45, janvier 1998, coordonné par Pierre Jaillet et Jean-Paul Pollin, LGDJ Montchrestien) vient de consacrer sa dernière publication, et qui méritent d'être reprises ici, au titre du débat qui occupe encore nombre de Français sur le sujet.

Cette revue se veut un lieu de dialogue entre universitaires, chercheurs et professionnels. Sa vocation est ici pleinement réalisée, tant le panel des auteurs est étendu et les positions marquées. Ainsi Dominique Strauss-Kahn défend-il les institutions européennes telles qu'elles existent, y compris le pacte de stabilité et de croissance limitant les déficits publics à 3 % du PIB. Mais, fidèle à l'idée soutenue par la France dans ce débat, le ministre de l'économie et des finances souhaite, dans un plaidoyer en faveur du conseil de l'euro, que cette instance de discussion informelle devienne l'interlocuteur privilégié de la Banque centrale européenne (BCE). Loin de remettre en cause l'indépendance de cette dernière, le ministre français souligne que, si l'accent est mis *« sur la responsabilité collective des ministres »* au travers du conseil de l'euro, la BCE sera débarrassée de *« pressions indues »* qui pourraient peser sur elle.

La revue fait ensuite place au discours de celui qui incarne l'autre volet du *policy mix* en France : Jean-Claude Trichet. Le gouverneur de la Banque de France présente en dix pages sa position. Celle-ci peut se résumer en quelques points : le pacte de stabilité est bon pour tout le monde, puisque la réduction des déficits *« se révèle favorable à la croissance et à l'emploi »*. Plus encore, cette contraction des déficits permettra de dégager des marges de manœuvre aux gouvernements, dont la mission est précisément d'intervenir en cas de choc conjoncturel.

Autre principe : il faut en premier lieu assurer la coordination des politiques budgétaires pour qu'ensuite soit définie une orientation claire et crédible de la politique économique, avec une BCE indépendante. Mais le gouverneur précise que, au-delà de la politique macroéconomique, *« le passage à l'euro constituera un levier potentiellement puissant de réforme structurelle »*. Réforme, sur le marché du travail notamment, qu'il appelle de ses vœux.

Si certains économistes proposent, dans cet ouvrage, des analyses qui confortent les positions officielles, d'autres vont, au contraire, les malmener. Ils en testent la robustesse et signalent, point par point, les difficultés qu'auront les Européens, en l'état actuel de leurs institutions, à décider d'une politique économique optimale.

PARITÉ MARK-FRANC

Le premier niveau de critique est rétrospectif. Florence Thibault et Pierre Morin tentent d'analyser la pertinence des choix de politique économique français dans les années 90. Ces deux économistes, de l'université Paris-XIII, affirment que *« le maintien de la parité franc-mark a contribué à des niveaux de taux d'intérêt inadaptés au contexte de l'économie française »*. Leur analyse tend à prouver que la dégradation budgétaire a été subie et non voulue, puisqu'elle découlait des choix monétaires. En fin de compte, ils estiment que *« la règle monétaire pratiquée avec constance a placé le pays dans une situation difficile au début de la décennie, au risque de l'enfermer dans une phase de croissance durablement faible »*. Même si les auteurs précisent que leur étude ne permet pas de comparer la réalité historique avec un scénario alternatif, il reste que leur travail expose essentiellement les failles d'un *policy mix* issu d'un jeu non coopératif, entre responsables de la politique budgétaire et autorités monétaires.

PACTE DE STABILITÉ

La deuxième critique majeure est apportée par Patrick Artus. Le directeur des études économiques de la Caisse des dépôts centre son analyse sur le pacte de stabilité pour mieux en souligner l'inutilité.

Ce pacte a pour objectif d'éviter que certains pays ne creusent leurs déficits publics et ne créent ainsi de l'inflation. Celle-ci devrait être combattue par la BCE par une hausse des taux d'intérêt qui nuirait à l'activité de l'ensemble de la zone euro. Encore faut-il que les marchés ne fassent pas de discrimination entre les différents émetteurs et que les taux d'intérêt au niveau européen soient sensibles aux déficits décidés par les Etats.

Et ce sont précisément ces conditions que Patrick Artus met en cause. Il envisage tous les cas de figure dans lesquels ce pacte présenterait un avantage. Et réfute une à une ces situations. Plus encore, il met en évidence le cas où le pacte serait contre-productif en empêchant un pays touché seul par un choc conjoncturel de réagir. Il conclut en affirmant que, *« en théorie, il est inutile, dans un choc asymétrique (transitoire), de limiter le déficit public du pays affecté, car il ne se transmet pas sous forme de hausse de taux d'intérêt aux pays voisins. »*

Analyse confortée par celle de Jérôme Creel et Henri Sterdyniak (du Crefed et de l'OFCE), qui dénoncent l'absence de modalité après 1999 pour lutter contre un choc asymétrique. D'autres articles viennent compléter ce tour d'horizon. Jean-Baptiste Desquilbet et Patrick Villieu, de l'université d'Orléans, montrent que les conclusions des théoriciens qui abordent aujourd'hui le *policy mix* par le prisme de la théorie des jeux sont opposées selon les hypothèses qu'ils retiennent au départ.

Faisant fi de ces difficultés théoriques, Pierre Llau, professeur à Paris X, appelle à un développement du budget communautaire. Si cette proposition permet de résoudre de fait les problèmes de coopération, l'article a surtout le mérite de poser la question de savoir si l'UEM n'appelle pas nécessairement le fédéralisme... Voilà une conception qui heurterait beaucoup d'esprits en Allemagne aujourd'hui.

Justement, la revue propose une ouverture sur l'extérieur avec l'article d'Hervé Bonnaz, économiste de l'ambassade de France à Bonn. Il donne quelques pistes de réflexion pour mieux comprendre les différences de perception des politiques économiques de part et d'autre du Rhin. On estime sur la rive droite du fleuve qu'il faut *« dépolitiser »* la gestion de l'euro et empêcher *« sa manipulation à des fins commerciales »*. Au-delà de la coopération entre les deux grands volets de la politique économique se pose donc une autre question centrale : celle de l'euro fort, de l'euro faible ou de l'euro tel que le définiront les marchés.

Au terme de la lecture, on se sent pris de vertige devant le saut vers l'inconnu que représente la mise en place de l'euro. Car, même si en bons professionnels les économistes nuancent chacun de leurs arguments en précisant sous quelles hypothèses ils sont valables, il reste que les interrogations sur la capacité qu'ont les institutions européennes à définir une politique efficace sont nombreuses. La balle semble être dans le camp des politiques. S'ouvre à eux une période de gestation de l'euro de neuf mois au terme de laquelle la monnaie européenne deviendra réalité. Reste à assurer les conditions qui permettront une politique économique optimale. Pas moins.

L. Fl.

Jean-Paul Pollin, directeur du Laboratoire d'économie d'Orléans

« Il faut au moins un accord précis sur le niveau supportable de chômage »

« Pourquoi faut-il coordonner les politiques économiques en Europe ?

– Le fond du problème tient à l'interdépendance des deux volets de la politique macroéconomique. On a tendance aujourd'hui à penser la politique monétaire et la politique budgétaire de façon isolée. Une stimulation budgétaire excessive peut, par exemple, remettre en cause la crédibilité de la Banque centrale. A l'inverse, une politique monétaire trop rigoureuse conduit à une augmentation cumulative de la dette publique qui peut s'avérer intenable.

» Il faut donc s'entendre sur un dosage optimal entre les deux types de politiques, ce qui requiert une coopération entre les autorités qui en assument la responsabilité. De ce point de vue, le principe de l'indépendance de la Banque centrale est une idée tout à fait contestable, puisqu'elle soustrait les autorités monétaires à toute obligation dans ce domaine. De façon plus générale, il faut éviter que ne s'instaure un jeu non coopératif entre les responsables des politiques monétaire et budgétaire, qui soit nuisible à tous.

– Existe-t-il des exemples de jeux non coopératifs dans l'histoire récente ?

– Le *policy mix* (NDLR : combinaison des politiques budgétaire et monétaire) français du début des années 90 constitue une illustration exemplaire des conséquences d'un jeu non coopératif entre politique monétaire et budgétaire. A ce titre, il restera probablement une référence dans les manuels de politique économique.

» La volonté de maintenir une parité franc-mark inadaptée à la suite de la réunification allemande a conduit à pratiquer une politique exagérément restrictive. Celle-ci s'est traduite par des taux d'intérêt extravagants. Ces taux, extraordinairement élevés, ont entraîné une rupture brutale de l'investissement et un freinage économique fort et durable. Les déficits se sont creusés et la dette publique a explosé, passant, entre 1990 et 1998, de 35 % à près de 60 % du PIB.

– Que faut-il faire au niveau européen ?

– La coordination des politiques monétaire et budgétaire au plan européen sera une mission très délicate, car la Banque centrale européenne fera face à onze gouvernements nationaux. Et sa position sera d'autant plus forte que le rôle qui lui est confié est simple : assurer la stabilité du niveau général des prix.

– Le Conseil de l'euro ne peut-il pas représenter un contrepoids efficace à la BCE ?

– L'idée du Conseil de l'euro est sans doute une réponse cohérente au problème posé. Mais, pour qu'il puisse jouer correctement son rôle de contrepoids, il faut qu'il soit capable d'exprimer une unité de vue, et pas seulement une moyenne d'opinion.

– Le pacte de stabilité peut-il concourir à coordonner les politiques économiques ?

– Le fait d'imposer à chacun de respecter la limite de 3 % de déficit constitue le contraire d'un système de coopération ! Les calculs montrent que ce seuil peut s'avérer plus contraignant qu'il n'y paraît, et risque donc d'empêcher un réglage conjoncturel efficace.

» Une véritable coordination requiert une entente sur les déficits et les excédents qui permettent de gérer les situations des diverses économies sans affecter la stabilité de la zone. Il faut au moins un accord précis sur le niveau supportable de chômage, sur les équilibres budgétaires structurels, sur les indicateurs de décalages conjoncturels, etc. Le Conseil de l'euro devrait donc être investi d'une mission qui soit à la fois stratégique et plus complexe, mais qui dépasse en tout cas ses attributions actuelles.

– La solution, en Europe, peut-elle venir d'une plus grande flexibilité ?

– Il est évident que, si les ajustements des marchés étaient parfaits, nous pourrions faire l'économie de toute régulation macroéconomique. Certains veulent déduire de cette évidence qu'il faut substituer des actions structurelles aux interventions macroéconomiques. Si on pense que les déséquilibres économiques ne sont que le produit d'imperfections de marché, et/ou de rigidités institutionnelles, il convient effectivement de s'attacher à l'élimination de ces viscosités. Et non à la détermination d'un *policy mix* optimal.

» Malheureusement, ces propositions reposent sur une vision simpliste du fonctionnement des marchés et ne résistent pas à une analyse plus approfondie. Derrière l'échange, derrière la rencontre entre un acheteur et un vendeur, il n'y a pas simplement les mécanismes de la microéconomie traditionnelle. Il y a quelque chose de plus compliqué, dans un monde où l'information est imparfaite.

» Et cela renvoie à des « imperfections » endogènes au fonctionnement du jeu économique. Quand l'information est limitée et distribuée de façon asymétrique, les mécanismes de marché n'assurent pas la compatibilité des décisions individuelles. Or, les politiques macroéconomiques ont précisément pour vocation d'aider à résoudre ces difficultés de coordination. Il faut ajouter que la flexibilité est d'autant plus aisée à soutenir que la croissance est plus forte. Il est donc finalement stérile de vouloir opposer politique structurelle et politique macroéconomique.

– N'y a-t-il pas avant tout des philosophies différentes en Europe quant au rôle de la politique économique ?

– Ce qui me semble plus important qu'une différence de philosophie, c'est une différence d'institutions. Prenons le marché du travail. En Allemagne, on a des négociations centralisées du fait de la puissance des syndicats. Les revendications salariales sont mesurées parce que les syndicats prennent en compte l'inflation que pourraient susciter de trop fortes hausses de salaires.

» En France, et encore plus au Royaume-Uni, les représentants des salariés jouent en ordre dispersé. Ils réclament donc chacun les augmentations les plus fortes possible. Or, si la mission de la politique monétaire est de surveiller l'inflation, on comprend qu'elle puisse le faire plus facilement en Allemagne qu'ailleurs. Du fait de la forme des institutions, on peut donc y accorder à moindre coût l'indépendance de la Banque centrale. Symétriquement, cela est évidemment plus dangereux dans un pays comme la France, où l'on a un jeu de négociations salariales décentralisé. »

Propos recueillis par Laurent Fléchaine

VERS LA MONNAIE UNIQUE

Les effets de la mobilité dans l'Union

par Hervé Juvin

L'intégration européenne constitue le véritable objectif de l'euro. La mobilité des hommes, des entreprises et des capitaux est l'un des moyens les plus puissants et les plus efficaces de l'intégration. Les mouvements ont commencé sans attendre l'avènement de la monnaie unique. Des sociétés, des capitaux quittent la France pour d'autres pays de l'Union, ou au contraire viennent en France, selon l'appréciation qu'ils portent sur l'offre régionale en matière de qualification du personnel, d'environnement, de services publics, de sous-traitants, de charges et d'impôts, de sécurité, de droit du travail, etc. Des jeunes sans formation, des cadres, des chercheurs, des créateurs d'entreprise, viennent en France pour y réaliser leur ambition, d'autres quittent la France pour la même raison.

Quoi de plus banal, quoi de plus naturel que ces mouvements, dans un continent en voie d'intégration ? Ils n'en sont pas moins dérangeants pour des cultures et des organisations dominées par la centralisation et la garde aux frontières. Même s'ils demandent à être analysés, mesurés, et quelquefois relativisés, les exemples semblent se multiplier, qui suggèrent une mobilité croissante des acteurs privés à l'intérieur de l'Union européenne. Ils révèlent le double rôle d'incitation et de facilitation que l'euro peut jouer dans ce domaine.

ÉCARTS ENTRE LES RÉMUNÉRATIONS

L'incitation ? L'euro va révéler les écarts de prix et de rémunérations, ce qui va faire apparaître à chaque acteur sa position relative par rapport aux autres Européens. Il s'agit bien d'une révélation, puissamment incitatrice à la mobilité quand elle rend évidents à l'intérieur de l'Union des écarts très significatifs entre les rémunérations nettes perçues pour un emploi identique, et des écarts encore plus significatifs quant à la facilité d'accès à l'emploi.

Quant à la facilité, elle résulte directement de la mise en place de la monnaie unique ; plus de variations de parités entre monnaies européennes modifiant les termes des comparaisons de prix et rendant caducs des choix personnels ou familiaux engageant le moyen ou le long terme. Les acteurs privés, les sociétés comme les ménages, les jeunes déjà familiers des stages dans d'autres pays européens, comme les salariés plus âgés en mal de second souffle professionnel, vont se trouver incités et aidés à tirer les avantages de la mobilité européenne. Voilà qui devrait animer le jeu des avantages structurels des villes et des régions – les uns choisissant Saint-Jean-de-Luz pour son climat, les autres Francfort pour sa banque centrale ; à chacun son soleil.

Le grand jeu de l'intégration par la mobilité des acteurs comporte cependant quelques conséquences majeures, rarement évoquées et fort peu explorées dans le détail. Qui dit mobilité des acteurs privés à l'intérieur de l'Union dit mise en concurrence générale, organisée et raisonnée, des collectivités territoriales, des systèmes publics et des cadres de vie. Aux Etats-Unis, les entreprises emploient depuis longtemps des grilles de critères permettant d'apprécier ce qu'une ville ou une région ont à offrir à leurs cadres et à leurs familles, et aussi à leurs investissements. Dans ces classements, à vocation exhaustive, le niveau des charges et des prélèvements obligatoires figure au milieu d'une panoplie d'éléments qui vont de la qualité des écoles et des universités à la densité des équipements sportifs, la fréquence des manifestations culturelles, le niveau moyen de formation, sans oublier, bien sûr, la qualité des infrastructures de télécommunication et de transport, le niveau de la sécurité publique ou les attraits du climat.

Cette démarche et cette approche sont en passe de se répandre également en Europe, pour fournir aux candidats à la mobilité les repères indispensables à leur choix. A chaque pays, à chaque région, à chaque ville de formuler son offre, de faire valoir ses attraits, de convaincre ou de séduire. Quelle offre publique présente la France par rapport à l'Autriche, à l'Italie ou au Danemark, quelle offre régionale ou locale Paris, Lyon, la Bretagne ou les Vosges peuvent-ils présenter face à Berlin ou Francfort, la Catalogne ou la Thuringe ?

HARMONISATION DES CADRES COLLECTIFS

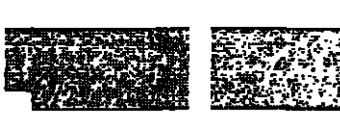
De telles démarches, si elles se généralisent, provoqueront sans doute une harmonisation progressive des cadres collectifs à l'intérieur de l'Europe. Elles nourrissent l'intégration ; quel sens plus profond donner à l'Union, que cette possibilité donnée à chaque Européen de choisir le cadre de sa vie, entre Madrid et Berlin, Naples et Brest, Vienne et Amsterdam ? Mais elles auront d'abord pour conséquence, dans des délais sans doute proches, d'inverser les relations entre les pouvoirs publics et les acteurs privés. Face à des acteurs mobiles, attentifs à comparer, à évaluer, à choisir, les Etats, les collectivités locales, se trouvent dans une situation partiellement inédite pour eux : en concurrence. Là où il fallait contraindre, commander et contrôler, il va falloir attirer et faire adhérer. Là où les cadres collectifs s'imposaient à tous les acteurs, ils vont devoir composer une offre attractive. Là où l'administration connaissait des assujettis, elle va rencontrer des adhérents ou des clients. L'action publique sera conduite à passer d'une logique de contrainte à une logique d'offre. Ce n'est pas une évolution, c'est, au sens propre, une inversion majeure.

L'euro dessine un nouveau terrain de jeu, et les règles du jeu changent pour tous, y compris pour les Etats. La mise en concurrence des offres publiques par les acteurs privés va prendre le relais des critères de convergence pour appuyer les efforts de remise en ordre des finances publiques. Elle obligera chaque collectivité européenne à préciser les contraintes de productivité et les enjeux de qualité de service de ses administrations, à formuler des objectifs explicites en termes de qualité de vie, d'environnement urbain. Et elle promet de renouveler les relations entre le secteur public et le secteur privé. A chaque collectivité d'exprimer et de diffuser son offre, dans la perspective qui correspond à ses choix de vie. C'est le fait de l'action locale, du marketing des collectivités locales, c'est surtout le fait d'un discours de société ouverte, capable de saisir les chances offertes par la mobilité européenne, plutôt que de lutter contre elle. N'est pas société ouverte qui veut.

L'ampleur du changement qui s'engage, les enjeux collectifs qu'il représente, promettent moins l'affaiblissement de l'Etat qu'ils n'annoncent le grand retour des politiques, seuls capables d'expliquer ces enjeux, de convaincre chacun des bénéfices de la mobilité, et de faire adhérer les Français à cette société ouverte que dessine l'intégration européenne.

IMMOBILIER







FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES



LE CERTIFICAT D'URBANISME

Le langage courant regroupe sous un même vocable de « certificat d'urbanisme » deux documents très différents :

■ La note de renseignements d'urbanisme

Délivrée par la mairie lors de la mutation d'un immeuble, elle permet d'apprécier les projets d'urbanisme ou règles particulières susceptibles d'intéresser ou de grever l'immeuble (P.O.S., servitudes d'urbanisme, alignement, carrières, droits de péremption...).

Ce certificat est valable aussi *longtemps que les règles mentionnées dans son* contenu ne changent pas. Il s'agit par conséquent d'une simple information.

■ Le certificat d'urbanisme proprement dit

Délivré lui aussi par la mairie ou par les services de l'Equipement (sur délégation du maire), il peut avoir trois objets différents :

• le certificat de l'article L 410 du Code de l'Urbanisme et de la Construction permet de connaître avec précision les possibilités d'implantation d'un bâtiment sur un terrain ;

• le certificat de l'article L 111-5 du même Code doit être demandé préalablement à tout détachement de terrain d'un ensemble immobilier supportant déjà des constructions. Ce certificat permet à l'administration de calculer la surface hors oeuvre (SHON) résiduelle qu'il sera permis de construire sur la parcelle objet du détachement ;

• le certificat de l'article R 315-54 permet, quant à lui, à l'Administration, de contrôler que dans les dix années précédentes, d'autres détachements ne sont pas intervenus en vue d'édifier des bâtiments. Si tel était le cas et que le nombre des détachements soit supérieur à 2, il pourrait y avoir "lotissement" lequel obéit à des règles complexes et nécessite des autorisations particulières.

De tous ces documents, seuls les certificats d'urbanisme engagent l'Administration. Ces certificats sont valables une année et sont renouvelables.

Un retrait pour erreur administrative étant par ailleurs possible, mieux vaut avoir un permis de construire devenu définitif avant d'engager des travaux.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

VENTE AUX ENCHÈRES
en la Chambre des Notaires de Paris
LE 5 MAI 1998 A 17 HEURES

Succession Jean-Edern Hallier
29, av. de la Grande-Armée

– 3 p. 111,30 m², 4ᵉ ét. + p. de serv., 7ᵉ ét.
Loué 86 544,88 F/an. Mise à prix : 1 750 000 F ;
– 4 p. 155,70 m², 6ᵉ ét.
Mise à prix : 2 600 000 F ;
– 3 p., 90,70 m², 6ᵉ ét. + p. de serv., 7ᵉ ét.
Mise à prix : 1 500 000 F.

Pour ces 3 lots :
Visites 18-4 de 10 h à 12 h, 23 et 30-4 de 13 h à 15 h.

– 3 p., 101,30 m², 6ᵉ ét., occupé par cabinet médical.
Loué 133 426,24 F/an.
Mise à prix : 1 800 000 F.
Visite sur rendez-vous.

Y. HAGUEL, *notaire* : 01-42-71-23-23.

VENTES

FONDS DE COMMERCE

12ᵉ libr. presse « magmod ». CA 2 766 000. Px 1 400 000. OFL 01-45-08-00-16.

BOUTIQUE

Paris-14ᵉ, murs boutiq., av. Maine, 58 m² + s.-sol 35 m². Loy. 85 800 F net/an. Px 800 000 F. 01-45-43-88-60.

APPARTEMENTS

PARIS 1er

4 P. 1 495 000
4ᵉ ét., asc., pierre de t. A.I.M. 01-53-01-99-01.

PARIS 3e

Quartier pl. Vosges 5 p., 2 ét., asc., imm. p. de t. séj. dble, 3 chbres, 2 880 000. Tél. : 01-43-87-35-25

Près pl. des Vosges 5 p. du charme. 2 800 000 F. A.I.M. : 01-53-01-99-01

MARAIS HISTORIQUE
Amortissement Périssol. Rénovation de caractère. Apparts de 21 m² & 220 m². Alain Guyot 01-42-77-27-38.

PARIS 4e

PLACE DES VOSGES
Appart. 275 m², imm. rénové. A.I.M. 01-53-01-99-01.

5 P. ASC. VUE !
Pierre de t. 2 790 000 F. A.I.M. 01-53-01-99-01.

2 P. AVEC TERRASSE + gde mezzanine. 1 650 000. A.I.M. 01-53-01-99-01.

PARIS 5e

VUE SUR VAL-DE-GRÂCE dans imm. récent beau 2 p., parfait état, parking. NOTAIRE 01-43-29-21-09.

BIEN ORIGINAL
DUPLEX 2-3 p., 72 m², 3ᵉ-4ᵉ dernier ét. 01-43-36-17-36.

PRÈS SEINE 4-5 P. VUE, 5ᵉ ss asc. 2 100 000. A.I.M. 01-53-01-99-01.

Cl-Bernard, 5ᵉ, imm. anc. dble séj. + chbre 69 m², calme, plein. S. Est. 1 540 000 F. 01-43-25-97-16

Censier, 5ᵉ, imm. ravalé, 3 p. bon ét., calme, soleil. 1 250 000 F. 01-43-25-97-16

Claude-Bernard, 5ᵉ, p. de t., 6 p. terr. à rénov., chbre serv. poss. 3 300 000 F. 01-43-25-97-16

Gay-Lussac, 5ᵉ, p. de t., 2 p. indép., vue dégagée, dble expo. 890 000 F. 01-43-25-97-16

CENSIER, 5ᵉ imm. ravalé, 3 p. bon état Calme, soleil Prix : 1 250 000 F Tél. : 01-43-25-97-16

PARIS 6e

St-Germain-d.-Prés, im. XVIIᵉ, ss asc., 3-4 p., 78 m² à rev., poutres, charme, calme. 01-43-35-18-36.

ST-SULPICE, bel imm., 6 p., 164 m², 2ᵉ, asc., balc., serv. LITTRE 01-45-44-44-45.

Part. vd dans imm. pierre de taille, 6ᵉ arrdt, appt 5 pièces, cave. Prix 2,5 MF. Tél. : 04-70-43-32-07.

PARIS 7e

Champ-de-Mars (près) Dernier ét. plein ciel, vues superbes s/Seine et Tour Eiffel, 160 m² + 33 m² terrasse, récept. + 2 chbres. DOMUS 01-45-66-90-73.

Mº BAC 200 M²
4 500 000 F. 06-09-59-29-68.

PARIS 8e

EXCEPTIONNEL
Direct propriétaire 50 m palais de l'Elysée Petit imm. gd standing 2 pièces 110 m² Dernier ét., séjour 60 m², terrasse plain-pied 70 m². Luxueuses prestations, 2 parkings. 01-40-70-19-19

PARIS 9e

Mº N.-D.-DE-LORETTE pdt asc., 5 p., 144 m² à rev. balc. chf ind. gaz. 01-43-35-18-36.

N.-D.-DE-LORETTE, pierre de t., ét. él., 5 p., 100 m², pl. sol., chf gaz. 01-43-35-18-36.

PARIS 10e

2 PCES 42 M²
Gare Est, p.d.t., gardien, 6ᵉ ét., asc., prox. métros, bus ts commerces. Entrée, cuis. équip., séj., chbre, dressing, s.d.b., chauf. gaz indiv., cave, très bon état. Agences s'abst. Prix : 570 000 F. Tél. : 01-42-09-27-87.

PARIS 11e

11ᵉ RUE DU CHEMIN-VERT séj., ch., 54 m², appt raffiné, soleil, bel imm. 1930, 3ᵉ asc. 920 000 F. 01-47-00-77-27.

PARIS 12e

Daumesnil, maison s/3 nivx, gd liv., s. à m., 5 ch., s.-sol, 2 terr., t.b.e. 01-43-35-18-36.

5-6 P. TERRASSE
Vue panoramique. 2 650 000. A.I.M. 01-53-01-99-01.

PARIS 13e

GOBELINS 5-6 P.
ST-MARCEL, cuis. équipée, 3,20 m haut. 01-43-36-17-36.

BUTTE-CAILLES
Standing, balcon, jardin, STUDIOS, 3 P., 4 P. 06-08-71-50-43 possib. park.

GRAND ESPACE 128 M² Living 80 m², parking. 2 400 000 F. 01-45-46-26-25.

Cité florale maison 150 m², 4 chbres, bur. garage, cave, cour, terrasse. 3 100 000 F. 01-43-37-40-70

Butte aux Cailles belle résid., 1991, asc., jard. studio 30 m², 540 000 F 3 p. 72 m², S/O. 1 300 000 F. 01-49-95-98-27 poss. park.

Campo-Formio 6ᵉ ét., dernier ét. asc. vrai 4 p. tout cft, clair, calme. 1 520 000 F. 01-53-70-86-46

JEANNE-D'ARC
maison 80 m², jardin 100 m² sous-sol 50 m², dépendances 12 m² J.-P. MAURIN Gobelins Immo. 01-43-37-50-25

GOBELINS
40, 80, 120, 160 m² asc. droits réduits. Périssol 110 m² occupé, p. de t., 4ᵉ ét. asc. J.-P. MAURIN Gobelins-Immo. Tél. : 01-43-37-50-25

Gobelins, 13ᵉ imm. anc., 1/2 p. s/cour tr. calme, parquet ref. nf. 490 000 F. 01-43-25-97-16

PEUPLIERS Maison 7 p., jardin 80 m² Gar., terrasse. 3 350 000 F SIB 01-43-37-40-70

PARIS 14e

ARAGO, imm. 90, gd stdg, 2 p., jard., b. orient., 33 m², balc., park., à saisir. 01-43-35-18-36.

Plaisance, imm. 1980, magnif. 3 p., 80 m², cuis. équip., pl. sol., calme. 01-43-35-18-36.

P. Montparnasse, 1er ét., imm. 1989, 2 p., 50 m², poss. park. 920 000 F. 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46.

PARIS 15e

Motte-Picquet-Grenelle, duplex, 4-5 p., 2 chbres, dernier ét., terrasse sud. 3 400 000 F. 01-45-77-46-10.

CHARLES-MICHELS Et. él., séj. 52 m², 2 ch., balc. *19 m², vue dégagée, park.* 3 000 000 F. 01-45-77-46-10.

PARIS 17e

WAGRAM, bel anc., 2 ch., charme, soleil, service. 4 900 000 F. 06-09-59-29-68.

RUE DES TERNES 2 P. Balcon, 6ᵉ, asc., 785 000 F. A.I.M. 01-53-01-99-01.

78 Yvelines

LE VÉSINET CENTRE 175 m² à rénover, combles + cour. Px 1,3 MF. Tél. : 06-60-45-27-10.

95 Val-d'Oise

OSNY F5 DUPLEX t.b. prestations, 2 park., centre-ville, 100 m² + terr. 1 200 000. Tél. : 06-80-27-11-19.

Province

Vends T1 + cuis. équipée, gar., cave, terrasse, vue mer. Px 400 000 F. Tél. : 02-40-35-55-29 de 14 h à 19 h.

Aix-en-Provence Prop. vend F5 117 m² avec gar. et cave ds pet. rés. proche du centre-ville. Px 1,45 MF. Tél. : 04-42-63-11-56.

APPARTEMENTS MAISONS

Paris Rég. parisienne

LONGJUMEAU Particulier vend maison de *ville bourgeoise avec jardin* intérieur (80 m²), 200 m² dont 60 m² à rénover. Avec séjour 40 m² + 6 pièces, cuisine, salle de bains, wc, chauffage central, possibilité profession libérale ou artisanale. 1 200 000 F. Tél. : 01-64-48-95-90.

Province

ILE D'ARZ. Golfe du Morbihan, maison 1991, terrain 650 m², s. de séj., 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bains, gar. 1 250 000 F. Tél. : 02-97-44-30-64.

A v. à 3 km Biarritz (26). *tennis, golf, villa contemp.,* F4, 100 m² sur 1 100 m arb., cuis. éq., 2 terr. ensol. 1 350 000. T. 05-59-43-05-83.

LA TRINITÉ-S.-MER
KERBIHAN Proche des plages Maison de caractère sur 2 734 m² de terrain clos divisible. 4 710 000 F. F.A.I. Agence Immobilière l'Amirauté Tél. : 02-97-55-83-97.

ENCHÈRE NOTAIRE 73. Val-d'Isère, Le Rogoney, chalet 3 p., 70,9 m², case à skis. Mise à prix : 900 000 F. Visites 8 et 17-4 de 11 h à 12 h. J.-F. Jouvion, Dupont-Cariot et Depaquit 01-43-87-59-59.

LE TOUQUET. Forêt, villa 240 m² env., 4 chbres, cuis. équipée, gar. 2 voitures. Terrain 1 400 m². 2 MF. 03-27-79-97-44.

MAISONS

Paris Rég. parisienne

Rare quartier recherché, maison 6-7 p., gar., terrasse arborée, cheminée, d'agréables prestations pour ce sweet home en parfait état. A visiter très très vite. DICIMO 01-43-33-17-16.

Urg. Maison proche bois de Vincennes, RER, Mº, écoles, 3 ch., 2 s.d.b. + r.j. : ch., s.d.b. indép., jardin (sud), vue, terr., 220 m². 1,75 MF. Tél./fax : 01-48-77-45-51.

Franconville résidentiel, ter. 223 m², ttes commodités 10', 115 m² à ét. av. séj. cathédrale + chem., 2 bains, 2 wc, cuis. équip., parf. ét. Px 1,242 MF. Tél. : 01-53-89-34-29/01-43-72-04-76.

PROPRIÉTÉS

Province

Limite Périgord-Quercy. Belle. dem. de style, 25 000 m² de ter., gd séj., 2 chem., 4 ch., 2 s. de b. Px 1,95 MF. Tél. : 05-65-41-04-76.

MANOIR ENCHANTÉ (sculpt., tours, terrain arboré 3 700 m²) habit. 400 m², très b. état. Pr artistes, amoureux de décors int. ext. uniques. 2 h 30 Paris par A5 Berry-Brenne. 1,9 MF. Particulier 01-43-54-40-53.

Château rénové, 13 km Cannes, 9 s.d.b., 2 piscines, sauna... 3,95 MF. Tél. : 01-49-24-00-98.

ST-VAAST-LA-HOUGUE (50) ppté indép., pierre et granit, 7 p., ter. 923 m², près port plais. 950 MF à débat. part. Tél. : 02-33-20-02-16.

HÔTELS PARTICULIERS

Pour investisseur, hôtel particulier 800 m², ville sud Paris, empl. 1er ordre. Tél. : 02-38-42-02-02. Fax : 02-38-62-86-34.

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

VILLAS

L'IMMOBILIER INTERNATIONAL Rech. villas, propriétés, appts, châteaux pour sa clientèle acheteurs. Tél. : 05-62-22-94-60.

LOCATIONS

OFFRES VIDES

RARE ESPLANADE DES INVALIDES ADRESSE PRESTIGIEUSE PARIS Cause départ, locataire cède en direct son bail de 4 ans (éch. 1er av. 2002) (éventuelle prorogation 3 ans) ; imm. gd stand., 3ᵉ étage. E.S.O. Appt d'angle 135 m² ref. à nf dble liv. av. chem., 2 chbres + dressings, 1 s. de bains, wc + cab. toil : dche/wc, cuis. équip., nbreux placards, chbre de ser., cave, park. 23 000 c.c. + reprise élevée justifiée. Tél. : 01-47-05-42-62 (rép.). *Fax : 01-45-51-22-27.*

A louer Paris 14ᵉ, 47 m², 4 500 F + ch. VUE DÉGAGÉE, CUISINE ÉQUIPÉE. Tél. : 01-43-81-28-80.

Face Buttes-Chaumont, 19ᵉ, 4 p., cave, park. fermé, sans vis-à-vis. 8 200 F hors charges. Tél. : 01-60-82-73-38.

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179, R. LECOURBE
EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible Immédiatement
RÉSIDENCE NEUVE
2-3 et 4 P. TERRASSE
SUR PLACE
6 jrs/7, 10 h à 19 h.

CHAMPERRET. 2-3 p., 5ᵉ ét., asc., 75 m², 7 050 F c.c. 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46.

Paris-7ᵉ, Vaneau, 2 p., 50 m², sur jard. 6 440 F c.c. 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46.

Dans résidence-services, RÉSIDENCE LIBERTY, RUE DES PLANTES (14ᵉ), à louer :
– studio à partir de 8 000 F
– 2 p. à partir de 10 000 F
– 3 p. à partir de 13 500 F
charges et services inclus. Tél. tous les jours au : 01-44-86-46-77. PHENIX IMMOBILIER GROUPE DES AGF.

Province

Aix-en-Provence centre, appt 6 p., 2 s.d.b., cuis. équip., gd balcon, 160 m², chauff. ind. gaz. 6 600 F/m. Tél. : 04-42-26-14-48.

OFFRES MEUBLÉES

Etranger

VENISE, 100 m St-Marc, loue appt sem., 4-6 pers., rénové, cft, calme, vue, charme, 80 m², 2 salles d'eau, draps, femme de ménage. 5 950 F c.c. Tél. : 04-93-84-84-72.

BUREAUX

OPÉRA 926 M² Imm. indép. rénové, park., stand. 01-42-60-58-15.

AGENDA

STAGES

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

12e arrondissement

LES JARDINS DAUMESNIL
18, rue de Toul - 75012 Paris
LANCEMENT DES TRAVAUX
Réalisation : SAE Immobilier
Bureau de vente :
6, avenue du Dr A Netter 75012
Ouvert lundi, jeudi, vendredi, samedi de 14h à 19h et sur RDV
Tél. 01 53 33 04 24
ou CPM 01 48 25 55 00

A 600 M DU BOIS DE VINCENNES, VOTRE APPARTEMENT PLONGEANT SUR JARDINS...
Dans une rue calme découvrez une petite résidence, avec jardins intérieurs, composée de 29 appart., du studio au 5P duplex, répartis sur 2 petits immeubles. Emplacement excep. proche des métros Daumesnil et Bel-Air, de la Coulée Verte et près de tous commerce, à 500 du marché de Reuilly.
Prestations de qualité : balcons, terrasses, jardins privatifs, parquet dans séjours à partir du 3 pièces, caves et parkings en sous-sol.
Exemples de prix (hors parking) : 3 pièces 73,82 m² + terrasse 35m² : 1 630 000F ; 4 pièces 88,91 m² + balcon : 1 980 000F.
LIVRAISON 4ème TRIM. 98. - TÉL. 01 53 33 04 24 OU 01 48 25 55 00

16e arrondissement

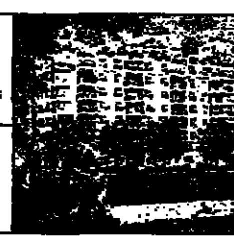
Le 9, rue Mérimée
75116 Paris
Réalisation
SNC Mesler-Mérimée
Commercialisation
DANIEL FEAU
132, bd Haussmann
75008 Paris
Tél. 01 40 08 11 40

RESTE 3 ET 4 PIÈCES. LIVRAISON PRINTEMPS 1998
Entre Spontini et Victor Hugo, découvrez deux petits immeubles neufs de grande qualité donnant sur le calme d'un jardin intérieur privé.
Prestations de standing, parking et présence d'un gardien.
Périssol possible.
Bureau de vente: 9, rue Mérimée 75116 Paris Tél 01 56 28 00 38

Daniel FEAU Conseil immobilier

19e arrondissement

Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME
Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12



A 200 m du métro Porte de Pantin
Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique. 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL. Du studio au 6 pièces. 50 appartements de disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors-parking
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.

Les Allées Buissonnières

RÉGION PARISIENNE

78 Carrière-sur-Seine

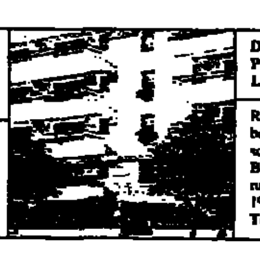
Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine
Réalisation :
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

LIVRAISON IMMÉDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².
Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC
PAS et prêt à taux 0%
APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 14h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM

78 Montigny-les-Bretonneux

L'Ascot
Au cœur de la ville
Boulevard Vauban
78 Montigny les Bretonneux
Réalisation :
SOFRACIM
Adaptés à la défiscalisation Périssol (plus que quelques mois...)



**Du studio au 5 pièces.
Prix moyen parking inclus : 14 400 F le m².
Livraison 3ème TRIM 99.**
Résidence à l'architecture et aux prestations de qualité. Nombreux balcons et grandes terrasses aux niveaux supérieurs, parkings en sous-sol.
Bureau de vente en centre ville : (angle avenue du Centre et rue G Eiffel) ouvert lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h, samedi de 13h30 à 19h30.
Tél. 01 30 48 91 92

SOFRACIM

92 Levallois-Perret

29, rue Danton
92 Levallois-Perret
Réalisation
SOFRACIM
Adaptés à la défiscalisation Périssol (plus que quelques mois...)
Commercialisation :
Z Immobilier



**Du studio au 5 pièces duplex.
Travaux en cours.**
Aux portes de Paris et de Neuilly, à 100 m du métro Louise Michel, une très belle résidence de 26 appartements du studio au 5 pièces duplex. Prestations de qualité. Jardin privatif intérieur. Balcons et grandes terrasses. Caves et parkings.
Bureau de Vente : 30, rue Danton ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.
Tél. 01 47 57 74 75 ou 01 42 25 15 55

SOFRACIM

**NEUF ET RÉSIDENTIEL
POUR ACHETER, INVESTIR
RENSEIGNEMENT : 01 42 17 39 45**

RÉGION PARISIENNE

92 Puteaux

Le Magellan
31/33, rue de Roque de Fillol
Puteaux
Commercialisation
SINVIM
11, rue Louis-Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine Cedex
Du lundi au vendredi,
de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
Tél. : 01 41 92 55 55

LANCEMENT
Dans un quartier tranquille, proche du centre ville, une résidence de 23 logements, du studio au 4 pièces, prolongée par d'agréables espaces verts. La plupart des appartements disposent de balcons, loggias ou terrasses.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours week end compris (sauf mardi, mercredi) de 11h à 13h et de 14h à 19h, lundi ouverture à 14h.
Tél. : 01 49 01 02 85.

SINVIM

92 Vanves

Le Montaigne
49, rue Jean Bleuzen
92 Vanves
Réalisation :
SOFRACIM
Adaptés à la défiscalisation Périssol (plus que quelques mois...)
Commercialisation :
Z Immobilier

**Du studio au 5 pièces.
A partir de 16 000 F le m².
Lancement des travaux.**
A deux pas de Paris, dans le meilleur de Vanves, le confort d'un bel immeuble classique doté de belles prestations.
Livraison fin 1998.
Bureau de Vente sur place : ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.
Tél. 01 46 38 02 50

SOFRACIM

PROVINCE

74 Haute Savoie

***Produit rare
FORTE DEMANDE LOCATIVE***
Réalisation et commercialisation
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

**PERISSOL LE PLAISIR EN PLUS...
... entre MÉGÈVE et COMBLOUX**
Pour se constituer un patrimoine familial à court terme, en bénéficiant de l'amortissement Périssol.
Un chalet individuel de 2 200 000 F
Payé 1 000 000 F.*
Renseignements et vente : 01 42 93 03 36
* exemple : dont 500 000 F d'appor, taux marginal d'imposition 54%. (Conformément à la Loi du 12/04/96 et à la réglementation en vigueur).

FOURNY PROMOTION

à Paris, en plein cœur du VIIIe

L'Elysée St Honoré

LANCEMENT

18-20-22, rue de Penthièvre :
à 50 mètres de l'avenue Matignon, cet ensemble magnifique aux façades centenaires s'organise autour d'un vaste jardin. Luxueux appartements et duplex à vos mesures, du studio au 6 pièces.

Pour tout renseignement et vente, contacter directement :
N°Vert 0 800 08 10 12
Fax : +33(0) 1 55 21 07 22

GEORGE V Promotion
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret cedex
nous partageons vos exigences